هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 219

DERNIÈRE ÉDITION

MARDI 24 FÉVRIER 1981

AU CONSEIL DES MINISTRES EXTRAORDINAIRE

- Des mesures pour les cadres
- Les dossiers régionaux

LIRE PAGES 12, 13 ET 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél : 246-72-23

Le congrès du P.C. soviétique et la tension internationale

• Les États-Unis jugent « parfaitement possible » un blocus de Cuba

• M. Brejnev appelle M. Reagan à se montrer « plus réaliste » et à reprendre un « dialogue actif »

A la veille de l'ouverture, ce lundi 23 février, à Moscou, du vingt-sixième congrès du P.C. de l'U.R.S.S., la tension soviéto-américaine a été accrue, dimanche, par une déclaration de M. Edwin Meese, principal conseiller du président Reagan, qui estime *« parfaitement possible »* un blocus de Cuba si le camp socialiste continue à approvisionner en armes les guérilleros du Salvador.

M. Meese assure que les Etats-Unis sont résolus à *« prévenir l'expansion du communisme »* en démontrant à l'U.R.S.S. qu'elle *« ne peut pas agir impunément »*.

L'escalade des mises en garde américaines s'accompagne d'invitations pressantes à la solidarité adressées aux alliés de Washington. Le sous-secrétaire à la défense, M. Frank Carlucci, leur a demandé, vendredi, à Munich, d'assumer leur *« juste part »* de l'effort militaire destiné à faire face à l'accroissement des *« capacités offensives »* de Moscou.

Dans son discours d'ouverture du vingt-sixième congrès du parti, M. Brejnev a suggéré, ce lundi matin 23 février, aux Etats-Unis de reprendre avec l'U.R.S.S. *« un dialogue actif »* et, le cas échéant, par le biais d'une *« rencontre au plus haut niveau »*, à adopter *« une position plus réaliste »* en renonçant à *« des appels ouvertement belliqueux »*.

A propos de la Pologne, le numéro un soviétique a déclaré : *« Nous ne laisserons pas porter atteinte à la Pologne socialiste et n'abandonnerons pas dans le malheur un pays frère. »*

A Washington, où M. François-Poncet rencontre ce lundi les responsables de la nouvelle administration, le *Washington Post* publie le compte rendu d'un entretien avec M. Giscard d'Estaing. Le président de la République y laisse prévoir diverses initiatives pour *« faciliter un dialogue Est-Ouest nouveau et plus large »*. Selon lui, les conditions devraient être réunies avant la fin de l'année pour la tenue d'un sommet des principales puissances.

Menaces sur La Havane

Il est encore trop tôt pour *établir si les propos de M. Meese*, l'homme de confiance de M. Reagan, sur la possibilité d'un blocus de Cuba relèvent de la menace directe ou du simple désir de faire apparaître le nouveau gouvernement américain comme un partenaire devant lequel il est préférable de céder, sous peine de déclencher des réactions brutales.

Mais l'avertissement, venant après la campagne menée dans le monde autour du Salvador, est trop conforme aux préoccupations traditionnelles de M. Reagan et de tous les conservateurs américains pour ne pas être pris au sérieux. Ils ne se sont pas résignés, depuis le début des années 60, à l'installation d'un régime communiste à Cuba et il ont toujours été particulièrement vigilants — on l'a vu au moment du débat sur la ratification des traités sur le canal de Panama — pour protéger les intérêts des Etats-Unis dans leur arrière-cour. Depuis quelques années, cette préoccupation s'est identifiée avec l'ambition plus vaste de contenir l'expansion soviétique dans le monde. L'« échange » Cuba contre Afghanistan a été une des idées défendues dès le début de sa campagne électorale par M. Reagan.

Il ne s'agit pas, du moins à première vue, de chercher à abattre par la force le régime de M. Fidel Castro, mais, d'une part, de « punir » l'Union soviétique de son comportement agressif dans d'autres régions du monde en exerçant des pressions sur l'un de ses alliés particulièrement exposé ; d'autre part, d'empêcher Cuba de se répandre en Afrique et ailleurs pour le plus grand bénéfice de Moscou.

Le jeu est dans la ligne du durcissement général que la nouvelle équipe américaine entend substituer à la phase de « détente » qui, il est vrai, était morte d'elle-même dans les montagnes de l'Afghanistan. On a souvent dit que la tension inquiétait les Européens, qui s'étaient habitués au climat émollient de la détente; mais elle s'annonce dangereuse au premier chef pour les « activistes », pour ceux qui, comme M. Fidel Castro, avaient pu, à la faveur de la détente, conquérir de nouvelles positions pour le compte du socialisme mondial.

Mais le jeu est aussi risqué pour tout le monde. Le camp de l'Est n'a pas le monopole des positions avancées, et la situation de Berlin-Ouest est, « mutatis mutandis », tout aussi exposée que celle de Cuba. Les événements deviendraient rapidement incontrôlables si la politique d'« endiguement actif » pratiquée par M. Reagan devait se traduire par des mesures de rétorsion dans divers points chauds, et si la rétorsion devait conduire à l'escalade.

Pour le moment, il semble que La Havane et Moscou soient plutôt enclins à faire le gros dos devant les pressions américaines. Le sort incertain de la guérilla au Salvador ne *leur semble* pas justifier la mise en cause du régime castriste, et les propositions de M. Brejnev au congrès du P.C. soviétique semblent refléter une modération qui n'est pas destinée à la seule propagande. Les conditions d'un dialogue pourraient se préparer pour plus tard, comme semble l'envisager M. Giscard d'Estaing, mais cela n'ira pas sans coups de poing sur la table.

RETOUR AU GROS BATON

Lire en page 3 l'article de Marcel Niedergang.

WASHINGTON

L'escalade des mises en garde

De notre envoyé spécial

Washington. — Comment ménager les possibilités de dialogue entre l'Est et l'Ouest lorsque Moscou et Washington sont à couteaux tirés ? C'est à cet exercice de corde raide que vient se livrer M. François-Poncet en prenant, ce lundi, son premier contact avec la nouvelle administration américaine. L'exercice est d'autant plus périlleux qu'il n'est pas dans l'intention de la diplomatie française de favoriser une entente exclusive entre les deux Super-Grands. *« La politique française est une politique anti-Yalta*, répète-t-on dans l'entourage du ministre des affaires étrangères ; ce que cherche la France c'est *« une entente multipolaire »*.

M. François-Poncet a été précédé dans la capitale américaine, toute frémissante à l'idée que le nouveau président s'apprête à employer la manière forte pour mettre au pas les révolutionnaires d'Amérique centrale, des déclarations de M. Giscard d'Estaing au *Washington Post*. Il s'agit d'un compte rendu au *style* indirect, d'une conversation que M. Hoagland, chef du service étranger du *Post*, a eue vendredi avec le président de la République. Selon les milieux français les mieux informés, il reflète fidèlement la pensée de M. Giscard d'Estaing.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

MOSCOU

Tout est négociable

De notre correspondant

Moscou. — Bien que M. Brejnev ait caractérisé la situation internationale par la lutte entre deux orientations : celle qui *« vise à consolider la paix et la détente »*, et celle qui *« vise à relancer la course aux armements et à pratiquer une politique de menaces »*, la première impression qui se dégage de son discours est une bonne volonté tous azimuts. L'U.R.S.S. est prête à négocier sur toutes les questions en suspens dans le monde et paraît disposée, sous bénéfice d'un inventaire plus précis, à faire des concessions sur des points importants pour assurer le succès des éventuelles négociations. C'est vrai du dialogue américano-soviétique, de l'Afghanistan, de la coopération et de la sécurité en Europe. Puis il a brossé un tableau *« réaliste »* de la situation de l'économie. L'effort essentiel devra porter sur l'élévation du niveau de vie des Soviétiques.

M. Brejnev s'est refusé à toute polémique avec la nouvelle administration américaine.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 7.)

Le C.N.R.S., archipel de la recherche

Il y a bientôt un an et demi, des textes réformaient le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). Il s'agissait notamment, affirmait le gouvernement, de redonner à cet organisme les moyens de mieux contribuer aux besoins de la nation, tout en préservant la qualité de la recherche fondamentale.

Disposant d'un budget de 4,5 milliards de francs, employant directement vingt-trois mille personnes, le C.N.R.S. irrigue, en fait, presque tout l'« appareil de recherche » français. Dans une série de quatre articles dont nous commençons aujourd'hui la publication, Xavier Weeger dresse le portrait de cet organisme.

I. — UN PUZZLE COMPLEXE

par XAVIER WEEGER

Odeillo (Pyrénées-Orientales) : le grand miroir parabolique du four solaire et le réseau d'héliostats qui lui font face pour lui renvoyer les rayons du soleil attirent chaque année plusieurs milliers de visiteurs, venus contempler ce que des journalistes d'une grande chaîne de télévision japonaise n'ont pas craint de classer parmi les « sept merveilles du monde technologique ».

Luminy, à la sortie de Marseille sur la route des Calanques : un corridor encombré d'appareils divers, encore éclairé à cette heure tardive, qu'on découvre après une longue quête dans des escaliers anonymes, perdu dans la gigantesque barre de verre et de béton de l'université.

Paris : une salle à manger banale où l'on vous reçoit autour d'une table rustique.

Nanterre : un petit bureau dont, à première vue, le cinquième de l'espace est occupé par de grosses thèses, de savants rapports de sciences économiques. Des serres illuminées jour et nuit à Gif-sur-Yvette. Un ethnologue sac au dos arpentant la haute vallée du Gange. Un marin sur le Charcot... Quel bel inventaire pour un Prévert !

Ce n'est pourtant pas l'imagination d'un poète qui réunit des éléments aussi diparates, qui tisse le fil d'Ariane menant d'un lieu à l'autre, conduisant d'une personne à l'autre le visiteur curieux. Pour établir cet itinéraire, il suffira à ce dernier de feuilleter les milliers de pages des différents tomes de l'annuaire du Centre national de la recherche scientifique.

C.N.R.S. : sigle prestigieux, qui sur une carte de visite, ou accolé à une signature, donne une aura de respectabilité, une garantie de sérieux. Quatre lettres très connues qui désignent un organisme de plus de vingt-trois mille personnes, appelé à gérer en 1981 près de 4,5 milliards de francs, soit plus du tiers des dépenses publiques de la recherche civile (« enveloppe - recherche »). Le C.N.R.S., peut-on croire, n'est-ce pas avant tout des laboratoires, du personnel, de l'argent ? Sans doute, mais encore ?

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

Souverain

M. Olivier Guichard a déclaré, au cours du « Club de la presse » d'Europe 1, qu'il espérait voir M. Debré devenir président de la République, car il souhaite, selon le mot de Chamfort, « du sérieux dans le souverain ».

Comme il serait bien étonnant que M. Guichard ait trouvé moins de souverain chez M. Giscard d'Estaing que chez M. Debré, faut-il en conclure que, selon lui, l'actuel président de la République manquerait de sérieux ?

MICHEL CASTE.

POINT

Le sort de « Libération »

« Si Libération *n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Jamais maxime n'a semblé aussi justifiée au moment où le quotidien annonce qu'il suspend temporairement sa parution.*

Le lancement d'un journal est toujours une aventure, même lorsqu'on possède les meilleures chances financières de la tenter. Souvenons-nous, J'informe, Paris-Hebdo... *En ce qui concerne* Libération, *né des suites de mai 1968, son projet était un véritable défi économique : faire vivre un journal sans recettes publicitaires, avec toutes les contraintes financières inhérentes aux quotidiens et avec une « clientèle » assez hypothétique.*

Le premier essai — trop romantique — ne fut pas transformé. Le second, tenté en mai 1973, passa entre les poteaux : le buteur, Serge July, avait su concilier le non-conformisme délibéré du journal avec le minimum de rigueur nécessaire à une information crédible.

Des procès en chaîne s'abattirent sur Libération *dans le but évident de le bâillonner en l'acculant à la faillite. Directrice de la publication, Mme Zina Rouabah apparaissait si souvent dans le prétoire que quelqu'un, en guise de boutade, lui conseillait récemment de dresser un lit de camp dans les couloirs du Palais de Justice...*

Cependant, le flot des lecteurs fidèles grossissait et, grâce aux sacrifices librement consentis par un personnel militant, acceptant des salaires spartiates, « Libé » *faisait son chemin et s'imposait définitivement, croyait-on, dans la mosaïque de plus en plus réduite des quotidiens nationaux d'opinion.*

Aujourd'hui, Libération *n'échappe pas aux effets d'une certaine crise de croissance, en même temps que son système autogestionnaire marque ses limites. Une majorité de journalistes restent apparemment soudés autour de Serge July, décidés à aborder le troisième âge du journal. Cette mutation répond-elle au désir profond des lecteurs de* Libération ? *Ou à une certaine conception de l'information dont ce journal a su créer le besoin, mais qu'il souhaite étendre à des secteurs et à une clientèle plus larges ?*

Il en a été débattu démocratiquement le samedi 21 février entre tous les collaborateurs du journal, procédure assez rare dans les entreprises de presse pour qu'on ne lui donne pas un « coup de chapeau ». Que sortira-t-il de cette cure de silence ? Et quand « Libé » *reparaîtra-t-il ?*

(Lire page 42.)

«LE BAL MASQUÉ» A L'OPÉRA

Entre la fête et le drame

Il règne un climat malsain autour *du palais Garnier, que certains voudraient* transformer en *plaza de toros*, pour apparaître comme des aficionados... Les *premières du Bal masqué*, de Verdi, furent houleuses, et l'on a hué tout le monde, paraît-il, artistes, chef, metteur en scène, décorateur. Samedi soir, avant même le *début* du spectacle, quelques *énergumènes ont crié « Lefort, démission »*, tandis que pleuvaient des tracts sur la difficulté d'avoir des places à l'Opéra (1).

Imagine-t-on l'énervement, voire la peur, ajoutés au trac, que cela crée chez des artistes appelés à donner le meilleur d'eux-mêmes pendant toute une soirée ? D'autant que ce spectacle ne mérite ni un excès d'honneur ni cette indignité... Une réaction salutaire semble d'ailleurs se faire jour.

On saluera en tout cas le retour de cet opéra qui n'avait pas été représenté à Paris depuis quinze ans.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)

(1) Cette difficulté ne date pas de M. Lefort ; elle est vieille comme le palais Garnier... quand les spectacles sont bons ! Une salle où à peine mille quatre cents places sont satisfaisantes ; des séries de représentations très limitées, pour garder les mêmes vedettes internationales ; un vieux théâtre mal commode, où l'on ne peut guère donner plus de cent représentations par an. Pas d'autres solutions que de construire une salle de trois mille places ou de revenir à un théâtre de répertoire avec une troupe fixe.

Le Monde

idées

CATHOLIQUE ET JUIF ?

Juif converti à l'âge de quinze ans, le nouvel archevêque de Paris, Mgr Lustiger, a déclaré qu'en embrassant le chritianisme, il n'avait pas renié son judaïsme mais l'avait, au contraire, accompli. Ce propos, qui a suscité des réserves dans les milieux catholiques intégristes, suscite de la part de deux personnalités du judaïsme français, l'ancien grand rabbin Meyer Jaïs et Robert Sommer, des réactions de très nette réserve : pour l'un, les deux fois sont, par définition, incompatibles ; pour l'autre, il importe, pour le bon développement des relations judéo-chrétiennes, que chacun reste soi-même. Quant à Jean-Pierre Weil, il s'inquiète de la confusion que cette affaire et d'autres introduisent dans les esprits et est tenté d'y voir des « tractations plus ou moins honorables avec la culpabilité ».

DEUX FOIS INCONCILIABLES

par MEYER JAIS (*)

UN juif, c'est quoi ? Cette interrogation à laquelle nous avons essayé de répondre dans un petit livre récent (1) est en réalité aussi vieille que notre ère et toujours actuelle. Mais elle semble plus pressante depuis les déclarations du nouvel archevêque de Paris.

La thèse peut se résumer ainsi : un juif, en devenant chrétien, ne trahit pas. Bien mieux, il se réalise pleinement comme juif. Il retrouve, en effet, tout un aspect estompé de la mission juive qui se doit d'être universelle, au service des hommes. Il entre donc en réalité dans le dessein de Dieu.

Disons-le tout net, à moins de faire du judaïsme un racisme, un *juif chrétien* a autant de sens qu'un carré rond. La foi d'Israël et la foi chrétienne sont inconciliables. Se réclamer des deux c'est se condamner à vivre dans un perpétuel reniement et de l'une et de l'autre.

Le judaïsme est essentiellement le produit d'une vocation sacerdotale au service d'un objectif, d'une précision extrême, à l'abri de toute erreur d'interprétation. Cette vocation, née avec Abraham, recueillie par Isaac, revendiquée par Jacob puis par les douze tribus, devint le patrimoine du peuple d'Israël quand, au Sinaï, il accepta de recevoir la Tora et ses six cent treize commandements et de se faire le témoin de Dieu. Etre juif, c'est avoir conscience de faire partie d'un peuple, dans la pleine acception de ce mot, dont l'unique raison d'être est d'inscrire dans l'histoire la volonté de Dieu telle qu'elle est exprimée dans la Tora.

Dans ces conditions, pour un juif, devenir chrétien, c'est non pas assumer un judaïsme plus authentique, mais lui tourner le dos. Loin de parachever le judaïsme, le christianisme en prend le contrepied.

Rédemption et responsabilité

Comment en serait-il autrement ? Pour le christianisme *l'homme* arrive sur terre déjà pécheur. Le problème religieux est donc essentiellement un problème de rédemption. Il s'agit pour *le croyant de sortir de sa* condition humaine actuelle et de se réintroduire dans ce que la théologie appelle la vie surnaturelle qui est sans rapport avec cette vie-ci. Il faut revenir à cet état de grâce infuse qui était celui d'Adam avant la chute et vivre de la vie même de Dieu comme Il la vit lui-même, dans sa pure transcendance. L'homme ne saurait cependant y parvenir par ses propres forces. Le salut ne peut être que l'œuvre de Jésus, sous réserve de commencer par remplir cette condition, qui est nécessaire mais non suffisante, de croire à sa divinité, à la vertu salvatrice de sa passion, et à sa résurrection. Il n'y a que la foi, ainsi entendue, qui sauve. Et comme elle est elle-même le fruit de la grâce, en être touché est le suprême bonheur.

C'est dans une tout autre direction que nous oriente le judaïsme. Spéculer à l'infini sur la nature métaphysique de Dieu, aspirer à le connaître comme Il se connaît lui-même dans sa radicale altérité, c'est pour la conscience religieuse se fourvoyer et laisser la proie pour l'ombre. Le problème religieux est un problème d'éducation. L'homme arrive sur cette terre, non pas déjà pécheur, mais déjà responsable. En possession de ressources intérieures infinies, toujours intactes, ni anéanties ni *même entamées par le péché originel*, il s'agit pour lui d'actualiser toutes les virtualités qui sommeillent en lui. Parachever ce *monde, c'est-à-dire très exactement* substituer dans tous les domaines la loi morale à la loi de la jungle ; faire de ce monde le royaume de Dieu, en y érigeant le règne des fins, la République universelle, telle est très exactement l'obligation proprement religieuse qui incombe à l'homme durant ce passage terrestre et qui conditionne son sort futur dans l'au-delà. L'unique raison d'être du peuple d'Israël est d'assurer le triomphe de cette conception de la vie spirituelle.

On n'en continue pas moins de lui faire grief de son particularisme. L'Occident ne s'est pas encore débarrassé de l'erreur de croire que les religions universelles sont par définition universalistes. C'est tout le contraire. On peut même poser comme principe : plus une religion se veut universelle et moins elle est universaliste. En effet, prétendre à l'universalité, c'est vouloir par tous les moyens faire partager par tous les hommes un *credo* des dogmes. Le drame des religions universelles est double. Elles ne peuvent pas échapper à l'esprit d'impérialisme et elles sont condamnées à exclure de la société de Dieu et de la béatitude éternelle tous ceux qui, à la différence d'Augustin, ne peuvent se résoudre à prendre l'absurde pour la preuve de la vérité absolue.

Le rôle irremplaçable de la terre d'Israël

A cet égard, les deux grandes confessions qui se réclament aussi de la Bible marquent une régression considérable, par rapport à l'étendue illimitée de l'universalisme juif. Pour celui-ci, l'observance des impératifs négatifs de la morale est la condition du salut pour toute la gentilité. Les justes de toutes les nations ont droit à la vie future. Et pour être un juste parmi les nations il suffit d'élever l'interdiction de faire du mal au rang d'un impératif catégorique. Etre universaliste, c'est donc reconnaître à l'autre un droit absolu à la différence, même sur le plan dogmatique. C'est pourquoi le judaïsme estime que l'Alliance du Sinaï n'a pas rendu caduque celle qui avait été déjà conclue par Dieu avec l'humanité entière une première *fois* en la personne d'Adam et une deuxième fois en la personne de Noé et qui demeure valable pour l'éternité. Son véritable but est de rendre celle-ci pleinement efficiente et de hâter ainsi le moment où Dieu pourra s'écrier :

« Bénis soient l'Egypte, mon peuple, et l'Assyrie, l'œuvre de mes mains, et enfin Israël, mon héritage. »

Israël n'est donc un peuple que pour constituer une société parfaite, capable par son rayonnement de rendre sensible à toutes les nations la majesté du Dieu invisible de la Tora, qui trouve dans la morale la plus haute expression de sa volonté. Il espère les amener non pas à lui, mais à cette évidence que le secret de la pérennité et du bonheur réside non pas dans la force et dans l'esprit d'hégémonie, mais uniquement dans leur contribution personnelle à l'édification d'un monde juste et fraternel. *« Vous qui êtes restés fidèles à l'Eternel notre Dieu*, est-il écrit dans le Deutéronome, ch. 4, *vous êtes tous vivants aujourd'hui ! Voyons, je vous ai enseigné des lois et des statuts, selon ce que m'a ordonné l'Eternel mon Dieu, afin que vous y conformiez dans le pays où vous allez entrer pour le posséder. Observez-les et pratiquez-les ! Ce sera votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples. Car lorsqu'ils auront connaissance de toutes ces lois, ils diront :* « Elle ne peut être » que sage et intelligente cette » grande nation. » *En effet, quel peuple est assez grand pour jouir comme nous de la proximité de Dieu si prompt à nous répondre toutes les fois que nous l'invoquons.* »

Et c'est pour administrer la preuve que la raison d'Etat est la pire des raisons que la spiritualisation de la totalité du temporel n'est pas une utopie mais le but même que tout peuple doit poursuivre pour justifier son droit à l'existence, que le pays de Canaan a été donné à Israël. C'est que les valeurs morales et spirituelles n'ont de réalité, de vertu, que dans la mesure où elles sont incarnées par une société particulière qui en fait la grande affaire de sa vie.

On voit, dès lors, le rôle irremplaçable de la terre d'Israël, pour nous comme pour l'humanité. Elle a une dimension théologique. Elle constitue, elle aussi, une pièce essentielle dans l'économie spirituelle du peuple juif.

Sa fonction est de servir de champ d'application à la Tora. Le Zohar va même jusqu'à nous dire qu'avec Dieu et la Tora, elle constitue une seule et même entité. Sans le pays, la Tora demeure sinon théorique, du moins limitée à la direction des consciences purement individuelles. Elle ne produit pas son plein effet et Dieu lui-même se trouve en exil, relégué hors de l'Histoire. De fait, depuis le début de l'ère actuelle jusqu'à la résurrection de l'Etat d'Israël, le peuple juif — en dépit des génies de toute première grandeur qu'il a donnés dans tous les domaines et sous toutes les latitudes — n'a exercé en tant que tel aucune action sur les déroulement des événements.

L'absence de l'Etat d'Israël a eu pour effet de bloquer le messianisme juif. L'Etat d'Israël ne conditionne pas seulement notre survie, mais aussi la poursuite, après une éclipse de vingt siècles, de l'œuvre entreprise par Abraham et qui ne prendra fin qu'au terme de l'évolution morale de la communauté internationale.

Aussi, pour le juif, cesser d'être scrupuleusement lui-même, est-ce compromettre non seulement son propre avenir et celui du genre humain dont le destin est indissociable du sien, c'est compromettre l'avenir de Dieu lui-même à ce monde.

(*) Ancien grand rabbin de Paris.

(1) *Un Juif c'est quoi ?* En vente à la Librairie Colbo.

Rester soi-même

par ROBERT SOMMER (*)

LE jeune Aaron Lustiger, né en 1926 à Paris de parents juifs non pratiquants, est, au début de la guerre, placé dans un milieu catholique et, en 1941, se convertit au catholicisme. Il ajoute que cette décision n'a pas fait plaisir à ses parents. Il est permis de voir dans cette phrase un euphémisme.

Loin de moi l'idée qu'il l'a fait sans y croire ou par crainte de persécutions antisémites, je veux penser qu'il a agi de bonne foi, persuadé que la vérité se trouve dans le christianisme. C'était son droit de penser ainsi, c'est son droit de continuer à penser ainsi.

On sait que pour les juifs la majorité religieuse est fixée, pour les garçons, à l'âge de treize ans, cependant que les catholiques fixent bien plus tôt l'âge de « discrétion », c'est-à-dire celui où l'on sait discerner. Qu'on adopte l'une ou l'autre définition, notre garçon était indubitablement majeur au moment où il a pris sa décision.

Il n'est, hélas, pas le premier à avoir agi de la sorte. Chacun connaît les noms des frères Ratisbonne qui, l'un en 1827, l'autre en 1842, se convertirent au catholicisme. A la même époque, Francis Libermann, fils de rabbin, se convertit et fonda la Congrégation missionnaire du Cœur immaculé de Marie. On pourrait continuer la liste. Ces conversions ont fait d'autant plus de mal à nos pères qu'ils y ont vu plus d'une perte de sub- plus qu'une perte de substance : un véritable affront au Dieu d'Israël.

Entre ces hommes et Mgr Lustiger il y a une différence essentielle. Chacun d'eux a choisi et nous a quittés, définitivement quittés, alors que l'archevêque de Paris fait deux déclarations : l'une c'est qu'en devenant catholique il est demeuré juif, l'autre — plus grave encore — c'est que (je cite entre guillemets) : *« En embrassant le christianisme, je n'ai pas renié mon judaïsme, je l'ai au contraire accompli »*.

Accompli ? Citons ici quelques lignes du grand rabbin Julien Weill *(la Foi d'Israël*, P.U.F. 1926) : *« Quoi qu'en aient dit les théologiens, depuis saint Paul jusqu'à Harnack... le christianisme n'a pas « accompli » le judaïsme... Le judaïsme (...). Il a contribué... à la simplification, à l'épuration progressive du contenu dogmatique des Eglises chrétiennes... le christianisme l'a si peu achevé qu'il semble que l'inverse doive un jour se produire... »*

En toute révérence, en toute franchise, nous sommes surpris que Mgr Lustiger se déclare demeuré juif. Je suis persuadé qu'il connaît à fond Tertullien et saint Thomas, je suis moins persuadé qu'il sache lire dans les textes araméens ou hébreux le Talmud ou Maïmonide. Oserai-je lui rappeler qu'on est juif (ou catholique ou français ou anglais) non pas subjectivement mais *objectivement* ? En d'autres termes, nul ne peut se déclarer juif s'il n'est pas en mesure d'obtenir un certificat d'un tribunal rabbinique.

Un sur dix

En imaginant, hypothèse d'école, qu'il le sollicite, la réponse ne serait pas douteuse, on lui dirait : *« Abjure ta croyance chrétienne, après quoi nous t'accueillerons fraternellement. »* Les tribunaux laïcs de l'Etat d'Israël émettent des exigences comparables : en 1958 un juif chrétien prétendit se faire enregistrer comme « juif de religion chrétienne », ce qui, en somme, correspond aux propos de Mgr Lustiger. Par un arrêt de novembre 1962, la Cour suprême a rejeté sa requête.

On soupçonnera peut-être l'auteur de ces lignes de craindre que d'aucuns ne songent à imiter l'exemple et se fassent baptiser en déclarant à leur entourage qu'ils sont restés juifs ; si j'avais un tel sentiment il disparaîtrait rapidement lorsque je vois, chaque semaine, de nombreux chrétiens venir au tribunal rabbinique de Paris pour tenter de devenir juifs. Nous n'en acceptons pas même un sur dix mais, le Ciel en soit loué, ceux qui, après une longue période de probation et de solides études, sont reconnus dignes d'entrer dans notre maison sont des juifs à 100 %, instruits et fidèles, croyants et pratiquants.

A la vérité, disons-le tout net, j'ai peur que cette affaire ne risque de compromettre en France les relations judéo-chrétiennes qui ont si remarquablement progressé depuis une trentaine d'années.

Pour que ces relations demeurent excellentes, que faut-il ? C'est très simple. Il faut et il suffit que chacun de nous reste soi-même.

Dans le second livre des Rois (chapitre 5) nous lisons l'histoire de Naaman qui a renoncé à l'idolâtrie et va devenir juif, mais s'adressant à Elisée il lui dit : *« Toutefois, que l'Eternel pardonne une chose à ton serviteur : quand mon maître vient se prosterner dans le temple de Rimmôn, il s'appuie sur mon bras, je devrai donc me prosterner dans le temple de Rimmôn... que l'Eternel pardonne cette action à ton serviteur ». Elisée lui répondit : Va en paix. »*

Nous aussi, nous disons au nouvel archevêque : Va en paix, sois pleinement et seulement catholique, cependant que nous cherchons à être pleinement et seulement juifs, sans syncrétisme, sans confusion, dans l'estime réciproque ; et tentons d'œuvrer, la main dans la main, contre le matérialisme, l'immoralité, le paupérisme, le racisme, la tentation des conflits, les atteintes aux droits de l'homme achever

Et comment pourrais-je mieux achever ce texte qu'en recopiant ici ce qu'en 1952 Edmond Fleg écrivait au Père Riquet : *« Laissons — nous autres, Juifs — aux chrétiens leur interprétation de nos Saintes Ecritures, s'ils la trouvent indispensable à leur foi ; mais qu'ils nous laissent aussi la nôtre ; qu'ils renoncent à la déclarer sans force pour nous, sans vertu pour nous, sans vérité pour nous. Qu'il soit, une fois pour toutes, reconnu et accepté qu'une fissure infranchissable nous délimite : des deux bords de cette fissure, nous devons, nous pouvons, grâce à Dieu, tendre nos mains, joindre nos cœurs... Dans un respect mutuel et total des pratiques et des croyances qui nous séparent, ce divin Royaume, œuvrons ensemble, afin qu'il s'accomplisse. »*

(*) Ancien secrétaire de la section religieuse du consistoire israélite de Paris.

Mon juif contre le tien ?

par JEAN-PIERRE WEIL (*)

QUELQU'UN a dû se tromper à l'école primaire où j'apprenais la différence des *races* selon une répartition déjà bien colorée : il y avait les Blancs, les Noirs, les Jaunes — dans l'ordre que vous voudrez — sans oublier les Peaux-Rouges qui savaient encore participer à *nos jeux*... Et *même* « cow-boy Reagan » ne saurait démontrer que les enfants juifs eussent boudé son cinéma des années 50.

Il semble *toutefois* que la mode « rétro » déborde le show-business et ses succursales politiques. En effet, c'est sur la scène des idées, obligeamment élargie par les médias et leurs divers supports publicitaires, que se propose le retour en force d'une vieille marque. Qu'on trouve la couleur de cette marque finalement seyante (J.-M. Paupert), qu'on y voie un créneau d'engagement littéraire (S. de Beauvoir), voire qu'on rappelle les invités au bon chic bon genre (J. Eisenberg), dans ces diverses prestations polémiques, la tenue ne me paraît pas de rigueur.

Il ne suffirait donc pas qu'un responsable gouvernemental fît des lapsus grotesques, sans doute suffisamment soucieux « d'innocence » pour s'y prendre les pieds. Il ne suffirait donc pas que des juifs trouvassent une hardiesse incongrue, pour aller défendre des accusés de droit commun au nom de leur confession (procès de Pau)... Il faut encore qu'un certain humour polonais participe de la confusion ambiante.

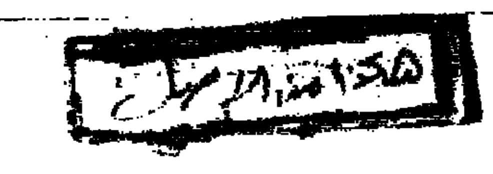
Voilà que Mgr Lustiger nous montre ses photos de famille, affirmant qu'il est juif. Verra-t-on surgir à l'entrée du troisième millénaire une nouvelle apostrophe du genre : « *Juif comme un archevêque* » ? J'oserai réaffirmer qu'on peut devenir juif, et même grand rabbin, si l'on fait ce qu'il faut pour cela — comme on *deviendrait archevêque*... Il serait peut-être utile de rappeler à nos parleurs que le judaïsme est une *religion* ; de convenir, avec les philosophes, qu'on peut être juif et penser. Ici, l'embarras dialectique grandit si l'on continue de tenter d'éviter les critères de culture.

Dans cet ordre d'idées, il devient ridicule d'en appeler à un vote qui serait juif (comme l'a préconisé Renouveau juif). S'il y a un renouveau, ne peut-on s'interroger sur le fait que toutes ces déclarations tendent à reconduire la notion de race ; que cette notion produit aussitôt ses systèmes complices, du sionisme de bon ton... à l'idéologie récemment dite « française ».

Dans tous les cas de figure précédents, s'agit-il d'autre chose que de tractations plus ou moins honorables avec la culpabilité ? Faudra-t-il encore deux millénaires d'assassinats et de discours pour conquérir le simple statut d'homme ? Continuera-t-on ces concentrations de l'activité de pensée au service de vedettariats aussi temporaires ?

Quand donc le juif cessera-t-il d'accepter d'être la victime ou l'otage, ou même de négocier à l'infini pour sa liberté ?

(*) Cadre pédagogique à l'Institut régional des travailleurs sociaux à Talence.



LA NOUVELLE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS

Retour au « gros bâton... »

La vigoureuse *offensive* diplomatique de l'administration Reagan à *propos* du Salvador ne vise pas *seulement* à *persuader* les alliés européens de Washington que la guérilla — dans ce petit pays d'Amérique centrale, devenu malgré lui un test des relations Est-Ouest — est *abondamment pourvue* d'armes envoyées par les nations du monde communiste. Cette offensive, qui ne s'embarrasse pas de nuances, est de toute évidence l'un des éléments *d'un plan plus général. Il s'agit pour* le gouvernement Reagan de rétablir au plus tôt l'ordre américain dans l'arrière-cour des Etats-Unis, en Amérique centrale et dans les *Caraïbes, et dans un second temps* de réaffirmer l'hégémonie nord-américaine dans toute l'Amérique latine.

Nette reprise de l'aide économique et militaire à la junte salvadorienne, limogeage de l'ambassadeur « libéral » nommé à San-Salvador par l'administration Carter, suspension de l'aide économique promise au *Nicaragua, réactivation des bases militaires de la zone du canal de* Panama, au mépris des accords Torrijos-Carter, amorce de normalisation avec le régime du général Pinochet, *menace de reprise du blocus* de Cuba : les premiers gestes, les premières mises en garde, n'ont pas tardé.

Les prochaines étapes semblent proches. Il s'agit de contribuer à l'écrasement de l'offensive de la gauche révolutionnaire, déjà bien essoufflée au Salvador ; de neutraliser le Nicaragua sandiniste et de l'asphyxier économiquement s'il persistait à se comporter comme une « base avancée » de Cuba ; de rétablir l'assistance militaire au Guate*mala, où les commandos d'extrême* droite tolérés par le gouvernement sont engagés dans une opération « liquidation » de tous les éléments gauchistes et libéraux (l'ambassa*deur des Etats-Unis au Guatemala a* déjà réclamé la reprise de cette assistance suspendue par l'administration Carter) ; d' « interpréter » les accords Torrijos-Carter sur la zone du canal de Panama dans une perspective encore plus favorable aux intérêts américains.

« La défense de ces intérêts est absolument prioritaire », a déclaré dimanche Mme Kirkpatrick, ambas*sadeur de Washington aux* Nations unies. C'est au nom de la défense des « intérêts américains » que Washington pourrait accueillir favorablement une opération visant à renverser le régime de M. Jean-Claude Duvalier en Haïti. Pour la circonstance, le régime Duvalier est qualifié de « dictatorial » par les conseillers de M. Reagan, mais son *péché majeur aux yeux de Washing*ton est d'être trop complaisant à l'égard des intérêts français.

Le poids du Mexique

Personne ne peut imaginer que les Etats-Unis puissent être sérieusement « menacés » par la gauche révolutionnaire au Salvador. La guérilla salvadorienne est forte de la faiblesse de la junte. Elle est divisée, anarchique, mal équipée et surtout mal entraînée de l'avis même d'une « haute personnalité » du département d'Etat qui a participé en Europe aux « séances d'explication » du « dossier salvadorien ». Les conseillers de M. Reagan ont estimé que le Mexique, et les riches champs de pétrole du Chiapas et de Campêche, seraient directement menacés par une éventuelle victoire de la gauche révolutionnaire au Salvador. Mais le Mexique de M. Lopez Portillo récuse cette interprétation et redoute avant tout une éventuelle intervention militaire des Etats-Unis *en* Amérique centrale.

C'est le général Vernon Walters qui doit se rendre en Amérique latine, et, en particulier, au Brésil, pour exposer la manière dont Washington considère l'affaire salvadorienne. Mais bien des pays d'Amérique latine, à l'instar du Mexique, ne sont pas disposés aujourd'hui à *s'aligner sur la position américaine* sans une analyse plus approfondie des « arguments ». Le risque d'une « contagion castriste » n'est pas, en 1981, perçu en Amérique latine comme *il pouvait l'être dans les* années 60. Quatorze nations latino-américaines ont renoué des relations normales à tous les niveaux avec Cuba.

En outre, le style adopté d'entrée *de jeu par l'administration* Reagan évoque de fâcheux souvenirs. C'est un retour à la politique du « gros bâton », la primauté étant donnée, en tout cas, aux seuls intérêts de la *puissance américaine. Un retour* à la politique de Theodore Roosevelt qui « prenait » le canal de Panama et s'en vantait à la face du monde, un retour à Foster Dulles qui organisait *cyniquement, sous le couvert de* l'Organisation des Etats américains, une intervention militaire dans le « petit » Guatemala, coupable de léser les « intérêts américains ».

Curieusement, la même « *haute* personnalité » du département d'Etat affirmait à Paris, la semaine dernière, que le « véritable objectif » des Etats-Unis était de « *persuader les Européens que Washington n'intervenait pas au Salvador* ». Depuis le début de ce siècle, les Etats-Unis n'ont cessé d'intervenir en Amérique centrale, dans les Caraïbes et en Amérique du Sud, mais *les* gouvernements américains — républicains ou démocrates — ont toujours eu le souci pudique de camoufler dans la mesure du possible leurs opérations, ou de chercher des hommes de main pour leurs basses besognes. C'est ainsi qu'ils ont fabriqué et installé Somoza, Duvalier, Trujillo, Batista et le général Pinochet, entre autres. Il a fallu attendre plusieurs années pour que Washington reconnaisse l'évidence, à savoir que les Etats-Unis étaient intervenus dans la chute de Salvador Allende au Chili et dans la mise en place du général Pinochet.

Le Guatemala ne s'est pas remis de la décisive intervention américaine de 1954. Depuis un quart de *siècle, les dizaines de milliers* de morts de violence politique sont le tribut indirect payé pour le « règlement » imaginé par Foster Dulles. L'O.E.A. n'a pas encore retrouvé son *équilibre mis à mal par l'intervention* américaine à Saint-Domingue en 1965. La situation salvadorienne ne serait pas aussi tragique aujourd'hui si les Etats-Unis n'avaient pas incité plus tôt le gouvernement à entreprendre de sérieuses réformes sociales, présentées maintenant comme indissolublement liées au retour de l'ordre et de la paix.

Une base de départ

L'offensive « salvadorienne » de l'administration Reagan est une base de départ, pas seulement un coup d'arrêt. Les « documents » du général Haig mettent en cause de nombreux pays : U.R.S.S., Allemagne *de l'Est, Tchécoslovaquie*, Bulgarie, Vietnam, Ethiopie, Cuba, sans parler du Nicaragua et de plusieurs autres nations d'Amérique centrale, accusées d'avoir laissé transiter des armes « *à l'insu ou avec l'accord de leurs gouvernements* ». Selon les envoyés spéciaux de Washington, certains de ces documents ont été obtenus par « *l'observation directe au moyen des méthodes sophistiquées* ».

D'autres, en revanche, ont été fournis par la junte salvadorienne et considérés comme « sûrs » par le département d'Etat. Par exemple, des « *livres contenant une comptabilité très précise des armes livrées ou attendues, avec les noms et les adresses des expéditeurs des pays de l'Est* ». Il aurait établi également que les « *guérilleros utilisent des mortiers et des canons sans recul, dont certains peut-être de fabrication chinoise* ». En revanche, « *Il n'a pas été possible de confirmer la présence de Cubains ou de ressortissants des pays de l'Est dans la guérilla salvadorienne* ».

Les révélations américaines pourraient préparer une réarticulation des relations de Washington avec toute l'Amérique latine. Des armes et des équipements militaires devraient être fournis à certaines nations, jusqu'alors négligées ou « oubliées ». Mais la politique de « refoulement » de l'influence communiste dans une région considérée comme vitale pour les Etats-Unis a une logique. Elle débouche *sur une possible remise* en cause des accords Khrouchtchev-Kennedy *sur* Cuba après la crise des fusées. Le véritable « test américain » du nouveau rapport de forces entre *Washington* et *Moscou ne se* jouera évidemment pas au Salvador. Il risque d'avoir lieu à Cuba, menacé comme en 1962 de redevenir un simple « pion » dans un éventuel marchandage *russo-américain.*

MARCEL NIEDERGANG.



(Dessin de KONK.)

El Salvador

ANCIEN MEMBRE RÉFORMISTE DE LA JUNTE

Le colonel Adolfo Majano est arrêté

San-Salvador (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le colonel Adolfo Majano, ancien membre de la junte de gouvernement, a été arrêté le 20 février à San-Salvador. M. Napoleon Duarte, président de la junte, qui a, le samedi 21, confirmé cette information d'abord annoncée de source militaire, a précisé que l'officier était détenu au ministère de la défense. Un communiqué publié ultérieurement par le gouvernement a indiqué que le colonel avait été arrêté pour avoir refusé de rejoindre le poste d'attaché militaire en Espagne qui lui avait été proposé après son éviction de la junte en décembre. Sept personnes sont détenues en même temps que lui.

Auteur, avec le colonel Abdul Gutierrez, du coup d'Etat qui, le 15 octobre 1979, renversa le général Romero, le colonel Majano avait, jusqu'au 7 décembre, représenté le courant réformiste des forces armées au sein des deux juntes de gouvernement qui s'étaient succédé. Il estimait, en particulier, que la redistribution des terres devait avoir priorité sur la conduite des opérations militaires contre la guérilla.

Eliminé après avoir accusé *la* junte et le gouvernement d'être « *infiltrés* » par l'extrême droite, le colonel Majano était passé à la clandestinité. Il avait ignoré les appels à se rendre qui lui avaient *été lancés par la hiérarchie militaire*. En revanche, il n'avait jamais confirmé les rumeurs selon lesquelles il aurait pu rejoindre les rangs de la gauche, voire de la guérilla. *Lors de son arrestation, affirment* des sources dignes de foi, l'officier préparait des réunions qui devaient se tenir dans les prochains jours à Panama et à Mexico, afin *de poursuivre la lutte contre le régime* actuel, présidé par M. Duarte, mais dont l'homme fort est le colonel Abdul Gutierrez.

L'officier est considéré comme *déserteur. Mais les autorités pourraient* hésiter à le sanctionner sévèrement, en raison de l'audience dont il jouit auprès d'un certain nombre de jeunes officiers, estime-t-on de source *informée. Le colonel, qui* ferait l'objet d'un procès en cour martiale.

D'autre part, un porte-parole gouvernemental a annoncé que des forces *militaires importantes*, appuyées par des hélicoptères et des blindés, avaient, le dimanche 22 février, lancé une offensive contre des bases de guérilleros dans le *sud-est du pays.*

Des combats ont eu lieu près de San-Marcos-Lempa et de Santa-Cruz-Porrillo, à environ 80 kilomètres de la capitale.

● ERRATUM. — Le Fonds pour une majorité conservatrice, une organisation privée de la « nouvelle droite » américaine, envisage de réunir 4 millions de dollars pour soutenir le plan de redressement économique de M. Reagan et non pas 4 milliards comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 21 février.

L'escalade des mises en garde

(Suite de la première page.)

Il en ressort que le président « *examine plusieurs initiatives pour faciliter un dialogue Est-Ouest nouveau et plus large* ». Une fois que MM. Brejnev et Reagan, le premier retranché en Afghanistan et faisant les gros yeux à la Pologne, le second se livrant à des moulinets de sabre au-dessus du Salvador et du Nicaragua, auront fini de se faire peur réciproquement.

Cette période d'intimidation occupera une bonne partie de l'année, estime M. Giscard d'Estaing, mais le président n'en espère pas moins que le maintien de la non-intervention en Pologne et une « *certaine mobilité au sujet de l'Afghanistan et d'autres problèmes, permettront de créer à la fin de l'année une atmosphère propice à une conférence au sommet, qui n'inclurait pas seulement MM. Reagan et Brejnev, mais les autres dirigeants d'autres grandes puissances, pour discuter d'accords mondiaux* ». Il s'agit, on le voit, d'un projet sensiblement différent de celui qui *est prêté à M. Brejnev et qui* consisterait à réunir à l'ONU tous les chefs d'Etat qui le désireraient. Un grand spectacle de ce genre a déjà eu lieu, estime-t-on du côté français — et ne peut aboutir à rien.

Si on peut constater la non-intervention militaire de l'U.R.S.S. en Pologne, la « mobilité » en Afghanistan et « ailleurs » *reste problématique. Le* président fait sans doute allusion à son échange de correspondance avec M. Brejnev. La réponse que celui-ci a faite, le 4 février, à sa proposition de conférence internationale sur la non-ingérence en Afghanistan n'est pas, a dit M. Giscard d'Estaing, « *une réponse formelle négative* ». Sans doute, mais à notre connaissance *M. Brejnev rappelle ses propres* propositions antérieures, qui ne tendaient qu'à faire reconnaître par la communauté internationale le régime prosoviétique en place à Kaboul.

Quant aux « autres problèmes », ils pourraient concerner la stratégie et occuperont vraisemblablement une bonne place dans les conversations de M. François-Poncet. *La France souhaite* que l'accord SALT-2 soit ratifié et que l'équilibre stratégique mondial soit maintenu, compte tenu des euromissiles. En raison de son statut spécial dans l'OTAN, la France se gardera sur ce point précis de donner des conseils, tout en soulignant qu'elle modernise pour sa part sa propre force de dissuasion. A ses alliés d'en tirer la leçon.

M. Reagan ne pourra qu'être satisfait d'apprendre que M. Giscard d'Estaing ne parle plus de la détente qu'au passé et qu'il approuve (sans le dire publiquement, en raison de la campagne électorale en France) le renforcement de la puissance militaire américaine.

Reste l'affaire du Salvador, où la position de la France et celle de ses alliés est nettement plus nuancée que celle des Etats-Unis. Le théâtre d'opérations, il est vrai, n'est pas à leur porte.

Le département d'Etat publie ce lundi un Livre blanc sur l'aide soviétique et cubaine à la rébellion salvadorienne. Ces documents ont déjà été communiqués ces dernières semaines aux gouvernements amis des Etats-Unis. Ils établissent l'existence d'un trafic d'armes très important vers le Salvador, notamment via une base aérienne spécialement construite dans la campagne nicaraguayenne.

« Pas de nouveau Vietnam »

Le gouvernement français ne doute pas de leur authenticité. M. François-Poncet le dira et condamnera sans équivoque cette ingérence. Il reste à savoir que faire pour y mettre fin. Recevant la semaine dernière les ambassadeurs de l'alliance atlantique, M. Haig leur a déclaré : « *Je veux vous assurer que nous n'entendons pas avoir un nouveau Vietnam. Nous ne nous engagerons pas dans un autre conflit sanglant dont la source se situerait en dehors de notre champ d'action.* » L'expression « *pas de nouveau Vietnam* » ne signifie donc pas dans la bouche du secrétaire d'Etat que les Etats-Unis se désintéressent du Salvador, bien au contraire, mais qu'ils entendent frapper « à la source », c'est-à-dire — toujours dans l'optique américaine — à Cuba.

L'éventualité d'un blocus de l'île serait envisagée, en même temps que l'accroissement de l'aide militaire à la junte salvadorienne sous forme d'armements légers, d'hélicoptères et de vedettes garde-côtes.

« *Il ne faut écarter aucune forme particulière d'action* », a déclaré à la télévision M. Meese, *conseiller de M. Reagan.*

Les journaux rappellent que M. Reagan, rêvant au cours de sa campagne électorale des lauriers remportés par John Kennedy avec l'affaire des fusées, avait déclaré : « *Je suis sûr* (en cas de blocus américain de Cuba) *que les Soviétiques ne feraient pas donner leur marine de guerre et ne tireront pas les premiers.* » Les plans sont donc à l'étude. Ira-t-on au delà ? Il est difficile de dire pour le moment si la nouvelle administration américaine ne cherche qu'à effrayer l'adversaire et à mettre les alliés des Etats-Unis à l'épreuve. M. François-Poncet, pour sa part, nuancera sa condamnation de l'ingérence soviétique au Salvador en soulignant que les conditions « *sociales, économiques et humaines* » au Salvador ne seront pas modifiées par les armes, mais par des mesures politiques. Il fera valoir aussi vraisemblablement que le programme d'aide alimentaire de l'Europe des Dix doit être mené à bonne fin, étant entendu que toutes les précautions devront être prises, comme ce fut le cas au Cambodge, pour que la rébellion n'en tire pas bénéfice.

MAURICE DELARUE.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- **TRIBUNE INTERNATIONALE** : Il faut sauver le Salvador, par Gabriel Garcia Marquez.
- **IDÉES** : L'élection présidentielle : le refus du dialogue, par Alfred Grosser ; L'importance du premier tour, par Jacques Robert.
- **RÉGIONS** : Trois erreurs d'urbanisme, à Lyon, Bordeaux et Nantes.
- **« LE MONDE DES SCIENCES »** : Les galaxies ; Industrie nucléaire et maladies professionnelles.

AMÉRIQUES

LA NOUVELLE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS

AMBASSADEUR AUPRÈS DE L'ONU

Mme Kirkpatrick dénonce la « doctrine Carter »

Washington (A.F.P.). — Mme Jeane Kirkpatrick, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, estime que la politique étrangère américaine devra désormais avoir pour objectif principal *« la défense des propres intérêts nationaux »* des Etats-Unis et non plus *« l'élévation morale des autres pays »*. Dans une interview que publie, ce lundi 23 février, le magazine *U.S. News and World Report*, Mme Kirkpatrick affirme que la politique américaine en matière de droits de l'homme sera très différente de celle menée par l'ancien président Jimmy Carter.

L'approche de M. Carter était *« utopique », « en dehors de tout contexte politique et historique »* et *« utilisait un concept des droits de l'homme beaucoup trop large »*, affirme Mme Kirkpatrick. La représentante des Etats-Unis souligne à ce propos qu'elle s'étendait à *« toute une série de droits économiques, le droit à la nourriture, au logement, à l'éducation, aux soins médicaux »*, qui, déclare-t-elle, sont impossibles à établir dans pratiquement tous les pays.

Estimant qu'une telle conception, ne tenant pas compte du contexte politique, peut avoir des effets *« néfastes »*, Mme Kirkpatrick cite comme exemple le Nicaragua : *« En aidant à déstabiliser le régime Somoza, de l'huile a été jetée sur le feu d'une guerre civile dans laquelle quelque quarante mille Nicaraguayens ont perdu le droit de l'homme le plus important, le droit à la vie. »* Le régime sandiniste, ajoute-t-elle, a mis en œuvre *« des mesures plus répressives que celles de Somoza »*.

Mme Kirkpatrick affirme que le nouveau gouvernement américain ne va pas fermer les yeux sur toute violation des droits de l'homme à l'étranger. Mais, déclare-t-elle, *« les circonstances concrètes dans lesquelles une violation des droits de l'homme intervient seront prises en compte ». « Nous ne sommes pas libres,* ajoute-t-elle, *de limiter nos relations seulement aux pays démocratiques dans le monde. »*

D'APRÈS L'HEBDOMADAIRE « DER SPIEGEL »

M. Brejnev aurait, en 1978, menacé M. Carter d'interrompre les négociations sur les armements

L'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* publie, dans son numéro daté du 23 février, le texte intégral d'une lettre que M. Brejnev aurait adressée le 5 janvier 1978 à M. Carter à propos de la bombe à neutrons et des négociations sur la limitation des armements.

Les *« projets de production et d'installation d'armes à neutrons en Europe occidentale »*, que l'Union soviétique *« refuse résolument »*, écrit M. Brejnev, portent *« un coup sévère aux espoirs des peuples d'écarter le danger d'une guerre nucléaire »*. D'autant plus, ajoute le dirigeant soviétique, que les particularités techniques de la bombe à neutrons *« lui permettent d'atteindre non seulement des hommes en uniforme, mais d'immenses concentrations de population. Leur implantation ne réduira pas la probabilité d'un conflit nucléaire, elle l'augmentera (...). Peut-être part-on du principe que les armes à neutrons ne seront engagées que là où elles doivent être implantées — en Europe (...). Ce calcul est, en substance, illusoire. Aujourd'hui, la bombe à neutrons ne dispose que d'une seule possibilité de tir, mais demain ou après?demain elle sera accouplée à d'autres vecteurs, d'un tout autre rayon d'action : il ne s'agira plus de centaines, mais de milliers de kilomètres »*.

M. Brejnev poursuit : *« Les projets d'armement neutronique ont déjà un effet dangereux sur le climat de la politique internationale, mais leur concrétisation serait payée d'un prix encore plus élevé. Sous quel jour se présenteraient les négociations en cours entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur tout un ensemble de questions fondamentales liées à l'arrêt de la course aux armements si, en même temps, l'installation d'armes neutroniques était poussée plus avant ? (...) Ce sont les relations elles-mêmes, au moins dans un certain nombre de cas, qui seraient rompues. »*

« Ce n'est un secret pour personne, ajoute M. Brejnev dans sa lettre à M. Carter, *que la décision (...) dépend avant tout du gouvernement américain, de vous personnellement, monsieur le président. Cette décision constituera le point de départ d'une chaine d'événements qui portent en eux-mêmes la fin du danger d'anéantissement de pays entiers et de la perte de millions de vies humaines. La responsabilité est extraordinairement grande, et c'est bien ce qui m'autorise à vous écrire. »*

[Rappelons que quelques mois après l'envoi de cette lettre, en avril 1978, M. Carter renonçait subitement à produire la bombe à neutrons et à l'installer en Europe, comme ses alliés s'y étaient préparés, notamment à Bonn.]

Après de nouveaux incidents frontaliers

L'Équateur envisage une rupture de ses relations avec le Pérou

La situation s'est à nouveau tendue entre le Pérou et l'Equateur. A l'issue d'une longue réunion, cette fin de semaine, du gouvernement équatorien et d'un entretien du président Jaime Roldos avec son ministre des affaires étrangères, M. Alfonso Barrera, Il semble, en effet, que Quito s'apprête à rompre ses relations diplomatiques avec le Pérou.

M. Carlos Feraud, ministre équatorien de l'intérieur, a déclaré que la situation était grave sur la frontière, où des affrontements s'étaient produits il y a moins d'un mois. M. Feraud a ajouté que le cessez-le-feu du 2 février n'avait rien résolu. Quatre hélicoptères péruviens ont, la semaine dernière, attaqué les postes frontaliers équatoriens de Machinaza et de Mayaycu, dans la région contestée de la Cordillère du Condor, à 400 kilomètres au sud de Quito. Les troupes équatoriennes ont abattu un hélicoptère péruvien.

A Lima, on apprend que les forces armées péruviennes sont en état d'alerte, et l'Equateur a été averti que toute incursion sur le territoire national serait considérée comme un acte de guerre et provoquerait des actions équivalentes en territoire équatorien. On annonce également à Lima que l'Equateur a suspendu toute importation en provenance du Pérou. M. Javier Arias Stella, ministre des affaires étrangères de Lima, a informé de la situation les représentants des quatre Etats garants du protocole de Rio de Janeiro (1), qui avaient servi de médiateurs après les incidents de janvier entre les deux pays.

La rupture des relations entre Lima et Quito provoquerait la crise la plus sérieuse qu'ait connue la communauté économique du Pacte andin déjà mise à rude épreuve par le coup d'Etat militaire bolivien de l'été dernier. — (Reuter.)

(1) Une guerre éclair livrée en 1941 par le Pérou contre l'Equateur avait permis à Lima d'annexer environ 200 000 kilomètres carrés de territoire situés sur le revers amazonien des Andes, et qui sont revendiqués par Quito. Un protocole avait été signé en janvier 1942 à Rio entre les deux belligérants, sous l'égide des Etats-Unis, du Brésil, du Chili et de l'Argentine. La délimitation frontalière retenue était favorable au Pérou. Mais, en 1960, Quito avait dénoncé ce protocole.

Nicaragua

● *Un accord est intervenu entre la Standard Fruit Company et le Nicaragua.* — La compagnie bananière, dont le siège est à San-Francisco, a décidé de poursuivre ses activités au Nicaragua pendant les cinq prochaines années. Selon l'accord conclu avec le gouvernement, la Standard Fruit Company achètera au pays toute sa production de fruits, laquelle sera commercialisée par l'entreprise d'Etat Bananic. La volonté exprimée par le gouvernement de contrôler le négoce des bananes avait entraîné la Standard Fruit à annoncer le retrait de ses activités du Nicaragua. — (A.F.P.)

ASIE

Afghanistan

Selon le témoignage de journalistes français

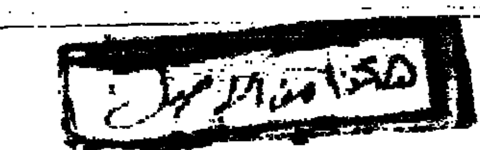
Les forces gouvernementales tentent de reprendre le contrôle de Kandahar

Islamabad (A.F.P., A.P.). — Les forces soviéto-afghanes ont lancé une offensive contre Kandahar, seconde ville du pays, a rapporté, au Pakistan, une équipe de la télévision française qui a séjourné, du 15 au 18 février, dans cette région. *« Des résistants étaient retranchés depuis plusieurs mois dans la ville, située au sud-ouest de l'Afghanistan. Des chars ont attaqué au canon le quartier de Maladjat où nous nous trouvions dans la matinée du 18 février et nous avons dû quitter Kandahar »*, a déclaré Olivier Warin, qui dirigeait l'équipe de journalistes. *« Une demi-heure après notre départ, le quartier général du Front national de libération de l'Afghanistan a été atteint par un obus, et le chef rebelle qui nous avait accueillis a été tué avec deux de ses hommes. Peu après, un second obus a fait neuf blessés parmi les combattants »*, a-t-il ajouté.

Ceux-ci contrôlaient *« environ 80 % de la ville lorsque nous sommes arrivés »*, a-t-il précisé. La zone séparant Kandahar de la frontière du Baloutchistan pakistanais est également, dans une large mesure, tenue par la guérilla.

Le journaliste s'était rendu au quartier général de la résistance à Maladjat. *« On nous a affirmé qu'il y avait trois mille combattants de la résistance dans la ville qui compte plus de cent cinquante mille habitants*, a-t-il encore déclaré, *et que les gouvernementaux ne tenaient en permanence que les bâtiments officiels et le centre géographique de la ville, la place Maywand, sur laquelle se trouvent « Mort aux Russes ! »*.





ASIE

Le voyage de Jean-Paul II au Japon

Une Église catholique minoritaire et installée

Jean-Paul II n'a passé qu'une vingtaine d'heures à l'île de Guam, dernière étape avant le Japon, où il est arrivé ce lundi 23 février à 7 heures (heure de Paris) à l'aéroport de Tokyo.

Accueilli dimanche à Agana (île de Guam) par l'évêque local, Mgr Felixberto Camalho Flores, et M. Mike Mansfield, ambassadeur des Etats-Unis, le pape a dit quelques mots en chamorro. Puis il a célébré la messe en plein air et béni les malades du Memorial Hospital.

A Tokyo, Jean-Paul II a été accueilli par le cardinal Asajiro Satowaki et les dignitaires de l'Eglise catholique, ainsi que par le ministre des affaires étrangères, M. Masayoshi Ito, et des membres du corps diplomatique. Une centaine de jeunes catholiques agitaient des petits drapeaux du Japon et du Vatican.

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon, qui est passé de la prohibition à la tolérance du christianisme au siècle dernier, ne peut plus, aujourd'hui, être considéré comme une terre de missions, — bien que la bureaucratie vaticane classe toujours l'archipel dans cette catégorie. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Eglise catholique — *comme* l'Eglise protestante — s'est paisiblement insérée dans le système social sans en troubler l'ordre ni, au demeurant, éprouver le besoin de se remettre en question. Aussi est-ce, pour le moins, avec lenteur que sont assimilées par *le clergé japonais* les *réformes* de Vatican II.

L'Eglise catholique n'a pas conservé l'image d'une force de progrès *véhiculant* des idées *de* justice sociale qu'elle avait eue au dix-neuvième siècle. Socialement, le catholicisme, aujourd'hui, est en *gros* l'apanage de la classe aisée, ce qui n'est peut-être pas sans expliquer le caractère traditionaliste de l'Eglise.

Berceau de la foi au Japon, la région de Nagasaki tient une place à part dans le monde catholique. Certes, l'Eglise y recrute dans les milieux pauvres, ce qui est une première particularité. Mais, en cette terre des descendants des premiers convertis du seizième siècle, marquée par les persécutions, est née une Eglise refermée sur ses rites et ses traditions qui, par son particularisme ombrageux, fait songer à celle de l'Irlande d'avant le concile. Pratiquement la moitié de la population de la préfecture de Nagasaki (160 000 habitants) est chrétienne. Mais il y a peu de nouvelles conversions. On y est chrétien de père en fils, un peu comme on hérite d'un privilège.

L'Eglise de Nagasaki forme une sorte de clan qui se mélange peu avec le reste du monde chrétien. C'est le propre de toute communauté martyrisée conservant, bien après les persécutions, un côté sectaire en réaction de défense, mais aussi par souci de maintenir une orthodoxie qui fonde son identité. La communauté chrétienne de Nagasaki a encore été soudée par d'autres martyrs. Trois siècles de souffrances ont culminé avec le bombardement atomique de la ville le 9 août 1945, c'est-à-dire trois jours après celui d'Hiroshima et dont on dit, aujourd'hui, qu'il n'était pas « nécessaire » à la capitulation du Japon. Il eut pour cible le quartier chrétien groupé autour de la cathédrale : 10 000 sur les 74 000 victimes étaient chrétiennes. L'histoire explique sans doute le traditionalisme étroit de l'Eglise de Nagasaki, où *la séparation* des sexes pendant la messe et le voile pour les femmes sont de rigueur.

Le renouvellement liturgique a mis des années à pénétrer : ce n'est, par exemple, que depuis 1978 que la formule d'absolution après la confession n'est *plus* dite en latin. La remise en cause de certains rites pouvait être ressentie comme un phénomène perturbant pour de *jeunes vocations*; surtout dans un pays où le rituel, qu'il soit d'origine religieuse ou séculière, est toujours *observé méticuleusement. Au Japon*, malgré les bouleversements sociaux engendrés par la modernisation, l'Eglise s'est toujours volontairement tenue à l'écart du tourbillon : si les réformes de Vatican II lui paraissent « tombées du ciel », c'est précisément *qu'elle n'a jamais été secouée par* aucun débat profond, se contentant d'appliquer les méthodes qui ont fait leur preuve ailleurs.

Immobilisme et stagnation

Il n'y aurait sans doute pas lieu de s'appesantir sur le conservatisme de l'Eglise nippone s'il ne s'accompagnait d'une inquiétante stagnation du nombre des baptisés, et l'on peut se demander si les deux phénomènes ne sont pas liés. En 1979, le nombre des baptisés n'avait pas encore atteint le *chiffre de 400 000, et l'on* notait une régression importante des baptêmes d'enfants. Quant à l'âge moyen des prêtres et des religieuses, il est légèrement plus élevé qu'autrefois.

On peut, certes, faire valoir que l'Eglise tient davantage à son rayonnement qu'à une augmentation arithmétique du nombre de ses fidèles et que, d'autre part, le milieu japonais est difficile à pénétrer — d'autant plus aujourd'hui — qu'il repose sur une société matérialiste : toutes les grandes religions, d'ailleurs, rencontrent les mêmes difficultés, notamment la désaffection des jeunes. Il reste que l'Eglise japonaise ne paraît pas en mesure, actuellement, de répondre aux aspirations spiritualistes d'une partie de la population dont l'industrialisation à outrance lamine chaque jour davantage les modes de vie et qui se tourne parfois vers les « nouvelles sectes ».

L'immobilisme de l'Eglise japonaise, auquel tentent de remédier de timides initiatives inspirées de Vatican II, tient sans doute moins à un éloignement géographique du reste du monde chré*tien qu'à un certain mimétisme* de l'environnement : elle s'est si bien fondue dans la société qu'elle en a épousé bien des caractéristiques. A commencer par la centralisation qui ne favorise guère les initiatives de la base. Or, l'Eglise japonaise est une puissante institution : *« Malgré le nombre infime des chrétiens, la multiplication des appareils est telle que l'on peut raisonnablement douter parfois de leur utilité »*, écrit le père Chegaray (1).

Une prise en charge totale

On compte seize diocèses, dix-sept évêques, un nonce, sept cent *quatre-vingts* paroisses, parfois minuscules. Dans chaque diocèse existent, au moins, treize bureaux avec de multiples subdivi*sions* et, au niveau national, seize commissions centrales. A cela s'ajoutent les institutions créées après le concile mais qui paraissent *surtout* animées, écrit un chrétien japonais, dans le bulletin des missions étrangères de Paris (2), par la *« volonté de ne surtout pas déranger le* statu quo *et de ne pas déplaire aux évêques qui, à leur tour, ne veulent pas déplaire aux missionnaires étrangers ni à leurs prêtres ni aux fidèles ». « Ne pas déplaire »* et faire *« bonne impression »* au pape ont été d'ailleurs le *leitmotiv* des prélats dans la préparation de la visite de Jean-Paul II, qui a été décidée par le haut clergé sans jamais que les fidèles aient été consultés : ils ont appris la nouvelle par la presse.

La paroisse fonctionne comme tout groupe au Japon, c'est-à-dire *conformément à une structure* pyramidale. Mais précisément pour cette raison il est difficile qu'elle devienne une communauté vivante. Certes, on peut faire remarquer que si la paroisse n'avait pas épousé la structure traditionnelle du groupe elle ne *fonctionnerait pas. Entrer dans* l'Eglise représente pour un Japonais, comme pour tout homme, un choix. Mais dans son cas il est *en outre synonyme* d'une coupure avec les autres groupes auxquels il appartenait (notamment de la famille soudée autour du culte des ancêtres). Dès lors, une paroisse doit assurer une prise en charge totale, à la fois spirituelle et matérielle. Mais cela tend *immanquablement à mettre* l'accent sur son côté institutionnel au détriment de l'esprit du message chrétien.

Un autre problème, lié au précédent, est celui de la participation de l'Eglise à la vie sociale. Des *efforts* importants ont été faits en matière d'éducation et d'œuvres de bienfaisance. Plus de cent cinquante mille jeunes sont inscrits dans les établissements catholiques (douze universités, cent treize écoles secondaires, quatre-vingt-treize écoles moyennes, cinquante-quatre écoles primaires). Et six cents jardins d'enfants reçoivent plus de cent dix mille petits Japonais. Ces établissements sont fréquentés en majorité par des non chrétiens, et le corps professoral n'est composé que d'une minorité de catholiques. Religieux, l'enseignement l'est finalement peu, mais là ne réside *sans* doute pas la carence la plus grave : les écoles chrétiennes ne se singularisent en rien des autres jouant le jeu d'un système élitiste, fondé sur une compétition extrême qui, participant du matérialisme ambiant, a tendance à assimiler échec et pauvreté.

Qu'il s'agisse de l'éducation ou de la bienfaisance, l'Eglise a une action humanitaire certaine, mais elle paraît aussi *« au service d'une couche relativement privilégiée de la population* (3) ». Le taux de pratique dominicale régulière est de l'ordre de 34 %, ce qui est plus élevé qu'en *France*, par *exemple*. Cependant, on peut se demander si cette piété et la générosité de certains ne sont pas un alibi « dispensant » d'actions plus audacieuses pour lutter contre les injustices sociales. Une question, sur les dimensions sociales de l'engagement chrétien, que pose notamment l'évêque de Sapporo, Mgr Tomizawa, invitant les chrétiens à un examen de conscience.

Derrière l'apparent immobilisme de l'Eglise visible, le monde catholique est loin d'être entièrement passif. Mais le caractère monolithique de l'appareil est tel que la contestation s'exprime le plus souvent à l'extérieur de l'Eglise ou sur ses « marges ». De ce point de vue, la visite de *Jean-Paul II a joué un rôle de* révélateur de différents courants souterrains. Certes, personne ne conteste la venue du pape en *tant que pasteur de l'Eglise. Mais* certains appréhendent l'utilisation politique qui pourrait en être faite : l'offre de financement du voyage par des personnalités d'extrême droite, la caution que cherche à obtenir de Rome le clergé shintoïste qui, en symbiose *avec les milieux dirigeants*, travaille au réarmement moral du pays, enfin la contribution du pape à un rehaussement de l'image de l'empereur à l'étranger, dont le nom reste associé à la période militariste, sont parmi les questions soulevées.

Il existe dans le monde catholique plusieurs visions de l'Eglise qui forment des courants plus ou moins structurés. Il y a d'abord ceux qui posent la question de la « japonisation » du message chrétien. Toute l'œuvre d'un écrivain catholique comme Shusaku Endo, que l'on compare à celle de Graham Greene, est le fruit de cette réflexion sur l'identité chrétienne dans la culture japonaise (4). Cette tendance existe aussi chez les protestants.

Chez Endo, le rejet d'une Eglise trop « romaine » dépasse la simple question de la spécificité japonaise (ou supposée telle) : *« Franchement, l'Eglise japonaise ignore la société, ne comprend pas les souffrances du peuple, — la question de la limitation des naissances, par exemple, est un problème crucial dont je souhaite que le pape mesure l'importance »*, nous dit-il, *« mais*, ajoute-t-il, *vient-il vraiment pour voir la réalité japonaise ? »*

Beaucoup d'intellectuels chrétiens sont en fait hostiles au « triomphalisme » de l'Eglise — dont l'exposition à Tokyo des trésors du Vatican et le côté « super-star » que prend la visite du pape sont des manifestations. Il est choquant, disent certains, que le pape vienne au Japon pour *parler et moins pour écouter*. Cette aspiration à un retour vers le message évangélique originel représente un courant profond *du christianisme au Japon* : « l'Eglise sans Eglise » *(mukyokai)* est née au début du siècle et s'est développée indépendamment de tout dogmatisme mais elle a tendance à ne conserver de l'Evangile qu'un vague moralisme.

Les écrivains chrétiens

D'une manière générale, les écrivains chrétiens, même lorsqu'ils se situent dans le camp conservateur, comme par exemple Ayako Sono, l'une des plus célèbres, sont, *sans doute* plus que d'autres, sensibles aux problèmes sociaux et existentiels. Ils voient dans le christianisme une sorte d'antidote à l'*« optimisme nihiliste »* ambiant. Pour certains, comme Kunio Ogawa, dont le monde romanesque baigne dans un mysticisme diffus, le christianisme dans sa forme occidentale peut, contrairement à ce que pense Endo, avoir l'effet d'un *« choc culturel »* sur les Japonais pour leur faire prendre conscience de la *« pauvreté spirituelle qu'accompagne la prospérité actuelle »*.

Un autre courant se veut plus militant. L'Eglise doit non seulement être plus proche des humbles mais aussi être engagée et se *« libérer de son ghetto spirituel pétrifié »*. C'est le cas de la commission Justice et Paix, qui cristallise des courants divers — venus aussi de l'Eglise protestante — mettant en cause les institutions au nom de l'Evangile *et tentant de lier la foi et l'action* temporelle. Comptant dans ses rangs un évêque, Mgr Soma, elle insiste sur la nécessité de l'émergence d'une Eglise à la *fois* instrument de critique des puissants et de solidarité avec les peuples opprimés, notamment en Asie (la commission est, par exemple, très active dans les affaires coréennes). Mais certains chrétiens lui reprochent son idéalisme. Le mouvement n'est d'ailleurs pas exempt de tiraillements internes.

Parce qu'elle constitue un appareil centralisateur qui tolère mal le débat, l'Eglise japonaise a engendré un phénomène de marginalisation de prêtres et de missionnaires qui ont choisi délibérément de s'exclure des appareils — ou se sont retrouvés poussés à l'extérieur — pour se fondre dans cette couche de la population que l'Eglise ne touche guère : le monde ouvrier. Le phénomène n'est pas nouveau (et, de ce point de vue, les chiffonniers du Père Valade à Kobé sont sans doute des précurseurs), mais il prend aujourd'hui un caractère plus engagé et dépasse la simple activité de bienfaisance : beaucoup de jeunes prêtres ont conscience que les tâches purement ecclésiastiques ne font qu'entretenir une machine qui tourne à vide, sans prise sur le monde réel.

En tant que mouvement, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) se situe dans ce courant en refusant d'être un instrument de l'apostolat en milieu ouvrier et en cherchant, au contraire, à se définir en fonction de l'univers où se déploie ses activités.

Il existe en outre un bourgeonnement de groupuscules plus ou moins intégrés à l'Eglise. Certains s'opposent à l'institution dont ils dénoncent le caractère autoritaire et oppressif ; d'autres — bien moins organisés que le mouvement de Mgr Lefebvre en France — insistent sur les dévotions et les rites. Comme la JOC, certains cherchent enfin à se définir indépendamment de tous les circuits « normaux » de l'appareil ecclésiastique ; c'est le cas du Centre universitaire catholique *(shinseikaikan)*, qui est à la fois un centre pour les intellectuels et une aumônerie étudiante, coordonnant les clubs catholiques d'une vingtaine d'universités. Ceux-ci sont extrêmement ouverts et ignorent le prosélytisme : *« Les Japonais y entrent parce qu'ils savent qu'ils auront l'occasion d'approfondir leur connaissance du christianisme sans se trouver dans une situation personnelle contraignante »*, écrit le Père Chegaray.

Toutes ces « déviances », dont la plupart constituent un effort pour incarner la foi dans la vie, attestent que le rayonnement chrétien dépasse de beaucoup l'Eglise institutionnelle. En cela, les catholiques ne sont pas étrangers aux quêtes qu'engendre l'inquiétude latente d'une société dont la prospérité voile peut-être un certain désarroi spirituel. C'est en tout cas dans le creuset de ces « déviances » que résident les possibilités de renouvellement de l'Eglise japonaise.

PHILIPPE PONS.

(1) *La Marginalité dans l'Eglise au Japon*, n° 68 de *Spiritus*, septembre 1977.

(2) *Echo de la rue du Bac*, n° 124, décembre 1978.

(3) *Informations catholiques internationales*. Décembre 1977.

(4) Dans un de ses livres les plus connus, *Chinmoku* (Silence), qui se passe au temps des persécutions, Endo fait dire à l'un des protagonistes s'adressant à un prêtre qui, sous la torture, a renié la foi : *« Tu as été vaincu par le marécage japonais »*, signifiant par là que le christianisme tel qu'il est présenté ne peut s'enraciner dans une mentalité japonaise. La plupart des livres de Shusaku Endo ont été traduits en anglais. Certains en français.

ASIE

SOUTENANT L'INITIATIVE INDOCHINOISE

L'U.R.S.S. se déclare prête à participer à une conférence internationale sur l'Asie du Sud-Est

A la veille de la réunion du vingt-sixième congrès du P.C.U.S., le Kremlin a envoyé aux gouvernements des cinq pays de l'ASEAN — Association des nations d'Asie du Sud-Est (comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) — un message soutenant et reprenant à son compte la récente proposition des trois pays indochinois de réunir une conférence des pays d'Asie du Sud-Est pour conclure un *« traité de paix et de stabilité »*, suivi d' *« une conférence internationale élargie »* chargée de *« prendre acte et de se porter garante de ce traité »*.

Le message de Moscou — qui se déclare *« pleinement solidaire »* de l'Indochine — invite les autres membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Chine) à participer à cette conférence qui, en *« transformant l'Asie du Sud-Est en zone de paix, garantira efficacement la sécurité et les droits souverains des peuples de la région et contribuera d'une façon substantielle à l'affermissement de la paix et de la stabilité en Asie et au-delà de ses frontières »*. Il appelle les pays de l'ASEAN *« à faire preuve de réalisme »* face à l'initiative *« constructive »* de Hanoï et de ses alliés laotiens et cambodgiens, qui *« peut contribuer à l'élimination des difficultés »*, au *« rapprochement progressif des positions des parties »*, à *« supprimer graduellement les sentiments d'animosité et de méfiance qui se sont accumulés à la suite des menées engagées, il y a bien des années, par certaines forces extérieures »*, en d'autres termes : les Etats-Unis et la Chine.

L'initiative du « groupe » indochinois — c'est le terme utilisé par Tass — avait été rendue publique, à l'issue de la seconde réunion des ministres des affaires étrangères du Vietnam, du Laos, et du régime cambodgien de M. Heng Samrin, les 27 et 28 janvier, à Ho-Chi-Minh-Ville. Elle avait été immédiatement rejetée par les cinq membres de l'ASEAN, pourtant divisés quant à l'attitude à adopter face au Vietnam, mais qui se refusent toujours à accepter le fait accompli au Cambodge.

En mettant son poids de superpuissance derrière cette proposition — qui ne serait pas sans rappeler le projet de pacte de sécurité collective en Asie, lancé en 1969 par M. Brejnev, — l'Union soviétique veut emporter l'adhésion de l'ASEAN, en lui promettant en échange des garanties signées conjointement par les cinq Grands. Elle réaffirme aussi l'importance qu'a pour elle l'Asie du Sud-Est : *« La question de savoir dans quel sens vont se développer les événements en Asie du Sud-Est,* déclare en effet le message du Kremlin, *vers la confrontation ou bien vers la coopération, touche les intérêts de nombreux pays, en particulier ceux de l'U.R.S.S. »* — P. de B.

● *Il manque encore plus de 100 millions de dollars* pour mener à bien le programme international de secours au Cambodge, qui devrait aider ce pays à parvenir à l'autosuffisance alimentaire à la fin de l'année, a déclaré, dimanche 22 février, à Bangkok, M. Grant, directeur de l'UNICEF, à son retour de Phnom-Penh. *« La situation au Cambodge est encourageante mais fragile »*, a-t-il précisé. — *(A.F.P.)*

● *L'Association générale des Khmers à l'étranger (A.G.K.E.) « condamne toute collaboration avec les Khmers rouges »* dans un communiqué, publié dimanche 22 février à Paris. Cette organisation créée par M. Son Sann, le principal dirigeant de la résistance nationaliste khmère, répond ainsi implicitement par une fin de non-recevoir à la proposition du prince Sihanouk de se joindre à des négociations avec les Khmers rouges.

● *Nouvel ambassadeur du Vietnam à Paris.* — M. Mai Van Bo, le nouvel ambassadeur du Vietnam en France, est arrivé à Paris dimanche 22 février. Il a déclaré que le *« but essentiel »* de sa mission était de relancer la coopération franco-vietnamienne dans tous les domaines. Commentant la situation au Cambodge, il a qualifié le prince Sihanouk d' *« individu complètement dépassé »* et son initiative de créer un front uni antivietnamien de *« dérisoire »*.

EUROPE

Portugal

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE CONFIRME LES THÈSES MODÉRÉES DU PREMIER MINISTRE

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Le congrès du parti social démocrate qui a eu lieu à Lisbonne du vendredi 20 au dimanche 22 février a confirmé les thèses modérées soutenues par le premier ministre, M. Pinto Balsemao. La liste pour le conseil national qu'il a patronnée a obtenu 68 % des suffrages.

Le document sur la stratégie du parti a été approuvé par la quasi-unanimité des sept cent trente délégués présents.

Ce huitième congrès des sociaux-démocrates était très attendu, deux mois et demi après la mort accidentelle du chef du parti, Francisco Sa Carneiro. La confrontation était, assurait-on, inévitable entre les amis du nouveau premier ministre et un groupe de dirigeants du parti parmi lesquels MM. Eurico de Melo et Cavaco Silva, anciens ministres, respectivement, de l'intérieur et des finances, qui accusaient M. Balsemao de capituler devant le président de la République. Tout s'est finalement limité à l'échange de quelques propos un peu vifs dans les couloirs du palais des sports de Lisbonne. La « tendance dure » a été obligée d'accepter une motion d'orientation stratégique qui résume l'essentiel de la politique préconisée par ses adversaires.

M. Balsemao a, certes, critiqué le président Eanes. *« Mais,* a-t-il souligné, *il faut réduire le problème à ses justes dimensions » :* le renforcement des liens entre le P.S.D. et les autres partis de l'Alliance démocratique — le centre démocratique et social et le parti populaire monarchiste — est le meilleur remède contre un éventuel pouvoir présidentiel.

Sur le plan international, M. Balsemao a rappelé le vieux projet du P.S.D. d'adhérer à l'Internationale socialiste. Comme alternative, il a souhaité la multiplication des contacts bilatéraux avec des formations social-démocrates ou qui se réclament du socialisme démocratique. Le premier ministre a insisté sur la nécessité pour le Portugal d'*« entrer le plus vite possible »* dans le Marché commun et a réaffirmé la *« fidélité »* du Portugal aux objectifs de l'OTAN. — J. R.

République fédérale d'Allemagne

L'attentat perpétré à Munich contre Radio-Europe libre a fait huit blessés

De notre correspondant

Bonn. — Une très puissante explosion a dévasté, samedi 21 février dans la soirée, l'immeuble de la station Radio-Europe libre à Munich. Huit personnes, sur la trentaine qui s'y trouvait, ont été blessées, dont trois sérieusement. Toutes les victimes travaillaient à la section tchécoslovaque.

L'explosion, qui, selon la police, serait due à une charge de plastic de 5 à 10 kilos, a dévasté les bureaux de cette section, endommagé la rédaction russe, et détruit le central téléphonique. Elle a démoli un mur extérieur sur 15 mètres. Des vitres et des portes ont été brisées dans un rayon de 200 mètres. Au total, les dégâts matériels sont évalués à 4 millions de marks.

Ce lundi en fin de matinée, aucune trace des auteurs de l'attentat n'a encore été trouvée. La police offre une récompense de 30 000 marks à toute personne capable de lui fournir des renseignements utiles pour l'enquête. Elle a décidé de faire désormais surveiller l'immeuble, situé en bordure du fameux parc Englischer Garten, par une trentaine de policiers.

Moins d'une heure après l'explosion, Radio-Europe libre était en mesure de reprendre la diffusion de tous ses programmes. Pour l'instant, les enquêteurs ne disposent que d'une seule certitude : le transport et la mise en place de la charge n'ont pu être menés à bien que par des professionnels. Cela n'empêche que l'on voit fleurir les hypothèses les plus audacieuses et les plus variées. Le journal *Die Welt*, par exemple, va jusqu'à se demander si l'explosion de Munich n'annonce pas une nouvelle phase terroriste dans laquelle les agents du Kremlin joueraient un rôle direct.

Radio-Europe libre a toujours été la bête noire des Soviétiques, qui la dénoncent comme une « radio pirate » visant à semer le trouble dans le camp socialiste. Tout récemment encore, à la conférence de Madrid, les représentants du Kremlin ont à nouveau réclamé sa fermeture. — J. W.

Une information « locale » pour le monde communiste

Depuis fort longtemps, Moscou et la plupart des pays de l'Est ne cessent de dénoncer *« le rôle de chantre de l'anticommunisme et de l'antisoviétisme du principal centre de subversion de l'impérialisme »* que serait Radio Free Europe - Radio Liberty.

Ces deux stations « privées » américaines, installées à Munich, diffusent cent cinquante heures de programmes par jour dans vingt et une langues différentes à destination des pays communistes (R.D.A., Yougoslavie et Albanie exceptés) et fonctionnent comme des véritables radios locales avec des bulletins d'information de dix minutes toutes les heures, des revues de presse, des commentaires, des reportages et des programmes de variétés.

Selon les données réunies par différents instituts de recherches et de sondages, on estime que quatre Tchèques sur cinq, trois Roumains, Hongrois et Polonais sur quatre et un Bulgare sur deux écoutent la radio occidentale et principalement Radio Free Europe. Quant à l'U.R.S.S., on évalue — très approximativement d'ailleurs — que chaque semaine un tiers en moyenne de la population adulte branche son récepteur sur une station « capitaliste », avec une nette préférence pour les programmes en russe de la Voix de l'Amérique, suivis de loin par la B.B.C., Deutsche Welle et Radio Liberty. Une certitude : le point de mire des attaques soviétiques et est-européennes a toujours été Radio Free Europe (associée à Radio Liberty depuis 1976).

Free Europe a été créé en 1951 en pleine guerre froide, très vraisemblablement avec le concours des services américains de renseignement. En octobre 1956, au moment de l'insurrection hongroise, ses commentaires irresponsables lui ont causé beaucoup de tort. Par la suite, les dirigeants américains de la station devaient réorganiser son fonctionnement. L'activité de R.F.E./R.L. est, désormais, placée sous le contrôle d'une commission (The Board for International Broadcasting) qui adresse chaque année un rapport détaillé au président des Etats-Unis et au Congrès.

La politique de la radio, dont le budget de 103,8 millions de dollars pour 1981 est financé par le gouvernement des Etats-Unis, est définie dans des directives soigneusement détaillées. Elles sont particulièrement strictes : *« Il faut se garder de la diffusion de tout texte qui pourrait raisonnablement passer pour une incitation à la révolte ou un soutien à des agissements illégaux et violents »*, lit-on, par exemple, dans le dernier rapport. D'où l'extrême prudence observée par R.F.E. dans la « couverture » de la situation polonaise, ce qui explique probablement la crédibilité de la station que reconnaissent — du moins en privé — même de hauts fonctionnaires des pays de l'Est figurant parmi ses fidèles auditeurs...

D'énormes archives

Cela n'empêche pas la campagne de dénigrement permanente dirigée contre cette *« officine d'espionnage »*. Et ce n'est donc pas sans un certain étonnement qu'on découvre, à la lecture du sixième rapport du Board for International Broadcasting (1980), que des envoyés spéciaux de Radio Free Europe se sont rendus à diverses occasions — bien entendu officiellement — dans plusieurs pays socialistes, notamment en Pologne, en Roumanie, en Hongrie, en Chine et à Cuba.

On n'ignore pas dans les milieux dirigeants soviétiques et est-européens que les véritables « radios locales » que constituent les programmes en polonais, en tchèque et slovaque, en hongrois, en roumain et en bulgare de Radio Free Europe sont animées par des équipes de journalistes professionnels de haute qualité, secondés par un service de documentation qui est peut-être le meilleur sur les problèmes de l'Est. Les analystes de la station de Munich traitent les émissions en provenance de quarante-huit stations de radio et de télévision soviétiques et d'Europe orientale, dépouillant presque un millier de périodiques, la production des agences de presse, des livres, etc., y compris les ouvrages des spécialistes occidentaux.

A Munich fonctionne également une bibliothèque contenant environ cent mille volumes à laquelle s'ajoutent des archives spécialisées mises à la disposition des chercheurs et des étudiants. Chaque semaine, R.F.E.-R.L. publie une série de rapports basés sur le dépouillement de cette documentation abondante adressée — contre une somme modique — à plus de mille deux cents abonnés à travers le monde, — allant des chancelleries aux rédactions — pour qui ces textes servent d'instrument de travail apprécié.

Ce « prolongement » de l'activité de Free Europe — et dont on ne parle jamais dans la presse est-européenne — semble également préoccuper Moscou et ses alliés, qui s'efforcent de neutraliser par tous les moyens l'impact de cette « radio locale » employant au total mille sept cent trente personnes et qui font partie de la vie quotidienne de plusieurs dizaines de millions de citoyens des démocraties populaires.

En août dernier, peu après le déclenchement de la crise polonaise, la reprise du brouillage des émissions en langue russe des trois principales stations occidentales « officielles » a déjà attiré, une nouvelle fois, l'attention sur l'importance de la radiodiffusion internationale. Et l'attentat de Munich, contrairement aux objectifs de ses instigateurs quels que soient leur nationalité, pourrait bien accélérer le renforcement de l'activité de Free Europe. Lors de la campagne présidentielle, M. Reagan laissait prévoir que, en cas de son élection à la Maison Blanche, il favorisera l'augmentation de la puissance des émetteurs des stations américaines diffusant vers l'étranger.

THOMAS SCHREIBER.

Belgique

M. Guy Spitaels est élu président du parti socialiste

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Guy Spitaels a été élu à la présidence de la première formation francophone de Belgique, le parti socialiste (trente-deux députés sur deux cent douze et trente-deux sénateurs sur cent quatre-vingt-un), le dimanche 22 février 1981, à une très faible majorité : 52,4 % des voix (311 contre 282, 3 abstentions et 2 nulles), ce qui risque de compliquer la situation politique dans les mois qui viennent. Le nouveau président n'aura pas les mains tout à fait libres. Il devra tenir compte de la forte minorité groupée autour de M. Ernest Glinne, député européen surnommé depuis vingt ans « Ernest le rebelle » pour ses prises de position contestataires. M. Glinne représente l'aile gauche du parti et il recommande au P.S. une cure d'opposition, tandis que M. Spitaels prône la continuité et la participation gouvernementales.

Interrogé après l'élection sur sa faible majorité, le président Spitaels a fait une comparaison avec le P.S. français : *« En 1979, François Mitterrand n'avait obtenu que 47 % des voix au congrès de Metz, ce qui ne l'empêche pas de diriger son parti. »*

M. Spitaels était le dauphin de M. André Cools, président sortant. M. Cools l'avait recommandé aux suffrages de ses camarades en leur disant que le style plutôt austère de M. Spitaels n'était qu'une apparence : *« Ce ne sera pas Paul VI après Jean XXIII. »*

Depuis deux ans, M. Guy Spitaels est vice-premier ministre du cabinet Martens, où il détient aussi le portefeuille des communications. Docteur en droit de l'université catholique de Louvain, sociologue, il est devenu professeur à l'université libre de Bruxelles et directeur de l'institut de sociologie de l'U.L.B. Il a été élu sénateur en 1974 et il est bourgmestre d'Ath. En 1977, ministre du travail. Il avait élaboré un plan de résorption du chômage, qui porte son nom. Son élection à la tête du P.S. entraînera un remaniement gouvernemental peut-être même avant le départ du premier ministre, qui se rend en visite officielle au Zaïre jeudi prochain.

Le nouveau président a évoqué les graves difficultés politiques qui s'annoncent. Le gouvernement va devoir, pour éviter la faillite, se résigner à de considérables restrictions budgétaires. Parmi les secteurs visés, il y a la sécurité sociale, où le déficit paraît insondable. M. Spitaels admet les économies, les recommande même, mais *« à condition que le système ne soit pas mis en péril »*.

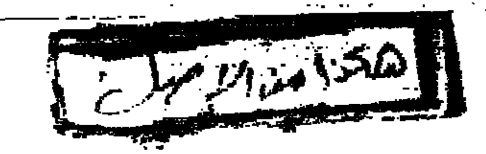
PIERRE DE VOS.

Turquie

QUATRE AMÉRICAINS LIBÉRÉS APRÈS HUIT ANS DE PRISON POUR TRAFIC DE DROGUE

Libérés le 21 février, quatre Américains sont arrivés à New-York après avoir purgé huit ans de prison en Turquie pour trafic de drogue. Ils avaient été condamnés en 1973 pour avoir tenté d'introduire en Turquie, depuis la Syrie, 300 kilos de haschisch. En vertu du traité turco-américain, ils devraient purger aux Etats-Unis le reste de la peine de vingt-quatre ans de prison, en laquelle avait été commuée la sentence initiale de prison à vie. Mais ils s'attendaient à être mis en liberté sur parole dans les jours suivant leur arrivée aux Etats-Unis. L'un d'entre eux, Michael Harvey, a servi de modèle au héros du film *Midnight Express* sur les conditions de détention dans les prisons turques.

[Au cours du récent séjour à Paris de M. Turkmen, ministre turc des affaires étrangères, M. François-Poncet a attiré à deux reprises son attention sur le sort d'un jeune Français, M. Lamaignère, condamné à trente ans de détention pour avoir possédé 11 grammes de haschisch, en 1978. Il n'y a pas de commune mesure entre son cas et celui des Américains libérés, ce qui devrait inciter les autorités d'Ankara à ne pas reporter une fois encore une mesure de clémence justifiée.]



L'OUVERTURE DU VINGT-SIXIEME CONGRES DU PARTI COMMUNISTE D'UNION SOVIETIQUE

Tout est négociable

(Suite de la première page.)

A un moment où M. Reagan paraît vouloir adopter avec les Soviétiques un ton beaucoup plus dur que son prédécesseur, l'U.R.S.S. veut faire la preuve de son sens des responsabilités. Sans doute cherche-t-elle aussi à se donner le beau rôle, mais il paraît incontestable qu'elle est prête à consentir quelques sacrifices pour poursuivre, comme l'a dit le chef de l'Etat et du parti soviétiques, le programme de paix adopté aux vingt-quatrième et vingt-cinquième congrès.

Aux Américains, M. Brejnev a proposé un « *dialogue actif à tous les niveaux* ». « *Nous sommes prêts à ce dialogue*, a-t-il ajouté. *L'expérience montre que l'élément décisif ce sont ici les rencontres au sommet. C'était vrai hier et cela le reste aujourd'hui.* »

Les Soviétiques souhaitent - ils un sommet dans de rbefs délais ? Ce n'est pas certain. M. Brejnev avait déjà fait la même déclaration au lendemain de l'élection de M. Carter en 1976. Il a fallu attendre trois ans pour que cette offre prenne corps, avec d'ailleurs un succès mitigé.

M. Brejnev a avancé toute une série de propositions pour nourrir ce dialogue. Certaines ne sont pas nouvelles, d'autres témoignent d'une évolution sensible de la position soviétique.

— En ce qui concerne les armements stratégiques, il s'est déclaré prêt à « *poursuivre sans tarder les négociations avec les Etats-Unis en préservant tout ce qui a été réalisé de positif dans ce domaine* » sur une base d'égalité et de parité. « *Nous ne signerons jamais un accord qui assurerait aux Etats-Unis un avantage unilatéral* », a poursuivi M. Brejnev, en indiquant qu'à son avis « *toutes les autres puissances nucléaires devraient, le moment venu, se joindre aux négociations.* »

— Il a ensuite proposé un moratoire sur le déploiement en Europe de fusées à moyenne portée tant américaines que soviétiques

M. Brejnev a fait ensuite une concession importante à la France à propos de la conférence sur le désarmement en Europe. Contrairement à ce qu'avait affirmé le chef de la délégation soviétique à la conférence de Madrid, il y a deux jours encore, l'U.R.S.S. est d'accord pour « *étendre considérablement la zone d'application (des « mesures de confiance »). Nous sommes prêts à les étendre à toute la partie européenne de l'U.R.S.S., à condition que soient élargies de façon correspondante par les Etats occidentaux leurs propres zones d'application* ». M. Brejnev n'a cependant rien dit à propos du caractère contraignant et de contrôle de ces « *mesures de confiance* ».

Le chef de l'Etat et du parti soviétiques a parlé deux fois de l'Afghanistan. Une première pour répéter que Kaboul devait d'abord s'entendre avec ses voisins pour faire cesser les ingérences des « *bandits contre-révolutionnaires* » avant tout retrait des troupes soviétiques ; la seconde, pour répondre implicitement à la proposition de conférence internationale avancée par M. Giscard d'Estaing. Avec quelque réticence, M. Brejnev a déclaré : « *Nous ne nous opposons pas à ce que les questions liées à l'Afghanistan soient discutées conjointement avec celles de la sécurité du golfe persique* » (pour lequel l'U.R.S.S. a proposé un plan de paix). *Auquel cas*, a poursuivi M. Brejnev, *il va sans dire que seuls pourraient être discutés les aspects internationaux du problème afghan et non les affaires intérieures de ce pays. La souveraineté de l'Afghanistan doit être pleinement respectée, ainsi que son statut d'Etat non aligné.* »

Il n'a pas craint ainsi de désavouer publiquement son protégé, M. Karmal, qui s'était opposé il y a quelques jours encore à toute « internationalisation » de la question afghane. L'U.R.S.S. propose d'autre part des « *pourparlers concrets* » avec la Chine, le Japon et « *toutes les parties intéressées* » pour appliquer des mesures de confiance en Extrême-Orient.

La session spéciale du Conseil de sécurité avec la participation des chefs d'Etat et de gouvernement, proposée par M. Brejnev rappelle l'idée d'un sommet mondial avancé par les pays du pacte de Varsovie

M. Brejnev a encore proposé la création d'un comité international qualifié (d'hommes de science), dont l'objectif serait de montrer la nécessité vitale d'empêcher une catastrophe nucléaire.

Le chef de l'Etat et du parti s'est montré beaucoup moins sévère que d'habitude avec la Chine. Regrettant qu'aucun « mieux » ne se soit produit dans la politique extérieure de Pékin, il a cependant affirmé : « *L'Union soviétique n'a pas cherché et ne cherche pas de confrontation avec la République populaire de Chine. Nous voudrions que nos liens avec elle s'édifient sur le principe du bon voisinage. Les propositions relatives à la normalisation des relations avec la Chine demeurent en rigueur comme restent également inchangés notre respect et notre amitié pour le peuple chinois.* » M. Brejnev n'a pourtant fait aucune allusion à une reprise éventuelle des négociations soviéto-chinoises interrompues après l'intervention de Moscou en Afghanistan.

A propos de la Pologne, le *secrétaire général du P.C. soviétique* a reconnu que l'aggravation de la situation internationale avait eu des conséquences négatives sur l'évolution de certains pays socialistes : « *Là où s'ajoutent les erreurs de calcul de la politique intérieure se crée un terrain propice pour l'activation de toutes sortes d'éléments hostiles au socialisme.* » Il s'est cependant montré confiant dans la capacité des Polonais à surmonter la crise tout en leur montrant la voie à suivre : « *Les camarades polonais cherchent à élever la combativité du parti*, a-t-il dit, *à consolider les liens avec la classe ouvrière, avec les travailleurs ; ils mettent au point un programme d'assainissement de l'économie polonaise. La rencontre qui a eu lieu à Moscou en décembre dernier entre les dirigeants des Etats membres du traité de Varsovie a constitué un important soutien politique pour la Pologne. Cette rencontre a clairement montré*, a conclu M. Brejnev, *que les communistes polonais, la classe ouvrière polonaise, les travailleurs de ce pays pays peuvent compter fermement sur leurs amis et alliés. Nous ne laisserons pas porter atteinte à la Pologne socialiste, nous n'abandonnerons pas dans le malheur un pays frère.* »

Si cette assurance ne saurait être assimilée à une menace, elle montre cependant les limites de ce que l'Union soviétique est disposée à accepter.

DANIEL VERNET.

Avec M. Fidel Castro et cent dix délégations étrangères mais sans MM. Marchais, Berlinguer et Carrillo

De notre correspondant

Moscou. — La capitale a retrouvé son air de fête. Comme à la veille de l'anniversaire de la révolution d'Octobre ou du 1er mai, les rues ont été décorées de drapeaux rouges, les façades des édifices publics ont été couvertes de portraits géants de Marx, Engels, Lénine. En revanche, les dirigeants actuels de l'U.R.S.S. sont absents, à l'exception de M. Brejnev, dont d'immenses effigies ornent les principales places.

Des *bataillons* de soldats et de cantonnières (les travaux les plus pénibles sont généralement réservés aux femmes) ont enlevé la neige et cassé la glace accumulées dans les rues depuis le début de l'hiver. Les magasins du centre sont un peu mieux approvisionnés qu'à l'ordinaire. Le Soviétique moyen doit lui aussi sentir que le congrès est une véritable fête. *Jusqu'alors*, on lui avait surtout demandé de fournir un effort supplémentaire en l'honneur du congrès pendant vingt-six semaines — *chiffre symbolique* — de « travail de choc ». Les journaux ont annoncé partout des bulletins de victoire *à la production*. Même les vaches d'un sovkhoze d'avant-garde ont apporté leur contribution en donnant plus de lait qu'en *temps normal*...

La sécurité a été renforcée. Des patrouilles de miliciens en uniforme et d'auxiliaires civils de la police parcourent les grandes artères, tandis que toutes les voitures officielles ont été réquisitionnées pour transporter les délégués et les hôtes étrangers. Les théâtres sont réservés pendant une dizaine de jours aux congressistes. Pour beaucoup d'entre eux, le simple voyage à Moscou constitue déjà une récompense.

Les délégués, qui se réunissent dans la grande salle du Palais des congrès construit en 1961 dans l'enceinte du Kremlin, ont été élus par les organisations locales du parti selon un système assez complexe. Ils représentent les 17 196 376 membres du parti à raison d'un délégué pour 3 350 adhérents. Ils ont été désignés par les congrès des partis républicains, sauf dans les républiques les plus peuplées, *Ukraine, Biélorussie*, Ouzbékistan, Kazakhstan et, bien entendu, Russie (1), où ils ont été choisis par des conférences régionales.

L'expérience des Jeux olympiques

Après la discussion du rapport *présenté par M. Brejnev*, puis l'adoption des grandes orientations du plan quinquennal 1981-1985 et des grandes lignes de développement économique jusqu'en 1990, le congrès élira à bulletin secret les membres du comité central, *qui choisira en son sein le* secrétaire général, le bureau politique et le secrétariat.

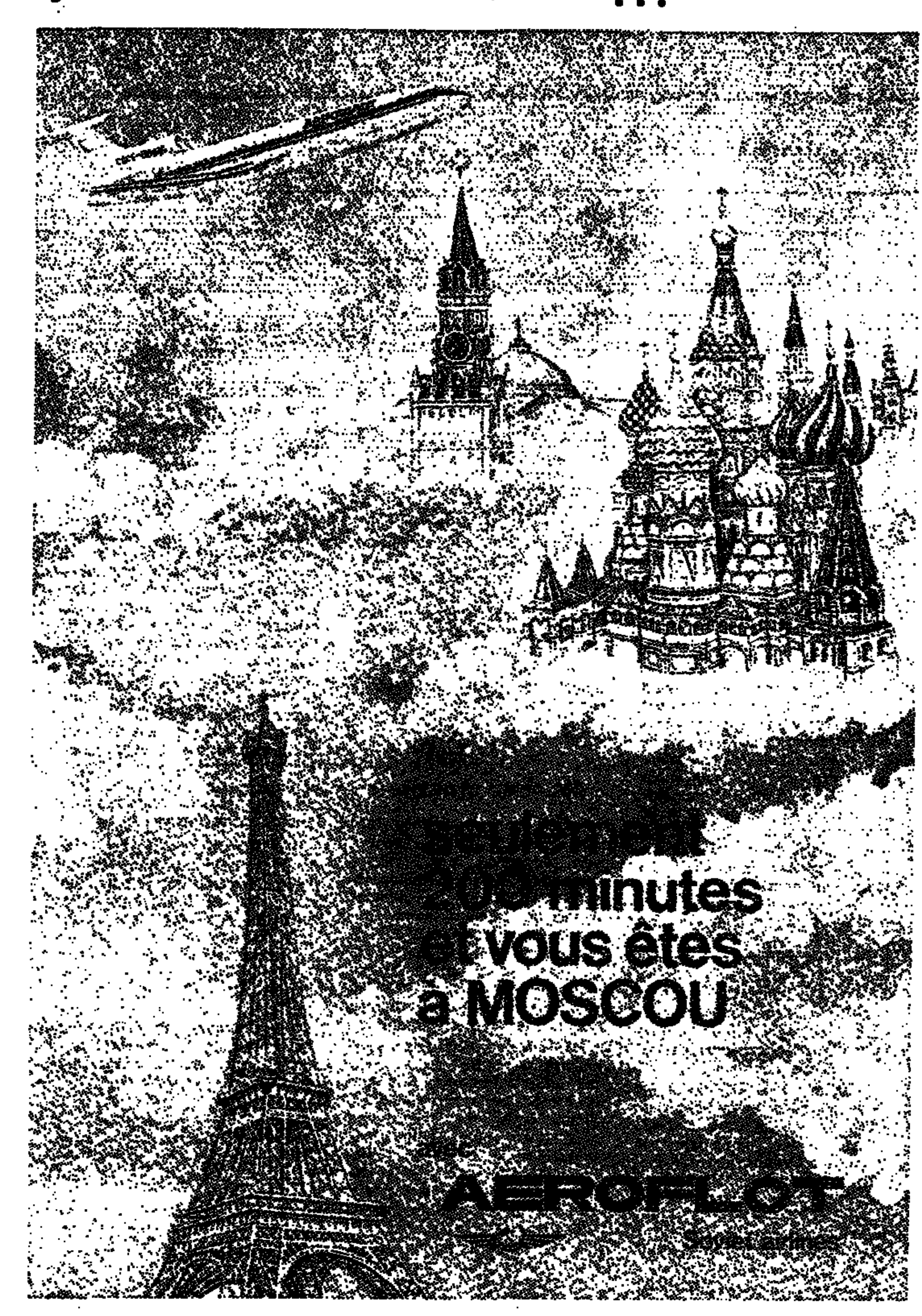
Les quelque huit cents journalistes acrédités au congrès ont été installés dans le centre de presse des Jeux olympiques. Tirant profit de l'expérience acquise au cours de l'été, les organisateurs offrent une amélioration très nette des conditions de travail par rapport aux congrès précédents, même si seuls les représentants des organes communistes auront le droit de pénétrer dans la salle des débats.

Le nombre des délégations étrangères, qui dépasse cent dix, est plus important que jamais. Seuls sont absents les Chinois et les Albanais, qui n'ont pas reçu d'invitation. Les communistes néerlandais, qui ignoraient traditionnellement ce genre de manifestation, sont présents, ainsi que les deux partis communistes suédois. Le P.C. japonais, qui, à cause de ses différends avec les Soviétiques, avait boudé le vingt-cinquième congrès, a envoyé à Moscou son vice-président. Il est vrai que les deux partis ont, entre-temps, normalisé leurs relations. M. Fidel Castro, qui avait assisté, pour la première fois, au congrès précédent, est présent à Moscou, *ainsi que les* nouveaux alliés de l'U.R.S.S., les chefs d'Etat du Yémen du Sud, d'Ethiopie, d'Angola et d'Afghanistan. La Pologne a délégué le chef du parti, M. Kania, et le nouveau premier ministre, le général Jaruzelski.

Les grands absents sont, en fait, les trois représentants de l'eurocommunisme, dont le secrétaire du P.C. argentin a déclaré, dès son arrivée à Moscou, qu'« *Il n'a jamais eu et n'aura jamais d'avenir* ». Les raisons qui ont poussé MM. Berlinguer, Carrillo et Marchais à ne pas assister à ce vingt-sixième congrès sont sans doute différentes (2). Il n'en reste pas moins que leur absence est symbolique. — D. V.

(1) Le P.C. soviétique est divisé en quatorze partis républicains. Seule la fédération de Russie ne possède pas son propre parti, qui se confond avec celui de l'U.R.S.S.

(2) La délégation française dirigée par M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique, secrétaire du comité central, comprend M. Lucien Sève, Mme Josiane Voyant, membres du comité central et M. Yves Serdenif, collaborateur du comité central. La délégation italienne est dirigée par M. Giancarlo Pajetta, la délégation espagnole par M. Romero Marin.



« AEROFLOT » DANS L'ÉCONOMIE SOVIÉTIQUE

« Aéroflot » assure actuellement le tiers de tous les transports intérieurs en Union Soviétique. Au cours du dixième quinquennat (1976-1980), la compagnie a transporté un demi-milliard de voyageurs et 14 millions de tonnes de fret urgent pour l'économie nationale et de chargement postal. La part des transports aériens assurés par des appareils comme l'IL-62 M, le TU-154 et le TU-134 est passée de 23 % à 70 %. On a commencé à transporter les voyageurs sur des appareils nouveaux comme l'IL-86 et le YAK-42. Les lignes de l'Aéroflot relient entre elles 3 600 villes et bourgs de l'U.R.S.S. et 105 villes étrangères.

Les avions contribuent à la mise en valeur de plus de 400 millions d'hectares en agriculture et en sylviculture. Actuellement, 40 % environ des travaux de bonification chimique accomplis dans le pays le sont par voie aérienne.

Vingt-huit terrains d'aviation ont été construits ou modernisés. De grands aéroports modernes ont été mis en service à Moscou, Tallinn, Rostov, Erévan et Magadan.



L'ÉCONOMIE SOVIÉTIQUE

Vivre encore mieux et dans la paix

par LÉONIDE KOSTANDOV (*)

LE 23 février se réunit le vingt-sixième congrès du P.C.U.S. Une de ses tâches principales sera d'adopter le XIe Plan quinquennal (1981-1985) et même de définir les grandes options économiques jusqu'en 1990. Avant de passer en revue les principaux points de ce programme, il examinera sa base et, en particulier, le bilan du dixième quinquennat qui vient de s'achever. Les délégués étudieront très attentivement les insuffisances constatées. Certains objectifs n'ont, effectivement, pas été atteints.

Pourtant, ils verront que cela ne justifie aucun pessimisme, bien au contraire. Rappelons, en effet, que le revenu national de notre pays s'est accru de 400 milliards de roubles et que, par habitant, la proportion est de 17 %. Plus de trente millions de travailleurs du secteur tertiaire ont vu augmenter leur salaire, et plus de cinquante millions de personnes ont reçu un appartement neuf. Plus de mille deux cents grandes entreprises industrielles ont été mises en service. La production des biens de consommation s'est élevée de 21 %. Les investissements dans l'agriculture représentent maintenant plus de 27 % du total des investissements dans le pays. Les fonds sociaux de consommation, qui assurent l'instruction et l'assistance médicale gratuites, la retraite des vieux, etc., ont beaucoup progressé. Il serait encore possible d'allonger la liste. Tout cela nous permet donc d'envisager avec certitude une progression continue. Quelles sont donc les grandes idées du document soumis aux congressistes ? Que pouvons-nous prévoir ?

Des mesures importantes seront prises dans le domaine de l'agriculture. Les plans quinquennaux précédents prévoyaient un essor accéléré de l'agriculture, qui n'a pas été encore suffisamment coordonné avec les branches connexes : l'industrie alimentaire, le stockage et le transport des produits agricoles. Le programme alimentaire en cours d'élaboration coordonnera, d'une façon rationnelle, la planification, le financement et la gestion du complexe agro-industriel.

Nous espérons élever sensiblement les revenus réels de la population. A cette croissance correspondra celle de la production des biens de consommation, grâce à un développement prioritaire des industries du groupe B (articles de grande consommation).

L'objectif suprême du P.C.U.S. est d'élever constamment le niveau de vie matériel et culturel du peuple soviétique. Pour cela, une des conditions *sine qua non* est le maintien de la paix mondiale et, même mieux, de la détente internationale. Telle est l'idée fondamentale qui conditionne toute la politique extérieure de l'Etat soviétique. En la suivant, nous avons conscience d'agir conformément aux intérêts du peuple soviétique, mais aussi à ceux de toute l'humanité. En effet, il n'existe qu'une seule alternative : ou bien la coexistence pacifique ou bien la guerre thermonucléaire mondiale. En ce qui nous concerne, nous sommes pour le premier terme de cette alternative.

Un des moyens de cette coexistence est l'approfondissement des relations économiques. La situation n'est pas mauvaise dans ce domaine. Les programmes de coopération économique à long terme entre pays à systèmes sociaux différents deviennent de plus en plus fréquents. L'U.R.S.S. en a conclu, pour sa part, avec plus de quinze pays. Le nouveau plan quinquennal prévoit une augmentation très importante de ce genre d'accords et un renforcement de ces relations en général.

Mais la détente internationale ne se limite évidemment pas au renforcement des relations économiques. A ce sujet, le danger réel que les milieux militaristes occidentaux font planer sur elle ne laisse pas de nous inquiéter. Pour autant, nous ne pensons pas être actuellement dans une impasse. En effet, dans leurs déclarations, de nombreux hommes politiques d'Europe occidentale font assez nettement preuve de réalisme en ce qui concerne les problèmes-clés, comme le développement des relations Est-Ouest et la limitation des armements. D'autres facteurs nous permettent, également, d'être optimistes. Et surtout, nous faisons confiance à la raison humaine : les tentatives, très dangereuses pour la paix, de certaines forces, qui cherchent à obtenir des avantages unilatéraux pour l'Occident aux dépens de l'Est, que ce soit dans le domaine de la coopération économique, de la détente politique ou militaire, seront mises en échec.

(*) Vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S.

Dix ans

par VASSILI ISSAEV (*)

DURANT le Xe quinquennat, l'économie de l'U.R.S.S. s'est développée de façon dynamique. Les fonds fixes de production ont augmenté de 40 %. On a mis en service plus de 1 200 grandes entreprises industrielles.

Un des traits caractéristiques de ce quinquennat a résidé dans le développement accéléré des branches déterminant le progrès technique. Prenons l'exemple de l'industrie gazière. En 1980, on a extrait, dans notre pays, plus de 430 milliards de mètres cubes, soit trois fois plus qu'il y a quinze ans.

Le quinquennat écoulé a été marqué par un phénomène foncièrement nouveau : la création d'une série de complexes territoriaux de production qui se formaient, pour l'essentiel, dans les régions orientales et septentrionales de l'U.R.S.S. C'est là qu'on déploiera le gros des efforts en vue d'assurer le pays en productions essentielles, en premier lieu en celles demandant beaucoup de main-d'œuvre : l'extraction du pétrole, du gaz, de la houille, du minerai de fer, la production de l'énergie électrique.

Une grande attention a été accordée à la production des biens de consommation. Au bout du quinquennat, cet indice s'est accru de 21 %, dont la fabrication d'articles d'usage culturel et ménager, de 41 %.

Les fonds alloués à l'élévation du niveau de vie ont dépassé de 329 milliards de roubles la somme du quinquennat précédent. Plus de 50 millions de personnes ont amélioré leurs conditions d'habitat. Les revenus réels par habitant se sont accrus de 17 %. Les allocations et facilités provenant des fonds sociaux (grâce auxquels on assure, notamment, la gratuité de l'enseignement et de l'assistance médicale, la sécurité matérielle dans la vieillesse) ont constitué, en 1980, 438 roubles par habitant contre 354 roubles en 1975.

Concernant le XIe quinquennat (1981-1985), la tâche principale est d'assurer le mieux-être des Soviétiques. En partant de cet objectif, il est prévu que les cadences de production dans le groupe « B » doivent dépasser celles des branches du groupe « A ».

Cependant, l'extraction du pétrole s'accroîtra à des cadences accélérées dans les jeunes régions d'extraction : la Sibérie occidentale, le Kazakhstan et le nord de la partie européenne du pays.

L'extraction du gaz naturel se développera à des cadences accélérées. En 1985, on doit produire jusqu'à 640 milliards de mètres cubes de ce combustible.

Dans l'industrie houillère, la priorité est accordée à l'extraction à ciel ouvert, qui est la méthode la plus efficace.

Le XIe plan quinquennal prévoit une structure plus précise de l'utilisation du potentiel du pays en combustibles et en énergie. On réduit la consommation du pétrole et de ses dérivés en qualité de combustible des chaudières. On assiste à l'accroissement du rôle du nucléaire, qui se développera à des cadences prioritaires.

En Sibérie, en Asie centrale et en Extrême-Orient, riches en ressources hydrauliques, il est prévu de construire d'importantes centrales hydro-électriques. Dans l'est du pays — sur la base des ressources richissimes de houille des bassins d'Ekibastouz et de Kansk-Atchinsk — on construira, à des cadences accélérées, des centrales thermiques, notamment celles d'Ekibastouz, de 4 millions de kW chacune (deux blocs de la première d'entre elles fournissent déjà du courant). La construction de centrales encore plus puissantes (6,4 millions de kW chacune) sur la base du gisement de houille de Kansk-Atchinsk est à l'ordre du jour.

Dans la partie européenne de l'U.R.S.S., la priorité est accordée à l'électronucléaire, qui se développera à des rythmes prioritaires, ainsi qu'aux centrales hydrauliques d'accumulation. Les centrales atomiques de cette région produiront, en 1985, jusqu'à 220-225 milliards de kWh (toutes les centrales électriques du pays fourniront au total 1 550-1 600 milliards de kWh d'énergie électrique).

Une attention particulière est accordée à l'accélération de la construction de nouvelles centrales atomiques. Elles seront construites en chaîne, de façon accélérée, et seront dotées de groupes électrogènes d'une grande puissance unitaire : un million de kW. On a déjà commencé la construction de la première centrale atomique de ce genre, celle de Zaporojie, qui servira d'étalon pour toute une série de centrales analogues.

Les constructeurs d'équipements pour les centrales nucléaires accroîtront la fabrication de piles atomiques d'une puissance de 1,5 million de kW et commenceront à utiliser les piles atomiques pour approvisionner en chaleur de grandes villes.

L'accroissement de la production se répercutera sur le niveau de vie du peuple soviétique. En cinq ans, les revenus réels par habitant s'accroîtront de 16 à 18 %. Le salaire mensuel moyen des ouvriers et des employés augmentera de 13 à 16 % pour atteindre, vers la fin du quinquennat, 190 à 195 roubles. Les revenus des kolkhoziens provenant de leur travail dans les exploitations collectives s'élèveront de 20 à 22 %. Les prix de détail resteront stables dans le pays.

Au cours de ce quinquennat, les fonds sociaux de consommation s'accroîtront d'un cinquième. L'Etat augmentera son aide aux familles ayant des enfants et aux jeunes mariés. De vastes mesures sont également envisagées pour le développement de la santé publique, le perfectionnement du système de sécurité sociale et pour la construction de logements.

(*) Premier vice-président du gosplan de l'U.R.S.S.

هكذا من الاصل

AVANT L'ADOPTION DU XIe PLAN QUINQUENNAL

Un tournant dans les échanges entre Moscou et Paris

Les achats de pétrole et de gaz naturel entraînent un déficit structural de la balance commerciale française

Tournant dans l'histoire des relations économiques franco-soviétiques : de traditionnellement positive depuis une quinzaine d'années, la balance commerciale de la France est devenue, en 1980, structurellement déficitaire. Les importations françaises ont atteint 15,1 milliards de francs, alors que les exportations n'ont représenté que 10,4 milliards, ce qui a entraîné un solde négatif de 4,7 milliards de francs. En 1979, la balance *avait encore été excédentaire de* 1 milliard de francs.

Le développement des échanges entre les deux pays, qui, globalement, ont augmenté de 58 % l'an dernier — mais les achats de la France se sont accrus de 97 % et les ventes de 22 % seulement, — est imputé, par l'agence Tass, à la rencontre, en avril 1979, à Moscou, de MM. Brejnev et Giscard d'Estaing. En fait, il est le fruit de la *hausse des prix du pétrole*, dont l'U.R.S.S. profite tant dans ses rapports avec les autres pays du CAEM que dans ses relations avec les nations occidentales.

La France achète, en effet, de plus en plus de pétrole — dont Moscou, avec plus de 6 millions de tonnes, est devenu le quatrième fournisseur — et surtout de gaz naturel (4,4 milliards de mètres cubes l'an dernier, soit quelque 30 % des importations totales de ce produit) soviétiques, qu'elle paie au prix du marché. La facture énergétique totale a ainsi été multipliée par 2,5, passant de 4,5 milliards, en 1979, à 11,5 milliards de francs en 1980. Et elle pourrait très fortement augmenter si le projet gazier, actuellement en discussion, vient à réalisation.

Il s'agit en effet de livraisons supplémentaires à partir de 1985 de gaz soviétique à hauteur de 10 milliards de mètres cubes par an, ce qui, ajouté au montant actuel, représenterait environ le tiers des approvisionnements français. Cette fourniture comporterait en contrepartie — pour environ 10 milliards de francs — des fournitures d'équipements industriels, notamment pour la réalisation de gazoducs et impliquerait la mise au point d'un *mécanisme de financement* approprié.

Ce dossier difficile, qui intéresse aussi l'Allemagne fédérale, aurait dû aboutir avant la fin de l'an dernier. En fait, il s'est heurté à la fixation du prix du gaz, les Soviétiques souhaitant *que celui-ci soit aligné sur le* prix du pétrole et aussi à la définition des conditions de crédit, Moscou désirant un financement intégral à *taux spécial* de 7,8 % de l'opération. Sans compter que les événements polonais ont pu exercer un certain freinage sur les négociations.

L'agro-alimentaire et les biens d'équipement

L'accroissement des livraisons d'énergie soviétique pose en tout cas, à l'évidence, le problème de la dépendance de la France à l'égard d'un fournisseur privilégié. La *sécurité* des approvisionnements français peut, en cas de conflit, être mise en cause alors que déjà, dans le domaine pétrolier, l'Arabie Saoudite et l'Irak assurent plus de la moitié du brut importé par la France.

Il pose aussi la question du lien entre le politique et l'économique. Peut-on, sans faillir à la dignité d'un pays, établir une cloison étanche entre ces deux domaines ? Plus concrètement, des événements, comme l'affaire afghane, peuvent-ils *ne* pas avoir de conséquences sur le climat des affaires ?

L'artillerie des chiffres peut être mise, à cette occasion, au service des intérêts. *En cas de* rupture des échanges entre les deux pays, qui ne représentent que 2,5 % du total du commerce extérieur de la France, mais qui intéressent certains secteurs sensibles et donnent du travail, *selon l'agence Tass, à deux cent* cinquante mille salariés français, les conséquences financières ne seraient pas négligeables. La France, qui figure à la première place des pays créanciers de l'Est, apparaît, à ce point de vue, plus vulnérable que l'Allemagne fédérale, et une cessation des paiements soviétiques porterait sur environ 20 milliards de francs.

Exclusion faite de cette hypothèse, le déséquilibre des *échanges franco-soviétiques* entraîne certains inconvénients pour la France. En effet, les achats sont réglés au comptant, alors que, pour les ventes, une politique de crédit à long terme, particulièrement avantageuse, est poursuivie. La coopération entre les deux pays coûte cher.

La réduction du déficit n'est pas, en tout cas, une entreprise facile. Des possibilités existent dans le domaine agro-alimentaire, les *Soviétiques souhaitant institutionnaliser* les échanges dans le cadre d'accords pluriannuels pour un certain nombre de produits (céréales, viande, sucre, volailles, etc.). Les ventes de ces produits ont, l'an dernier, été supérieures à 3 milliards de francs, contre 1 milliard en 1979. Toutefois, la réalisation de projets plus importants risque de se heurter à la réglementation agricole de la Communauté européenne.

La France peut aussi développer ses ventes de biens d'équipement et d'ensembles industriels. Après trois années de stagnation, au cours desquelles *elles ont oscillé aux alentours* de 2,5 milliards de francs, les commandes soviétiques ont enregistré, en 1980, une progression sensible, s'établissant à quelque 5 milliards (plates-formes de forage, tuyaux en fonte, tôles *d'acier, aluminium, etc.). Ce* résultat est nettement supérieur aux performances réalisées par les autres partenaires occidentaux de l'U.R.S.S. (3 milliards environ pour l'Allemagne fédérale, 2 milliards pour le Japon, 1 milliard pour l'Italie).

Un marché important

D'autre part, la société Rhône-Poulenc a conclu en décembre *un accord-cadre de coopération* industrielle à hauteur de 30 milliards de francs sur dix ans. En revanche, les négociations menées par Citroën en vue de la modernisation de l'industrie automobile soviétique marquent le pas, en raison notamment des prétentions de Moscou dans le domaine des investissements, des prix et aussi des compensations. Il ne s'agit pas seulement, en effet, pour vendre d'accorder des crédits avantageux, mais aussi, souvent, de racheter en partie la production de l'ensemble industriel projeté.

D'un quinquennat à l'autre, les échanges soviétiques ont — en francs courants — triplé, conformément aux objectifs fixés par les deux gouvernements, passant de 19 milliards de francs de 1970 à 1974 à 59 milliards de francs de 1975 à 1979. Le même but a été implicitement fixé pour la période 1980-1985. Le marché soviétique, sans être vital, apparaît ainsi important pour l'économie française, surtout compte tenu de ses potentialités. Il peut même être essentiel pour l'équilibre financier de *certaines firmes, ce qui ne veut* pas dire pour autant que les affaires doivent prendre le pas sur la diplomatie.

MICHEL BOYER.

L'industrie doit faire appel aux jeunes ruraux, mais les campagnes ne doivent pas être trop « dégarnies »

Si le onzième plan quinquennal est, comme le précédent placé sous le signe de la qualité du travail et de la productivité, ce n'est pas seulement par un choix délibéré des responsables soviétiques. C'est aussi une nécessité économique dans un pays où la baisse de la natalité, visible à partir des années 70, pose pour la décennie qui vient de s'ouvrir de très graves problèmes de main-d'œuvre, *même si* la situation devait s'améliorer à partir de 1990.

Au cours des prochaines années, la population active n'augmentera que de 0,3 % par an et les réserves de force de travail sont pratiquement épuisées dans toute l'U.R.S.S., *sauf peut-être* dans les républiques musulmanes d'Asie centrale. Il n'est plus possible de puiser dans la population rurale, bien que celle-ci soit encore très importante : elle représente un tiers de la *population. Mais la main*-d'œuvre, surtout qualifiée, manque aussi à la campagne, où le vieillissement est sensible. Les jeunes ruraux, attirés par les conditions de vie urbaine, ont tendance à émigrer vers la ville où *les* entreprises industrielles sont toujours à la recherche de personnel.

Les autorités doivent donc faire face à une contradiction : l'industrie doit faire appel aux jeunes ruraux, mais il convient en même temps de freiner l'exode rural pour ne pas « dégarnir » la campagne où la productivité est très basse. Elle a même diminué en 1980. Cette situation générale cache cependant de très grandes différences selon les régions.

La vie plus facile en ville

Ainsi, là où la population rurale est la plus nombreuse, en Asie centrale notamment, la mobilité est très faible. Au Tadjikistan, la population des villages a augmenté de 36 % en dix ans, alors qu'elle diminuait de 7 % dans l'ensemble de l'U.R.S.S. Au contraire, dans les régions où la main-d'œuvre est rare à la campagne, les jeunes ont tendance *à s'installer en ville.*

Les causes de cet exode ne sont pas propres à l'Union soviétique. Les jeunes trouvent en ville des emplois mieux payés, des conditions de vie plus faciles, un approvisionnement meilleur, une vie culturelle plus développée. A l'inverse, à la campagne, ils souffrent du manque de logements, de distractions, d'emplois correspondant à leur qualification. Même s'ils ont suivi les *cours d'une école professionnelle* rurale, la plupart cherchent une place en ville. Après le service militaire, ils ne reviennent plus dans leur village natal. En Lituanie, par exemple, c'est vrai pour plus d'un tiers des jeunes.

Pour les femmes, la situation est encore plus précaire. A moins de vouloir s'occuper directement des travaux de la ferme — ce que les plus jeunes d'entre elles sont de moins en moins nombreuses à accepter, — elles ne trouvent bien souvent pas de travail dans le tertiaire. Elles vont en ville, entraînant leur mari. *La presse soviétique a cité* récemment le cas d'un village de Sibérie déserté par ses jeunes filles. Il y a cinq ans, les garçons étaient déjà deux fois plus nombreux que les filles ; aujourd'hui, c'est trois fois plus. Pour trouver une femme, les jeunes ruraux vont à la ville et, presque toujours, y restent.

Le problème de fond, expliquait il y a quelque temps la *Litoratournaya Gazeta*, dans un *article consacré au problème* démographique, ce n'est pas que trop de gens abandonnent les villages, mais qu'on quitte principalement les régions où la main-d'œuvre manque dans l'agriculture, tandis qu'on reste assez *souvent dans des endroits* où la main-d'œuvre est abondante. Le journal de l'Union des écrivains reconnaissait, par ailleurs, que la lutte contre l'exode rural avait donné des résultats très insuffisants.

Des effets bénéfiques sur la natalité

La presse cite pourtant périodiquement des expériences-pilotes destinées à fixer les jeunes à la campagne, voire à attirer ceux qui l'ont quittée et même des citadins séduits par une vie près de la nature. Ceux-ci sont parfois déçus. Sous prétexte de rapprocher les niveaux de vie des ouvriers et des paysans, on a tendance, ces dernières années, à construire de véritables villes à la campagne, des immeubles à plusieurs étages, dotés certes d'un minimum de confort, mais étrangers aux habitudes rurales.

Ce type d'urbanisme excluait de plus en plus la création de lopins individuels qui, traditionnellement, représentent une source essentielle d'approvisionnement, voire de revenus, pour les campagnards. Tout une économie, largement fondée encore sur l'autoconsommation était ainsi détruite, ce qui n'a pas manqué d'aggraver la pénurie en produits alimentaires constatée dans de nombreuses régions de l'U.R.S.S.

Depuis peu, on encourage de nouveau la construction de maisons avec un ou deux appartements entourés d'un terrain. L'attribution d'un logement est devenue un argument pour retenir à la campagne les jeunes ménages qui reçoivent parfois des primes d'installation. Dans certains cas, on leur fournit aussi le petit bétail et la volaille pour constituer la base de leur exploitation individuelle.

Les autorités insistent sur la nécessité de mécaniser et d'automatiser le travail agricole, de développer les services, de créer des emplois tertiaires pour les femmes, de ne pas négliger la construction des écoles et des centres de loisirs, d'améliorer les voies de communication et les moyens de transport. Pour les spécialistes de haut niveau, un décret a prévu la distribution de primes en nature, comme des voitures ou des motocyclettes.

L'amélioration des conditions de vie, la hausse des rémunérations à la campagne — qui, en principe, augmentent plus vite que les salaires en ville — doivent non seulement « fixer » la population rurale, mais exercer aussi des effets bénéfiques sur la natalité. Car les paysans soviétiques n'ont pas aujourd'hui plus d'enfants que les citadins et cette évolution inquiète les autorités. Non seulement pour des raisons démographiques, mais, comme l'explique une kolkhozienne citée par la *Pravda*, *« C'est mieux d'avoir plusieurs enfants : on a besoin de plus d'argent. On ne peut donc pas se contenter d'un salaire. L'homme doit travailler sur le lopin privé et n'a pas le temps de se saouler. »*

DANIEL VERNET.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le parti communiste assure que M. Bani Sadr répète les « accusations diffamatoires de la Savak »

Après avoir observé pendant plusieurs mois une apparente neutralité dans le conflit qui oppose le parti républicain islamique au pouvoir, à M. Bani Sadr, le Toudeh (parti communiste) vient de lancer une violente attaque contre le chef de l'Etat iranien. Dans une interview accordée au quotidien *Mardom*, M. Noureddin Kianouri, le secrétaire général du parti, a rangé M. Bani Sadr dans le camp des *« libéraux, capitalistes et pseudo-gauchistes »*, servant les intérêts américains au lieu de *« promouvoir notre glorieuse révolution, et assurer une liberté véritable aux opprimés de notre société »*.

M. Kianouri répondait ainsi au président de la République qui, dans une allocution prononcée il y a quelques jours, déclarait : *« Nous vous connaissons, vous les dirigeants du Toudeh, depuis une trentaine d'années. Nous savons que vous détestez la liberté et que vous êtes les grands adeptes du mensonge. »* Le secrétaire général du Toudeh a rétorqué : *« Les paroles de Bani Sadr ne sont qu'une répétition des accusations diffamatoires et mensongères de la SAVAK ainsi que de ceux qui cherchent aujourd'hui à camoufler leur impuissance ou leur trahison de la révolution iranienne. »*

Sans citer nommément le président Bani Sadr, le chef du gouvernement, M. Radjaï, a averti *« les hypocrites, les contre-révolutionnaires et les fauteurs de troubles »*, dans lesquels il fallait voir, selon lui, *« des complices de Reagan »*, que la République islamique était capable de les *« écraser »*. *« Notre révolution est humaniste et constructive*, a-t-il ajouté, *et j'espère qu'ils ne la transformeront pas en une révolution de baïonnettes et de potences. »*

Deux attentats à Téhéran

Le premier ministre faisait allusion, entre autres, à deux attentats à la bombe qui, en quarante-huit heures, avaient fait deux morts et une quinzaine de blessés. Une charge déposée dans une jeep stationnant sur une des places de Téhéran les plus animées, la place de la Liberté, a explosé vendredi au milieu d'une foule de voyageurs qui s'apprêtait à emprunter des autocars se rendant en province. Le deuxième attentat a tué, samedi, un employé d'une boutique et un gardien de nuit.

La contestation dans les milieux intellectuels s'exprime de plus en plus nettement. Près d'un millier de professeurs de l'université et des écoles supérieures de Téhéran ont demandé la réouverture *« rapide »* des universités iraniennes, dans une pétition publiée dimanche par le journal *Mizan*. *« La fermeture des universités depuis près de sept mois n'a eu pour résultat qu'une perte d'énergie dans le pays »*, affirment les signataires avant de déplorer que *« la situation de plus de cent cinquante mille étudiants, de sept cent mille bacheliers, candidats à l'entrée à l'université, et de dizaines de milliers de professeurs et de fonctionnaires reste incertaine »*. Les signataires demandent, en outre, que les universités soient désormais gérées par des *« conseils de caractère populaire composés d'étudiants, de professeurs et de fonctionnaires »*.

On apprend d'autre part que la mission entreprise par M. Olof Palme pour mettre un terme à la guerre irako-iranienne n'a nullement progressé.

D'autre part, les relations anglo-iraniennes pourraient s'améliorer rapidement. En effet, la libération, dimanche, de trois missionnaires britanniques, détenus depuis le mois d'août dernier, et leur départ prévu pour le mercredi 25 février, ont été salués Londres comme un geste de conciliation témoignant de la volonté du gouvernement de M. Radjaï de normaliser les relations avec l'Angleterre. — *(A.F.P., Reuter.)*

Émirats arabes unis

CHEIKH RACHED EST PROCLAMÉ SOUVERAIN D'OUM EL-QOUWEIN

Oum-El-Qouwein (Reuter). — Cheikh Rached Ben Ahmed El Moalla a été proclamé, le dimanche 22 février, souverain de l'émirat d'Oum-El-Qouwein, le plus petit et le plus pauvre des principautés qui font partie de l'Etat des Emirats arabes unis (E.A.U.).

Cheikh Rached, qui est âgé de cinquante et un ans succède à son père, Cheikh Ahmed Ben Rached Al Moalla, décédé la veille à la suite d'une longue maladie après un règne de plus de cinquante ans.

Le nouveau souverain assumait depuis une dizaine d'années, au nom de son père, les responsabilités du pouvoir, et représentait notamment Oum-El-Qouwein au Conseil suprême de l'E.E.A.U.

L'émirat, dont la superficie est de 777 kilomètres carrés, compte dix-sept mille habitants, et ses principales ressources sont la pêche, l'agriculture et le commerce.

Liban

Les Israéliens ont lancé un nouveau raid héliporté dans le secteur palestino-progressiste

De notre correspondant

Beyrouth. — Un raid héliporté israélien s'est déroulé au cours de la nuit du 22 au 23 février au Liban-Sud, dans le secteur sous contrôle palestino-progressiste. Tandis qu'Israël annonce que ses forces n'ont subi aucune perte et sont rentrées après avoir détruit une « base » de fedayin appartenant au F.L.A. (pro-irakien), l'O.L.P., conjointement avec le Mouvement national libanais, a affirmé avoir encerclé le commando israélien et obligé l'armée israélienne, pour dégager ses hommes, à faire intervenir son aviation et à déclencher des bombardements de diversion terrestres et navals. Les Israéliens auraient eu quinze morts et blessés selon les palestino-progressistes, qui annoncent avoir eu de leur côté trois morts et un blessé.

Le raid visait le village de Kfour, à 3 kilomètres au nord de Nabatyeh. Les bombardements terrestres ont atteint Nabatyeh, Kalaa, Arnoun, Yohmor et Hamra, et les bombardements navals le littoral compris entre Tyr et Damour.

Cette opération entre dans le cadre de la politique mise en œuvre depuis deux ans par le gouvernement Begin, consistant à harceler continuellement les Palestiniens au Liban-Sud, ce qui se traduit nécessairement par de lourdes pertes également au sein de la population civile libanaise. Le dernier raid d'envergure remonte au 18-19 décembre 1980. Il avait également été héliporté et avait été effectué en deux temps, faisant onze morts, dont trois soldats syriens, ce qui avait entraîné la riposte de Damas, limitée toutefois à la bande frontière chrétienne limitrophe d'Israël. A l'époque, comme dimanche, les forces israéliennes sont passées par-dessus les lignes des troupes internationales de la FINUL. — L. G.

Koweït

LA VIE PARLEMENTAIRE REPREND APRÈS UNE SUSPENSION DE PRÈS DE CINQ ANS

La vie parlementaire reprend au Koweït. Près de cinq ans après la suspension du Parlement par l'émir du Koweït le 29 août 1976, les électeurs sont appelés ce lundi 23 février à choisir, parmi les quatre cent quarante-sept candidats, les cinquante membres de la nouvelle Assemblée nationale.

Ce sont les cinquièmes élections législatives organisées dans le pays depuis son indépendance, en 1961. Le Koweït est le premier pays arabe du Golfe à avoir instauré un régime parlementaire. Conformément à la Constitution de 1962, les 42 000 électeurs inscrits sont âgés d'au moins vingt et un ans et de sexe masculin.

Le Koweït compte, selon un recensement datant de 1979, 1 354 000 habitants, dont 563 000 de nationalité koweïtienne. La forte proportion de jeunes et l'absence du droit de vote pour les femmes et les militaires expliquent le faible nombre d'électeurs inscrits. Les candidats sont issus, le plus souvent, de familles aisées et comptent parmi eux des nationalistes socialisants, des musulmans de confession chiite qui ne cachent pas leurs sympathies pour la révolution iranienne. De sérieuses difficultés intérieures et — dit-on — des pressions extérieures, venant en particulier de l'Arabie Saoudite, avaient conduit le précédent prince régnant, l'émir Sabah, à suspendre la vie parlementaire.

Les milieux diplomatiques observent l'élection avec un intérêt mêlé d'appréhension. L'Assemblée, avant sa suspension, avait des pouvoirs plus étendus que n'importe quel autre parlement du monde arabe. Aucune loi ne pouvait être promulguée sans son consentement. La presse était l'une des plus libres de cette région. A l'instar de celle du Liban. Les partis étaient interdits, ce qui n'empêchait pas plusieurs députés radicaux de se montrer fort actifs.

Selon les milieux diplomatiques, plusieurs gouvernements voisins ont exprimé des doutes quant à l'opportunité de ce retour à la démocratie parlementaire, en raison des conflits inter-arabes et internationaux dont les répercussions dans la région sont aussi graves qu'en 1976.

Mais le gouvernement estime, au contraire, qu'un régime parlementaire peut consolider le pays face aux défis intérieurs et extérieurs. — *(A.F.P., Reuter, UPI.)*

AFRIQUE

République Centrafricaine

Principal dirigeant de l'opposition le Dr Abel Goumba sera candidat à la présidence de la République

Contrairement à ce qui se passe trop souvent ailleurs en Afrique à l'ocasion de consultations populaires, l'élection présidentielle du 15 mars prochain en Centrafrique pourrait ne pas être une simple formalité. Non seulement, ce scrutin ne sera pas placé sous le signe de la candidature unique du sortant, M. David Dacko, mais il verra l'entrée en lice du Dr Abel Goumba, vice-président du Conseil de gouvernement à Bangui à l'époque de la loi-cadre, avant l'accession de son pays à l'indépendance.

Avant même l'ouverture de la campagne électorale, fixée au 1er mars, la Cour suprême a déjà enregistré une demi-douzaine de candidatures. M. David Dacko est le candidat de l'Union démocratique centrafricaine (U.D.C.) dont il est le fondateur. Dernier premier ministre de l'ancien empereur Bokassa, M. Ange Patasse représentera le Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.).

Signataire de l'appel qui déclencha l'« opération Barracuda » dans la nuit du 20 au 21 septembre 1979 permettant l'éviction de Bokassa et la réinstallation de M. David Dacko à la tête de l'Etat, M. Henri Maïdou, vice-président de la République de septembre 1979 à août 1980, se présente sous les couleurs du parti républicain du progrès (P.R.P.). Samedi 21, M. Tandalet Ozi Okito, dirigeant d'un fantomatique Parti socialiste centrafricain (P.S.C.) a annoncé le retrait de sa candidature.

De tous les adversaires de M. David Dacko, le plus sérieux est sans aucun doute le Dr Abel Goumba. Néanmoins, malgré l'âpreté de la compétition qui va les opposer, le président sortant et son « challenger » semblent décidés à jouer le jeu démocratique. C'est, dit-on, pour permettre à M. Goumba de faire acte de candidature dans les délais impartis que M. Dacko a reporté au 15 mars la date du vote, initialement arrêtée au 1er mars.

En effet, fonctionnaire international, le Dr Abel Goumba, devait au préalable obtenir sa mise en congé, sollicitée à Brazzaville, auprès de la direction générale pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé, organisme qu'il représente au Bénin. Depuis qu'il a accepté de rompre avec ses anciens amis, dont M. Henri Maïdou, et décidé de sévir avec rigueur conter les éléments les plus compromis avec l'ancien régime, M. Dacko est relativement isolé et quelque peu désorienté.

De son côté, M. Abel Goumba, qui a déjà, nous indique-t-on de source privée, déposé la caution de 5 millions de francs C.F.A. imposée à chaque candidat, a renoncé à exiger le départ des troupes françaises du Centrafrique qu'il posait, récemment encore, comme préalable à son retour à Bangui. Ayant visiblement obtenu des assurances quant à sa sécurité personelle, seul des leaders centrafricains qui ne se soit jamais compromis avec l'ancien empereur, l'exilé considère qu'il ne peut demeurer plus longtemps à l'écart de la scène politique.

A l'origine du changement d'attitude de M. Goumba, il y a certaines intrigues qui se sont développées au sein de son propre parti, le Front patriotique oubanguien (F.P.O.). En effet, M. Rodolphe Idi Lala, qui fut longtemps son porte-parole officiel, a en fait utilisé les structures du parti pour faire sa propre propagande. Le 5 septembre, le comité central du Front a rendu publique une décision d'exclusion, prise en août dernier, à l'encontre de M. Idi Lala, qui, entre-temps, a créé son propre parti, le Mouvement centrafricain de libération nationale (M.C.L.N.). Pour remporter la victoire, le docteur Abel Goumba devra affronter à la fois un président sortant qui dispose de moyens matériels beaucoup plus importants que les siens et de l'oubli ou de l'ignorance de ses compatriotes.

PHILIPPE DECRAENE.

Burundi

LA POLICE SAISIT TOUS LES TÉLÉVISEURS

Nairobi *(A.F.P.). — La police du Burundi a saisi tous les téléviseurs de la capitale, Bujumbura, a-t-on appris vendredi 20 février à Nairobi.*

Selon le quotidien de Bujumbura le Renouveau du Burundi, *le pays, qui n'a pas de télévision nationale,* « exerce en quelque sorte son droit de monopole sur la télévision » *en interdisant à ses citoyens de recevoir* « une télévision qui n'est pas conçue et produite chez lui ».

Le journal ne précise pas quelle télévision est visée, mais il s'agit vraisemblablement de celle du Zaïre, voisin francophone du Burundi.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● NOUVELLE INCURSION SUD-AFRICAINE. — Un communiqué du ministère angolais de la défense a annoncé, le samedi 21 février, que deux hélicoptères sud-africains ont débarqué, le 13 février, des soldats qui ont détruit un pont situé à 250 kilomètres au nord de la frontière namibienne, entre le port de Moçamédès et la ville de Lubango. Le communiqué précise que ce pont est essentiel pour l'approvisionnement des provinces angolaises de Huilé, Cunene et Kuando-Kubango, frontières de la Namibie. Il affirme, enfin, que des renforts de troupes sud-africaines ont été acheminées sur cette frontière. — *(Reuter.)*

Chili

● LA PEINE DE MORT a été réclamée contre cinq militants du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) accusés du meurtre de huit personnes, dont le directeur de l'école des renseignements de l'armée, le colonel Vergara, et de quatre carabiniers. Les inculpés, trois hommes et deux femmes, avaient été arrêtés le 18 février. — *(Reuter.)*

Cuba

● DEUX CUBAINS DEMANDENT L'ASILE POLITIQUE. — Deux ressortissants cubains, qui regagnaient La Havane par avion après un séjour à Leningrad, ont profité de l'escale de Lisbonne pour demander l'asile politique au Portugal, vendredi 20 février. Ces défections portent à quatorze le nombre de Cubains ayant profité de l'escale de Lisbonne sur les lignes aériennes entre leur pays et l'Union soviétique pour fuir le régime castriste. — *(A.F.P.)*

Espagne

● L'ETA POLITICO-MILITAIRE a réclamé lundi 23 février la publication par la télévision et la presse d'une série de documents sur la torture en Espagne pour libérer les trois consuls enlevés jeudi dernier. De nombreux consuls, se sentant menacés, auraient quitté le Pays basque pour d'autres régions. De source informée, on indique que la police considère que les trois diplomates et leurs ravisseurs se trouvent probablement au Pays basque. En conséquence, précise-t-on, la garde civile espagnole et la gendarmerie française ont entrepris de ratisser les vallées pyrénéennes et fouillent systématiquement les fermes isolées des deux côtés de la frontière. — *(A.F.P., Reuter.)*

États-Unis

● M. ARMORY HOUGHTON, ANCIEN AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS A PARIS, est mort le samedi 21 février, à Charleston (Caroline-du-Sud), à l'âge de quatre-vingt-un ans. M. Houghton avait été envoyé à Londres durant la seconde guerre mondiale, comme chef adjoint de la mission américaine pour les affaires économiques. En 1957, Eisenhower l'avait nommé ambassadeur à Paris. Il avait occupé ce poste pendant quatre ans. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● GRANDE MANIFESTATION TRAVAILLISTE A GLASGOW. — Le parti travailliste a organisé samedi 21 février, à Glasgow, une grande manifestation — la plus importante depuis la grève générale de 1926 — à l'occasion de sa campagne contre le chômage. Le cortège comptait, selon les estimations, trente-cinq mille à soixante mille personnes. M. Michael Foot, leader du Labour a invité les travaillistes à *« se dresser comme des lions »* contre les conservateurs. — *(A.F.P.)*.

Guatemala

● UN COMITE INTERNATIONAL POUR LA VIE D'ALAIDE FOPPA vient d'être créé, a annoncé, le vendredi 20 février à Paris l'agence Femmes information. Mme Foppa, professeur de littérature à l'université de Mexico, écrivain et journaliste, a été enlevée à Guatemala le 19 décembre. D'origine guatémaltèque, exilée au Mexique depuis 1954, Mme Foppa, qui est âgée de soixante-six ans, était retournée dans son pays pour voir sa mère malade. Elle est membre du Front démocratique contre la répression au Guatemala et du mouvement Amnesty International. Le comité pour la vie d'Alaide Foppa compte, parmi ses membres, Me Gisèle Halimi, l'écrivain Gabriel Garcia Marquez, l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie et le cinéaste Carlos Saura.

★ C/o Choisir, 102, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Hongkong

● UNE EXPLOSION a fait vingt-trois blessés samedi dans un centre commercial très fréquenté de Hongkong. La plupart des victimes ont été blessées par les éclats de verre des vitrines soufflées par la déflagration. — *(A.F.P.)*

Inde

● CINQ PERSONNES ONT ETE TUEES, dimanche 22 février au cours d'affrontements avec la police, dans l'Etat du Gujarat (nord-ouest de l'Inde), à la suite de manifestations contre les mesures prises par le gouvernement de l'Etat en faveur des « intouchables ». L'administration locale a décidé d'augmenter les places offertes dans la faculté de médecine aux étudiants originaires de basses castes. Le mouvement, conduit au départ par les étudiants des castes supérieures, s'est maintenant étendu aux autres classes de la population. Il donne lieu, depuis deux mois, à des heurts violents. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● ATTENTATS A BELFAST. — Un homme d'une trentaine d'années, que l'IRA provisoire accusait d'être un informateur de l'armée et de la police, a été assassiné dimanche soir 22 février à Belfast par l'organisation terroriste. Le même jour, une quinzaine de bombes incendiaires ont provoqué des dégâts matériels dans différents magasins de la capitale de l'Ulster et d'autres villes, dont Londonderry, où de vifs affrontements entre jeunes manifestants et policiers avaient eu lieu vendredi et samedi. — *(A.F.P.)*.

Pakistan

● UNE MANIFESTATION DE MILLIERS D'ETUDIANTS a dégénéré, samedi 21 février, à Pershawar, en affrontement avec les forces de l'ordre. Les étudiants, qui réclament un aménagement en leur faveur des tarifs d'autobus, avaient érigé des barricades, pillé une armurerie et tiré sur les policiers. Les autorités, ont, d'autre part, interdit à Mlle Benazir Bhutto, fille de l'ancien premier ministre, de se rendre dans la province de la Frontière du nord-ouest, dont Peshawar est la capitale. — *(A.F.P.)*

Pologne

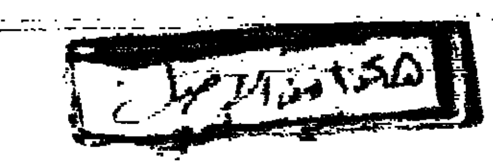
● EXPULSION D'UNE RESSORTISSANTE TCHECOSLOVAQUE. — L'agence PAP a annoncé samedi 21 février dans la soirée que Mlle Lenka Cvrckova, qui séjournait à Lodz depuis le 13 septembre avec un titre de voyage d'un mois a été expulsée vers la Tchécoslovaquie, le jeudi 19 février. Cette affaire (*le Monde* daté 22-23 février) pourrait susciter une réaction étudiante, la jeune fille ayant pris une part active au mouvement à l'université de Lodz. — *(A.F.P.)*

Soudan

● LE REPRESENTANT DE L'O.L.P A KHARTOUM, M. Khaled Abdallah Ramadane, et trois de ses collaborateurs ont été déclarés, le dimanche 22 février, par le gouvernement soudanais, *personae non gratae*. Ils devront quitter le territoire soudanais dans un délai de quarante-huit heures. Selon l'agence du Moyen-Orient, qui cite un responsable soudanais, la mesure d'expulsion prise à l'égard de M. Ramadane et de ses collaborateurs est motivée par leur *« hostilité flagrante à l'égard du gouvernement soudanais, tant sur le plan intérieur qu'extérieur et leur menace d'actes terroristes dans le pays »*. — *(A.F.P.)*

République du Yémen

● DES ACCROCHAGES OPPOSENT LES FORCES NORD-YEMENITES A L'ARMEE SAOUDIENNE à la frontière entre les deux pays, après le franchissement par des unités saoudiennes de la frontière nord-yemenite dans la région d'Al-Bokaa, dans le gouvernorat de Saada, affirme le Front national démocratique (F. N. D.) d'opposition nord-yéménite. Dans un communiqué publié le dimanche 22 février par le quotidien libanais *Al Safir*, le F.N.D. ajoute que les forces saoudiennes ont occupé une nouvelle superficie de terres nord-yemenites à Diras. Selon le F.N.D., un « conflit aigu » oppose le président nord-yéménite, M. Ali Abdallah Saleh, au chef des tribus, Hached, et au membre du Conseil consultatif, Cheik Al Ahmar, conflit qui a entraîné l'arrêt de l'assistance au Nord-Yémen de l'Arabie Saoudite. Cette dernière, en effet, considère Cheik Al Ahmar comme l'un de ses partisans les plus fidèles dans le pays. — *(A.F.P.)*



UE

lique Centrafricaine

dirigeant de l'opposition
l Goumba sera candidat
idence de la République

Burundi

République
Yemen

Le Monde

politique

Le conseil des ministres extraordinaire

Le deuxième des conseils des ministres extraordinaires consacrés aux « actions prioritaires » du gouvernement s'est réuni lundi matin 23 février, au château de Rambouillet, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il s'est prolongé par un déjeuner auquel le chef de l'État a convié les membres du gouvernement présents.

C'est le 13 novembre dernier que le président de la République avait adressé à M. Barre une lettre fixant vingt-neuf actions prioritaires à mener à bien avant la fin du septennat. Quinze de ces actions avaient fait l'objet de décisions lors d'un premier conseil extraordinaire, le 16 janvier, déjà à Rambouillet. Il s'agissait, lundi, d'adopter la quinzaine de mesures demeurées en attente. Parmi celles-ci : les projets en faveur de l'emploi des cadres et la mise en pratique de la loi sur la distribution gratuite d'actions aux salariés des entreprises.

Ainsi, le gouvernement apure les comptes. Avant même que le chef de l'État ne fasse savoir s'il brigue ou non un second mandat, l'équipe de M. Barre tire un trait sous sa propre action depuis 1976. Cette équipe dispose maintenant d'un dossier complet, bien clos, sur lequel est écrit « bilan du septennat » et que chacun de ses membres va pouvoir exploiter dans la campagne. Toutefois, M. Barre, fidèle à sa ligne de conduite, vient de confirmer sa volonté de rester à l'écart de ce qu'il nomme le « parfum électoral ».

Le premier ministre, qui sait que son mandat touche à sa fin, paraît plus enclin à préparer son avenir personnel. Notamment à Lyon.

A cela s'ajoutent ou s'ajouteront des « bilans » sectoriels. Il apparaît de plus en plus clairement, en premier lieu, que l'on veut ainsi donner l'impression d'un septennat dûment terminé, conclu, auquel le septennat suivant ne sera pas nécessairement lié par une continuité contraignante. Il semble se confirmer, d'autre part, que le chef de l'État laissera à d'autres — les ministres, les formations politiques — le soin de tirer parti, en son nom, des résultats de son action, lui même se consacrant à l'élaboration de sa propre image face à l'avenir.

M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand réservent encore leurs interventions dans la pré-campagne — attitude commandée par la même nécessité d'économie avant l'affrontement décisif du second tour. Toutefois, il n'est pas exclu que le candidat socialiste intervienne un peu plus tôt que prévu (soit dès le début de la semaine prochaine alors que ses meetings ne commenceront qu'à la fin du mois de mars).

M. Barre se tient à l'écart, mais...

Pour M. Barre, la boucle est bouclée. Ce second conseil des ministres extraordinaire met un terme à la principale période de l'action gouvernementale conduite durant le septennat de M. Giscard d'Estaing, marquée essentiellement par l'« attention centrale » que le successeur de M. Chirac à l'hôtel Matignon a portée, depuis quatre ans et cinq mois, aux problèmes économiques et financiers.

Le conseil réuni à Rambouillet a apporté plusieurs compléments à l'exécution du programme de Blois que le premier ministre avait présenté aux électeurs avant les législatives de 1978.

Trois ans après, il apparaît que ce programme de législature a inégalement progressé suivant les secteurs. C'est dans le domaine social que le gouvernement a le mieux tenu ses promesses, qu'il s'agisse du renforcement de la solidarité en faveur des personnes âgées, de l'institution du « revenu minimum familial » au profit des familles d'au moins trois enfants, de la garantie de progression du pouvoir d'achat des allocations familiales ou de la priorité donnée, en matière salariale, aux revenus les plus modestes.

En revanche, dans le domaine économique, où M. Barre s'était proposé de *« réduire la hausse des prix et le chômage »*, la réalisation du programme de Blois offre matière à discussion. Pour le moins...

Quant aux objectifs inscrits au chapitre premier dudit programme, consacré à la protection des libertés individuelles, force est de constater que les dispositions préventives et répressives ont nettement pris le pas, jusqu'à présent, dans les orientations gouvernementales, sur les velléités réformistes.

Bilan : malgré les éléments qui peuvent être portés à son actif — la défense du franc, le maintien de la croissance intérieure, le fait que la France ait effectivement mieux résisté que la plupart des autres pays à la crise mondiale — M. Barre apparaît, aujourd'hui, à travers les sondages, plus impopulaire que jamais, plus mal aimé qu'aucun de ses prédécesseurs sous la Ve République.

Ainsi, la plupart des Français le jugent-ils, parmi les principales personnalités politiques (selon un sondage publié la semaine dernière par *le Quotidien de Paris*) comme *« le moins proche des gens »* (46 % des personnes interrogées), *« celui qui donne le plus l'image de l'indifférence »* (32 %), et, en compagnie de M. Debré, comme l'un des hommes *« qui vivent le moins avec leur temps »* (1). De même, les citoyens choisissent-ils, quand on leur demande de définir la politique menée par M. Barre, des mots révélateurs : *« capitalisme »* (33 %), *« conservateur »* (25 %) *« dirigisme »* (23 %), *« injustice »* (23 %), *« profit »* (17 %), de préférence à *« justice »* (6 %) ; *« progrès »* (8 %), *« réformisme »* (8 %), etc. (2).

« Il suffira qu'il fasse « ça »...

Ces jugements sont-ils fondés ? Le premier ministre répond à ses détracteurs en soulignant, d'une part, que ni la majorité parlementaire — pour cause de « guérilla » gaulliste — ni les milieux patronaux ne l'ont beaucoup aidé dans sa lutte contre la hausse des prix et le chômage, d'autre part, que le gouvernement s'est interdit de mener une politique plus rigoureuse afin de ne pas provoquer *« un nouveau mai 68 »*.

Le premier ministre a résumé son sentiment, à l'occasion de sa dernière prestation devant la presse, le 20 janvier, en reprenant à son compte un commentaire du Data Research Institute sur la situation française. Ce commentaire était le suivant : *« Dans les deux ou trois prochains trimestres, l'économie française souffrira d'une croissance ralentie, d'une inflation encore élevée, d'un taux de chômage encore fort, ainsi que d'un important déficit de la balance commerciale. Pourtant, les politiques conduites par M. Barre devraient empêcher avec succès une chute sévère de la croissance tout en contenant une accélération des prix, créant par là une base plus solide pour la reprise dans la seconde moitié de 1981 et en 1982. Globalement, l'économie française devrait se comporter très bien pendant la récession actuelle ; bien que l'on n'ait pas aimé la médecine de M. Barre, elle peut bien avoir été la bonne prescription. »*

Depuis ce jour-là, M. Barre observe délibérément la plus grande discrétion sur le déroulement de la précampagne électorale. Il estime que, selon *« la lettre et l'esprit des institutions »*, l'élection présidentielle *« n'est pas l'affaire des partis ou des organisations »* mais une *« affaire personnelle »* entre chacun des candidats et les Français *« Je vous demande d'écarter de moi tout ce qui peut avoir un parfum électoral »*, a-t-il répondu aux journalistes qui souhaitaient l'interroger, vendredi après-midi, 20 février, à Lyon, sur le programme de M. Chirac. Cette discrétion est fort appréciée des dirigeants giscardiens, qui s'efforcent de faire oublier un premier ministre dont, à leur avis, l'impopularité affecte désormais directement la propre cote de popularité du chef de l'État. Le nom de M. Barre n'est même plus cité par les membres du gouvernement qui se succèdent, en ce moment, à la radio, à la télévision et dans les colonnes des journaux, pour riposter aux arguments du maire de Paris. Le bilan du septennat établi par l'U.D.F. ne comporte que deux brèves mentions à l'action *« du gouvernement Barre, qui a refusé de tricher avec la hausse des prix »* et *« qui a refusé le dirigisme qui soumet les agents économiques à la bureaucratie »*.

A l'hôtel Matignon, le remplacement de M. Barre ne fait maintenant plus de doute pour personne, en cas de réélection de M. Giscard d'Estaing, alors qu'il y a quelques semaines on émettait sur ce point des avis plus nuancés. Cette sorte de marginalisation du premier ministre ne suscite aucun commentaire. Solidarité oblige. On affirme que M. Barre se prononcera *« le moment venu »*, en soulignant que, de toute façon, le chef du gouvernement reste fidèle à sa ligne de conduite originelle : se tenir *« à l'écart du jeu des partis »*.

La validité du principe de discrétion adopté par M. Barre ne s'étend toutefois pas jusqu'à Lyon, où le premier ministre continue de se rendre deux fois par mois pour vaquer sans restriction à ses activités d'élu local.

Convaincus que l'avenir rendra justice à leur « patron », certains collaborateurs de M. Barre considéraient, naguère, le premier ministre comme le mieux placé pour assurer la succession, en cas de non-candidature de M. Giscard d'Estaing. Les mêmes disent aujourd'hui : *« Quand il ne sera plus à l'hôtel Matignon il suffira qu'il fasse « ça » — et ce disant ils font claquer leurs doigts en l'air — pour qu'on vienne l'écouter ! »* Une façon expressive de faire comprendre que M. Barre se prépare à une retraite politique... active.

ALAIN ROLLAT.

(1) Sondage réalisé par Indice-Opinion entre le 20 et le 23 janvier auprès de 1 007 personnes constituant un échantillon représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus.

(2) Sondage réalisé par la SOFRES, à l'occasion du Forum de l'*Expansion*, le 8 janvier, entre le 20 et le 26 novembre auprès d'un échantillon national représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.

M. Debré : le P.S., c'est « l'opposition au bon sens » M. Giscard d'Estaing, c'est « une apparence de politique »

Les délégués des comités de soutien à la candidature de M. Michel Debré se sont réunis à huis clos samedi 21 février, à Paris (le Monde *daté 22-23 février). Il s'agissait d'examiner et de définir les modalités d'une relance de la campagne de l'ancien premier ministre dont la candidature, si l'on en croit les sondages, a été dévalorisée par l'annonce de celle de M. Jacques Chirac. Les comités de soutien s'efforceront de présenter M. Debré comme un homme libre de toute attache partisane, qui parle le langage* « de la vérité », *qui se comporte en* « homme d'État » *et que son expérience des affaires désigne comme un prétendant sérieux. Ils tenteront également de réfuter les arguments qui voient en lui un* « homme du passé » *et qui ironisent sur le pessimisme de ce* « prophète de malheur ».

A l'issue de cette réunion, M. Debré a prononcé un discours devant un millier de personnes. Il a notamment estimé que M. Giscard d'Estaing ne conduit depuis sept ans qu'une « apparence de politique », *que le P.C.F. représente* « l'opposition à la France » *et le P.S.* « l'opposition au bon sens ».

Au cours de la réunion publique qui a rassemblé un millier de personnes, samedi 22 février à Paris, M. Michel Debré a déclaré : *« Depuis sept ans, l'actuel président de la République pense que la politique c'est l'art de gérer l'imprévisible et que le savoir-faire suffit à diriger la France. »* Face à cette *« apparence de politique »*, accompagnée de *« propos lénifiants »*, le parti communiste représente, dit-il, *« l'opposition à la France »* et le parti socialiste *« l'opposition au bon sens »*.

« Qui fait courir M. Marchais ? interroge M. Debré, *de l'alignement inconditionnel sur Moscou à l'appel aux bas instincts racistes, de la démagogie sociale la plus effrénée à l'appel systématique à la subversion, nous voilà revenus à une tactique de division et d'affaiblissement de la France ! Il n'y a rien de bon à attendre du parti communiste. Quant à M. Mitterrand, on comprend deux fois son silence ! D'abord, il ne peut blâmer les communistes, car il a besoin de leurs voix. Ensuite, il n'ose sérieusement développer son projet socialiste tant il est irréel »*

« A l'actuel président de la République, à M. Mitterrand, à M. Chirac, à M. Marchais et à tous autres candidats, je dis avec gravité, ajoute M. Debré, *que le temps est passé des discours onctueux comme des discours subversifs, que le temps est passé des promesses aux différentes catégories de Français, sélectionnées une par une pour mieux chercher à leur plaire. Le temps est venu de parler aux Français de la France. Le temps est venu de dire qu'avant d'être une catégorie de Français il y a un peuple français ; que la France a besoin de l'effort et de la solidarité des Français pour se redresser et qu'une France redressée est la seule chance d'espoir pour tous les Français quels qu'ils soient. Et que l'on ne peut penser utilement à chaque catégorie de Français et d'abord aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs menacés de licenciement qu'à partir du moment où l'on s'efforce de remédier à l'essentiel, la capacité économique de la France, la jeunesse de la France, la liberté de la France.*

» Il y a un honneur de la politique. Cet honneur impose aujourd'hui le langage de la vérité, d'où découle un appel aux qualités profondes des Français. Aux petits esprits qui vont répétant que je promets aux Français austérité et rigueur, j'ai le droit de répliquer que je suis au contraire le champion de l'espérance et de l'optimisme. Ce sont ceux qui se résignent à subir l'événement, ce sont ceux qui se nourrissent et nous nourrissent d'illusions qui sont les pessimistes et qui préparent les malheurs. Je m'élève contre ce renoncement. J'indique aux Français la seule voie de l'espoir. »

« Il y a des lois qui créent le chômage »

L'ancien premier ministre développe alors son analyse de *« l'état du monde »* et expose les grandes lignes de son programme destiné à rendre sa place à la France.

« Aujourd'hui, dit-il, *si nous n'arrêtons pas la croissance de nos dépenses publiques, celle de nos dépenses sociales, si nous ne mesurons pas la croissance des revenus privés en fonction du revenu national, la décadence nous saisira à la gorge »* Cette *« politique raisonnable de hausse régulière mais modérée des revenus »* devrait à son avis faire l'objet d'un accord national annuel en *« collaboration avec les syndicats patriotes »*. M. Debré poursuit :

« Va-t-on longtemps laisser des paquebots déficitaires comme le paquebot France *devenir bénéficiaires sous un autre pavillon ? Va-t-on longtemps laisser, faute de réformes de structures, sombrer de grandes entreprises comme Manufrance ? Va-t-on longtemps condamner les petits entrepreneurs à refuser des commandes afin de ne pas embaucher par crainte des difficultés qu'ils rencontrent ensuite à diminuer leur personnel ? Il y a des lois qui créent le chômage. Rendons à l'initiative privée la responsabilité, le profit et le risque. »*

Une « nouvelle alliance » avec les Etats-Unis

Après avoir traité de la dissuasion nucléaire, dont toutes les conditions de la crédibilité n'ont pas été respectées, selon lui, au cours de ces dernières années, propose un service civil d'une année pour les jeunes gens qui n'effectuent pas leur service militaire et les jeunes filles qui ambitionnent d'entrer dans la fonction publique, M. Debré expose sa conception d'une politique familiale susceptible de mettre un terme au vieillissement de la France. L'ancien premier ministre propose notamment de créer une *« maison de la petite enfance »* dans toutes les communes, dans tous les quartiers des villes, afin de permettre aux jeunes femmes d'associer maternité et vie professionnelle.

M. Michel Debré, parlant de la politique extérieure de la France, estime que cette dernière devrait proposer une *« nouvelle alliance »* à ses partenaires occidentaux.

« Une France rénovée peut prendre la tête des nations qui demanderont aux Etats-Unis et à d'autres la grande négociation qui rétablira l'économie et l'influence du monde libre dit-il. *Certes, les Etats-Unis, hier dans leur laisser-aller, aujourd'hui dans leur ardeur au redressement, ne sont pas disposés à accepter des limites à leur liberté de décision. Mais c'est justement là que l'on attend une France aux mains nettes. Proposer ce qu'il faut faire, obliger les plus puissants à prendre conscience d'un intérêt commun : quel grand dessein ! »*

Auparavant, M. Maurice Druon député R.P.R. de Paris, avait estimé que M. Debré ne tient pas un discours de candidat, mais *« un discours d'homme d'État »*, qu'il *« ne prend pas la France pour un marchepied »* et qu'il *« laisse à d'autres de susciter des syndicats d'ambition »*.

Pour sa part, M. Laurent de Gaulle (1), délégué national adjoint du comité des jeunes constitué en faveur de M. Debré, a déclaré : *« On nous dit que Michel Debré est un homme du passé. La belle affaire ! Quand il s'agit du salut de la nation, qui aurait l'idée de demander l'âge du capitaine ? En quoi le fait d'avoir porté à sa tête le plus jeune président du monde en 1974 a-t-il mis la France sur les voies du progrès ? (...) Monsieur Debré, vous êtes le plus jeune de tous les candidats, celui qui nous parle de l'avenir et nous redonne l'espoir. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) M. Laurent de Gaulle est un arrière-petit-neveu du général de Gaulle. Il est le fils de M. Bernard-Xavier de Gaulle, lui-même fils de Jacques de Gaulle, qui était le frère de Charles de Gaulle.

M. Olivier Guichard : M. Debré a tort de condamner globalement la politique du gouvernement

M. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique, ancien ministre, membre du comité de soutien à la candidature de M. Debré, a été l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 22 février. Il a justifié son soutien à l'ancien premier ministre en disant : *« C'est un vrai caractère, une vraie personne, comme l'on dit. Je crois que cela compte beaucoup dans une élection de ce type. Telle est ma première raison. Ma préférence va à l'homme. La seconde raison, c'est que, des cinq vrais candidats politiques que nous aurons probablement au premier tour, il est le seul qui ne représente pas un parti politique. »*

M. Guichard a précisé : *« Dans cette affaire d'élection présidentielle, on n'a pas de raison d'être d'accord avec toutes les opinions du candidat que l'on préfère. Sur le plan de la régionalisation, je suis en effet assez éloigné de Michel Debré, mais je le suis aussi de Giscard d'Estaing et de Jacques Chirac. En matière européenne, je suis président du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe et, sur ce problème, notamment au moment de l'élection européenne, j'ai pris des positions qui n'étaient pas du tout celles de Michel Debré. Au moment des ordonnances, alors que je venais de rentrer dans le gouvernement, j'étais l'un des trois ou quatre membres du gouvernement qui ont fait des réserves sur le système des ordonnances, que je n'estimais pas absolument indispensables à ce moment-là. (...) Sur certains problèmes je trouve que Michel Debré fait des critiques qui sont mal venues. »* (1).

» Il a non pas une excuse, mais une vague justification, c'est que, depuis trois ans, il n'a pas voté les budgets présentés par le gouvernement. Mais, enfin, il émet une critique sur presque tous les points (...). (Je ne me suis d'ailleurs pas privé, depuis sept ans, de le faire, mais cela ne m'a pas empêché de conserver partout où cela m'a été possible l'esprit de la majorité. Je trouve qu'il a tort, d'une manière générale — c'est vrai pour lui comme, d'une autre manière, pour Jacques Chirac — de condamner globalement une politique qu'il a permise, comme les autres parlementaires de la majorité. »

Enfin M. Guichard indique : *« Mon souci est de voir le mouvement gaulliste rester aussi uni que possible après l'élection présidentielle, c'est-à-dire de voir le premier tour bien se passer. Surtout, si, comme je l'espère, c'est un candidat de la majorité qui est élu, je souhaite voir se retrouver une majorité unie, parce que active, et qui décide de remporter les élections législatives. Je crois que, pour le moment, et jusqu'à l'élection, on a besoin d'hommes qui aient vraiment la volonté de conserver une majorité unie et la liberté de s'exprimer.*

» On me demande de temps en temps si je suis giscardien, chiraquien. Je n'ai pas envie d'exprimer un attachement. J'appartiens à un parti qui est présidé par Jacques Chirac et je ne suis pas chiraquien, le président de la République est M. Giscard d'Estaing et je ne suis pas giscardien. Je reste ce que j'ai été, fidèle à celui qui m'a formé, et j'essaie de continuer à dire ce que je crois. »

(1) M. Guichard, entré pour la première fois au gouvernement en avril 1967 comme ministre de l'industrie du quatrième cabinet Pompidou, fait allusion aux ordonnances destinées à permettre une réforme de la Sécurité sociale. Le président de la commission des finances de l'Assemblée, à l'époque M. Giscard d'Estaing, s'était également élevé contre le recours aux ordonnances, recours défendu par M. Debré, alors ministre de l'économie et des finances. Les ordonnances résultant d'une autorisation donnée par le Parlement au gouvernement, de prendre, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi (art. 38 de la Constitution).

Trois élections municipales...

GARD : Les Angles (1er tour).

Inscr., 3 597 ; vot., 1 725 ; suffr. expr., 1 662. Liste modérée, conduite par M. Pierre Barrau, 842 voix en moyenne ; liste du P.S., conduite par M. Régis Benoit, 541 voix en moyenne ; liste du P.C., 361 voix en moyenne. *Il y a ballottage pour les neuf sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de neuf conseillers municipaux démissionnaires qui avaient été élus en mars 1977 sur la liste conduite par le maire actuel socialiste, M. Edmond Fabre. Au second tour, cette liste avait enlevé quinze sièges avec 995 voix de moyenne, contre huit (avec 978 voix de moyenne) à la liste sans étiquette que menait M. Isnard.]

MORBIHAN : Queven (1er tour).

Inscr., 4 067 ; vot., 2 653 ; suffr. expr., 2 602. Liste d'union de la gauche (2 P.S. et 1 div. g.), 1 519 voix en moyenne, *3 sièges*, liste « Ouverture et liberté », soutenue par le R.P.R., 1 070 voix en moyenne.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Pierre Quinio (P.S.), survenu le 27 décembre dernier. Outre le siège du maire, ceux de M. Jo Le Lamer, premier secrétaire de la fédération départementale du P.S., et de Mme Le Goff qui s'étaient démis de leurs mandats en raison de leur départ de la commune, étaient vacants.

En mars 1977 la liste d'union de la gauche avait enlevé les vingt-trois sièges à pourvoir avec 1 635 voix en moyenne contre 726 en moyenne à la liste modérée. Il y avait eu 2 470 votants et 2 412 suffrages exprimés sur 2 626 inscrits.

Par rapport à ce scrutin, le nombre des électeurs a augmenté de plus d'un tiers (1 041 inscrits en quatre ans). La liste d'union de la gauche enregistre un recul de près de neuf points par rapport à 1977.

Le conseil municipal est désormais composé de 12 P.S., 5 P.C. et 6 div. gauche.]

NORD : Cysoing (1er tour).

Inscr., 2 564 ; vot., 1 530 ; suffr. expr., 1 467. Liste pour le renouveau (mod. maj.), conduite par M. Olivier Evrard, 787 voix en moyenne, *8 sièges* ; liste pour le soutien à la municipalité (P.S., P.C. et div. g.), 647 voix en moyenne.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de six conseillers municipaux socialistes démissionnaires depuis 1978, d'un conseiller communiste décédé et d'un conseiller socialiste qui vient d'être invalidé parce que ancien instituteur il est devenu attaché à la préfecture du Nord.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche composée de 15 P.S. et de 8 P.C. avait enlevé les vingt-trois sièges à pourvoir avec 1 465 voix en moyenne sur 1 342 suffrages exprimés, contre 372 en moyenne à la liste de défense des intérêts communaux.

Le nouveau conseil municipal est composé de 8 P.S., 7 P.C. et 8 mod. maj. et sans étiquette.]

● *M. Pierre Bérégovoy*, membre du secrétariat national du parti socialiste, a affirmé, dimanche 22 février à Levallois (Hauts-de-Seine), que *« le plus grave risque que pourrait courir le pays sur tous les plans, économique, social et politique, ce serait la réélection de l'actuel chef de l'État »* *« Il ne suffit pas de mettre le premier ministre au pique, pour escamoter les responsabilités du président »*.

...et une cantonale

HAUTE-CORSE : canton de Bastia (2e tour).

Inscr., 5 879 ; vot., 3 690 ; suffr. expr., 3 461. MM. Pierre Giudicelli, P.C., sout. M.R.G., adj. au maire de Bastia, 2 015 voix, *ÉLU* ; Marie-Jean Vinciguerra, U.D.F., sout. R.P.R., 1 446.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'invalidation décidée par le Conseil d'État de l'élection de M. Pierre Giudicelli (P.C.). Celui-ci avait été proclamé élu le 24 février 1980, avec 1 800 voix contre 447 à son seul adversaire, M. Laurent Croce (P.S.), au premier tour d'une élection provoquée, elle aussi, par une décision du Conseil d'État. Le Conseil d'État avait annulé le second tour des cantonales de mars 1979, qui avait vu M. Vinciguerra (U.D.F.) devancer de deux voix sur 4 161 suffrages exprimés M. Giudicelli, alors conseiller général sortant.

Au premier tour de cette élection partielle, les résultats ont été les suivants : inscr., 5 879 ; vot., 3 265 ; suffr. expr., 3 112 ; MM. Giudicelli, 1 510 voix ; Vinciguerra, 771 ; Pierre Planet, sans étiq., 596 ; Laurent Croce, P.S., 235.

Alors que le total des voix de gauche au premier tour était de 1 745, soit 56,07 % des suffrages exprimés, le candidat du P.C. l'emporte avec 2 015 voix, soit 58,22 %. De son côté, M. Vinciguerra gagne 675 suffrages d'un tour à l'autre. Il a bénéficié du retrait de M. Planet (qui avait laissé la liberté de vote à ses 596 électeurs du premier tour) et du soutien du R.P.R., dont celui du député de la circonscription, M. Pierre Giacomi qui, au premier tour, avait appelé à voter « à titre personnel » pour M. Planet.]

et la préparation de l'élection présidentielle

Il cherchera ainsi à exploiter la baisse qui affecte la popularité du chef de l'État dans les sondages. Cette intervention devrait d'ailleurs coïncider avec l'époque à laquelle M. Giscard d'Estaing lui-même fera connaître sa décision, puisque cette annonce demeure, semble-t-il, prévue pour les premiers jours du mois de mars.

En revanche, les « candidats du premier tour », ceux qui logiquement ont peu de chances de figurer au second tour, sont désormais en pleine activité. M. Chirac, après le Limousin, visitait samedi et dimanche la Bretagne. Il se rend mardi et mercredi en Provence, donne une conférence de presse économique jeudi, se rend dans l'Essonne vendredi et en Corse le week-end prochain. M. Georges Marchais était vendredi dernier à Montigny-lès-Cormeilles, samedi à Orly. il participe mercredi au « forum » organisé par « l'Humanité » et « Economie et Politique ».

Contrecoup des campagnes du P.C. sur la drogue et l'immigration, les hebdomadaires « l'Express » et « le Point » consacrent ce lundi leurs couvertures au secrétaire général du parti communiste français. « L'Express » pour stigmatiser l'« offensive fasciste » du P.C.F., « le Point » pour introduire une nouvelle enquête sur le passé de M. Marchais pendant la guerre.

M. Debré sera l'invité, mardi 24 février à 20 h. 30, de l'émission « Le grand débat » sur TF 1. L'ancien premier ministre du général de Gaulle a tenté, dimanche, avec l'aide de ses comités de soutien, de relancer sa campagne, qui a été éclipsée par l'entrée en lice de M. Chirac. Il a reçu confirmation, dimanche soir, au cours du « Club de la presse » d'Europe 1, du soutien de M. Olivier Guichard. Ce soutien est certes important pour M. Debré. On relèvera toutefois qu'il a été exprimé d'une manière quelque peu ambiguë. En effet, autant l'attachement « personnel » du maire de La Baule à son candidat paraît incontestable, autant les réserves dont il assortit son adhésion sont déterminantes. On peut même dire qu'elles touchent au fond des choses et qu'elles lèvent toute incertitude sur la préférence que M. Guichard accorde à l'actuel chef de l'Etat, dont M. Debré condamne globalement l'action. Ces réserves conduisent aussi à s'interroger sur la valeur qu'auront les interventions ultérieures de M. Guichard, qui est un des « orateurs nationaux » de la campagne de M. Debré.

En réalité, l'attitude du maire de La Baule traduit, avec quelque dommage pour le candidat qu'il soutient au premier tour, les préoccupations de ceux — gaullistes et giscardiens — qui souhaitent que la majorité se retrouve unie au second tour derrière M. Giscard d'Estaing.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

AU COURS DE SA TOURNÉE EN BRETAGNE

M. Chirac souhaite la création d'un ministère de la mer

Au cours de la première journée de son voyage en Bretagne, samedi 21 février, M. Jacques Chirac a évoqué les problèmes agricoles à Lamballe (Côtes-du-Nord) devant quinze cents agriculteurs. Il a notamment déclaré : « *Il ne faut pas craindre d'ouvrir la crise à Bruxelles. Nous ne serons respectés que si nous nous imposons. Il faut exiger, quitte à prendre des mesures nationales la suppression des montants compensatoires, comme il faut arriver à la fixation des prix agricoles communautaires le 1er avril.* »

Le candidat du R.P.R. a critiqué « *l'erreur capitale d'appréciation de M. Giscard d'Estaing, qui n'a pas donné la priorité à la lutte contre le chômage et qui n'a pas compris que l'inflation en dépendait* ».

Prenant la parole samedi soir à Pontivy (Morbihan) devant trois mille cinq cents personnes sous un chapiteau, M. Chirac, après avoir affirmé : « *Ce serait pure folie que de réveiller les autonomismes anachroniques* », a ajouté : « *Il est important pour la culture nationale que la Bretagne conserve vivante sa culture, l'Alsace, les pays de langue d'oc, la Provence, le Pays basque et la Corse la leur. Les cultures régionales sont des ponts, des médiateurs naturels vers des cultures européennes plus vastes. Par elles, la France retrouve la diversité de ses propres sources qu'un centralisme excessif et la crainte presque obsessionnelle d'un éclatement de l'unité nationale avaient en vain essayé de tarir.* »

Dimanche, M. Chirac s'est rendu dans l'île d'Ouessan. Il n'a toutefois pas pu visiter la tour de contrôle destinée à surveiller la circulation maritime dans la Manche, le ministère des transports n'ayant pas accordé l'autorisation qui avait été demandée. Il a proposé la création d'un corps de gardes maritimes au sein de la marine nationale

A Brest, devant quelque deux mille personnes, le maire de Paris a souhaité la création d'un ministère de la mer et demandé le renforcement des moyens de la marine nationale. Une centaine de membres du comité local d'information nucléaire ont exprimé sans incidents leur hostilité à l'énergie nucléaire.

● *La Fédération des républicains de progrès* (gaullistes de gauche), fondée par M. Jean Charbonnel, maire de Brive, mais qui préside M. Pierre Dabezies, conseiller de Paris, a réuni, samedi 21 février, son conseil national, et décidé de soutenir la candidature de M. Jacques Chirac, estimant que celle-ci « *s'affirme comme une candidature gaulliste rompant avec l'actuelle majorité* ».

M. Papon à M. Chirac : il faut savoir qui paiera

« *M. Chirac va au-delà de ce qui est fait puisqu'il veut carrément la suppression de l'impôt pour ceux dont le revenu ne dépasse pas 3 300 francs par mois et qu'il baisse toutes les autres catégories de 5 %. Il ne module pas cette diminution selon qu'il s'agit des plus ou moins favorisés* », déclare M. Papon, dans une interview publiée par *le Journal du Dimanche*.

Le ministre du budget ajoute : « *L'ensemble des propositions de M. Chirac relatives à l'impôt sur le revenu entraînent un manque à gagner pour l'Etat d'environ 15 milliards de francs, cela sans compter le coût du relèvement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu qui devrait être en 1982 d'au moins 11 milliards de francs. Où les trouvera-t-il ? Les Français attendent des précisions. Qu'il s'agisse de remplacer un impôt par un autre ou de faire des économies, il faut savoir qui paiera. Si ce sont les mêmes, ce n'est pas la peine de donner de fausses joies. Et si ce ne sont pas les mêmes, il faut désigner les victimes.* »

En ce qui concerne les 30 milliards de francs d'économies par an proposées par M. Chirac pendant deux ans, M. Papon déclare : « *M. Chirac a dit lui-même qu'il ne toucherait pas au budget militaire. On ne peut pas non plus toucher au chapitre de la dette publique. C'est une obligation de l'Etat : on emprunte de l'argent, il faut à la fois rembourser le capital et payer les intérêts. Alors, il reste les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'intervention. Prenons-les successivement. Les dépenses de fonctionnement ? En 1981, sur 235 milliards, 201 milliards concernent les rémunérations, les retraites et les pensions. On ne fera évidemment pas d'économies sur ce plan. Tout au plus peut-on agir sur les effectifs. Pour sa part, le gouvernement a stoppé en 1981 les recrutements supplémentaires. M. Chirac propose, en plus, de ne pas remplacer la moitié des fonctionnaires qui partent à la retraite. Il faudrait savoir sur quelles catégories porterait cette diminution : professeurs, instituteurs, postiers... Mais en toute hypothèse, cette mesure ne rapporterait pas plus de 2 milliards sur la différence entre 235 et 201 et c'est juste 34 milliards qui représentent les pouvoirs publics, le fonctionnement courant des administrations, l'entretien, etc. Je ne pense pas qu'on puisse faire une ponction de 28 milliards sur un budget de 34 milliards.* »

» *Deuxième grand réservoir de crédit : les dépenses d'intervention, 189 milliards. Il y a sûrement des économies à faire. J'en ai déjà fait en 1980 et en 1981, cet effort devra être poursuivi en 1982. Mais il y a des crédits dont je ne proposerai pas qu'ils soient modifiés. C'est l'aide sociale, ce sont les aides à l'emploi, c'est le logement, ce sont les rentes viagères, c'est l'indemnisation des rapatriés... Restent les interventions économiques et notamment les entreprises nationales : depuis 1978, les concours de l'Etat aux entreprises nationales, qui étaient chroniquement déficitaires, ont été stabilisés. Bien entendu, il faudra continuer ! Mais, voyez-vous, tout cela est difficile. Nous avons réalisé, en 1981, 13 milliards d'économies, montant qui n'a pas de précédent sous la Ve République, et je suis d'expérience les efforts et la détermination qui ont été nécessaires pour atteindre ce résultat. Alors, quand on me dit 30 milliards d'économies par an pendant deux ans, je suis d'accord, mais je demande à voir. Car il ne serait pas honnête de promettre aux Français des allégements d'impôts sans les prévenir des conséquences sur les services publics.* »

● *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., a estimé, samedi 21 février, à Toulouse, que l'application du programme économique de M. Chirac « *conduirait probablement à l'effondrement du franc et à l'abandon, par l'Etat, de tâches de justice sociale qui sont essentielles. Les intentions du maire de Paris sont sympathiques mais elles vont trop loin* », a-t-il déclaré.

● *M. Laurent Fabius*, porte-parole du P.S., a estimé, vendredi soir 20 février à Belfort, que « *Jacques Chirac, comme Valéry Giscard d'Estaing, propose une politique de droite* ». « *Il faut dissiper les illusions*, a ajouté M. Fabius, *l'un c'est M. Prestidigitation, l'autre c'est M. Contradiction ; mais l'essentiel, c'est qu'ils sont tous deux responsables de la situation française de chômage et d'inflation.* » Evoquant, dimanche 22 février à Chalon-sur-Saône, la campagne actuelle du P.C., M. Fabius a indiqué : « *Le P.S. dit « non » à la drogue, mais il dit également « non » à la délation.* »

« Le Point » publie une nouvelle enquête sur les activités de M. Georges Marchais pendant l'occupation allemande

L'hebdomadaire *le Point* publie dans son numéro daté du 23 février une enquête sur les activités de M. Georges Marchais pendant l'occupation allemande.

Des résultats de cette enquête, Jacques Duquesne conclut que M. Marchais, après avoir quitté, en 1940, la Société nationale de constructions aéronautiques du centre (S.N.C.A.C.) et après avoir été licencié de chez Renault, « *s'est fait embaucher — de son plein gré — dans un atelier de réparation dépendant de l'armée de l'air allemande, la Luftwaffe* ». M. Marchais avait déclaré à ce sujet, rappelle l'hebdomadaire : « *J'ai été licencié et je suis entré dans une usine de Villacoublay qui travaillait pour l'Allemagne, bien entendu, comme toutes les autres entreprises.* »

M. Marchais, raconte l'hebdomadaire, a dû signer, outre son contrat, des formulaires selon lesquels « *il acceptait de pouvoir être à tout moment changé d'affectation par son employeur et l'Arbeitsamt, l'office du travail allemand, selon les besoins du generalluftzeugmeister (général commandant les travaux de l'air)* ». Puis, à la fin de 1941, M. Marchais est employé par l'AGO (Aktion Gesellschaft Otto), société qui travaille pour le ministère de l'air allemand et construit des avions.

En décembre 1942, M. Marchais part pour l'Allemagne : « *La question du volontariat est une fausse question*, estime *le Point*. *La vraie question est celle du volontariat pour l'atelier contrôlé par la Luftwaffe. Entre le volontariat pour travailler sur des avions de guerre allemands en Allemagne et le volontariat pour travailler sur des avions allemands en France, il n'y a évidemment pas de différence de nature. (...) L'acte capital de volontariat était antérieur* (au départ pour l'Allemagne) *: en s'engageant au service d'un atelier contrôlé par la Luftwaffe, ils* (M. Marchais et ses compagnons de l'AGO) *acceptaient d'être déplacés au gré des autorités allemandes.* »

Le Point estime, d'autre part, que le récit de la tentative d'évasion de M. Marchais est « *des plus contestables* ». L'hebdomadaire compare, en effet, la fiche de police conservée à la mairie d'Augsbourg et publiée, en mars dernier, par *l'Express* avec la fiche d'un autre Français, condamné pour une tentative d'évasion. La fiche du second fait mention de la condamnation, alors que celle de M. Marchais est vierge.

Jacques Duquesne écrit également qu'on « *ne peut accorder crédit* » aux explications de M. Marchais sur les circonstances de son retour en France, en mai 1943, à la faveur d'une permission obtenue au moment de la mort de sa nièce. Tout déplacement effectué sur la base d'une permission exceptionnelle nécessitait, affirme *le Point*, la délivrance d'un passeport provisoire, pièce dont il est fait mention sur la fiche de police. Or, sur ce point aussi, la fiche de M. Marchais est vierge.

L'Humanité du lundi 23 février fait brièvement référence à l'enquête du *Point* dans un article consacré aux réactions de la presse aux campagnes engagées par le P.C.F. sur la drogue et les immigrés. *Le Point*, écrit Jean-Luc Mano, « *n'hésite pas à ressortir de ses placards les mensonges de* l'Express *contre Georges Marchais et dont nous avons fait justice en leur temps* ». Pour sa part, René Andrieu estime, dans son éditorial, que le pouvoir, « *à la veille de l'élection présidentielle, relance une opération politicienne de bas étage contre le candidat du parti communiste français* ».

● *Une « lettre » quotidienne du P.S.*, destinée à informer les journaliste pendant la campagne présidentielle de M. François Mitterrand, sera publiée à partir du 3 mars. Cette publication — une feuille recto-verso — sera placée sous la responsabilité de M. Georges Fillioud, député de la Drôme. *La Lettre du P.S.*, qui sera distribuée en fin d'après-midi, diffusera des informations pratiques sur le déroulement de la campagne de M. Mitterrand et publiera des « *réactions immédiates* » du candidat sur les sujets importants.

DES MILITANTS D'« UNION DANS LES LUTTES » INVITÉS A QUITTER LE P.C.F. ?

Une vingtaine de signataires de la pétition « Union dans les luttes », membres du P.C.F., s'inquiètent des mesures dont ils font l'objet de la part des instances dirigeantes de leur parti. Il semble en effet que le P.C.F. ait décidé, dans plusieurs cas, de ne pas remettre leur carte de membres du parti à certains de ces signataires ; dans d'autres cas, selon les intéressés, des menaces de suspension ont été transmises, assorties de conditions qui permettent d'éviter cette mesure, à savoir le renoncement à toute participation au courant Union dans les luttes.

L'action de ce courant, animé par MM. Guy Bois (P.C.F.) et Stélio Farandjis (P.S.), a été condamnée par le bureau politique du P.C.F. (« le Monde » du 23 décembre 1980) et sévèrement critiquée par « l'Humanité » (« le Monde » du 24 décembre).

Les militants visés par les mesures administratives prises ou envisagées à leur encontre estiment que *l'objectif poursuivi par la direction* communiste est de les pousser hors du parti.

HISTOIRE

UNE ÉTUDE D'YVES DURAND SUR « LA CAPTIVITÉ »

Cinq années dans les stalags et les oflags

Entre les champs de bataille et la solution finale, il y eut aussi, de 1940 à 1945, la morne captivité des prisonniers de guerre. C'est la vie « entre parenthèses » de plus d'un million de soldats français (1), détenus en Allemagne et disqualifiés pendant toute la durée du conflit mondial qu'un historien, Yves Durand, retrace à l'aide d'une abondante documentation puisée à de nombreuses sources (archives françaises, allemandes, soviétiques, lettres et photographies venues des barbelés, témoignage, rapports de la Croix-rouge internationale) et très clairement présentée par une habile mise en pages.

Cinq années, de la bataille de France, devenue en six semaines débâcle malgré le sacrifice de cent vingt mille combattants tués dans nos rangs, à la libération progressive des prisonniers durant l'hiver 1945 par les alliés venus de l'Est et de l'Ouest, souvent après un dur exode sur des routes enneigées, sous les feux croisés des armées... En apparence, cinq années d'une grande monotonie, mais, en réalité, un univers complexe, à la fois concentrationnaire et régimentaire. Arraché à sa famille, à ses amitiés, chacun y reconstruisait sa vie, dans les limites, au total bénéfiques — si l'on songe au sort des déportés, — d'un règlement militaire appliqué à des militaires, mais avec une blessure secrètement creusée par l'affrontement de deux France si lointaines, celle de Pétain et celle de de Gaulle.

Tout ce qui a fait et défait ce monde à part des « Gefangs » est analysée par Yves Durand. Les « Kommandos » de travail (parfois d'allure « familiale » dans les fermes, le plus souvent très rudes dans les mines ou les usines) et les camps disciplinaires que la Wehrmacht réservait aux sous-officiers réfractaires, aux évadés repris, aux officiers fichés « gaullistes » ou « communistes ». L'activité de quelques « collaborateurs » aidés par les très efficaces agents francophones de l'Abwehr (avec la « Relève » par les ouvriers requis en France, les libérations individuelles, les vaines tentatives de divisions ethniques, le poignant départ des Alsaciens et des Lorrains) et la floraison en 1940-1941 des cercles Pétain, carrefours ambigus de propagande feutrée mais aussi de patriotisme, même s'il était aveugle. Le refuge spirituel qu'offraient les universités, créées par les enseignants captifs, ou les communautés religieuses, très actives, et le refus exprimé dans l'action par les évadés et les groupes de résistance, influents dans certains camps.

Les « voyageurs du temps perdu »

Yves Durand insiste sur le rôle joué par l'homme de confiance ou le doyen des officiers dans des stalags ou oflags répartis sur le territoire du IIIe Reich, du Rhin au Niemen. Pour la plupart, ils ont su représenter leurs camarades avec dignité auprès de l'armée allemande et exercer leur fragile mandat — interrompu parfois brutalement — en s'arcboutant sur la convention internationale de Genève et en faisant beaucoup plus confiance aux émissaires de la Croix-Rouge qu'aux membres de la mission sans espoir de l'aveugle de guerre Scapini, nommé ambassadeur par Vichy auprès des prisonniers.

Armand Lanoux — qui fut quelques mois dans un oflag — note fort justement dans sa préface la « déchirure » qui a marqué la majorité des prisonniers au moment du retour dans la patrie, dans la cité, dans la famille : cinq ans après, « *ces hommes étaient devenus autres comme autres étaient ceux qui les accueillaient. Ils n'étaient plus dans le camp et ils regardaient avec étonnement ce monde changé par l'histoire. Le silence de l'après-camp*, ajoute l'auteur du *Commandant Watrin*, *succédant à l'interminable absence me paraît avoir favorisé l'éclosion d'une sagesse diffuse, un esprit de mesure et de modération, une compréhension plus large, à base d'amitié et de solidarité, quelque chose qui ressemblait à une paix intérieure dans une collectivité agitée par les remous d'une guerre mal finie* ».

Conclusion optimiste qui peut mettre un peu de baume au cœur de tous ces « voyageurs du temps perdu ». — B. L.

★ *La Captivité*, histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945, par Yves Durand, 500 pages et 350 illustrations. Edité par la Fédération nationale des combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc. Prix : 150 F. En vente aux sièges des sections locales des associations départementales et à la F.N.C.P.G., 46, rue Copernic, 75782 Paris Cedex 16.

(1) Selon les statistiques du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, le nombre de prisonniers de guerre français s'élevait à 1 850 000 au moment de l'armistice de 1940, à 1 216 000 fin 1941, à 940 000 fin 1944. Plus de la moitié des captifs étaient mariés, souvent pères de famille.

TÉMOIGNAGE

L'amiral Godfroy et la flotte d'Alexandrie

Nous avons reçu de M. Roger Barberot, la lettre suivante :

L'attitude de l'amiral Godfroy à Alexandrie a été très différente de celle qui lui est prêtée dans *le Monde* du 22 janvier, sous la signature J.P.

Il est faux que l'amiral Godfroy ait refusé d'ajouter foi aux ordres de l'amiral Darlan « *qu'il crut destinés à rassurer les Allemands* ».

Il n'a fait que se soumettre à des circonstances que d'autres avaient heureusement créées et a cédé à la raison. C'est arranger l'histoire que de croire qu'il a, par sa volonté propre, pesé sur les événements.

A la réception, au lendemain de Mers-el-Kébir, du message de l'amiral Darlan ordonnant à la flotte d'Alexandrie d'appareiller coûte que coûte, de ne pas se laisser couler sans combattre et de rendre « *œil pour œil* » (sic), l'amiral Godfroy a pris aussitôt toutes les dispositions pour exécuter ces ordres.

L'ordre fut donné aux navires français de mettre aux postes de combat. L'objectif de chaque navire français fut désigné. Pour le croiseur *Tourville* l'objectif était le porte-avions anglais *Eagle*.

Un navire-citerne qui refaisait le plein de mazout du *Tourville* reçut l'ordre de dégager pour permettre aux tubes lance-torpilles de tirer sur leur objectif.

Tout fut mis en œuvre pour exécuter les ordres de l'amiral Darlan.

Rien ne permet de dire que ces ordres n'auraient pas été exécutés si un incident imprévisible et l'initiative de quelques officiers du *Tourville* — qui devaient par la suite rejoindre les Forces françaises libres parmi lesquels le lieutenant de vaisseau Patou, futur chef d'état-major de la marine (1) — ne les avaient contrecarrés.

L'incident fut le bombardement inopiné entre 4 et 8 heures du matin, par une escadre italienne, du port et de la rade d'Alexandrie.

Les navires anglais ouvrirent aussitôt le feu avec leurs batteries anti-aériennes de Bofors.

Sur l'ordre du lieutenant de vaisseau Patou, qui commandait les soixante-quinze anti-aériens, le *Tourville* ouvrit le feu. Le tir du *Tourville* passa d'autant moins inaperçu que les éclatements des projectiles français étaient noirs alors que ceux des Bofors anglais étaient blancs.

Le commandant du *Tourville*, à qui j'avais aussitôt, en tant qu'officier de quart, remis, entre 4 et 5 heures du matin, le télégramme de Darlan et transmis les ordres de Godfroy, mais qui n'avait pas bougé de sa chambre, sortit enfin en entendant tirer. Il vit les avions italiens et ses propres canons qui avaient déjà ouvert le feu sans ordres et conclut sentencieusement : « Ouvrez le feu ! »

Le tir du *Tourville* — qui avait été le seul navire français à ouvrir le feu sur les Italiens — suscita aussitôt des demandes d'explications rageuses de Godfroy.

Mais il déclencha aussi — et c'est ce qui est important — un long message de l'amiral Cunningham qui commençait ainsi : « Nous avons combattu côte à côte, nous n'avons pas l'intention de couler vos navires... »

Il est hors de doute que l'initiative du lieutenant de vaisseau Patou a eu un rôle déterminant en détendant d'un coup une atmosphère à ce point tendue quelques instants plus tôt que le moindre incident pouvait conduire au drame. Un drame qui eût été plus effroyable encore que celui de Mers-el-Kébir car si la flotte française au mouillage pouvait indiscutablement faire des dégâts aux navires anglais qui se trouvaient sur rade, elle eût été, en quelques instants, impitoyablement écrasée sous les 380 des cuirassés anglais tirant entre 1 000 et 2 000 mètres.

Cette atmosphère ainsi détendue permet à Godfroy de se rendre à la raison. Tout appareillage de force est impossible, car les torpilleurs anglais bloquent la passe de sortie de la rade.

Il négociera donc le *gentleman's agreement* qui neutralise la force française.

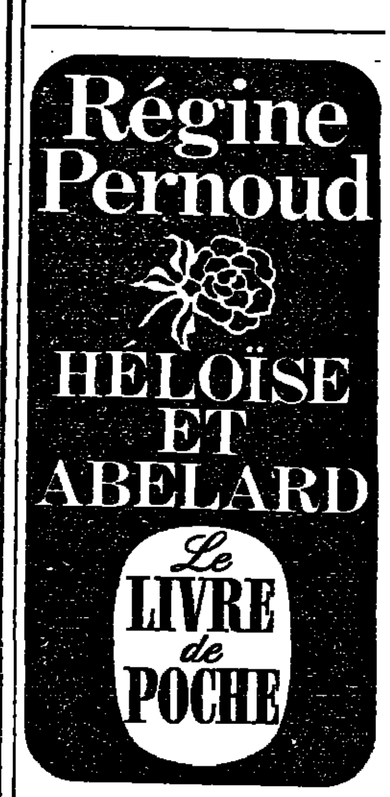
Pendant plusieurs années cette flotte immobile donnera le triste spectacle de son inaction pendant que les Forces françaises libres combattent dans le désert de Libye. Elle refusera de reprendre le combat en 1942 et ne se soumettra que lorsqu'elle sera menacée de se voir couper soldes et approvisionnements.

Sans doute Godfroy eut-il l'avantage d'être moins borné et plus réfléchi que l'amiral Gensoul qui fut pour une large part responsable du drame de Mers-el-Kébir, ne serait-ce qu'en ne transmettant pas au gouvernement la troisième alternative offerte par le capitaine de vaisseau Holland : celle de rallier un port de la Martinique et dont la flotte était si peu en alerte qu'elle fut surprise et écrasée au mouillage.

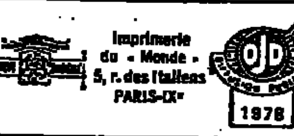
Mais si quelqu'un mérite l'honneur d'avoir, par une désobéissance flagrante, créé les conditions qui permettaient d'écarter le drame, c'est au lieutenant de vaisseau Patou et aux quelques officiers du croiseur *Tourville* qui devaient rejoindre le surlendemain les Forces françaises libres que revient le mérite.

L'oubli généreusement accordé par le général de Gaulle n'efface pas l'histoire.

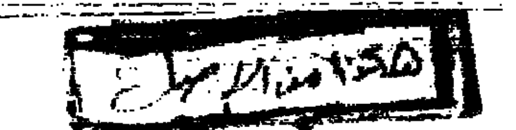
(1) L'amiral Patou remplaça le 1er janvier 1968 l'amiral Cabanier au poste de chef d'état-major de la marine nationale. Il démissionna de son poste en mars 1970, en désaccord avec la politique du ministre de la défense, M. Michel Debré. — (N.D.L.R.)



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

société

A MARSEILLE, LA MORT SUR UN PARKING

Personne, sauf des jeunes...

De notre envoyé spécial

Marseille. — Il neige, quelques flocons sur le boulevard Raimu. La cité de la Busserine a pris en ce dimanche 22 février, dans l'après-midi, ses quartiers d'hiver. Ou de télévision. Personne, ou presque, dans les avenues trop larges. Personne devant les bâtiments trop grands. Personne sur les parkings trop encombrés. Personne, sauf des jeunes en bandes désœuvrées, traînant leur solitude collective des dimanches sans but dans cet univers sans joie.

Leur maison, la Maison des jeunes est fermée depuis un an pour « *réparations* ». « *C'est*, confiera un des rares commerçants ouverts, *qu'ils avaient tout cassé et que cela ne servirait à rien de rouvrir.* » Peut-être bien, en effet, qu'ils avaient tout cassé. Ils ne casseront pas le stade, une piste, un terrain de football, un gymnase en pleine cité. Le stade est bouclé à triple tour le dimanche avec cette affiche sur les grilles : « *Attention, chiens de garde.* » Le sport est fermé. Tout est fermé, même le supermarché, le centre commercial du Merlan, qui triomphe en lettres gigantesques sur son promontoire.

On peut, ici, mourir d'ennui et de peur. De son propre ennui, de la peur d'un autre. Fait divers lamentable, fait divers signifiant, diraient les sociologues, regrettable, assureraient les politiques, fait divers absurde. Deux victimes : un jeune garçon de dix-sept ans, mort pour avoir reçu une balle de 22 long rifle, et un homme de vingt-huit ans, en prison pour l'avoir tirée.

Vendredi soir, à 22 heures, un habitant d'une des tours s'est mis à la fenêtre de l'appartement familial au dix-huitième étage : « *Le bruit me rendait fou*, dira-t-il aux policiers, *alors j'ai tiré au hasard, pour effrayer les jeunes.* » Le hasard, pour une balle de 22 long rifle, c'est parfois de traverser le toit d'une voiture et de tuer net un jeune garçon sur un parking. Zahir B..., dix-sept ans à peine, était, au dire de tous, un « *brave gamin* », pas chicaneur pour un sou, pas délinquant, le bon élève d'un lycée d'enseignement professionnel. Les bons élèves, les enfants sages en vacances, peuvent avoir aussi leur moment de déraison. Ce vendredi soir, Zahir, au volant d'une voiture empruntée plutôt que volée, faisait un rodéo entre les murailles de béton. Une vieille Ami-6 louvoyant entre les trottoirs, l'épate garantie, la grande rigolade avec les copains.

Le tireur, Michel Lebrun, de l'opinion de chacun, est un « *brave garçon* », pas bagarreur un instant, travailleur acharné, chaudronnier, dévoué à ses parents et à son frère infirme. La fatigue, le bruit, peut-être aussi les multiples vols de voitures, les déprédations, l'insécurité dans la cité et plus encore dans les têtes, les « *flics qui n'osent pas venir la nuit* » et les fusils ou les pistolets qui les remplacent, la brisure sociale. Voici le brave garçon du vendredi décrété samedi un homme « *irritable et dépressif* ». Il a été inculpé d'homicide volontaire par M. Denis Ardisson, juge d'instruction.

Vendredi soir, l'intervention de la police s'est faite en douceur, presque sur la pointe des pieds. Les jeunes ont endommagé des véhicules, et les gardiens de la paix, sur ordre, n'ont pas bougé. Samedi matin, tandis qu'une mère affolée dissimulait dans son sac un revolver 22 long rifle pour s'en aller le cacher dans sa maison des Alpes-de-Haute-Provence, son fils, arrêté, craquait immédiatement : « *Ne cherchez plus, c'est moi, je ne voulais pas tuer.* »

A la Busserine, le calme est revenu, précaire. L'ennui s'est fait explosif. Le 18 octobre dernier, un jeune homme de dix-huit ans, Laouri Ben Mohamed, y était mort déjà, tué par un policier. Au centre social, samedi soir, les jeunes avaient leur fête, baptisée la « fête des ghettos ».

A la Busserine, dans ce bloc d'immeubles, vivent trois mille personnes, dont environ deux mille immigrés. Des dizaines de jeunes chôment et restent délaissés, abandonnés, appelés à basculer dans la délinquance. Avenue Edouard-Manet, un car de policiers, presque caché, reste là par crainte de l'explosion à venir. Mais est-elle vraiment encore à venir ?

PIERRE GEORGES.

LA C.F.D.T. VEUT MOBILISER LES IMMIGRÉS CONTRE « LA POLITIQUE DU P.C. ET DE M. STOLÉRU »

La C.F.D.T. vient de lancer un appel pour la défense des immigrés :

« *Halte aux simplifications : la C.F.D.T. ne veut pas laisser croire aux travailleurs que, sans les immigrés, il n'y aurait plus de chômage, il n'y aurait plus de problèmes de logement ou que le problème de la drogue disparaîtrait*, déclare le bureau national de la centrale, le 20 février.

« *Un front des organisations syndicales et des partis politiques de gauche existait face à Stoléru et à la politique gouvernementale de l'immigration, répressive et sélective. Des actions communes étaient menées, qui ont permis des reculs du pouvoir.*

» *Aujourd'hui, ce front est rompu par la politique et les pratiques du P.C.F. Du coup, les menaces sur les immigrés augmentent et pèsent encore davantage sur leur vie quotidienne. La C.F.D.T. est décidée à marquer un coup d'arrêt.*

» *Cette évolution investit la C.F.D.T. d'une nouvelle et grave responsabilité* » ; la C.F.D.T. appelle les travailleurs immigrés « *à se syndiquer massivement à la C.F.D.T* ». Elle invite ses organisations à lancer des débats dans les entreprises pour « *marquer et améliorer la solidarité entre Français et immigrés* ».

Pour sa part, M. Maire a souligné que ce n'était pas la C.G.T. qui menait cette campagne « *anti-immigrés* ». « *Mais*, a-t-il ajouté, *la C.G.T. ne peut la contrer. On peut même penser que certains de ses militants les plus influents, communistes, la partagent.* » C'est pourquoi, seule la C.F.D.T. est capable de mobiliser les immigrés « *contre la politique du P.C. et contre celle de Stoléru* ».

● *M. Georges Marchais a déclaré*, samedi 24 février à Orly : « *Ceux qui se déchaînent aujourd'hui contre nous en nous traitant de racistes sont les mêmes, à peu de choses près, qui menaient il y a quelques mois la campagne que l'on sait contre les Jeux olympiques. Mais je vous le demande : de quel côté sont les racistes ? Du côté de ceux qui, comme nous, combattent contre l'entassement des travailleurs immigrés dans des ghettos, contre la drogue qui pourrit les jeunes quelle que soit la couleur de leur peau et pour le sport qui les rapproche ? Ou bien du côté de ceux qui sont pour les ghettos, pour le laisser-faire face au trafic de drogue et contre l'olympisme ?* »

● *Explosion criminelle devant un local du P.C.* — Dimanche 22 février, à 0 h. 45, un engin explosif de fabrication artisanale a partiellement détruit la porte d'entrée du local du parti communiste à Antony (Hauts-de-Seine), rue Aristide-Briand. Cet attentat n'a pas fait de victime et n'a occasionné que de faibles dégâts matériels. Les auteurs de l'attentat n'ont pas été identifiés et personne ne l'a revendiqué. Seul indice existant actuellement : une croix gammée, dessinée à l'aide de ruban adhésif, sur l'engin explosif.

L'HEBDOMADAIRE « SANS FRONTIÈRE » PUBLIE UN MANIFESTE DES ALLOGÈNES

L'hebdomadaire *Sans frontière*, journal rédigé par des immigrés, publie dans son numéro du 21 février la première liste de signatures d'un Manifeste des allogènes contre « *l'utilisation du problème de l'immigration à des fins électorales* » (*).

Ce texte déclare notamment : « *Nous les allogènes, de différentes sensibilités et de différentes ethnies : immigrés, réfugiés, Antillais et musulmans de France, sommes écœurés par les campagnes racistes qui ne cessent de se développer dans cette France terre d'asile (un mythe qui n'en finit pas de mourir) depuis le vote des lois anti-immigrés.* » Les auteurs du manifeste estiment que « *le P.C.F. prend le relais et s'offre sa campagne électorale sur le dos des immigrés* ». (...)

(*) Les signatures peuvent être envoyées au journal *Sans frontière*, 33, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris.

JUSTICE

LE PROCÈS MAUPETIT-TERRIEL

Du côté des victimes

Après quatre jours de débats, la cour d'assises du Val-de-Marne, qui juge à Créteil Yves Maupetit et Jeanine Terriel, a achevé, samedi 21 février, l'examen des faits reprochés à ce couple, passible de la peine de mort. Le réquisitoire sera prononcé mardi matin 24 février et le verdict sera rendu dans la journée du lendemain, après les plaidoiries des avocats de la défense.

L'opinion de M. Charles Michon, avocat général, est sans doute déjà arrêtée. A la fin de la quatrième journée d'audience, il a estimé superflu de prendre connaissance d'une photo des deux victimes de Sucy-en-Brie, Yves et Michelle Theureau, représentant ce couple uni sans histoire. Image d'un bonheur brisé après dix-sept ans de mariage le 15 janvier 1978, par le délire criminel d'un couple à la dérive. Témoignage douloureux que la famille a transmis à la cour par l'intermédiaire de ses avocats et que le président, M. Pierre Servat, a joint au dossier. Geste significatif d'un drame toujours présent dans cette famille dont de nombreux membres assistent aux débats, baissant la tête lors de la présentation sur les écrans de télévision du système vidéo des visages mutilés de leurs proches.

Par contre, Olivier et Frédéric Theureau, âgés respectivement de seize et de quatorze ans et fils des victimes, qui ont été témoins du meurtre de leur père, ne sont pas venus témoigner. Le président a lu leur déposition. Un récit, accablant pour Jeanine Terriel de l'exécution de cet homme de quarante ans, qui regardait dans son fauteuil les actualités télévisées. « *Elle semblait complètement folle, surexcitée. Elle nous a injuriés. Quand l'homme a ramené maman qui s'était échappée, elle lui a dit :* « Regarde, je vais tuer ton mari », *et elle a tiré presque à bout portant. Lorsque j'ai vu le sang couler de la bouche et du nez, j'ai su que papa était mort. L'homme, qui n'a presque pas parlé, était calme. Il n'a rien dit après le coup de feu et il a emmené ma mère pour fouiller la maison.* »

Les deux enfants racontent ensuite que Jeanine Terriel était complètement hystérique, qu'elle ne se contrôlait plus, qu'elle a tiré une deuxième fois « volontairement » sur Olivier, qui fut touché à la cuisse. Dans sa folie, elle a donné un coup de crosse à Frédéric et elle les a ligotés, bâillonnés. Frédéric précise : « *Elle a dit :* « Ça fait la deuxième balle que je tire, j'aimerais mieux ne pas utiliser la troisième. » *Elle ne savait plus ce qu'elle faisait. Elle a mordu mon frère au pied, puis elle nous caressait les cheveux.* » Le volume de la télévision augmenté, les deux enfants ont attendu jusqu'à 3 heures du matin avant de pouvoir se libérer de leurs liens. Olivier est allé chez les voisins en s'appuyant sur un balai. L'alerte a été donnée.

Mme Theureau, emmenée à 700 mètres de sa maison, avait elle aussi, été tuée avec la même arme par l'un ou l'autre de ces criminels en perdition. On ne saura sans doute jamais ce qui s'est passé près du ruisseau du Morbras pendant les deux heures qui séparent la mort des deux époux. Une lacune importante du dossier que les débats n'ont pas permis d'éclaircir. Des réponses auraient peut-être été obtenues si les questions avaient été posées.

Après ce troisième meurtre en cinq jours, ce fut la fuite, une « cavale » qui fut stoppée le lendemain, pour ce qui concerne Jeanine Terriel, après que trois policiers furent gravement blessés. L'un fauché par la voiture d'Yves Maupetit sur le pont de Joinville, les deux autres par coups de feu à Champigny-sur-Marne. Cités comme témoins, ces deux gardiens de la paix ont déclaré qu'Yves Maupetit avait ouvert le feu le premier, ce qu'il conteste. Traqué, il sera finalement arrêté quinze jours plus tard à Valence, après avoir commis deux agressions à main armée et violé une jeune femme travaillant à la maison de retraite des P.T.T. à Jouarre (Seine-et-Marne). « *Je croyais que c'était un hôpital*, dit-il. *Je voulais prendre les infirmières en otages pour faire libérer Jeanine Terriel.* »

Il surprit M. et Mme Jacquemin devant leur poste de télévision. « *Je suis le tueur de Sucy-en-Brie* », lança-t-il. Après avoir ligoté M. Yves Jacquemin, il parla pendant près d'une heure, racontant sa vie, expliquant, dans l'escalade de ses méfaits que, une prise d'otage « *c'était l'apothéose* », et il emmena Mme Ghislaine Jacquemin, la viola. Il revint une heure plus tard à la maison de retraite pour voler 23 000 F dans le coffre-fort.

Yves Maupetit a quitté de nouveau Jouarre avec son otage. Tous deux passèrent la nuit dans un hôtel à Paris, où il tenta de la sodomiser. « *Je vous jure que c'est vrai, M. le président.* »

Ce voyage au bout de l'horreur de Ghislaine Jacquemin s'est achevé le lendemain gare de Lyon, dans les couloirs du R.E.R. « *Je faisais tout ce qu'il me disait de faire. A Champigny-sur-Marne, dans la gare, il m'a annoncé qu'il allait me relâcher. Il avait trois grenades quadrillées. En descendant gare de Lyon, il m'a ordonné de ne pas me retourner. Je suis restée là dix minutes, sans bouger et je me suis approchée d'un bar. J'ai dit à la serveuse :* « Je suis Mme Jacquemin. » *Elle m'a répondu :* « Et alors ? » *Je lui ai expliqué et je me suis mise à pleurer. Depuis, j'ai eu beaucoup de problèmes. J'ai eu un enfant. Cela faisait sept ans que je l'attendais. Maintenant, j'ai plus peur pour lui que pour moi. J'ai fait une psychothérapie, car je ne dormais plus. Actuellement, je suis toujours sous calmants.* » A une question du président, Mme Jacquemin ajoute : « *Oui, c'est vrai, tout ce qu'il désirait, c'était retrouver sa femme, même si c'était pour mourir avec elle.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

LA RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES BATONNIERS

L'État continuera à financer la formation des avocats

La Conférence des bâtonniers s'est réunie à Paris le 21 février pour son assemblée générale annuelle. M. Peyrefitte a annoncé que l'État continuerait à financer, à concurrence de 50 %, la formation des jeunes avocats. Le successeur de Me André Damien à la tête de la conférence, Me Albert Viala, ancien bâtonnier de Toulouse, a déclaré, malgré la controverse sur la représentativité de son organisation : « C'est le barreau français dans sa totalité qui est ici présent. »

Le financement de la formation des jeunes avocats est assuré pour partie par les CARPA, ces caisses par lesquelles transitent les fonds des clients, qui produisent des sommes que les CARPA utilisent dans l'intérêt de la profession. L'affiliation aux CARPA n'est pas obligatoire. Quatre mille avocats sur quinze mille environ n'y cotiseraient pas. Les organisations d'avocats demandaient qu'une loi rende cette affiliation obligatoire. La chancellerie avait donné son accord, mais le premier ministre s'y est opposé. Le gouvernement ne veut pas transiger avec sa politique libérale et est hostile à une intervention étatique dans la gestion de fonds privés. Pour expliquer ce revirement, M. Peyrefitte a qualifié la voie législative d' « *aléatoire* » et a estimé que « *nul ne pouvait en prévoir l'issue* ».

En contrepartie, le garde des sceaux a annoncé l'ouverture de négociations portant sur une charte des CARPA, charte à laquelle tous les avocats sans exception seraient « *incités* » à adhérer. Surtout, M. Peyrefitte a déclaré que « *l'État s'engageait à financer dans les prochaines années, à concurrence au moins de 50 % des dépenses, la formation des avocats* », cela « *en plein accord avec le premier ministre* ». Cet engagement a rassuré ses interlocuteurs, qui y voient une compensation à la liberté dont continueront à bénéficier les avocats hostiles aux CARPA.

La formation des jeunes avocats va être améliorée à partir du mois de septembre prochain, sa durée passant de un à deux ans, cela pour répondre à la concurrence des avocats étrangers beaucoup mieux armés. M. Peyrefitte, qui revient d'un voyage au Japon, a particulièrement insisté sur ce point : « *Nous sommes la troisième puissance commerciale du monde. Tout cela fait l'objet de contrats, de litiges. Ces litiges, les avocats français ne les prennent pas en charge comme ils devraient. Il y a un champ immense d'activité pour les jeunes avocats. A Tokyo, à Hongkong, des hommes d'affaires français m'ont dit :* « Nous brassons des » affaires énormes, nous voudrions être conseillés par des » avocats français. Il n'y en a » pas. Nous devons nous tourner » vers des étrangers. » Ce langage a davantage de chances d'être compris des bâtonniers que de certains syndicats d'avocats, qui ont vu dans le doublement de la durée des études un renforcement déguisé de la sélection.

La Conférence des bâtonniers est la seule organisation de juristes à avoir insisté, par la voix de son président d'alors, Me Damien, nommé depuis conseiller d'Etat, sur l'intérêt du projet « sécurité et liberté ». La chancellerie a, de ce fait, tendance à en faire un interlocuteur privilégié, comme en témoigne la présence, à la réunion de samedi, d'un nombre impressionnant de collaborateurs du ministre et de directeurs de l'administration centrale.

Cette attention particulière renforce l'idée que la Conférence des bâtonniers se fait de sa représentativité. Après avoir déclaré : « *C'est le barreau français dans sa totalité qui est présent ici* », son nouveau président a conclu son allocution par ces mots : « *Voici que les avocats de France vous ont livré, par ma voix, quelques-unes de leurs préoccupations.* »

Les avocats de France, représentés par trois organisations syndicales et par des barreaux régulièrement élus, contestent, pour certains, cette représentativité, en soulignant que la Conférence groupe non seulement les bâtonniers en exercice mais aussi d'anciens bâtonniers, et qu'elle s'apparente de ce fait à une amicale plus qu'à une organisation habilitée à parler au nom de toute la profession.

La grogne qui s'était manifestée au printemps dernier, au moment des prises de position de Me Damien, persiste. Me Paul Bouchet, bâtonnier en exercice de Lyon, a quitté la réunion au moment de l'arrivée de M. Peyrefitte. En revanche, le représentant du syndicat auquel appartient Me Bouchet, le SAF (gauche), Me Jean-Louis Brochen, de Lille, était présent, ainsi notamment que le président du Syndicat de la magistrature, M. François Roger.

BERTRAND LE GENDRE.

Les socialistes souhaitent modifier l'article 226 du code pénal.

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale vient de déposer une proposition de loi visant à modifier l'article 226 du code pénal qui prévoit notamment : « *Quiconque aura publiquement, par actes, paroles ou écrits, cherché à jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance, sera puni de un à six mois d'emprisonnement et de cinq cents francs à vingt mille francs d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement.* »

La proposition socialiste demande que ces dispositions ne soient plus « *applicables à toutes les personnes susceptibles d'être poursuivies en application des chapitres IV et V de la loi du 29 juillet 1881* ». Les journaux ne pourraient donc plus être poursuivis en vertu de l'article 226, comme le sont actuellement *Libération* et *le Monde*. Les socialistes estiment notamment que la loi sur la presse est suffisante pour réprimer les infractions éventuelles.

AGRESSION A PARIS CONTRE DES HOMOSEXUELS : UN MORT

M. Philippe Martinot, âgé de vingt-six ans, a été tué au jardin des Tuileries, à Paris, dans la nuit du vendredi 20 février au samedi 21 février, vers 1 heure, par cinq hommes armés de couteaux. Selon toute vraisemblance, les cinq agresseurs étaient animés par un racisme anti-homosexuel. Ils avaient agressé, selon un témoin qui a été entendu par la police, trois homosexuels — nombreux la nuit dans ce quartier — avant de s'en prendre à M. Martinot qui tentait de porter secours aux victimes. Le comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH), a déclaré, après ce meurtre : « Notre mouvement se joint à la douleur de la famille et des amis de Philippe. Faudra-t-il d'autres crimes pour que les « tenants de l'ordre moral » cessent de faire l'apologie de la haine à l'égard de millions d'individus ? »

● *Le gala de soutien organisé par la Fédération anarchiste* dans la nuit de samedi 21 février au dimanche 22 février et autorisé, en faveur de vingt-sept jeunes inculpés pour injures envers l'armée, a été interrompu par une vingtaine d'individus casqués, dont certains étaient armés. Des affrontements ont eu lieu : deux jeunes gens, d'après la Fédération anarchiste auraient été grièvement blessés. Ce que dément la police. Il n'y a pas eu d'interpellation.

● *L'incendiaire présumé de l'hôpital Cochin*, à Paris (14e), où une dizaine d'incendies se sont produits depuis le début de ce mois (*le Monde* du 21 février), a été arrêté, samedi 21, par les policiers de la 6e brigade territoriale. Agé de dix-neuf ans et demi, M. Michel Martinez, agent hospitalier stagiaire, a été interpellé alors qu'il se trouvait près d'une lingerie où un nouvel incendie venait de se déclarer.

ÉDUCATION

M. RAYMOND BARRE A INAUGURÉ LE NOUVEAU RECTORAT DE LYON

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — En présence de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, M. Raymond Barre a inauguré, samedi 21 février, le nouveau bâtiment du rectorat de l'académie de Lyon. Plusieurs centaines de personnes, à l'appel des syndicats et des partis politiques de gauche, ont manifesté autour du nouvel ensemble dont l'abord était protégé par d'importantes forces de police. Aucun *incident sérieux n'est à déplorer.*

Le premier ministre a prononcé un discours centré sur le « triple rôle » des recteurs en 1981 : « *Universitaires, administrateurs et médiateurs* ». A l'adresse de M. Maurice Niveau, recteur de l'académie de Lyon, et ancien chef de cabinet de M. Beullac, il a notamment déclaré : « *Restez fermes devant les demandes souvent démagogiques qui vous assaillent, car vous savez que les temps de facilité sont révolus et que chaque Français doit aujourd'hui apporter sa contribution à l'effort que les circonstances internationales requièrent de nous.* »

Ce rappel à la « fermeté » doit être rapproché de la récente effervescence des lycées et des collèges lyonnais, où enseignants et élèves s'inquiètent de possibles suppressions de postes pour des raisons à la fois géographiques et démographiques. — C. R.

● *Le lycée Sophie-Germain à Paris menacé de disparition ?* Les professeurs du lycée Sophie-Germain à Paris étaient appelés à la grève, jeudi 19 et vendredi 20 février, par l'ensemble de leurs syndicats. Le mouvement aurait été suivi, jeudi, par 70 % des soixante-cinq enseignants.

Installé dans un bâtiment en partie historique, mitoyen de l'hôtel d'Aumont dans le quartier du Marais, le lycée Sophie-Germain dispose aussi de locaux préfabriqués qui devraient être reconstruits. Les enseignants redoutent que la disparition des locaux préfabriqués ne donne le prétexte d'une opération immobilière à la Ville de Paris, propriétaire du terrain. Ils estiment qu'il est indispensable de construire, pour accueillir les huit cent vingt-neuf élèves du lycée, dix-huit salles supplémentaires (salle de classe, laboratoire de langues, foyer, emplacement pour un ordinateur, etc.) ainsi qu'un gymnase et un terrain de sport, faute de quoi l'existence même du lycée serait menacée.

DÉFENSE

TIRS DE NUIT RÉUSSIS DE MISSILES ANTICHARS A PARTIR D'UN HÉLICOPTÈRE

Pour la première fois, la France vient de réaliser, avec succès, des tirs de nuit de missiles antichars à partir d'un hélicoptère, après avoir conduit, l'an dernier, une expérience similaire avec un missile antichars destiné à l'infanterie. Cette technique devrait accroître très notablement les possibilités d'un emploi tactique de l'hélicoptère sur un éventuel champ de bataille européen, face à une offensive blindée.

C'est à la fin de janvier que la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a tiré, au centre d'essais en vol de Cazaux (Gironde), deux missiles antichars Hot à partir d'un hélicoptère Dauphin qui a atteint ses cibles disposées à 2 900 et à 2 350 mètres. Le constructeur précise que les conditions atmosphériques étaient défavorables : bruine intense et hygrométrie à 100 %. Le Dauphin était en vol stationnaire à 15 mètres du sol.

L'hélicoptère, dont le pilote était doté de jumelles spéciales, était équipé du système de visée de nuit Vénus comprenant, notamment, une caméra thermique.

En 1980, le même constructeur avait réalisé, en Allemagne fédérale, des tirs de nuit du missile d'infanterie Milan contre les chars, qui avaient porté à 1 800 mètres.

Depuis cinq ans environ, la SNIAS avait mis à l'étude les capacités d'un emploi nocturne du missile Hot tiré d'un hélicoptère. Cette réussite technique *ouvre de nouvelles perspectives* dans les discussions en cours entre Français et Allemands de l'Ouest sur l'éventualité d'une coopération pour la conception d'un nouveau système d'armes antichars. Ces conversations se heurtent actuellement à des difficultés qui tiennent à des différences d'appréciation, sur le plan technique et financier, des états-majors. Le projet franco-allemand, connu sous le nom de PAH-2, concerne un hélicoptère biturbine de 4 tonnes environ.

A plusieurs reprises, les industriels français ont déclaré que, si les négociations en cours devaient échouer, une solution de rechange nationale était possible. On peut penser que cette solution emprunterait à la technologie du Dauphin doté de Hot.

ÉDUCATION

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE

La FEN perd deux sièges au profit de la C.F.D.T.

Le ministère de l'éducation a rendu publics les résultats de l'élection des représentants des personnels au Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.) dont le premier tour a eu lieu le 27 janvier. Organisme consultatif, le C.E.G.T. a une composition paritaire (aux côtés des trente-trois représentants élus des personnels, siègent des représentants de l'enseignement privé, des membres de l'administration, des parents d'élèves et des personnes qualifiées) (« le Monde » du 28 janvier).

Les élections des représentants du personnel, qui ont lieu tous les trois ans, sont l'occasion pour les différents syndicats de l'enseignement primaire et secondaire de vérifier leur représentativité. Trente et un sièges ont été pourvus lors de ce premier tour de scrutin pour lequel on a enregistré une participation de plus des trois quarts des électeurs inscrits (76,20 %), soit une proportion équivalente au scrutin de 1977 mais toujours inférieure à celui de janvier 1975 où elle avait frôlé les 80 %.

Les syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) restent largement majoritaires. Cependant, la FEN avait vu son audience diminuer très nettement ces dernières années ; mais cette tendance semble stoppée cette année puisque la FEN ne perd plus, globalement, que 0,71 % des voix, passant de 66,56 % à 65,85 % alors qu'elle atteignait 72 % en 1975. En revanche, le SGEN-C.F.D.T. continue sa progression, confortant la deuxième place qu'il avait déjà acquise dans la hiérarchie syndicale de l'éducation. Il gagne 1,30 % des suffrages, passant de 12,36 % à 13,66 %. La C.G.C. fait une chute brutale : avec 1,75 % des voix cette année elle en perd 4,63 %. Ce sont les listes non rattachées à une fédération qui en bénéficient (+ 5,01 %), encore faut-il noter que le SNALC, qui était encore en 1977 affilié à la C.G.C., est désormais indépendant.

Le score des autres syndicats (C.G.T., C.F.T.C., F.O.) est d'une relative stabilité. Deux listes n'existaient pas en 1977 : le SUPEN (dont les fondateurs réclament l'affiliation à la C.G.T.) enregistre 2 734 voix (0,25 %) dans l'ensemble des six collèges où il présentait des candidats ; le Syndicat national autonome des directeurs et directrices d'école (SNADE) fait une percée assez remarquée dans le collège des directeurs d'école avec 11,27 % des voix qui sont prises au SNI-P.E.G.C. (— 3,82 %), à la C.G.C. (— 3,99 %), à la C.N.G.A. (— 2,36 %) et à F.O. (— 1,61 %).

Comme la FEN, le SNI-P.E.G.C. — qui en est le principal syndicat — voit sa tendance à la baisse stoppée. Dans les sept collèges où il présentait des candidats, il totalise 72,8 % des suffrages (contre 73,5 %) et conserve ses sept sièges. En revanche, le SNES, second syndicat de la FEN, perd deux sièges en passant de 55,7 % à 54,86 % des voix. Dans les deux cas (professeurs certifiés et professeurs de lycées techniques) les sièges vont au SGEN-C.F.D.T.

Voici les résultats des élections au conseil de l'enseignement général et technique. Les pourcentages indiqués entre parenthèses sont ceux des précédentes élections qui avaient eu lieu en décembre 1977.

PREMIER COLLEGE. Inspecteurs départementaux. Suffrages exprimés, 875. SNIDEN (FEN), 835, 95,43 % (92,34 %). *Deux élus*. SGEN (C.F.D.T.), 40, 4,57 % (7,6 %).

DEUXIEME COLLEGE. Inspecteurs d'enseignement technique. Suffrages exprimés, 180. SNIET (FEN), 180, 100 % (100 %). *Un élu*.

TROISIEME COLLEGE. Instituteurs écoles maternelles. Suffrages exprimés, 36 982. SNI-P.E.G.C. (FEN), 28 749, 77,74 % (76,93 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 4 818, 12,03 % (11,13 %) ; USNEF (C.G.C.), 1 025 2,7% (3,79 %) ; SCENRAC (C.F.T.C.), 340, 0,92 % (1,62 %) ; C.N.G.A., 972, 2,6 % (3,87 %) ; FNEC (F.O.), 752, 2,03 % (2,63 %) ; SUPEN, 326, 0,88 %.

QUATRIEME COLLEGE. Instituteurs. Suffrages exprimés, 123 924. SNI-P.E.G.C. (FEN), 100 432, 81,04 % (79,58 %). *Deux élus*. SGEN (C.F.D.T.), 13 187, 10,64 % (10,51 %) ; USNEF (C.G.C.), 3 116, 2,51 % (3,55 %) ; SCENRAC (C.F.T.C.), 1 041, 0,84 % (1,50 %) ; C.N.G.A., 1 915 1,5 % (2,36 %) ; FNEC (F.O.), 839, 2,29 % (3,11 %) ; SUPEN, 1 394, 1,12 %.

CINQUIEME COLLEGE. Directeurs d'écoles. Suffrages exprimés, 38 202. SNI-P.E.G.C. (FEN), 28 970, 75,83 % (79,65 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 2 292, 6 % (6,88 %) ; USNEF (C.G.C.), 1 007, 2,63 % (6,61 %) ; SCENRAC (C.F.T.C.), 294, 0,77 % (1,09 %) ; C.N.G.A., 330, 0,8 % (2,44 %) ; FNEC (F.O.), 732, 1,92 % (3,53 %) ; SUPEN, 270, 0,70 % ; SNADE, 4 307, 11,27 %.

SIXIEME COLLEGE. Autres instituteurs. Suffrages exprimés, 500. SNI-P.E.G.C. (FEN), 419, 83,8 % (84,08 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 81, 16,2 % (10,88 %).

SEPTIEME COLLEGE. Education spécialisée. Suffr. exprimés, 15 835. SNI-P.E.G.C. (FEN), 12 168, 76,84 % (76,77 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 2 328, 14,7 % (14,06 %) ; USNEF (C.G.C.), 379, 2,39 % (3,63 %) ; SCENRAC (C.F.T.C.), 128, 0,80 % (1,22 %) ; C.N.G.A., 207, 1,30 % (1,71 %) ; FNEC (F.O.), 362, 2,28 % (2,61 %) ; SUPEN, 263, 1,66 %.

HUITIEME COLLEGE. Directeurs C.E.G. Suffrages exprimés, 4 410. S.N.C., 2 582, 58,55 % (55,26 %). *Un élu*. SNI-P.E.G.C. (FEN), 1 700, 38,55 % (41,85 %) ; SGEN (C.F.D.T.), 88, 2 % (1,79 %) ; C.N.G.A., 40, 0,9 % (0,32 %).

NEUVIEME COLLEGE. Professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.). Suffrages exprimés, 62 992. SNI-P.E.G.C. (FEN), 33 471, 53,13 % (53,03 %). *Un élu*. S.N.C. 20 847, 33,10 % (34,79 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 6 968, 11,06 % (9,79 %) ; USNEF (C.G.C.), 151, 0,24 % (0,32 %) ; SCENRAC (C.F.T.C.), 168, 0,27 % (0,31 %) ; C.N.G.A., 240, 0,38 % (0,45 %) ; FNEC (F.O.), 315, 0,50 % (0,56 %) ; SNALC, 515, 0,81 % (0,76 %) ; SUPEN, 317, 0,50 %.

DIXIEME COLLEGE. Direction des LEP. Suffr. exp., 2 242. S.N.P.L.E.P.-SNETAA (FEN), 1 391, 62,04 % (59,40 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 251, 11,2 % (9,38 %) ; C.N.G.A., 54, 2,4 % (1,20 %) ; FNEC (F.O.), 116, 5,17 % (7,49 %) ; S.N.E.T.P. (C.G.T.), 306, 13,65 % (14,56 %) ; liste commune SNALC - USNAEN (C.G.C.) - S.N.P.A.L.E.S, 124, 5,53 % (4,19 % et 3,77 %).

ONZIEME COLLEGE. Professeurs d'enseignement général et technique théorique des LEP. Suffrages exprimés, 16 669. SGEN (C.F.D.T.), 3 392, 20,34 % (16,20 %) ; SCENRAC (C.F.T.C.), 180, 1,08 % (1,66 %) ; C.N.G.A., 176, 1 % (1,28 %) ; FNEC (F. O.), 690, 4,14 % (5,06 %) ; S.N.E.T.P. (C.G.T.), 4 466, 26,79 % (29,04 %) ; SNETAA (FEN), 7 402, 44,40 % (44,45 %) ; SNALC, 363, 2,17 % (2,31 %). *Ballottage*.

DOUZIEME COLLEGE. Professeurs techniques des LEP. Suffrages exprimés, 15 388. SGEN (C.F.D.T.), 1 490, 9,68 % (8,12 %) ; SCENRAC (C.F.T.C.) 194, 1,26 % (1,37 %) ; C.N.G.A., 121, 0,78 % (0,79 %) ; FNEC (F.O.), 969, 6,30 % (7,73 %) ; S.N.E.T.P. (C.G.T.), 6 255, 40,65 % (45,76 %) ; SNETAA (FEN), 6 173, 40,11 % (35,11 %) ; SNALC, 186, 1,20 % (1,12 %). *Ballottage*.

TREIZIEME COLLEGE. Direction des collèges et des lycées. Suffrages exprimés, 6 408. S.N.P.D.E.S. (FEN), 3 630, 56,65 % (55,32 %). *Un élu*. SGEN (C. F. D. T.), 763, 11,90 % (8,50 %) ; C. N. G. A., 209, 3,26 % (2,16 %) ; FNEC (F.O.), 315, 4,91 % (3,78 %) ; SNALC - USNAEN - S.N.P.A.L.E.S, 1 491, 23,27 % (10,43 % et 18,28 %).

QUATORZIEME COLLEGE. Professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles. Suffrages exprimés, 1 916. SNES (FEN), 1 050, 54,80 % (54,58 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 246, 12,83 % (10,88 %) ; SCENRAC (C.F.T.C.), 39, 2,03 % (2,40 %) ; C.N.G.A., 101, 5,2 % (7,20 %) ; SNALC, 480, 25,05 % (24,44 %).

QUINZIEME COLLEGE. Professeurs agrégés. Suffrages exprimés, 14,014. SNES (FEN), 6 622, 47,25 % (49,32 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 3 362, 24 % (21,44 %). *Un élu*. SNALC, 2 608, 18,61 % (18,33 %). *Un élu*. SCENRAC (C.F.T.C.), 290, 2,06 % (1,96 %) ; C.N.G.A., 684, 4,8 % (5,94 %) ; FNEC (F.O.), 447, 3,19 % (3,02 %).

SEIZIEME COLLEGE. Professeurs certifiés et assimilés. Suffrages exprimés, 74 994. SNES (FEN), 40 766, 54,40 % (55,30). *Trois élus*. SGEN (C.F.D.T.), 16 644, 22,19 % (20,39 %). *Deux élus*. SNALC, 12 043, 16,06 % (16,01 %). *Un élu*. SCENRAC (C.F.T.C), 951, 1,28 % (1,55 %) ; C.N.G.A., 2 539, 3,31 % (4,12 %) ; FNEC (F.O.), 1 887, 2,51 % (2,63 %) ; SUPEN, 164, 0,22 %.

DIX-SEPTIEME COLLEGE. Direction des lycées techniques. Suffrages exprimés, 1 028. S.N.P.D.E.S.-SNES (FEN), 654, 63,62 % (63,28 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 92, 8,94 % (7,62 %). C.N.G.A., 37, 3,6 % ; SNALC-U.S.N.A.E.N. - S.N.P.A.L.E.S., 245, 23,83 % (10,58 % et 18,52 %).

DIX-HUITIEME COLLEGE. Professeurs certifiés et techniques des lycées techniques. Suffrages exprimés, 6 775. SNES (FEN), 4 381, 64,66 % (65,68 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 1 112, 16,41 % (14 %). *Un élu*. SCENRAC (C.F.T.C.), 148, 2,18 % ; C.N.G.A., 291, 4,20 % (5,38 %) ; FNEC (F.O.), 264, 3,90 % (4,46 %) ; SNALC, 579, 8,54 % (10,49 %).

DIX-NEUVIEME COLLEGE. Professeurs techniques adjoints de lycées techniques. Suffrages exprimés, 1 071. SNES (FEN), 704, 65,73 % (69,40 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 113, 10,55 % (9,57 %) ; SCENRAC (C.F.T.C.), 55, 5,13 % (3,13 %) ; C.N.G.A., 73, 6,8 % (5,45 %) ; SNALC, 126, 11,76 % (7,73 %).

VINGTIEME COLLEGE. Directeurs et professeurs d'écoles normales. Suffrages exprimés, 1 626. S.N.P.E.N. (FEN), 1 103, 67,83 % (65,02 %). *Un élu*. S.G.E.N. (C.F.D.T.), 349, 21,46 % (22,89 %) ; SCENRAC (C.F.T.C.), 24 1,47 % (2,18 %) ; C.N.G.A., 36, 2,2 % (2,99 %) ; SNALC, 114, 7,01 % (6,92 %).

VINGT-ET-UNIEME COLLEGE. Directeurs et professeurs d'écoles normales nationales d'apprentissage. Suffrages exprimés, 234. SNES (FEN), 168, 71,8 % (77,99 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 20, 8,54 % (8,61 %) ; FNEC (F.O.), 24, 10,25 % ; SNALC, 22 9,40 % (13,40 %).

VINGT-DEUXIEME COLLEGE. Orientation scolaire et professionnelle. Suffrages exprimés, 2 799. SNES (FEN), 1 578, 56,37 % (66,91 %). *Un élu*. SGEN (C.F.D.T.), 1 010, 36,08 % (28,28 %) ; FNEC (F.O.), 211, 7,53 %.

LES SIGLES

C.N.G.A. : Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public ; FNEC : Fédération nationale de l'éducation et de la culture (F.O.) ; SCENRAC : Syndicat de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires culturelles (C.F.T.C.) ; SGEN : Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) ; SNADE : Syndicat autonome des directeurs et directrices d'écoles ; SNALC : Syndicat national des lycées et collèges ; S.N.C. : Syndicat national des collèges ; S.N.D.L.E.P. : Syndicat national des directeurs de lycées d'enseignement professionnel ; SNES : Syndicat national des enseignements du second degré (FEN) ; SNETAA : Syndicat national de l'enseignement technique - collèges (FEN) ; S.N.E.T.P. : Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (C.G.T.) ; SNI - P.E.G.C. : Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collèges (FEN) ; SNIDEN ; Syndicat national des inspectrices et inspecteurs départementaux de l'éducation nationale (FEN) ; SNIET : Syndicat national des inspectrices et inspecteurs de l'enseignement technique (FEN) ; S.N.P.A.L.E.S. : Syndicat national des personnels d'administration des lycées et établissements second. ; S.N.P.D.E.S. : Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (FEN) ; S.N.P.E.N. : Syndicat national des professeurs d'Ecole normale (FEN) ; SUPEN : Syndicat unitaire des personnel de l'éducation nationale (réclame son affiliation à la C.G.T.) ; USNAEM : Union syndicale nationale de l'administration de l'éducation nationale ; USNEF : Union syndicale nationale des enseignants de France (C.G.C.).

UN COURS SUSPENDU DANS L'ESSONNE

On ne badine pas avec l'humour...

C'est une histoire en vogue. Un ouvrier polonais rentre chez lui après un long séjour en Sibérie. Un douanier l'interroge : « Comment c'était ? — On ne pouvait pas se plaindre », *lui répond-il.* « Et le travail forcé ? — On ne pouvait pas se plaindre. — Et les brimades ? — On ne pouvait pas se plaindre. — Alors, pourquoi revenir ? », *s'étonne le douanier.* « Parce qu'ici on peut se plaindre !... », *conclut l'ouvrier.*

Professeur de français, vacataire dans un centre de formation professionnelle à Juvisy (Essonne), M. Yannick Lefranc avait à préparer des employés municipaux au concours de commis d'écritures. Afin d'illustrer le thème toujours délicat de la liberté d'expression, il avait notamment choisi cette galéjade comme texte de dictée. Bien qu'élevé, autrefois, dans la « religion communiste », il n'imaginait pas trahir de la sorte sa mission éducative. Pourtant, M. Roger Clavier, maire communiste de Fleury-Mérogis, a été « vivement indigné ». *Il a écrit aussitôt au supérieur hiérarchique du professeur iconoclaste :* « Aucune personne honnête ne peut trouver dans ces lignes une quelconque trace de culture. Elles révèlent une position politique grossière, partisane, inacceptable par rapport à la neutralité politique que l'enseignant doit faire respecter », *explique le maire, avant de laisser entendre qu'il pouvait verser à une autre organisation la cotisation qu'il consacre à la formation de son personnel.*

Quelques jours plus tard, M. Lefranc a appris tout à fait par hasard qu'il était suspendu au terme « d'un réaménagement technique ». *La Fédération de l'éducation nationale de l'Essonne a protesté officiellement. Pour sa part, M. Lefranc dit de sa mésaventure :* « C'est à la fois minable et très gênant. On est à la merci du moindre mouchardage. »

STÉPHANE BUGAT.

SCIENCES

Le C.N.R.S. archipel de la recherche

(Suite de la première page.)

Des laboratoires : on compte, en effet, plus de cent cinquante « laboratoires propres ». Ce sont de grosses unités, dépassant souvent la cinquantaine ou la centaine de personnes. Les laboratoires propres bénéficient d'un soutien majoritaire, mais non exclusif, du C.N.R.S. qui les crée, les équipe, les fournit en personnel. Nombre de ces « L.P. » — pour employer l'abréviation « maison » — ont été créés de toutes pièces par le C.N.R.S., souvent réunis dans de véritables domaines immobiliers que l'organisme a acquis dans plusieurs régions (groupe des laboratoires de Marseille, domaine de Gif-sur-Yvette..., etc.). Mais une partie d'entre eux, surtout les plus récents, est née de la fusion ou de l'extension de laboratoires préexistants au sein de l'université ou d'autres organismes (Collège de France, Museum d'histoire naturelle, Ecole pratique des hautes études, Institut Pasteur, etc.).

Le terme « propre » ne doit d'ailleurs pas faire illusion : ce *ne sont pas des « services »* appartenant au C.N.R.S. Beaucoup sont dirigés par des scientifiques qui n'ont pas la « casquette C.N.R.S. », mais sont, le plus souvent, des professeurs d'université. Plusieurs de ces laboratoires dits propres ne sont d'ailleurs pas... propres au C.N.R.S., mais sont des instituts soutenus conjointement par le C.N.R.S. et un autre organisme : ainsi, le laboratoire de génétique moléculaire des eucaryotes, créé en 1977 à Strasbourg à partir de *deux équipes issues du centre de* neurochimie, et que dirige, dans des locaux universitaires, le professeur Pierre Chambon, est-il à la fois laboratoire propre du C.N.R.S. et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; pour l'INSERM, il s'appelle d'ailleurs le groupe de recherches de biologie moléculaire et de génie génétique.

Des « étiquettes variées »

De même les « étiquettes » de ceux qui travaillent dans un laboratoire propre sont-elles des plus variées. Parmi les personnels stables, on trouve bien sûr des salariés du C.N.R.S., mais aussi de l'Université ou d'ailleurs : ainsi, en 1978, près de 10 % des personnels non chercheurs (ingénieurs, techniciens et administratifs) travaillant dans des laboratoires propres du C.N.R.S. n'étaient-ils pas payés par lui ; et sur les 4 657 chercheurs exerçant leur activité dans ces mêmes laboratoires, 2 772, soit presque 60 %, ne lui appartenaient pas. Pour l'ensemble des « formations propres » (laboratoires, ainsi que d'autres formations « spécifiques » au C.N.R.S., groupes de recherche et équipes de recherche), ce taux dépassait 58 %.

E fait, en majorité, les chercheurs du C.N.R.S., ne travaillent pas « au C.N.R.S. » : en 1978 toujours, c'était le cas de 3 666 d'entre eux, sur un total de 6 479 (1), *soit 57 %. Où sont-ils donc ? Dans* des formations dites « associées », « laboratoires associés » ou « équipes de recherches associées » : il s'agit d'équipes ou de groupes ayant reçu, après examen scientifique, ce qu'on pourrait appeler un « agrément » du C.N.R.S. leur ouvrant droit à un soutien de l'organisme en personnels et en crédits.

« La grande majorité des bons scientifiques français sont passés ou ont vécu dans l'ambiance C.N.R.S. », souligne un ancien directeur général de l'organisme : avant tout, le « label C.N.R.S. » est, en effet, tout particulièrement pour les jeunes équipes qui « se lancent », un signe de distinction. C'est aussi de plus en plus, compte tenu de l'affaiblissement constant du soutien apporté par les universités à leurs laboratoires, la garantie d'une certaine aide financière, bien souvent insuffisante, mais tout de même appréciable.

Pour une équipe universitaire, l'association avec le C.N.R.S. signe une sorte de brevet de sérieux. Non définitif : les formations associées passent tous les deux ans sous l'œil scrutateur des commissions du comité national du C.N.R.S., et l'association est soumise à renouvellement tous les quatre ans. Renouvellement quelquefois formel, comme le soulignait le rapport de la Cour des comptes de 1979, qui indiquait par exemple qu'avait pu être renouvelée l'association d'une équipe jugée par le comité national *« assez hétéroclite »* et produisant *des substances chimiques dont « la pureté est difficilement démontrable »*. L'absence de renouvellement n'en signe pas moins quelquefois la « mort scientifique » d'une équipe, le plus souvent, elle signifie — et fréquemment elle impose — l'intégration de l'équipe à un groupe plus valable, ou la transformation du contrat d'association en aide individuelle.

Chercheurs aidés individuellement, équipes, groupes, laboratoires, *instituts propres ou associés :* l'ensemble des formations de recherche rattachées d'une manière ou d'une autre au C.N.R.S. forme un réseau multiforme, un conglomérat hétérogène, un puzzle dont les pièces sont difficiles à classifier et à *décrire*. L'action du C.N.R.S., qui prend encore d'autres formes (en particulier financement de programmes auxquels peuvent demander à participer les équipes et laboratoires), amène ainsi à présenter cet organisme comme un archipel (les formations associées) gravitant autour d'un corps structuré (les formations propres). Ou plutôt peut-être comme une sorte de gigantesque appareil circulatoire irriguant l'ensemble de l'appareil de recherche fondamental français. Appareil aux interactions multiples — il n'est pas nécessaire d'appartenir au C.N.R.S., ni même à une de ses formations associées, pour pouvoir y faire entendre sa voix ou profiter de ses crédits — où le jeu des influences est complexe et met en œuvre des instances élues, des responsables nommés, des personnalités de toute envergure, qui se traduit finalement, au niveau des laboratoires, par des situations et des ambiances tout aussi diverses et inclassables.

XAVIER WEEGER.

(1) Ce chiffre peut paraître faible par rapport à l'effectif actuel. Il tient au fait que ces statistiques de 1978 ne tiennent pas compte d'un nombre important de chercheurs « hors statut » intégrés depuis.

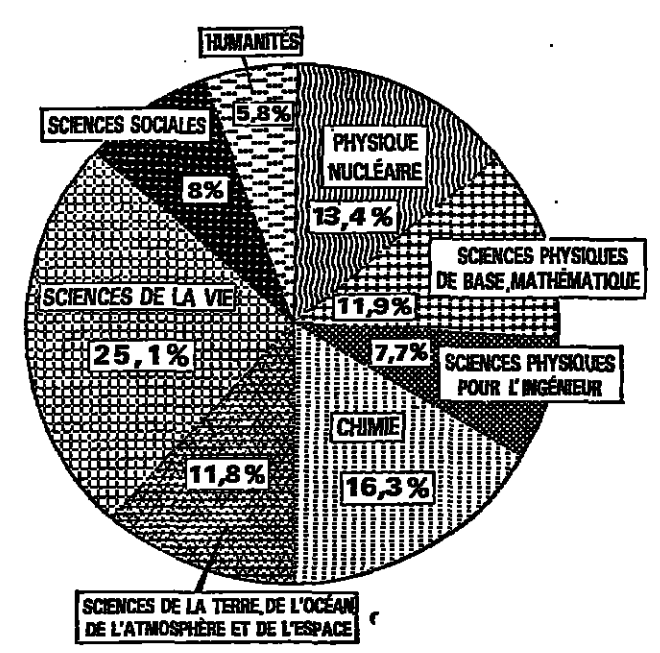
Prochain article :

II. — LA BASE ET LES « PATRONS »



Un budget de 4,51 milliards

Le budget pour 1981 du groupe C.N.R.S. (1) s'élève à 4,51 milliards de francs en crédits de fonctionnement et autorisations de programmes (4,49 milliards en crédits de fonctionnement *et crédits de paiement*). Le dessin ci-dessous donne la répartition, par secteurs scientifiques, des sommes directement affectées à la recherche (3,80 milliards). Le reste va aux services généraux (administration) et aux « moyens indirects » (centres de calcul, centres de documentation, relations extérieures, missions, publications, œuvres sociales, formation permanente).



En 1981, l'effectif du personnel au C.N.R.S. s'élève à 23 099 postes budgétaires. Sur ce nombre, 8 875 sont des postes de chercheurs, répartis suivant quatre grades : attachés de recherche (1 827), chargés de *recherche* (4 693), *maîtres* de recherche (1 854) et directeurs de recherche (501). 13 024 postes sont répartis en : ingénieurs (2 803), techniciens (8 315) et administratifs (1 906).

Les formations de recherches soutenues par le C.N.R.S. sont de deux sortes : les formations propres, créées par l'organisme, et les formations associées, extérieures à l'organisme, mais liées par contrat avec celui-ci. Les formations *propres* peuvent être des laboratoires propres *(il y en avait 157 à la fin de* 1980), des groupes de recherche (35) ou des équipes de recherche (132). Les formations associées sont des laboratoires associés (246) ou des équipes de recherche associées (595). Dans cette dernière catégorie entrent, d'autre part, des aides individuelles (530) attribuées à des personnes travaillant dans des laboratoires ou isolément (par exemple en mathématiques ou en sciences sociales et humaines). — X. W.

(1) Au sein du C.N.R.S. se trouvent deux instituts nationaux, l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG), et l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (I.N.2.P.3.), qui évoluent de manière relativement autonome. Le C.N.R.S. participe, d'autre part, à des sociétés de droit privé, le plus souvent pour la réalisation et la gestion, en commun avec d'autres organismes — particulièrement étrangers, — de « gros instruments ou installations » (télescopes, réacteurs...).

SCIENCES

Deux colloques sur la sécurité informatique

Comment remédier aux pannes des ordinateurs ?

L'intrusion des ordinateurs dans la plupart des activités publiques, professionnelles, et même privées, donne une importance accrue aux problèmes de sécurité informatique. Il n'est dons pas étonnant que le sujet soit de plus en plus souvent évoqué. Sous l'égide de l'Agence de l'informatique, deux journées d'études ont été consacrées au projet pilote SURF (Sûreté de fonctionnement des systèmes). De son côté, C.I.I.-Honeywell-Bull a organisé un colloque international, Top secret 81, sur les aspects juridiques, économiques, voire psychologiques, de la sécurité informatique.

Commencé en 1977, le projet SURF a pour objectif « *l'élaboration d'un ensemble de méthodes permettant la conception, la réalisation et la certification de systèmes où la faute est un événement naturel, prévu et tolérable* ». Il s'agit d'une recherche coordonnée. Une équipe de trois personnes, installée à Toulouse, coordonne les travaux de plusieurs laboratoires universitaires et industriels dans le cadre de vingt-neuf conventions et marchés. Au total, quatre-vingt-dix ingénieurs et chercheurs œuvrent pour le projet. L'Agence de l'informatique finance les recherches (7,5 millions de francs au total jusqu'en 1980). Il s'agit toujours d'un financement complémentaire, s'ajoutant aux ressources normales des laboratoires, qui couvre au maximum 50 % du prix des études projetées.

L'idée centrale de SURF est que les ordinateurs et les programmes, les outils informatiques en général devraient répondre à quatre exigences : fiabilité, disponibilité, sécurité et « maintenabilité ». Cela a conduit à dégager le concept de tolérance forte : il s'agit de dépasser la simple prévention des pannes par des redondances d'équipements et par des normes sévères de conception et de réalisation, pour admettre que, quels que soient les efforts ainsi faits, il y aura toujours des pannes.

La tolérance forte implique que ces pannes soient acceptables, donc qu'elles soient rapidement détectées, que leurs conséquences soient évaluées, et que des mécanismes adaptés de reprise du travail soient disponibles. Cette philosophie oriente les travaux entrepris dans le cadre de SURF.

Ces études portent sur le test des microprocesseurs et autres composants, qui contribue pour une part importante, parfois majoritaire, aux coûts de production. Il y a donc des recherches sur la définition de méthodes de test, sur l'évaluation de leur valeur, sur la constitution d'une bibliothèque de programmes de tests.

Mesurer la complexité

D'autres études comparatives ont porté sur des programmes écrits en L.T.R. (langage de programmation en temps réel), qui est un langage essentiellement employé pour des applications militaires. Des chercheurs ont construit un programme « analyseur », qui reçoit comme donnée des programmes écrits en L.T.R. et mesure leur complexité, celle-ci étant définie à partir de plusieurs critères, par exemple le nombre de variables utilisées par le programme. Cette complexité peut alors être mise en relation avec les performances du programme ou les difficultés rencontrées lors de sa mise au point. Ces travaux, et d'autres, tendent à rendre « objectifs » les choix entre les diverses solutions envisageables qui doivent être faits lors de la conception et la réalisation de tout projet informatique.

Il y a aussi des recherches sur les machines à sûreté intégrée, c'est-à-dire dont la sûreté de fonctionnement est prise en compte dès les premiers stades de la conception. Ainsi une étude est en cours sur l'architecture de systèmes informatiques destinés à traiter des informations diffusées par satellites et permettant de localiser des navires ou avions en détresse. Mais comme il ne suffit pas de mieux définir les ordinateurs de l'avenir, d'autres études s'appliquent à la sécurité des systèmes actuels, avec des applications variées dans le domaine de la robotique ou du contrôle de processus industriels.

Enfin, un nouveau thème de recherche sera bientôt examiné : la sûreté des alimentations électriques. On constate, en effet, que le taux des pannes provenant de l'alimentation des ordinateurs n'est pas inférieur à celui des pannes ayant leur origine dans les mémoires ou les unités de calcul. — M. A.

A Toulon

QUATRE PLONGEURS ONT PASSÉ DOUZE JOURS A 450 MÈTRES DE PROFONDEUR

(De notre correspondant).

Toulon. — Après douze jours passés à 450 mètres de fond, suivis de treize jours de décompression, quatre plongeurs sont sortis le 20 février au matin du caisson hyperbare où ils étaient entrés un mois plus tôt. Cette plongée Entex 5 (entraînement, expérimentation) s'est déroulée au nouveau centre hyperbare du groupe (GISMER) de la marine natio- d'intervention sous la mer nale, inauguré en avril 1980 à l'arsenal maritime de Toulon (*le Monde* du 30 avril 1980).

Placée sous la responsabilité du capitaine de vaisseau Salmon Legagneur, commandant du GISMER, elle a requis la collaboration de plusieurs équipes scientifiques : équipes civiles de Marseille (C.N.R.S., faculté des sciences, sociétés Comex et Otarex) et équipes militaires de Toulon (CERB, E.A.S.S.M., C.E.R.T.S.M., CEPISMER) (1). Trois des plongeurs appartiennent au GISMER et le quatrième à la Comex.

La durée du séjour à une telle profondeur a certes établi un record, mais les responsables de l'opération s'en tiennent à son caractère expérimental et de recherche fondamentale. Il ne faudra pas moins de six mois pour le dépouillement de la totalité des documents établis par les neurologues, physiologistes, chimistes, biologistes grâce aux examens effectués en permanence sur les quatre plongeurs : électro-encéphalogrammes, étude des réflexes et des temps de réaction, mesures de physiologie respiratoire au cours du travail musculaire effectué sur bicyclette ergométrique, étude des fonctions de l'oreille interne, dosages sanguins et urinaires, détection de bulles gazeuses sanguines.

Avant même les communications qui seront faites aux sociétés scientifiques, il faut noter que, malgré des oscillations des différents paramètres biologiques révélant un processus d'adaptation au séjour prolongé en hyperbarie, l'état des plongeurs est demeuré très satisfaisant. Ils ont pu faire un travail musculaire soutenu tout en conservant une bonne réactivité neurologique et psychologique. Enfin, le protocole de décompression, modifié par rapport à celui des expériences de plongée précédentes, a donné des résultats très améliorés. — J. Rd.

(1) CERB : Centre d'études et de recherches de biophysiologie appliqué ; E.A.S.S.M. : Ecole d'application du service de santé pour la marine ; C.E.R.T.S.M. : Centre d'études et recherches techniques sous-marines ; CEPISMER : Commission d'études pratiques d'intervention sous la mer.

● *Un satellite scientifique japonais* de 190 kilogrammes, destiné à l'étude de l'activité solaire, a été lancé, samedi 21 février. La mise en orbite de ce satellite, qui porte le nom de Hinotori (Oiseau de feu), a été assurée par l'Institut des sciences spatiales et aéronautiques de l'université de Tokyo. Ce lancement est le second effectué par le Japon en un peu moins de dix jours.

L'Agence nationale japonaise pour le développement spatial, responsable des programmes d'applications, avait lancé avec succès la semaine dernière (*le Monde* du 13 février) le satellite expérimental ETS-4 pour tester les capacités du lanceur N-2.

LES FRANÇAIS FONT CONFIANCE AUX SAVANTS ... MAIS SE MÉFIENT DE LA SCIENCE

Les Français font confiance aux savants, mais pas forcément à la science. C'est ce qui ressort d'un sondage que publie dans son numéro de mars le mensuel *la Recherche*.

Ce n'est pas une mauvaise idée que d'avoir repris les questions d'un sondage fait en 1972. Ce dernier fournit une bonne base de comparaison, et l'impression majeure qui se dégage est celle d'une grande stabilité des opinions.

Une différence franche apparaît cependant dans la question sur le bien et le mal apportés par la science : 37 % contre 56 %, en 1972, des interrogés estiment que la science apporte plus de bien que de mal, 51 % au lieu de 38 % jugent que bien et mal s'équilibrent. Cela n'empêche nullement 87 % des « sondés » de continuer de penser que les chercheurs « travaillent pour le bien de l'humanité ». La comparaison montre aussi que les Français sont favorables à une augmentation des crédits consacrés aux recherches sur l'environnement, les biens de consommation, l'aviation et même les applications civiles de l'énergie nucléaire. Il n'y en a aussi que 27 % qui demandent une diminution des crédits de recherche militaire, contre 40 % en 1972.

[Pour le reste, les différences ne sont pas significatives, et il est grave qu'un magazine qui se veut scientifique ne le dise pas. Il est grave d'écrire que « l'espace est un peu moins mal aimé » alors que les différences entre les deux sondages — trois points de pourcentage pour une catégorie de réponses, un point pour les autres — sont au-dessous du seuil de signification pour une enquête portant sur mille personnes. Il est regrettable que, nulle part, ne soit indiqué quelle confiance on peut faire aux réponses, alors que le propre d'une mesure scientifique est d'être accompagnée d'une évaluation de l'erreur commise. « Mais que va donc faire « la Recherche » dans cette galère des sondages ? », interrogent les auteurs de l'article. S'y fourvoyer ? — M. ARVONNY.]

MÉDECINE

Aux États-Unis

Le procès intenté à l'État de Virginie fait rebondir le scandale des stérilisations abusives

New-York — Le procès que vient d'intenter à l'Etat de Virginie la puissante Union américaine pour les droits civiques fait rebondir le scandale des stérilisations abusivement pratiquées aux Etats-Unis depuis une soixantaine d'années (« le Monde » daté 24-25 février et 2 avril 1980).

Selon des informations patiemment rassemblées depuis plus d'un an par l'Union, quelque sept mille cinq cents personnes auraient été stérilisées, la plupart du temps sans leur consentement, entre 1924 et 1972 en Virginie. Ces opérations, pratiquées en théorie sur des débiles mentaux, mais qui ont apparemment été étendues à d'autres catégories de patients, avaient été rendues parfaitement légales par une loi fédérale de 1927.

De notre correspondante

Connue sous le nom de « Buck contre Bell », cette loi prévoyait que « *dans la mesure où certaines procédures étaient respectées — la désignation d'un curateur, l'audition de l'intéressé et le droit de faire appel — les hommes et les femmes susceptibles de transmettre à leurs enfants éventuels une tare de folie, de débilité mentale ou autre pouvaient être stérilisés sans leur consentement* ». M. Oliver Holmes, un juge de la Cour suprême qui vota cette loi par huit voix contre une, devait immortaliser la décision par cette formule lapidaire : « *Trois générations d'idiots, c'est assez !* » (il s'agissait des plaignants, la famille Buck, dont la grand-mère, la mère et la petite-fille avaient été jugées débiles). Le docteur Bell, qui a donné son nom à la loi, devait se déclarer, en 1932, un admirateur de la doctrine hitlérienne de l'élimination des incapables sociaux.

Pour aberrante que cette loi apparaisse aujourd'hui, elle avait constitué, à l'époque, en Virginie, une sorte de progrès, puisqu'elle permettait aux débiles mentaux de quitter les institutions lamentables où ils étaient parqués pour réintégrer le giron familial.

Idiots et « asociaux »

Malheureusement, depuis que l'Union pour les droits civiques a lancé ses équipes de médecins et d'avocats sur cette affaire, il apparaît de plus en plus évident que les victimes de ces mesures radicales ont souvent été des hommes et des femmes qu'on ne considérait nullement, aujourd'hui, comme des débiles. Pis, il semble bien que des considérations sociales aient souvent présidé aux décisions des responsables.

Les quatre plaignants au nom desquels l'Union a engagé son action ont apporté des témoignages révélateurs. Des quatre, seule une femme donne son véritable nom : Mary Lou Adams. Mme Adams raconte comment elle a été envoyée, à l'âge de quinze ans, à l'hôpital de Lynchburg, où ont eu lieu la plupart des opérations. C'était en 1965 et la jeune Mary Lou était apparemment considérée comme un élément « social ». Quelques mois après son admission à l'hôpital, elle donnait le jour à un fils qui fut confié à un organisme d'adoption, et Mary Lou fut stérilisée sans en être informée. Mariée quelques années plus tard, elle se désolait de ne pas avoir d'enfant lorsqu'un examen gynécologique révéla la nature de ses difficultés. Mme Adams et son mari ont aujourd'hui déposé une plainte contre l'hôpital de Lynchburg.

Une autre plaignante, qui se fait appeler « Judith Doe », a été envoyée à Lynchburg à l'âge de quatorze ans, après avoir accouché d'un enfant conçu après que son beau-père l'eut violée. « Judith » fut stérilisée, sans en être avertie, en 1949.

« James Poe », lui, a été admis à Lynchburg à l'âge de treize ans, sous le prétexte qu'il était débile mental. Bien que les dossiers de l'hôpital prouvent que « James » avait une conduite tout à fait normale et qu'on ne l'avait, d'ailleurs, soumis à aucun test psychologique, il fut stérilisé en 1952. On l'avait seulement prévenu qu'il allait être circoncis. M. « Poe » gagne aujourd'hui très normalement sa vie comme électricien dans une mine de charbon.

« Laura Roe », elle, fut stérilisée en 1939, dans un autre hôpital de Virgine, à quinze ans, parce qu'on la considérait comme « *incapable d'ajustement social et de mœurs dissolues* » et qu'elle était syphilitique.

Depuis que l'affaire a éclaté, les témoignages affluent : ceux de couples qui se désolaient de ne pas avoir d'enfants et, dont l'un des époux se souvient soudain, d'avoir séjourné, pour des raisons parfois peu claires, dans l'un des hôpitaux de la région. Dans l'une des parties les plus pauvres de la Virginie, des familles entières de montagnards sans ressources auraient été stérilisés dans les années 30. « *Les autorités ne voulaient pas que ces gens, apparemment incapables de vivre normalement, continuent à procréer. Il ne faisait pas bon, dans la région, être un peu retardé ou simplement en chômage prolongé. Le shérif venait, avec ses hommes, faire des rafles et envoyait tout le monde à l'hôpital* » raconte M. Howard Hale, qui précise que le reste de la population était favorable à ces mesures qu'elle considérait comme salubre pour l'économie de l'Etat.

Le docteur Dejarnette, qui était alors directeur de l'hôpital local et eugéniste convaincu, déclara un jour : « *Les gens qui ne connaissent pas ces régions rurales défavorisées ne savent pas à quel point certaines de ces familles de montagnards ont dégénéré en raison des mariages consanguins* ». La loi de Virginie spécifiait d'ailleurs : « *Il ne s'agit pas de punir, mais de protéger les citoyens incapables contre eux-mêmes et de promouvoir une meilleure société en empêchant la dégénérescence de la race et en élevant le niveau moyen de l'intelligence de la population de l'Etat.* »

Des réparations pour les victimes

Les avocats des victimes de stérilisation qui ont porté plainte contre l'Etat de Virginie ne demandent pas de réparations financières, mais plutôt que des mesures soient prises pour que ces hommes et ces femmes, dont 30 % seraient encore en état de procréer, soient avertis de l'opération qu'ils ont subie et pour que des soins chirurgicaux appropriés soient fournis à ceux d'entre eux dont la stérilité est réversible. Pour l'instant, les établissements médicaux concernés par cette affaire refusent de publier la liste des victimes de stérilisation sous le prétexte que ce serait une intrusion dans leur vie privée.

L'affaire a attiré l'attention de l'opinion sur le fait que la majorité des Etats ont encore des lois concernant la stérilisation de certaines catégories d'incapables. Le manque de précision et la diversité de ces lois — dont la plupart ont d'ailleurs été abolies depuis 1970 — expliquent que les abus aient été nombreux. Plus de 70 000 personnes auraient été, au total, stérilisées aux Etats-Unis entre 1920 et 1972. Parmi les Etats les plus ouverts à cette pratique, outre la Virginie, on trouve la Californie, le Michigan, la Géorgie et le Kansas.

Mais, dès la fin de la seconde guerre mondiale, toute l'ampleur des doctrines hitlériennes ayant été révélée, le système fut soumis à de sévères attaques des organisations de droits civiques. Plus récemment, les organisations de planning familial se sont inquiétées de l'extension de la stérilisation comme méthode de contraception. Dans le numéro de juin 1978 de *Family Planning-Population*, Mme Diana Hart écrivait : « *L'essor spectaculaire de la stérilisation comme méthode anticonceptionnelle, ainsi que le nombre d'abus signalés, fait craindre que certaines personnes puissent être amenées à accepter cette opération contre leur volonté ou sans en comprendre toute la portée. Il s'agit, surtout, des adultes capables mais qui dépendent des fonds publics pour leurs soins médicaux, des personnes mentalement incapables et des jeunes âgés de moins de vingt et un ans.* »

NICOLE BERNHEIM.

CARNET

Naissances

— Christine et Francis de GAULTIER de LAGUIONIE ont la joie d'annoncer la naissance de
François,
le 17 février 1981
1, rue Croillé,
1328 Ohain (Belgique).

— M. Patrick GUILLOT et Mme, née Marie-José Moulin, partagent avec Romain et Julien la joie d'annoncer la naissance de
Sabine,
le 28 janvier 1981
86, rue des Gravilliers,
75003 Paris.
489, avenue Mohammed-V,
Rabat (Maroc)

— **Fabien GUY**
est né le 16 février 1981, à 23 h 45, Paris-11e
Annie-Charlotte FAURE,
22, rue de la République
28300 Mainvilliers.
Alain GUY,
7, rue Livingstone,
75018 Paris.

— Annick et Valdo ROULET ont la joie d'annoncer la naissance de
Vincent,
le 18 février 1981
27, rue du Javelot,
75645 Paris Cedex 13.

Décès

— Le docteur Charles Katz,
Irène et Jean-Pierre Marquis,
Olivier, Isabelle et Caroline,
Simone et André Targe,
Frédéric et Boris,
Daniel Katz et Annie Cuzin,
M. et Mme Samuel Cofman,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Charles KATZ,
née Frida Cofman.
L'incinération a lieu à Lyon, le lundi 23 février 1981
La famille ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue du Docteur-Mazet,
38000 Grenoble.

— M. Philippe Lehembre,
Loup et Rosée,
Antoine et Nathalie,
Dominique et Frédérique,
ses enfants,
Anne-Claire,
sa petite-fille,
Et ses nombreux beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Philippe LEHEMBRE,
née Claude Collin,
survenu à Paris, le 19 février 1981, à l'âge de cinquante ans
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 février, à 13 h. 15, en l'église Saint-Ferdinand-Sainte-Thérèse des Ternes (27, rue d'Armaillé, Paris-17e).
6, rue Le Sueur,
75116 Paris

— Les familles Nicaudie, Papin, Dupont, Brauer, Legry, Tchebiakian, Malifarge,
Tous les parents et amis,
ont le chagrin d'annoncer le décès de
René NICAUDIE,
survenu en son domicile, dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Denys de Vaucresson, le mardi 24 février, à 14 heures
Le présent avis tient lieu de faire-part.
14, allée Saint-Cucufa,
92420 Vaucresson.
7, avenue Rapp,
75007 Paris.

— Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits et arrière-petits-enfants
font part du rappel à Dieu de
Emmanuel PEYRONNET,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre des T.O.E.,
médaille de la Résistance
Les obsèques seront célébrées le mardi 24 février 1981, en l'église de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais), à 15 heures.
11, rue de Quiery,
62950 Noyelles-Godault.

— Le docteur et Mme Raymond Roquebrune, ses parents,
Florence, Marianne et François,
ses sœurs et frère,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 18 février 1981, de
Michel ROQUEBRUNE.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Roux - Joka,
Ses enfants Marie-Hélène, Louis-Nicolas, François et Brigitte,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Louis-Michel ROUX,
survenu le jeudi 19 février 1981, dans sa quarante-sixième année.
La levée du corps aura lieu à la Salpêtrière, le mardi 24 février à 7 h 15, suivie d'une messe célébrée, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil
Ni fleurs, ni couronnes, ni condoléances
Cet avis tient lieu de faire-part.
79, boulevard de Montmorency,
75016 Paris

— M. Philippe Rubino, ancien délégué en France de la boxe italienne,
Les familles Maria Frouin (Niort) et Vézard (Meung-sur-Loire),
annoncent le décès de
Nicolo RUBINO,
survenu à Marsala
50, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine

— Mme Jean Humbert,
Le docteur et Mme Pierre Vendryès,
M. et Mme Georges Vendryès,
ses enfants,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
Mme Jean Delon, sa sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Joseph VENDRYES,
née Germaine Prévost,
survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-seizième année, le 17 février 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le 19 février en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

— Mme Suzanne Wascat, dite Marianne Andrau, sa femme,
Hélène Wascat, dite Hélène Mara, sa fille,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges P. WASCAT,
président honoraire
de la Compagnie des administrateurs judiciaires
près le tribunal de commerce de la Seine,
survenu inopinément le 3 février 1981, en son domicile de Saint-Cloud, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques religieuses, célébrées dans l'intimité suivant son désir, et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Cloud le 6 février.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue des Tennerolles,
92210 Saint-Cloud.

— La famille de
Mme Joseph WEILL,
née Irène Schwab,
a la profonde douleur de faire part du décès de leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine bien-aimée, survenu le mercredi 11 février 1981, dans sa quatre-vingt-deuxième année
L'enterrement a eu lieu dans l'intimité familiale, à Besançon
Pour la famille
Docteur Joseph Weill,
2, rue de la Vierge,
Montfaucon, 25660 Saône.

Erratum

— Dans l'avis de décès de
Mme Eugénie BRAMI,
née Zarka,
paru dans notre numéro daté 22 février, il a été omis de la part de :
M. et Mme Max Brami et leur fils.

Remerciements

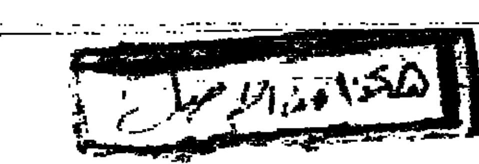
— M. Jean-Pierre Ceccaldi et ses filles,
M. et Mme Jacques Royer et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Ceccaldi-Pavard et leurs enfants,
très touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de
Mme Jean-Pierre CECCALDI,
née Jacqueline Royer,
remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur grande peine.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès du
professeur
Emile COORNAERT,
une messe sera célébrée en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, le mercredi 25 février, à 18 h. 30.

Communications diverses

— Eglise réformée de Pentemont : 106, rue de Grenelle (Paris-6e), vendredi 27 février, à 20 h. 45 : Chansons françaises et negro spirituals avec le groupe COME ON. Entrée libre. Participation aux frais.



Le Monde

culture

THÉATRE

« LE CANARD SAUVAGE », d'Ibsen

L'essence absente

Ibsen est un dieu du théâtre. Il est du petit nombre de ceux par qui les planches de la scène et les âmes des comédiens deviennent les médiateurs d'une genèse. Chaque pièce d'Ibsen dit bien plus de choses qu'elle n'en dit, alors l'acte théâtral émet informations et méditations. Et ce théâtre d'Ibsen est comme une grande centrale d'énergie spirituelle, mystérieuse mais brusque, qui serait alimentée par deux sources essentielles : les convictions d'Ibsen sur les choses de l'existence - convictions scissionnaires, absolues, — et en second lieu un violent instinct poétique.

Ses convictions hérétiques, Ibsen en remet plusieurs en jeu dans *le Canard sauvage*.

Il est convaincu que l'itinéraire de chaque vie d'homme est une autodestruction, un sabotage continu. Ce massacre des facultés, si facile à observer dans l'extinction du don de dessin chez l'enfant (la petite fille du *Canard sauvage* n'arrive plus à dessiner), ce massacre des facultés, Ibsen estime que chez l'adulte il est poursuivi sans répit, jusqu'à la mort. « L'instinct s'affaiblit, la capacité logique s'accroît », note Ibsen juste avant d'écrire *le Canard sauvage*.

Pour lui, l'un des facteurs de cette détérioration est le lien des femmes et des hommes, et surtout dans le mariage. « *Des hommes libres, c'est du boniment*, écrit-il dans cette même période. *Le mariage, les relations entre homme et femme, ont corrompu la race, mis sur tout le monde la marque de l'esclavage.* »

Non pas qu'Ibsen songe à des incompatibilités, à des incommunicabilités. Au contraire. La damnation, c'est le lien affectif profond du mari et de l'épouse, c'est qu'ils en viennent si souvent à s' « aimer », à ne plus pouvoir se passer l'un de l'autre : les horizons s'effacent, les obligations envers l'autre interdisent les libertés, l'action s'étiole, et les deux êtres sont déchus. « *Le mariage est capable de détruire un être humain.* »

Ibsen est convaincu que les premiers témoins de ce désastre, les témoins immédiats, ce sont les enfants du couple. Ce sont les enfants qui « reçoivent » tout ce qu'il y a de pénible dans le foyer, ce sont eux qui portent les plus profondes souffrances de la famille. La petite fille du *Canard sauvage* se tue, et dans les brouillons successifs Ibsen lui faisait dire à maintes reprises : « *Non, je ne peux pas continuer, non je ne peux plus attendre, s'il faut entendre et voir cela...* »

Autre conviction d'Ibsen : l'intervention d'autrui, dans le dessein d'améliorer les choses (par exemple la destruction de plusieurs êtres par la famille), oui, l'intervention d'autrui est toujours suspecte. Dans *le Canard sauvage*, c'est un ami du mari qui s'emploie à sauver la vie du foyer. Mais, note Ibsen, « *il jouit des visites chez son camarade déchu* ».

Style Napoléon III

D'une façon générale, Ibsen est convaincu que tout être partant en croisade n'est pas net ni sincère. C'est de l'arrivisme, ou une manière de se libérer lui-même. Dans le meilleur des cas, c'est un exercice élégant. Ibsen note : « *Il lutte pour le droit des pauvres ; il prend cela comme un sport.* » Ibsen hait tout ce qui est prédicateurs, tribuns, éditorialistes. « *Il est inadmissible*, écrit-il, *que des savants fassent souffrir à mort des animaux : que les médecins fassent plutôt leurs expériences sur des journalistes et des politiciens.* » Bon, c'est une boutade. Mais il l'écrit, dans les notes préparatoires du *Canard sauvage*. Et cela donne l'idée juste de la violence de conviction qui anime, en sous-braise, toute pièce d'Ibsen.

L'autre source d'Ibsen, c'est l'instinct poétique. Il y a chez Ibsen un don d'exploration par le verbe, et une approche occulte, une touche visionnaire. Il est évident que l'activité créatrice et aussi le doute éthique sont rechargés, relancés, chez Ibsen, par des sensations simples, éprouvées violemment, puis qui se départagent en échos. Dans les brouillons du *Canard sauvage* il y a une description d'un grand cheval mort, dans la montagne, laissé étendu la nuit, exprès, sous une lucarne, pour attirer le loup ; un amas de pierres jette sur le cheval l'ombre de la lune. Ibsen note la proximité, dans le noir, d'un buisson d'églantines. Le loup ne cède pas au piège.

Dans les brouillons, il y a aussi des notes sur la petite fille de la pièce : « *Hedwig raconte comment elle a vu pour la première fois une grande surface d'eau du haut d'une falaise. Les hommes sont des animaux marins... comme le canard sauvage... non des animaux terrestres... Gregers (c'est le redresseur de torts de la pièce) était fait pour la mer. Tous les gens y vivront un jour, quand toute la terre sera abîmée. Alors cessera la vie de famille.* »

Ces lignes sont vraiment frappantes, il y a cette image de l'eau vue d'en haut par l'enfant, qui rappelle l'un des plus beaux plans de Flaherty, grand cinéaste-poète de l'instinct pur des enfants, et il y a aussi cette façon si entière et brusque de s'exprimer propre à Ibsen, qui frise un aspect de délire. or encore une fois ce qui fait l'étoffe irremplaçable, la vie si singulière, de toute pièce d'Ibsen, c'est cela, cette alliance enfouie d'opinions folles tranchées, de caractère entier de pré-folie, et d'instinct poétique en tremblement éternel.

Au Théâtre de la Ville, les représentations nouvelles du *Canard sauvage* se font dans des décors somptueux, de beaux costumes, et elles sont jouées par des comédiens éprouvés, mais ce qui fait l'essence du théâtre d'Ibsen est absent : nous assistons à un drame bourgeois du style Napoléon III, pesant, psychologique, qui ravira les amateurs de bon boulevard classique.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30 (Mise en scène Lucien Pintilié, adaptation Gilbert Sigaux, décor Beruzescu, interprétation Roland Bertin, Marcel Bozonnet, Michel Robin, Alexandre Rignault, Nelly Borgeaud, Claire Fayolle).

Des artistes dans la rue

« Non, non, non à la spéculation : la Cité fleurie aux artistes ! », « Non, non, non aux expulsions des artistes étrangers : la création n'a pas de frontières ! », « Non, non, non au saccage de la vie artistique et culturelle ! », « Année du patrimoine, année de la création : Giscard, c'est du bidon ! », etc.

Cela faisait bien longtemps que les artistes n'étaient pas descendus dans la rue. Ce n'est pas dans leurs habitudes. La dernière fois, ça devait être du temps de Maurice Druon. Samedi 21, ils l'ont fait, mais ils n'étaient pas très nombreux quatre cents, cinq cents peut-être, malgré l'appel à la manifestation de la plupart des associations et des syndicats qui les regroupent. Une petite manifestation sage et sérieuse.

Ils s'étaient donné rendez-vous sur le plateau Beaubourg et ont défilé par la rue de Rivoli jusqu'à la Concorde. De là, une délégation s'est rendue à l'Elysée pour porter une lettre ouverte à M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* du 13 février). Ils avaient fait quelques banderoles, une tête en papier mâché représentant un artiste avec une fleur sur la tête, tirant la langue parce qu'étranglé par deux mains, était promenée sur un chariot en tête de la manifestation. Mais cela manquait d'images et, dans l'ensemble, de conviction.

De retour à la Concorde, un membre de la délégation (qui n'avait pas été reçue à l'Elysée) a lu, avant la dispersion des manifestants, le communiqué que le ministère de la culture avait pris soin de diffuser la veille de la manifestation, et qui répondait point par point au texte de la lettre ouverte à M. Valéry Giscard d'Estaing.

Pour les ateliers — leur premier outil de travail, et une de leurs principales revendications, — M. Lecat rappelle l'« *effort considérable de construction et d'aménagement engagé et poursuivi depuis une dizaine d'années* ».

Pour la Cité fleurie, qui est actuellement l'objet d'une spéculation immobilière, le ministre aurait gardé en réserve, depuis deux ans, 2 millions de francs, d'abord pour concourir au rachat de cet ensemble par la Ville, ensuite pour favoriser l'acquisition de certains ateliers. Le communiqué du ministère rappelle également que l'occupation de l'ancienne scierie de la rue Jean-Moulin par les artistes est un « *acte illégal* » (*le Monde* daté 21-22 septembre 1980).

Pour les expulsions d'artistes étrangers — le second grand thème de la manifestation, — « *tous les cas individuels sont signalés et suivis auprès du ministère de l'intérieur lorsque les difficultés de renouvellement d'autorisation de séjour sont manifestement imputables à la seule complexité des règles administratives en la matière* ».

Pour la sécurité sociale des artistes, pas d'inquiétude à avoir, pas plus que pour l'enseignement artistique. De cela aussi on s'occupe, de près...

Bref, les artistes pouvaient rester chez eux, tranquillement, et dormir ou créer sur leurs deux oreilles. C'est ce que beaucoup d'entre eux ont fait. Quant à ceux qui n'ont pas de chez eux, eh bien !... — G. B.

MUSIQUE

MAHLER PAR BOULEZ

La fluidité et le détachement

S'il existait en matière d'interprétation musicale une variété bien pleine et bien charnue, celle-là même que croient apercevoir chaque dimanche les tribuns de la critique sur France-Musique, les choses seraient très simples ; on n'irait pas par quatre chemins pour dire que « ce n'était pas cela » ; mais, lorsque Pierre Boulez dirige devant le Tout-Paris l'adagio de la Dixième Symphonie *et le* Chant de la Terre *de Gustav Mahler, avec Yvonne Minton, Jon Vickers et l'Orchestre de l'Opéra, on hésite bien naturellement à afficher sa déception. On se retranche derrière un sentiment personnel, on a honte de faire la fine bouche, et puis les gens semblaient si contents...*

Abordé dans un tempo plutôt « allant », l'adagio de la Dixième Symphonie *souffrait d'un manque d'exactitude rythmique que les longues phrases à l'unisson ne pardonnent pas. Le fait n'aurait qu'une importance toute relative si la force de persuasion de ces mélodies complètement dénudées ne dépendait si étroitement d'une exécution miraculeuse : sans miracle, pas de magie ; partant, pas d'émotion. C'est seulement vers son dernier versant que cet adagio a trouvé sa pulsation profonde et que les notes sont devenues des sons. La conception de Boulez, très droite, moins soucieuse de s'attarder que de faire se mouvoir la matière musicale avec fluidité, dégageant cette musique d'adieu des arrière-pensées qu'on s'est, à tort ou a raison, habitué à y trouver, aurait eu besoin, pour trouver sa justification, d'une exécution infaillible, immatérielle. Ce n'était pas le cas ; de là cette impression de froideur qui a mis si longtemps à s'estomper.*

Les mêmes remarques valent pour le Chant de la Terre, *quoique l'exécution en ait été beaucoup plus remarquable. La présence de Jon Vickers, avec la vaillance légendaire de son style vocal — mais qui sait aussi user souverainement des demi-teintes, voire du falsetto lorsque le compositeur exige la nuance piano sur une note aiguë, — formait contraste avec une interprétation volontiers introvertie à laquelle la personnalité d'Yvonne Minton convient idéalement. Cette retenue était contagieuse, au point de prévenir les applaudissements qui auraient dû tout naturellement éclater à la fin de l'avant-dernier lied confié au ténor...*

N'est-il pas des cas où les manifestations d'enthousiasme, lorsqu'elles sont légitimes, valent mieux que le prétendu respect qui oblige l'auditeur à se contenir jusqu'à la fin d'une œuvre qui le porte aux frontières du silence pour l'applaudir bruyamment alors que l'envie lui en est passée ? Seule excuse à ces manifestations intempestives du public : le sentiment très net que cet ultime mouvement avait atteint une qualité de climat en parfaite concordance avec l'esprit de l'œuvre. Ici le détachement, l'oubli de tout élément « charnel », faisait merveille

GÉRARD CONDÉ.

UNE TOURNÉE DU NOUVEAU THÉATRE DE BOURGOGNE

Alain Mergnat et le champion

L'idée de « théâtre du quotidien » remonte à la création de *l'Entraînement du champion avant la course*, à 1975 donc, où Jean-Paul Wenzel mettait en scène cette première-née des pièces de Michel Deutsch. Deux ans plus tard, il y aurait *Loin d'Hagondange*, du même Wenzel, montée par Chéreau, et le « quotidien » ferait florès, comme en son temps le théâtre de l'absurde avait fait fureur.

Arrivées les années 80, les avant-gardes ont délaissé la symbolique du tous les jours pour devenir ou historicisantes ou romantiques. On caresse désormais la tragédie. *L'Entraînement du champion* a donc un peu vieilli et résonne comme un texte « daté ». De plus, il paraît que les jeunes filles 1981 se soucient de la libération de la femme comme d'une guigne. Il paraît aussi que la loi autorisant l'avortement est maintenant appliquée. On affirme ces choses en se persuadant que les idées ne mettent pas plus de temps à se répandre dans un pays qu'à mourir dans la tête de ceux qui les ont initiées, ou défendues.

Alain Mergnat, directeur du Nouveau Théâtre de Bourgogne, outre sa ténacité discrète et un sens de l'humour particulier, a pour vertu de savoir rester à distance. Il pratique le recul, un peu comme ces observateurs dont le lot est la lucidité. Sa seule manière est « l'honnêteté ». En mettant en scène *l'Entraînement du champion*, il a rendu à la pièce une vigueur libérée de toute mode. Il lui a gardé ses couleurs de comédie.

Deutsch, écrivant à dessein dans le style Labiche 1910, avait utilisé, pour les mettre à nu, les ressorts caricaturaux du boulevard (ceux également du feuilleton télévisé et de la presse du cœur). Il forçait le trait. Alors Mergnat pousse les phrases à l'extrême du dérisoire.

Il commande à Jean-Vincent Lombard un décor pareil à une peinture d'enfant, avec des tissus à raies (rouges et blanches) des nuages et des invraisemblances. Avec des marionnettes grandeur nature (pour le regard des autres, la rumeur publique). Il invite comme toujours Jean-Marie Sénia non seulement à lui fabriquer une musique mais à être là, en personne. Et Sénia, à ses claviers, accompagnateur attitré de la troupe dijonnaise, récitant frondeur, invente ici entre un accordéon, le crin crin insolent d'un violon, des sifflets de pacotille et des bruits de crécelle. Le compositeur a une forte présence, et les mélodies qu'il met en route sont accrochées à des thèmes si solides qu'elles entrent dans la tête. On continue de les fredonner longtemps après les avoir entendues.

Enfin, et surtout, Mergnat joue lui-même ce sportif du dimanche qui poignarda sa maîtresse, la bouchère amoureuse (José Drevon, généreux tempérament), avant d'être empoisonné par cette épouse douce - amère qu'il n'a jamais fait qu'engrosser sans lui demander le moindre avis (Brigitte Pillot interprète la ménagère victime du devoir). Le champion de la médiocrité, le vainqueur toutes catégories en matière de veulerie — et non pas de course cycliste — le « macho » sera bientôt un homme mort (scène finale du massacre).

Les stéréotypes dépeints sans hésitation ni fausse honte ont la rigueur d'engins mécaniques. Leurs rouages sont à l'image précise des simulacres représentés. Ils broient l'illusion.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Ce spectacle est actuellement en tournée : Dreux, le 24 ; Laval, le 25 ; Alençon, le 26 ; Cherbourg, le 27 ; Caen, les 4, 5, et 6 mars ; Aurillac, le 14 ; Pau, les 16 et 17 ; Ibo, le 18 ; Saint-Médard-en-Jalles, le 19 ; Dax, le 21 ; Cergy-Pontoise, le 23.

« DÉTRUIRE L'IMAGE » au Petit Odéon

Quelques écrivains se sont inventé, à leur propre usage, une écriture si neuve, si inédite, que leurs œuvres sont écrites moins en français que, par exemple en proust, en mallarmé, en rabelais ; oui, on a cette envie de ne pas mettre de capitales, de dire « en proust », comme si le proust était devenu un langage aussi, un bien commun, une chose usuelle que l'on emploie lorsque l'on relit *À la recherche du temps perdu*.

Marguerite Duras, à son tour, écrit moins en français qu'en duras, puisqu'elle a inventé une écriture particulière, toute une architecture grammaticale et syntaxique qui nous permet de nous frayer dans les choses de la vie des itinéraires inaccoutumés, de sentir et de voir autrement.

Mme Louise Doutreligne, auteur de la pièce *Détruire l'image*, a écrit son dialogue non pas en français, ni en doutreligne, mais carrément en duras. Ce n'est pas de l'imitation, c'est un parti pris comme un autre, que je trouve plutôt franc, sympathique. On ne voit pas pourquoi le duras, cet instrument de haute précision, si subtil, ne passerait pas dans le trafic public, resterait le privilège d'une femme sur plusieurs millions, le privilège de Marguerite Duras, qui, à elle seule, ne peut pas écrire en duras, cette langue épatante, plus de quelques pages par jour.

Louise Doutreligne a donc écrit en duras une pièce en un acte, le récit fragmenté, fantomatique, d'un amour qu'ont partagé une femme et un homme. La femme et l'homme prennent la parole tour à tour, et, d'après le programme, ils citent parfois Marguerite Yourcenar, mais cela ne se sent pas parce que Marguerite Yourcenar n'écrit jamais en yourcenar, elle n'emploie qu'un français quelconque, ministériel, non identifiable.

Maud Rayer et François Beaulieu font un sort inespéré à cette pièce, quand même pas géniale, de Louise Doutreligne. Il semble que nous le devions à Jean-Louis Jacopin, qui a orienté ces deux acteurs avec beaucoup de sensibilité et de présence d'esprit. Nous assistons à une dénaturation progressive du mensonge théâtral : comme si le « jeu », dans son essence, allait de recul en recul, de rupture en rupture, par sauts successifs, si bien qu'une vérité foncière de l'âme se trouverait en fin de compte atteinte de partout, par des lances que le théâtre, l'art du comédien, lui planteraient dedans. C'est un peu tordu comme description, mais c'est quelque chose comme cela qu'ont fait Jean-Louis Jacopin, Maud Rayer et François Beaulieu, et c'est bon à voir. — M. C.

★ Petit Odéon, 18 h 30.

■ En réponse à Renée Saurel, traductrice de « Histoires de la forêt viennoise », de Horvath, qui se plaint d' « altérations apportées au texte du personnage le roi des magiciens », interprété par Jean-Pierre Jorris au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers (« le Monde » du 20 février), M. Patrice Martineau, agent du comédien, communique : « Jean-Pierre Jorris tient à faire savoir qu'il ne comprend pas de quelles altérations il peut s'agir. En tout état de cause, son interprétation du rôle du roi des magiciens a été mise au point pendant les répétitions, en plein accord avec le metteur en scène Gabriel Garran. » Le communiqué de Renée Saurel précisait en effet que « le texte dit par l'acteur interprète du personnage le roi des magiciens a subi de la part de l'acteur, et avec le consentement du metteur en scène, des altérations... ».

■ L'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire (O.P.P.L.) ne disparaîtra pas, l'Etat s'étant engagé à assurer la fin de la saison 81 après que les villes de Nantes et d'Angers, ainsi que les conseils généraux de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire, qui participent au financement, eurent menacé de se retirer du syndicat mixte de l'O.P.P.L.

« Le Bal masqué » à l'Opéra

(Suite de la première page.)

C'est une œuvre bondissante, ramassée, d'une étonnante variété de couleurs, d'atmosphères, de sentiments et de caractères, d'une écriture aussi lumineuse que passionnée, qui court comme le vent et tient en haleine du début jusqu'à son terme.

Si les caractères et les situations ont acquis une certaine complexité qui annonce les dernières œuvres de Verdi, les personnages restent cependant plus esquissés que réellement approfondis, et, plus que le jeu, la composition dramatique, c'est la splendeur vocale — l'adéquation des voix à des rôles d'une extrême difficulté — qui peut leur donner présence et plénitude.

Rien que pour José Carreras, ce *Bal masqué* mérite d'être vu et entendu, pour cette voix glorieuse, pleine d'élan, qui s'épanouit à chaque note, qui timbre merveilleusement le phrasé et lui donne toute sa brillance ; et ainsi, sans performance exceptionnelle d'acteur, il incarne comme naturellement ce Riccardo (le roi Gustave III de Suède), tour à tour léger, curieux, amoureux, passionné, déchiré, jusqu'au renoncement magnanime et à ces derniers mots si émouvants et tendres à son peuple : « *Adieu pour toujours, mes enfants.* »

L'Amelia de Katia Ricciarelli a moins d'éclat dramatique. La voix, certes, étincelle comme un brocart et la richesse mélodieuse ne se dément jamais : pourtant l'intensité n'est pas toujours égale, le timbre manque de soutien dans le grave, d'où une certaine timidité expressive qui étonne d'une telle artiste jouant une des héroïnes les plus nobles et profondes de Verdi.

Bien que chaleureusement accueilli, Leo Nucci n'est pas un Renato à la mesure de ses partenaires ; belle technique, mais le timbre et l'expression restent trop ternes pour ce grand rôle tragique de l'ami trahi qui retourne en haine toute sa générosité.

Viorica Cortez, superbe Ulrica, n'impose cependant qu'à demi son personnage de sorcière, malgré la diversité et la richesse de ses couleurs vocales qui ne peuvent voiler une certaine discontinuité de la conduite mélodique. Et en dépit d'une silhouette séduisante, l'étoffe vocale de Danièle Perriers paraît un peu courte pour l'étincelant personnage du page, auquel Verdi attachait une grande importance. Une distribution donc en deçà des espérances, sauf le splendide Carreras, avec de bons seconds rôles, notamment Pierre Thau et Fernand Dumont, et les chœurs de l'Opéra toujours excellents.

Jean-Claude Casadesus, bien qu'il n'ait sans doute pas encore une habitude suffisante de la scène pour raffiner et survolter un orchestre un peu lourd, pas assez nerveux, a mené cette représentation avec une grande souplesse et une intensité dramatique très concentrée, propice à l'épanouissement des chanteurs.

On sait les raisons pour lesquelles l'Opéra n'a pu utiliser les décors monumentaux de Mongiardino, réalisés pour la Scala. Ce ne serait que demi-mal, car ces décors trop brillants avaient tendance à accuser le côté opéra historique dans la descendance de Meyerbeer. Malheureusement, les dispositifs de remplacement sont peu satisfaisants (à l'exception du très beau bureau de Renato sur tenture noire, dans une lumière rasante) ; le cagibi qui sert de cabinet au roi, les moignons d'arbres qui parsèment le sol, la hutte d'Ulrica en forme de canot retourné, l'immense photo en couleurs qui figure les grilles de la ville, tout cela n'est guère suggestif.

Quant à la mise en scène de Sonja Frisell, elle reste étonnamment inconsistante, surtout dans l'architecture et le mouvement des groupes, bien que les conjurés se signalent toujours à l'attention du public, sinon du roi, par leurs costumes et leur habitude de faire bande à part... L'originalité n'apparaît guère que dans la préfiguration de la mort de Riccardo pendant le prélude, assez belle (même si cela n'influe pas sur le caractère confiant, à la limite de l'imprudence, du roi), et dans le retour périodique de la mort (une Noire cuirassée) et de ses séides masqués, qui servent de déménageurs et essaient, en vain, d'égayer le bal par leurs jeux et leurs culbutes de comédiens italiens.

JACQUES LONCHAMPT.

• Parmi les nombreuses études suscitées par cette reprise, signalons le numéro spécial de « l'Avant-Scène », comme toujours très complet (livret, analyses de l'œuvre et des personnages, discographie, distributions à travers le monde, etc.) et abondamment illustré.

■ Le réalisateur de télévision Jean-Christophe Averty et le sculpteur César viennent de poser leur candidature à l'Académie des beaux-arts, le premier au fauteuil d'André Corm, le second à celui de Louis Dideron. Les deux élections auront lieu le 4 mars.

NOTES

Rock

« The Saints » au Palace

Après leur concert du Gibus, il y a quelques mois, The Saints — Chris Bailey (chant), Barrington (guitare), Janine Hall (basse), Mark Birmingham (batterie) — reviennent en France pour une tournée de vingt et un jours qui débute ce lundi 23 février au Palace. Reformé autour du leader Chris Bailey grâce au soutien d'un petit label français, New Rose, ce groupe australien, immigré en Angleterre, qui s'était séparé après avoir enregistré en pleine période punk trois albums de référence, fait aujourd'hui l'objet d'un culte grandissant. Musique crispée et voix tendue, Chris Bailey chante méchamment des textes sans appel, tandis que la guitare lacère les thèmes d'un rock urbain et chargé d'électricité. — A. W.

Au Palace, le lundi 23 février, à 20 h. ; le 24 à Nantes ; le 26 à Rennes ; le 26 à Caen ; le 28 au Havre ; le 3 mars à Libourne ; le 4 à Manosque ; le 5 à Toulouse ; le 6 à Limoges ; le 7 à Fumel ; le 9 à Clermont-Ferrand ; le 10 à Dijon ; le 11 à Grenoble ; le 12 à Marseille ; le 13 à Ugine ; le 14 à Montélimar ; le 16 à Montpellier ; le 17 à Lyon ; le 18 à Mulhouse ; le 19 à Reims ; le 20 à Orléans ; le 23 à Jouy-en-Josas ; Discographie : The Monkey Puzzle, New Rose NR1, distr. R.C.A.

« Jethro Tull » à l'Hippodrome de Paris

Comment ne pas se rappeler le jeu de scène d'Ian Anderson, le leader de Jethro Tull, avec son image de ménestrel, grand et barbu, enveloppé dans un long manteau, qui jouait de la flûte debout sur une jambe ? C'était à la fin des années 60 et, mené par ce personnage qui chantait, composait, écrivait les textes des chansons et apparaissait comme l'un des symboles de cette époque incertaine, Jethro Tull allait enregistrer pendant trois ans quatre albums qui ont marqué le rock anglais par leur singularité. Aujourd'hui, en dépit d'un succès commercial considérable qui repose essentiellement sur le nom du groupe, Jethro Tull, après avoir connu de nombreux remaniements internes autour d'Ian Anderson, n'a pas su renouveler ses sources d'inspiration et appartient définitivement au passé avec une musique fade, dépourvue de substance, qui n'a plus de raison d'être. — A. W.

★ A l'Hippodrome de Paris, le lundi 23 février, à 20 h. Discographie chez R.C.A.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE : Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 21 h.
WOYZECK : Yerres, Gymnase (948-38-06), 21 h.
LA SOLITUDE : Vincennes, Sorano (374-73-74), 20 h. 30.
ROMEO ET JULIETTE : Conservatoire d'art dramatique (246-12-91), 20 h. 30.

Lundi 23 février

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 18 h. 30 : Une heure avec Michel Philippe.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : les Plaisirs de l'île enchantée.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 18 h. 30 : Le reggae, avec H. Lee ; 19 h. : le Masque Héliotrope, avec J.-M. Ovejero ; 19 h. (B.P.I.) : Côté jardins : la Traversée biaise du jardin de Versailles, par J. Coulon ; 20 h. 30 : Réflexion sur l'architecture, par R. Alliaud.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Petit déjeuner chez Desdémone.
Théâtre musical de Paris (233-44-44), 18 h. 30 : G. Poulet, violon, et E. Berchot, pianiste ; 20 h. 30 : Gundula Janowitz et P. Walters.

Les autres salles

C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 45 : le Médecin volant ; la Jalousie du barbouille.
Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Essaïon (278-46-42), I, 21 h. : la Vie en douce. — II, 20 h. 30 : la Faille; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : l'Inconciliabule. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 22 h. 15 : Pardon M'sieur Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marais (278-53-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Marigny (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : l'Evangile selon saint Marc.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. 45 : Camisoles Blues.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : l'Ingénu a rencontré Candide à la Conciergerie.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. : la Chambre infernale.
Le Connétable (227-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. : M. Panon.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : P. Lai ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : la Grande Shirley.
Croq'Diamants (272-20-06) : A propos... et popof ? 22 h. : Diabla, une femme !
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : ELR, musique brésilienne.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 23 h. 30 : l'Amour en visite.

Le music-hall

Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Flamenco (De Falla, Garcia Lorca).
Olympia (742-25-49), 21 h. : Lionel Rocheman.
Palais des Congrès (758-21-34), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : A. Sylvestre.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail, bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre de Paris (280-09 30), 20 h. 30 : Danza Prospettiva Ballet, V. Biagi (Tedeschi, Mozart).

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Cycle acousmatique INA-G.R.M. (Ferrari, Parmegiani) ; 22 h. 30 : Rencontres G.R.M.-Ordinateur, avec B. Mailliard et J.-F. Allouis.
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : R. Grist, P. Moll (Bach, Schubert, Debussy, Strauss).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Orchestre de chambre J.-F. Gonzales (Haendel, Mozart, Haydn, Strauss...).
Salle Gaveau, 21 h. : G. Tacchino (Prokofiev, Beethoven, Schumann).
Théâtre Saint-Georges, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Saint-Maur, dir. G. Auffray (Bach).
Point Virgule, 21 h. : Duo M. Houlier, J. de Aguilar (Ortiz, Sanz, Frescobaldi, Vivaldi).
Théâtre 13, 20 h. 45 : B. Matorp (J. Lannoy-Mahoux (Mozart, Fauré, Stravinski, Beethoven).
Salle Cortot, 20 h. 30 : T. Fèvre, P. Deville, clavecin et flûte (Bach, Bério, Blavet, Haendel, Jolas, Mozart).
Musée Guimet, 21 h. : Trio Courmont (Martelli, Martin, Merlet).
F.I.A.P., 20 h. 30 : E. Ricci (Mozart, Chopin, Schubert, Schumann).
Lucernaire, 21 h. : C. Gautier, D. Levaillant (à partir de Liszt : la Chevauchée).

Jazz, pop, rock, folk

Cardinal Paf (372-62-05), 21 h. 30 : Cl. Cagnasso Big Band.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Professionnal Jazz Swingtet.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Franck Wright, A. Jones, J.-J Avenel, B. Few, M. Ali.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Miss Thing.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : M. Zwerin.
Hippodrome de Pantin (205-41-12), 20 h. : Jethro Tull.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : D. Humair et ses invités ; 23 h. : Azuquita Unit Orchestra.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : New Jazz Bandar.
Petit Opportun (236-01-36). 23 h. : Trio Arvanitas.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 30 : Les babouches font du rock mou.

Dans la région parisienne

Vincennes, Petit Sorano, 20 h. 30 : Du ronron sur les hiinis.

cinémas

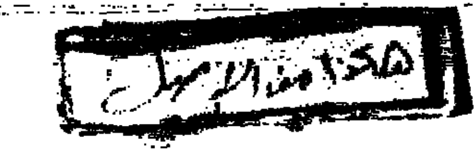
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (276-55-57), 15 h. : les Deux Vérités, d'A. Leonviola ; 17 h., Cinéma britannique : Safari de T. Young ; 19 h., Les réalismes entre les deux guerres : la Brière, de L. Poirier.

Les exclusivités

L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.
LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES CHIENS DE GUERRE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).
COURT CIRCUITS (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Quintette, 5e (354-35-40), Parnassien, 14e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-34). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Broadway, 16e (527-41-16), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (329-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47), France-Elysées, 8e (723-



SPECTACLES

71-11). Richelieu, 2e (233-56-70) Athéna, 12e (343-07-48), mat. Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.f.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26). Pagode, 7e (705-12-15). Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Parnassien, 14e (329-83-11) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) (sf mar. soir).

HISTOIRE DE LA NUIT (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), h. sp.

HURLEMENTS (**) (A., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44). Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03). Tourelles, 20e (364-51-98).

L'INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33). Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88). Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE LAGON BLEU (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Mazéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LE LYCEE DES CANCRES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MASOCH (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)

LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

NUMEROS ZERO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)

LA PROVINCIALE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

PSY (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-51-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

REACTION EN CHAINE (Austr., v.o.) : Ambassade, 8e (359-49-34). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

SHINING (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra 9e (742-56-31).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

VACANCES ROYALES (Fr.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

VENDREDI 13 (A.) (**), v.o. : U.G.C Danton, 6e (329-42-62). Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) or v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Richelieu 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

Les séances spéciales

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : (**) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h

LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-12), 24 h

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR HANDICAPE, film suisse de Marlies Graf Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

CHANGEMENT DE SAISONS, film américain de Richard Lang. V.o. : Quintette, 5e (354-35-40). Rotonde 6e (633-08-22). Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Nation, 12e (343-04-67). Gaumont - Sud, 14e (327-84-50). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

LE CHINOIS, film américain de Robert Clouse. V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62), v.o./v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43). UGC Gobelins, 13e (336-23-44). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (651-99-75) Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LES FOLLES NUITS D'IBIZA, film allemand de Siggi Gotz (**). V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03)

HOUSTON TEXAS, film français de François Reichenbach. V.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26). Monte-Carlo, 8e (225-09-93). Montparnasse - Pathé 14e (322-19-23). V.f. : Français, 9e (770-33-88). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

EUGENIO, film italien de Luigi Comencini. V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Colisée, 8e (359-29-46). Parnassien, 14e (329-83-11). 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Nations, 12e (343-04-67). Gaumont - Convention, 15e (828-42-27)

LE ROI DES CONS, film français de Claude Confortès. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70). Berlitz, 2e (742-60-33) Hautefeuille, 6e (633-79-38). Marignan, 8e (359-92-82) PLM St-Jacques, 14e (589-68-42). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)

RUDE BOY, film anglais de Jack Hazan et David Mingay, avec le groupe Clash. V.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74). Luxembourg, 6e (633-97-77). Elysée Point Show, 8e (225-67-29). Parnassien, 14e (329-83-11). Paramount-Marivaux, 2e

LE SALON DE MUSIQUE, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14 - Juillet - Bastille 11e (357-90-81)

VU

Excusez Shakespeare

Dire qu'on a entendu dimanche après-midi sur FR 3 une speakerine nous prier d'excuser le sexisme de Shakespeare et l'« inspiration phallocratique » de la Mégère apprivoisée ! Ce n'était pas de sa faute, notez, c'était l'époque qui voulait ça, c'était la société, une société patriarcale d'une rude et turbulente gaieté, c'était une croyance aveugle dans la supériorité du mari, du seigneur et maître sur sa femme.

On savait que Shakespeare avait vieilli, que chacune de ses trente-sept pièces adaptées par la B.B.C à l'écran (le petit) s'accompagne d'un glossaire de plusieurs centaines de mots et d'expressions tombés en désuétude ou dont le sens a changé, a glissé. Mais de là à réclamer notre indulgence pour le plus grand auteur de tous les temps, avec Homère probablement, il y a un drôle de pas, un pas à la mesure de la formidable accélération de l'histoire.

C'est insensé quand on y pense, ça l'est même tellement qu'on n'a pas osé en faire autant avec Molière et ses Femmes savantes, présentées dernièrement à la télé sans aucun préambule alors que son vocabulaire est tout aussi suranné et que ses convictions sur le chapitre du rôle des époux dans le mariage rejoignent à peu près celles du grand Will. A se demander comment on s'y prendra pour faire passer le « racisme » du Marchand de Venise. Il paraît d'ailleurs que la réalisation en est excellente.

On ne saurait assez féliciter à ce propos FR 3 d'avoir acheté sur projet cette fantastique série tournée au rythme de six pièces par an — il y en a jusqu'en 1984. Elle s'est vendue dans le monde entier, soyons justes, et c'est dans cette optique qu'elle a été conçue. C'est à l'intention de centaines de millions de téléspectateurs de tous bords, de tous poils et de toutes couleurs qui trouvent là, à côté d'un jeu raffiné — voyez John Cleese dans le rôle de Petruchio, — une interprétation simple, directe, spontanée, linéaire, aérée, sans chichis, sans chiqué, sans allusion aux événements de 1968 ou à la guerre du Vietnam.

C'est très exactement le point de vue de Shakespeare, acteur et actionnaire d'un théâtre qui se voulait populaire et qui faisait tout ce qu'il fallait pour cela, pour ne pas risquer en plaisant au prince de déplaire au « général », entendez au commun, au gros du public.

CLAUDE SARRAUTE.

Trois radios C.G.T.

● Deux nouvelles radios C.G.T. viennent d'être créées, l'une à La Seyne, l'autre à Avignon. A La Seyne, Radio-C.G.T. 83 émet de 6 heures à 8 heures et de 12 heures à 13 h. 15 sur l'ensemble de l'aire toulonnaise (96 MHz). A Avignon, des grévistes du Centre hospitalier spécialisé de Montfavet (ancien Centre psychothérapeutique de Montdevergues) ont lancé la Radio-Montdevergues-les-Roses, qui émet sur une fréquence comprise entre 100 et 104 MHz, par intermittences, de 7 heures à 19 h. 15.

D'autre part, les responsables C.G.T. du bassin houiller de Lorraine ont inauguré, en Moselle, une « radio de lutte » intitulée « Liberté », qui émettra tous les jours de 17 heures à 19 heures sur 92,9 MHz. L'émetteur est installé à la mairie de Beren et une antenne de 21 mètres est placée sur le toit de l'hôtel de ville.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
Sacha Distel.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Seule dans la nuit ».
Film américain de T. Young (1967), avec A. Hepburn, A. Arkin, R. Crenna, J. Weston, S. Jones, J. Herrod. (Rediffusion.)
Trois bandits cherchent à récupérer une poupée bourrée de drogue, arrivée, par hasard, dans l'appartement où se trouve, seule, une jeune femme aveugle qui ignore tout de l'affaire.
Une mise en scène cherchant à faire peur par tous les moyens, tous les effets. Mais Audrey Hepburn est émouvante.
22 h L'avenir du futur.
La recherche scientifique : un espoir pour les handicapés.
Que pourra faire la recherche scientifique, et notamment la biologie, afin que moins de handicapés naissent, et que peuvent la médecine et l'électronique pour soigner, aider ceux qui vivent avec des handicapés : c'est autour de ces deux thèmes que débattront les professeurs A. Boué, biologiste, P. Rabischong, physiologiste, Misès, psychiatre, P. Rondot, neurologue.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec, successivement, MM. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et le général A. Haig, secrétaire d'Etat américain, en direct de Washington.
21 h 40 Document : Les nouveaux papes.
III Le Vatican, de Pierre à Jean-Paul II.
Que se passe-t-il à l'intérieur de la muraille épaisse de la cité du Vatican ? Une exploration à laquelle nous entraîne Jean-Claude Darrigaud, un historique tracé par Jean Chelini.
22 h 45 Fenêtres sur...
Cinémania : un film en train.
L'histoire d'un tournage interrompu, filmé avec humour par J.-C. Giudicelli.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le Mouvement des démocrates (M. Jobert).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « la Jument verte ».
Film français, de C. Autant-Lara (1959), avec Bourvil, S. Milo, F. Blanche, Y. Robert, V. Lagrange, M. Perrey, Carette, M. Dea. (Rediffusion.)
Sous le Second Empire, une jument à poil vert a fait la fortune d'un maquignon de village. Plus tard, l'un de ses fils, fermier, règle avec une famille voisine — et ennemie — un vieux compte datant de la guerre de 1870.
Cette adaptation du roman de Marcel Aymé eut, jadis, des difficultés avec la censure. Elle est traitée, dans une tradition « gauloise », avec le réalisme satirique propre à Autant-Lara.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : Fondation de la Compagnie Renaud-Barrault.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Depuis la couleur 1958-1964, Exposition à Bordeaux.
20 h, Julius Rosner ne mourra pas, de V. Feyder. Avec R. Dubillard, etc. (redif.).
21 h, *L'autre scène ou les vivants et les dieux* : Descartes et la crise de la raison (le doute et le cogito).
22 h 30, Nuits magnétiques : L'espace maternel.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, *Six-huit* : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery.
19 h 30, Concert (saison de l'U.E.R., en direct du St-John's Smith Square de Londres) : « Sémélé », oratorio, de G.-F. Haendel, par les Chœurs Monteverdi et The English Baroque Solists, dir. J.-E. Gardiner, avec E. Harrhy, P. Kwella, E. Priday, sopranos, C. Denley, contralto, T. Penrose, contre-ténor, A. Rolfe-Johnson, R. Lloyd, basse, et T. Masson, violoncelle, A. Ross, clavecin, et N. Kramer, orgue.
0 h 5, Ouvert la nuit : Aujourd'hui... le violon (Stravinski, Hindemith, Prokofiev).

Mardi 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Transmettre son patrimoine : comment avantager son conjoint.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Tout feu, tout femmes : 14 h 15, Feuilleton : L'homme sans visage ; 15 h 10, A vos mains flash : Les recettes de mon village ; 15 h 30, Mémoire en fête ; 15 h 50, A vos mains ; 16 h, Dossier : travailler et s'épanouir aussi ; 16 h 30, Le pour et le contre ; 16 h 50, Coup de cœur ; 17 h, Mini-show. Inuit ; 17 h 32, Bricolage ; 17 h 37, Infos-magazine ; 17 h 42, Isidore le lapin ; 17 h 50, Une famille ours au Far-West.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand débat : Michel Debré.
21 h 35 Sciences : Des lendemains pour l'homme. (Le rendez-vous du troisième millénaire.)
I. Dépasser le gâchis
Première d'une série de quatre émissions de C. de Givray sur les innovations scientifiques et techniques à l'heure des économies d'énergie et du développement de la télématique. Avec le concours de MM. J. Balaceanu (Institut français du pétrole), C. Guillemin (Bureau de recherches géologiques et minières), J. Perrot (CNEXO), J. Daniélou (Université technologique de Compiègne), A. Danzin (Institut de recherche d'informatique et d'automatique)
22 h 30 Trait de mémoire : Histoire de la bande dessinée.
V. L'opéra comic's.
On est maintenant bien loin de la bible latine à 42 lignes. Tintin, Spirou, Gaston Lagaffe, les frères Dalton, c'est l'ère de l'« opéra comic's », racontée par G. Blanchard, historien de la bande dessinée. M. Brion, de l'Académie française, Hergé, C. Moliterni, directeur littéraire, et P. Tchernia.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Téléfilm : « l'Appel de la forêt ».
D'après J. London ; réal. J. Jameson.
Les aventures de deux chercheurs d'or.
16 h 40 Itinéraires.
Le théâtre : l'illusion triomphante ; La fête roumaine.
17 h 20 Fenêtre sur...
Musiques modernes : Patrick Fiéry.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Histoire d'un purificateur d'eau.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Miroir, miroir ».
Téléfilm de J. Lee.
Pour diverses raisons, trois femmes font appel à la chirurgie esthétique. La première pour reconquérir son ancien amant ; la deuxième parce qu'elle est une femme au foyer insatisfaite et impatiente ; la troisième pour faire face aux affronts de l'âge.
22 h Débat : La chirurgie esthétique... changer de tête pour changer de peau.
Avec les docteurs R. Vilain, E. Mouly, G. Jost, M. Meignant, sexologue, M. Godefroy, Mmes P. Paillet, psychologue, N. Courcel, Mlle D. Bosadoni et une téléspectatrice qui vient témoigner pour une opération non réussie.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
Le recours pour excès de pouvoir.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.S.U. (H. Bouchardeau).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Furia à Bahia pour OSS 117 ».
Film français d'A. Hunebelle (1965), avec F. Stafford, M. Demongeot, R. Pellegrin, P. Pradier, A. Anderson, F. Maistre. (Rediffusion)
Un agent secret travaillant pour la C.I.A. enquête au Brésil et jusque dans la forêt amazonienne sur une série de crimes politiques.
Un « James Bond » à la française au scénario incohérent, et dont les morceaux de bravoure, qui se veulent spectaculaires, ne font pas illusion.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, *Les chemins de la connaissance* : Une histoire des malades (fatalités) ; à 8 h 32, Le monde minéral : Les profondeurs.
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, La matinée des autres : Ateliers et traditions en Inde et en Iran
10 h 45, Un quart d'heure avec... O. Renand.
11 h 2, L'INA-G.R.M. présente : Zigzag sur la fonction acousmatique.
12 h 5, Agora : Amnesty International.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : En Chine.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Bracelet indien », de L. Guignabodet.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité.
16 h 50, Départementale : A. Menton.
17 h 32, Libre parcours jazz : M. Baker et son trio.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : De Claudel à Boulez.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19h 30, Sciences : La matière aujourd'hui.
20 h, Dialogues : Paradoxes américains, avec M. Crozier et P. Chutkow.
21 h 15, Musiques de notre temps : Le « Legs » de Moussorgski.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'espace maternel.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (Flocco, Vivaldi) ; 7 h 5, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Œuvres de Wagner, Péri, R. Strauss, Donizetti, Martin.
12 h, Musique de table : Musique légère (Strauss, Castérède, Constant) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Devy Erlih.
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Liturgies de Russie et d'Ukraine (Titov, Krestianine, Kalachnikov, Tchaïkovski) ; 16 h, L'art de Hermann Scherchen (Beethoven, Mahler).
18 h 2, *Six-huit* : Jazz time ; 18 h 30, Portrait par petites touches : cycle Chopin, avec Bruno Rigutto, piano (« Fantaisie en fa mineur » et les « Polonaises ») ; 20 h, Premières loges (Verdi).
20 h 30, Concert (Perspectives du vingtième siècle) : « Jour contre jour » et « Prologue, pour alto et dispositif », de Grisey ; « l'Orage », d'après Giorgione, de H. Dufourt ; « Concerto pour un piano-espace n° 2 », de Levinas ; « Territoire de l'oubli, pour piano seul », de Murail, et « Dérives », de Grisey, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. M. Decoust, avec T. Murail à l'orgue électrique, G. Caussé et M. Levinas, pianos, et l'Orchestre national de France, dir. J. Mercier, avec M. Levinas au piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les traditions musicales dans le monde ; 23 h, La revue de la presse et de l'édition musicale internationale : Histoire des instruments à vent (Poulenc, Jolivet, Villa-Lobos, Berio, Varèse, Xenakis, Mache).

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 23 FEVRIER

— *M. Gaston Thorn*, président de la Commission européenne, participe au journal de TF 1, à 20 heures.

— *M. Jean François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, et le *général Alexander Haig*, secrétaire d'Etat américain, sont les invités de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, à 20 h. 35.

MARDI 24 FEVRIER

— *M. Michel Debré*, candidat à l'élection présidentielle, répond aux questions des journalistes, au cours du « Grand Débat » de TF 1, à 20 h. 35.

Le Monde

sports

RUGBY

LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

Victoires du Pays de Galles et de l'Angleterre

Au cours de la troisième journée du Tournoi des cinq nations, dont la France était exempte, le Pays de Galles et l'Angleterre, les deux prochains adversaires des joueurs tricolores, ont remporté, samedi 21 février à domicile, de précieuses victoires qui laissent intactes leurs chances de gagner ce tournoi 1981. Toutefois, le Pays de Galles, qui se produira samedi 7 mars au Parc des Princes, a souffert avant de s'imposer par 9 points à 8 devant l'Irlande grâce à un drop botté des 30 mètres par son demi d'ouverture Gary Pearce, à dix minutes du coup de sifflet final. A Twickenham, le quinze anglais a également été à l'ouvrage. Les Ecossais menèrent en effet cinq fois au tableau d'affichage avant de s'incliner par 23 points à 17.

A la lumière de ces deux matches, qui ont confirmé le nivellement des forces en présence, les chances de l'équipe de France de terminer à la première place paraissent renforcées. Pour le rugby français, le danger viendra plutôt de l'International Board, dont le secrétaire, M. John Hart, vient d'adresser une lettre aux dirigeants français dans laquelle planent de graves menaces.

La résurrection des arrières anglais

De notre correspondant

Londres — Avec Huw Davies, le rugby anglais compte un héros de plus... A dix minutes de la fin, alors que l'Ecosse menait à la marque (déjà plusieurs fois bouleversée) par 17 à 16, le jeune demi d'ouverture illustrait ses débuts d'international en marquant un essai décisif redonnant l'avantage à l'équipe d'Angleterre. Quelques instants plus tard, le sage arrière « Dusty » Hare assurait définitivement par un but de penalité la victoire (23 à 17) de l'équipe de la Rose, qui garde ainsi toutes ses chances de remporter le Tournoi des cinq nations, surtout si elle devait affronter la France en finale sur l'« herbe sacrée » de Twickenham.

Huw Davies n'a pas déçu l'attente du public, séduit d'avance par ce bel étudiant gallois de Cambridge, et il a justifié la confiance des sélectionneurs par sa distribution intelligente et son habileté à trouver des deux pieds d'excellentes touches. Néanmoins la victoire anglaise est d'abord une œuvre collective. Simplement, les lignes arrière — une fois n'est pas coutume — y ont contribué plus largement que le solide et redoutable pack. Un match brillant et passionnant, les deux équipes pratiquant un jeu ouvert spectaculaire comme on n'en voit plus si souvent.

Avant le match, l'entraîneur anglais Mike Davis avait déclaré : « *Nous devons donner une chance à nos trois-quarts... Il est inconcevable de ne pas employer les talents que nous avons là...* » Et la cavalerie anglaise a fait merveille. En première mi-temps, le centre Woodward accomplissait un extraordinaire exploit personnel en allant à l'essai à l'issue d'une course folle de 40 mètres après avoir, par ses feintes et ses esquives, laissé sur place une demi-douzaine d'Ecossais. En seconde mi-temps, c'était Slemen, l'ailier gauche, qui se surpassait en allant conclure dans le coin droit un beau mouvement offensif qu'il avait lui-même lancé. Mieux encore, il participa activement à l'essai final victorieux. Se voyant bloqué, il repartit en arrière avant de foncer vers le flanc gauche exposé des Ecossais pour servir Carleton, qui passa à Davies, à la pointe de vitesse irrésistible. Bref, trois essais de très belle facture... Pour peu qu'on leur donne des balles, Carleton, Woodward, Dodge et Slemen forment, semble-t-il, la plus redoutable ligne de trois-quarts du tournoi.

Les Ecossais luttèrent avec leur courage habituel. Face à un pack anglais plus lourd et mieux organisé, leurs avants un peu brouillons ne se laissèrent pas intimider et compensèrent leur infériorité en poids par l'allant et la rapidité de leur troisième ligne. Néanmoins, l'imposant Blakeway et ses camarades de première ligne, accentuant leur pression, arrivèrent à faire reculer les Ecossais et même les obligèrent à concéder — pour hors-jeu — des pénalités que Hare n'eut pas de mal à transformer en but. L'arrière anglais n'en porte pas moins la responsabilité du premier essai écossais. Un coup d'œil en arrière sur Munro fonçant à la poursuite de l'ovale capricieux lui fit perdre la course, et l'ailier écossais, à la faveur d'un rebond inattendu, arriva de justesse à toucher le ballon à la limite extrême de l'en-but. Munro réussit encore à franchir la ligne sur un mouvement de débordement, mais le seul essai marqué par un avant dans la journée fut celui du puissant Calder bousculant tous ses adversaires.

L'équipe d'Angleterre, plus complète et finalement supérieure à l'arrière comme à l'avant, remporta ainsi une victoire méritée, due en grande partie à l'excellent moral que lui assure son capitaine Billy Beaumont. L'indestructible « King Billy », dont le visage évoque la trogne des farouches guerriers d'Henri V, est devenu le symbole même de la ténacité et du courage anglais. Ayant reçu dans le dernier quart d'heure un violent coup à la tête, il refusa d'abandonner le terrain et se contenta de quitter son traditionnel serre-tête. Littéralement assommé, il termina le match hébété, et dans l'incapacité de parler...

HENRI PIERRE.

ATHLÉTISME

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE EN SALLE

La réplique de Thierry Vigneron

Grenoble. — Deux meilleures performances mondiales (1) ont été améliorées à l'occasion des championnats d'Europe d'athlétisme en salle qui ont eu lieu les 21 et 22 février : le Soviétique Shamil Abiasov, qui devait se classer troisième du saut en longueur, dimanche, a réussi, samedi, un triple saut de 17,30 mètres, dépassant d'un centimètre la performance de son compatriote Valiukevich ; un centimètre de plus a également permis à l'Allemande de l'Ouest Karin Haenel de porter l'ancien record de saut en longueur de l'Allemande de l'Est Angela Voigt à 6,77 mètres.

Deux autres meilleures performances mondiales ont été égalées : le Français Thierry Vigneron a passé, à l'aide de sa perche, 5,70 mètres, hauteur égale à son propre record vieux d'à peine un mois, et la Polonaise Zofia Bielczyk a réalisé le même temps sur 50 mètres (6 sec. 74/100) que l'Allemande de l'Est Erhardt en 1974.

Fort mal animés, ces championnats d'Europe ont été également émaillés d'incidents dont l'un priva le Français Alex Gonzalez du titre du 3 000 mètres, les concurrents n'ayant couvert que 2 820 mètres. Au total, ce sont les représentants de l'U.R.S.S. qui ont gagné le plus de médailles (dix, dont une d'or, cinq d'argent et quatre de bronze) devant ceux de la République fédérale d'Allemagne (neuf médailles dont trois d'or, quatre d'argent et deux de bronze) et de la République démocratique allemande (six médailles dont trois d'or, une d'argent et deux de bronze). La France a terminé au quatrième rang, à égalité avec la Pologne, grâce aux victoires de Thierry Vigneron et d'Alex Gonzalez, à la deuxième place de Luc Viudes au lancer du poids et aux troisièmes places de Guy Drut sur 50 mètres haies et de Jean-Michel Bellot à la perche. Le directeur technique national, Jean Poczobut, a estimé ces résultats dans l'ensemble satisfaisants puisque treize concurrents sur trente engagés ont participé aux finales.

De notre envoyé spécial

C'est un fait bien établi désormais : le concours de perche tient la vedette de toutes les réunions d'athlétisme. Comment ne pas se passionner, en effet, pour les numéros funambulesques de ces merveilleux fous volants qui, au bout de leur drôle de catapulte, tutoient si souvent l'altitude des records ? Chaque compétition est un nouveau « thriller » avec la lutte pour la performance contre une latte élastique accrochée à la hauteur d'un deuxième étage, et avec le combat pour la victoire contre des adversaires acharnés. Et celle des championnats d'Europe en salle n'échappe pas, dimanche 22 février, à la règle.

Ils étaient vingt et un lorsque la bagarre commença à 12 h. 30 aux alentours des 5 mètres. Trois cents minutes plus tard, Philippe Houvion, le grand malchanceux de Moscou, ne parvenait pas à dépasser 5,55 mètres ; il allait falloir une heure de plus pour départager les cinq concurrents restant en lice. Finalement, Thierry Vigneron l'emporta en égalant sa meilleure performance mondiale de 5,70 mètres. Toutefois, jusqu'au bout le Soviétique Alexandre Krupski menaça de lui ravir la victoire. Crédité de 5,65 mètres, l'ancien champion d'Europe juniors, que les Soviétiques produisent peu dans les grandes compétitions internationales en dépit de son talent évident, manqua son premier essai à 5,70 mètres. Il réserva alors les deux tentatives suivantes pour 5,75 mètres. Sans succès heureusement, car Vigneron échoua, lui aussi, à cette hauteur. Jean-Michel Bellot, qui a franchi 5,65 mètres, comme Krupski, terminait à la troisième place en raison de son plus grand nombre de tentatives.

Cette victoire et cette troisième place gagnées au couteau ont été accueillies avec une grande satisfaction dans le camp français, non seulement parce qu'elles portaient à cinq le nombre de médailles pour les tricolores, résultat jamais obtenu dans des championnats d'Europe en salle, mais surtout parce qu'elles coupaient court à une polémique ouverte à propos de la qualité des résultats nationaux dans cette spécialité : « *En France, ils ont des endroits spéciaux pour sauter à la perche* », lisait-on dans la dernière livraison de la très sérieuse revue américaine *Track and Fields News*.

Le doute

Le coup a fait d'autant plus mal qu'il a été porté par le Polonais Wladislaw Kozaklewicz, considéré comme un « ami » par les Français. Dans une interview à John Hendeshoot, journaliste d'athlétisme réputé outre-Atlantique, le champion olympique de Moscou a déclaré : « *J'ai sauté plusieurs fois en France et je connais bien les endroits où évoluent les perchistes français : bon vent, piste en légère déclivité susceptible de faire gagner au plus 20 centimètres. J'ai sauté il y a quelques années à Paris, j'étais tout juste capable de réussir 5,10 mètres. Or j'ai passé 5,50 mètres. Quand Thierry Vigneron a passé 5,75 mètres en France, l'été dernier, je ne pense pas que c'était dans les conditions régulières.* »

S'est-il rendu compte, après coup, de l'énormité de ces propos ? Toujours est-il que le jovial buveur de bière polonais, qui s'est sensiblement enrobé depuis sa victoire olympique, s'est rétracté à son retour en Europe. Mais l'ivraie était semée. Au grand air de la calomnie, il n'était pas inutile de répliquer en rappelant que la piste en déclivité citée par « Koza » avait été utilisée lors d'une manifestation de propagande pour la perche sous la tour Eiffel, où une centaine de sauteurs s'étaient produits, ni que Vigneron avait franchi après les Jeux olympiques deux fois 5,70 mètres devant une dizaine de milliers de spectateurs, à Rome et à Bruxelles.

Il fallait rappeler à ce champion — absent de Grenoble après s'être montré en petite condition au meeting de Vittel le 1er février — qu'il avait lui-même subi beaucoup de revers avant de connaître la consécration olympique, mais que la gloire finit par revenir aux meilleurs. Car, après la contre-performance des trois perchistes français à Moscou, le doute avait, en effet, effleuré plus d'un esprit.

Thierry Vigneron a donc dissipé dimanche tout malentendu en battant vingt concurrents représentant dix pays, au cours d'une compétition où tous étaient à armes égales. Et il est heureux que les officiels, qui ont commis un véritable festival de bourdes tout au long des deux journées, n'aient pas mesuré à 5,71 mètres la barre annoncée à 5,70 mètres, car c'est aussi un vilain travers des concours français que de trouver quelques centimètres de plus aux hauteurs remesurées après une tentative de record.

ALAIN GIRAUDO.

(1) La Fédération internationale d'athlétisme n'homologue que les résultats établis en plein air.

CYCLISME

Les favoris en échec

Les favoris logiques ont été battus, dimanche 22 février, tant dans le tour du Haut-Var (Draguignan-Seillans), première épreuve en ligne importante de la saison routière, que dans le championnat du monde de cyclo-cross organisé à Tolosa (Espagne).

A Seillans, où l'on attendait Daniel Willems, la victoire est revenue à Jacques Bossis, au terme d'une course rapide, marquée par le bon comportement des « néo-pros » Philippe Martinez, Dominique Garde et Michel Casting, en qui l'on voit déjà le nouveau Darrigade en raison de ses qualités de sprinter.

A Tolosa, dans la boue, le Belge Liboton, détenteur du titre, et le Suisse Zweifel, champion du monde à plusieurs reprises, se sont inclinés devant le Néerlandais Johannes Stamsnijder. Les Français ont été à nouveau dominés, le meilleur d'entre eux, Alex Gérardin, se classant seizième, tandis que, chez les amateurs, Yves Plaisance terminait dixième à plus d'une minute du vainqueur, le Tchécoslovaque Milos Fisera. Auraient-ils perdu la suprématie d'une manière définitive dans une discipline dont ils étaient autrefois les grands spécialistes ? On peut le craindre en constatant combien leurs performances sont décevantes au niveau international. Et l'effectif tarde à se renouveler. — J. A.

SKI

Daniel Fontaine champion de France de « spécial »

Après Michel Vion, champion de France de descente, après Patrick Lamotte, champion de France de slalom géant, c'est le Savoyard Daniel Fontaine (vingt ans), de Modane, qui a enlevé le titre de slalom spécial, dimanche, sur un tracé piqueté par Marcel Adrait sur les pentes de la station pyrénéenne de La Mongie. Navillod, Hardy, Canac, Vion, donnés comme favoris, n'ont pas réussi à « se lâcher dans la pente » nouvelle et curieuse formule mise à la mode sans doute par le style de Stenmark, qui, lui, lâche surtout ses rivaux.

A Lamoura (Jura), Perrine Pelen a remporté le titre de slalom spécial. Fabienne Serrat fut disqualifiée pour avoir arraché un piquet dans la première manche.

La Birkebener américaine, épreuve de fond de 48 kilomètres, disputée sur un anneau de 6 kilomètres dans le Wisconsin, a vu enfin la victoire sourire au champion vosgien Jean-Paul Pierrat devant son rival norvégien Bjorkheim.

M. MARCHAIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES A L'ÉCOLE

Au cours d'une conférence de presse donnée à Orly (Val-de-Marne) samedi 21 février, M. Georges Marchais, candidat communiste à la présidence de la République, a déclaré que la promotion du sport devait être développée à l'école et dans l'entreprise afin que le droit à la pratique sportive soit donné aux enfants et aux travailleurs. Pour atteindre cet objectif, M. Marchais a proposé que les jeunes, à l'école primaire, bénéficient d'une heure d'éducation physique par jour, qu'ils apprennent à nager, et que l'aménagement des horaires, dans le secondaire, permette la mise sur pied de trois demi-journées d'activités sportives par semaine.

M. Marchais, qui a insisté sur la nécessité de rendre gratuit l'enseignement du sport, a aussi demandé que soit mis fin à la ségrégation sociale dans l'entreprise en rappelant qu'un cadre sur trois a la possibilité de faire du sport, alors que trois ouvriers sur quatre en sont empêchés. Dans l'entreprise, les propositions de M. Marchais visent à accorder deux heures de pratique par semaine pour les adultes, prises sur le temps de travail, et à cinq heures pour les moins de dix-huit ans.

HANDBALL

AU CHAMPIONNAT DU MONDE B

Double défaite de l'équipe de France

De notre envoyé spécial

Lyon. — Pour ses débuts dans le championnat du monde B de handball à sept, l'équipe de France s'est inclinée, d'abord le samedi 21 février à Saint-Etienne, contre la Suède (22-18), puis, le dimanche 22 février, devant la Pologne (27-23). Cette compétition réunit, jusqu'au dimanche 1er mars, jour de la finale qui se disputera à l'île des Vannes, à Saint-Ouen — dans vingt-cinq villes, — douze équipes qui se répartissent en deux poules. Ce sont l'Autriche, la France, la Hollande, l'Islande, la Pologne, la Suède (poule A) ; la Bulgarie, le Danemark, Israël, la Norvège, la Suisse et la Tchécoslovaquie (poule B).

Les équipes classées de la première à la cinquième place seront qualifiées pour participer au championnat du monde, qui doit avoir lieu en 1982 en Allemagne fédérale.

Des deux défaites subies par les Français, la première contre la Suède est la plus décevante, car, si elle n'interdit pas pour l'instant leur présence parmi les cinq premiers, elle réduit singulièrement leurs chances, compte tenu des rencontres qu'ils doivent disputer mardi 24 février à Saint-Etienne contre la Hollande et surtout mercredi 25 février, à Besançon, face à l'Islande, qui a fait belle impression dans ces matches contre l'Autriche et la Hollande.

Déroutante équipe de France ! Que d'illusions n'a-t-elle pas fait naître en décembre dernier (1), après avoir accroché la Suède à Dunkerque et réussi, bien que battue par la Roumanie, une très belle finale du championnat du monde universitaire.

Des illusions que les Suédois — loin de faire un match exceptionnel — ont balayé sans que les Français — sur le terrain — donnent l'impression de se rendre compte de ce qui leur arrivait. En portant le score à 7-3 dès la quinzième minute de jeu, les Suédois s'étaient mis, grâce surtout à la puissance des tirs de Klaes Riebendahl, hors de la portée des Français. Au terme de la rencontre, on devait retrouver le même écart (21-18) ; c'était un résultat plutôt flatteur pour les tricolores.

Le président Nelson Paillou, qui, d'ordinaire, passe son temps à griller « cigarette sur cigarette » pendant le cours d'un match, était méconnaissable. Avec le directeur technique national, Jean-Michel Germain, il avait fixé un objectif : battre l'Autriche et la Hollande et se maintenir dans le groupe B ; mais les deux hommes nourrissaient l'espoir de voir leur équipe, « *dans un moment d'euphorie* », renouveler le coup de 1964 à Mulhouse (2) contre... la Suède.

Mais l'histoire ne se répète pas..

Et pourtant, jamais la Fédération française n'a sacrifié autant de temps et d'argent à son équipe nationale : une année ou presque de préparation psychologique, trois mois de travail à raison de trois séances quotidiennes de deux heures, dix-neuf rencontres disputées depuis le 1er novembre dernier (3) ; il est révolu le temps où les responsables de la F.F.H.B. se contentaient d'organiser quelques stages par-ci par-là pour préparer un championnat du monde.

Est-ce à dire pour autant que toutes les difficultés posées par le handball de haut niveau ont été résolues ? Sûrement pas, et les résultats acquis contre la Suède et la Pologne suffisent à démontrer le contraire. Paradoxalement, Jean-Michel Germain et Jean Nita, son second, estiment que « *l'équipe de France est aujourd'hui au meilleur de sa forme* » et que, désormais, « *ça va bien marcher* ».

On voudrait partager ce bel optimisme, mais ce serait ignorer que les Français, d'une part, se sont révélés bien faibles, aussi bien en attaque qu'en défense — à ce jeu-là on risque de connaître beaucoup de déboires si des solutions ne sont pas apportées rapidement, — et que, d'autre part, ils ont été écrasés par le poids de leurs propres responsabilités. C'est un mal, certes, qui ne frappe pas seulement les handballeurs, mais qui n'en est pas moins préoccupant.

GILLES MARTINEAU.

(1) A Dunkerque, les Suédois avaient battu la France 16 à 15.

(2) Les Français avaient dominé la Suède (16 à 12), qui venait de se classer à la deuxième place du championnat du monde en Tchécoslovaquie.

(3) Sur les dix-neuf rencontres, l'équipe de France en a gagné neuf et perdu neuf. Un match s'est terminé par un résultat nul.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

NATIONALE I masculine (onzième journée, retour)

Orthez bat *Avignon	84-83
*Villeurbanne bat Monaco	116-104
*Challans bat Antibes	64-61
*Limoges bat Nice U.C.	111-95
*Tours bat Nice B.C.	89-82
*S.F. Evry bat Caen	90-86
*Le Mans bat Mulhouse	70-68

Classement. — 1. Le Mans, 64 pts ; 2. Tours, 62 ; 3. Villeurbanne, 58 ; 4. Orthez, 56 ; 5. S.F. Evry, 52 ; 6. Caen (+ 17) et Avignon (— 17), 50 ; 8. Limoges, 48 ; 9. Antibes, 46 ;

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (Vingt-septième journée)

*Nantes b. Angers	3-2
*Saint-Etienne b. Lyon	3-2
*Bordeaux b. Nice	3-0
*Monaco b. Auxerre	2-1
*Nîmes b. Paris-S.-G.	2-1
*Sochaux et Strasbourg	1-1
*Metz b. Valenciennes	4-2
*Tours b. Nancy	1-0
*Lens et Lille	0-0
*Laval b. Bastia	3-0

CLASSEMENT. — 1. Nantes, 42 pts ; 2. Saint-Etienne, 41 ; 3. Bordeaux, 38 ; 4. Monaco, 35 ; 5. Lyon, 32 ; 6. Paris-S.G., 28 ; 7. Sochaux, 27 ; 8. Metz, 26 ; 9. Lens, Lille, Strasbourg, et Valenciennes, 25 ; 13. Nancy, 24.

DEUXIÈME DIVISION (Vingt-quatrième journée)

GROUPE A

Montpellier b. *Martigues	1-0
*Cannes b. Toulouse	3-1
*Béziers et Libourne	2-2
*Angoulême b. Besançon	1-0
*Thonon b. Marseille	2-0
*Gueugnon b. Avignon	3-0
*Ajaccio b. Montluçon	2-1
*Tavaux b. Corbeil	3-0
*Saint-Dié b. Grenoble	3-0

CLASSEMENT. — 1. Montpellier, 36 pts ; 2. Toulouse et Béziers, 31.

GROUPE B

*Brest b. Thionville	2-0
Rouen b. *Reims	2-1
*Nœux b. Limoges	2-1
Le Havre b. *Dunkerque	1-0
*Rennes et Guingamp	0-0
*ParisFC-Châteauroux	(remis)
*Caen et Abbeville	0-0
*Blois et Orléans	1-1
*Montmorillon et Quimper	2-2

CLASSEMENT. — 1. Brest, 34 pts ; 2. Rouen, 31 ; 3. Thionville, 29.

Haltérophilie

● *A Imatra (Finlande), les haltérophiles français ont battu leurs homologues finlandais par 7 à 3, dimanche 22 février. Au cours de cette compétition, deux records de France ont été améliorés par Bruno Lebrun (110,5 kilos à l'arraché) et Patrice Cosnard (169 kilos à l'épaulé-jeté).*

Handball

CHAMPIONNAT DU MONDE « B »

POULE A

Pologne bat Hollande	29-20
Islande bat Autriche	27-13
Suède bat France	22-18
Pologne bat France	27-23
Islande bat Hollande	23-17
Suède bat Autriche	21-17

Classement. — 1. Pologne, Islande et Suède, 4 ; 4. France, Hollande et Autriche, 0.

POULE B

Suisse bat Bulgarie	18-17
Danemark bat Israël	22-15
Tchécoslovaquie bat Norvège	21-15
Tchécoslovaquie bat Israël	28-15
Suisse bat Norvège	18-17
Bulgarie bat Danemark	21-20

Classement. — Tchécoslovaquie et Suisse, 4 pts ; 3. Bulgarie et Danemark, 2 ; 5. Israël et Norvège, 0.

Jeu à treize

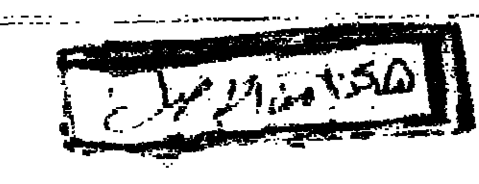
● *L'équipe de France a battu, samedi 21 février à Leeds, l'Angleterre par 5 points à 1. Cette victoire permet aux joueurs français de remporter le challenge Jean-Galia.*

Volley-ball

NATIONALE (masculine) (cinquième journée, retour)

*Asnières b. Grenoble 3-2 (6-15, 14-16, 15-11, 18-16, 18-16) ; Cannes b. *Lyon 3-1 (15-5, 15-3, 14-16, 15-7) ; *Sète b. Saint-Maur 3-1 (15-12, 15-13, 14-16, 15-5) ; *Stade français b. PUC 3-0 (15-7, 16-6, 15-8) ; *Clamart b. Montpellier 3-1 (15-5, 14-16, 15-6, 16-14).

Classement. — 1. Cannes, 26 pts ; 2. Grenoble, 25 ; 3. Asnières, 25 ; 4. Sète, 23 ; 5. Stade français, 21 ; 6. Clamart, 20 ; 7. Saint-Maur, 19 ; 8. Lyon, 18 ; 9. Montpellier, 18 ; 10. PUC, 15.



Le Monde
ÉCONOMIE

Le rôle accru du Fonds monétaire international

De quelle politique les pays du tiers-monde ont-ils besoin ?

Prenant la parole au début de ce mois au symposium de Davos organisé par le Forum européen de management, M. Jacques de la Rosière, directeur général du Fonds monétaire, a notamment déclaré, à propos des facilités nouvelles d'emprunt que le F.M.I. ouvre désormais aux pays qui demandent son aide (c'est-à-dire, dans les circonstances actuelles, exclusivement des pays en voie de développement) : « Nous sommes conscients du fait que le redressement de la balance des paiements exige aussi parfois des transformations structurelles de l'économie et que les délais nécessaires à de telles mutations peuvent dépasser la durée normale de nos programmes, c'est-à-dire de un à trois ans. Par conséquent, si nous continuons à souligner l'importance d'une bonne gestion de la demande, nous mettons désormais l'accent systématiquement aussi sur le développement de la base productive de l'économie et nous prévoyons d'apporter aux pays membres nos concours financiers pour des périodes plus longues. Cette nouvelle approche tient compte des circonstances actuelles, mais elle continue à souligner le principe de base selon lequel les pays doivent vivre en fonction de leurs moyens. »

L'article qu'on lira ci-dessous met en lumière les limites d'une politique de gestion de la demande, tout en faisant des suggestions sur les mesures à prendre pour opérer des « transformations structurelles » que le directeur général du F.M.I. appelle lui aussi de ses vœux.

par MAMADOU SÈNE (*)

SANS doute, la conjoncture peu encourageante et le désordre monétaire de ces dernières années ont-ils permis aux tenants des thèses néoclassiques d'apparaître aux postes de commande quand il s'agit de définir les politiques économiques nationales. Parmi les signes de ce revirement, on note les nombreux *appels en faveur d'une politique* d'orthodoxie monétaire et d'austérité budgétaire, une méfiance grandissante à l'égard des dépenses publiques et souvent un oubli des transferts sociaux. *Cette* vague ne se limite pas seulement aux pays occidentaux car, dans le tiers-monde aussi, certaines expressions telles que « austérité, rigueur financière, plan de redressement... » font, de plus en plus, partie du discours économique et politique. Evidemment, nous ne pouvons que nous réjouir de voir l'attention que portent maintenant certains dirigeants des pays économiquement en retard à la rigueur et à l'effort dans la gestion des affaires publiques, quand nous savons qu'une bonne partie de leurs pairs ont érigé le laxisme en politique. Les principales mesures prises dans le cadre de ces plans *de redressement économique sont* la dévaluation, des coupes claires dans les dépenses publiques, une plus grande insertion dans le commerce international et, *parfois, le blocage des salaires et le* règlement des dettes antérieures. Notre propos est de faire ressortir les limites de cette thérapeutique et de montrer qu'une approche plus intégrée révèlerait d'autres causes non moins importantes du déséquilibre dans les pays du tiers-monde.

Dévaluation et blocages des salaires

La dévaluation est une des mesures *le plus souvent* recommandées. Pour les tenants des thèses néoclassiques, une des causes essentielles du déséquilibre est l'inadéquation entre les prix intérieurs et les prix extérieurs ; par conséquent, le rétablissement de l'équilibre passe nécessairement par le réajustement des parités. L'accroissement des exportations et la baisse des importations qui doivent s'en suivre permettront de résorber le déficit de la balance commerciale.

Le deuxième procédé thérapeutique est la réduction des dépenses publiques et du crédit. L'hypothèse explicite est que l'Etat, par sa politique d'investissement massif, accroît le déficit commercial d'une part, et entretient et ranime l'inflation, d'autre part. Ainsi enrayer le déficit commercial et combattre l'inflation sont les deux objectifs principaux de cette mesure déflationniste. Dans les pays du tiers-monde, l'Etat est non seulement un important maître d'ouvrage mais il distribue énormément de subventions et de revenus. En conséquence, il stimule les importations, aggrave le déficit budgétaire et gonfle la masse monétaire ; en d'autres termes, le déficit de la balance commerciale et le développement de l'inflation deviennent inéluctables.

Pour mettre un terme à ces déséquilibres, l'Etat dispose de *deux remèdes qui sont loin d'être* populaires : « la politique de vérité des prix » et la reprivatisation de certaines entreprises publiques. Le premier consiste à *réduire ou supprimer les subventions* dont bénéficient certains produits. Ainsi en janvier 1977, à la demande du Fonds monétaire international, le gouvernement *égyptien a décidé de rétablir la « vérité des prix »* et d'augmenter les prix de produits de consommation courante comme le sucre, le gaz et la farine de 25 à 50 %. Une émeute qui a fait plus de cinquante morts s'en est suivie. Au Sénégal, au mois de février de l'année dernière, les prix de l'huile, du sucre et du pain ont été augmentés respectivement de 20 %, 15 % et 60 %, afin de partager les charges entre l'Etat et le consommateur. Quant à la reprivatisation de certaines entreprises publiques, elle doit permettre non seulement d'alléger les dépenses publiques mais aussi d'améliorer leur gestion.

Le blocage des salaires est le troisième remède utilisé par les partisans des politiques de stabilisation. Non seulement il est censé enrayer le déficit commercial *et freiner l'inflation* comme les autres remèdes, mais aussi favoriser les investissements. En effet, le ralentissement de la hausse des coûts de production qu'il entraîne a trois conséquences majeures : conjugué aux effets de la dévaluation, il confère aux produits une plus grande compétitivité sur les marchés extérieurs ; il contribue à ralentir la hausse des prix ; enfin, il permet aux entreprises de reconstituer leurs marges et, par conséquent, leur capacité d'autofinancement. Par ailleurs, le blocage des salaires et l'amputation du pouvoir d'achat qu'il *entraîne permettent de réduire* la consommation domestique et les importations.

L'hypothèse sous-jacente

Une participation plus grande au commerce international est la quatrième recommandation *(mais non la moindre) dans* cette médication de choc. Elle a pour objet de rétablir la compétitivité de l'économie et de permettre une meilleure allocation des ressources. En effet, l'entrée de produits étrangers à meilleur marché est censée obliger les industriels à affiner leurs méthodes de gestion tout en baissant leurs coûts et leurs prix au lieu de se recroqueviller sur un marché national protégé. En outre, dans une optique libre-échangiste, l'ouverture des frontières permet au pays en question de se spécialiser dans les secteurs dans lesquels il a un avantage comparatif au lieu de disperser ses forces en vain.

Ces différentes mesures que nous venons d'énumérer ont déjà été appliquées dans certains pays du tiers-monde (surtout en Amérique latine), mais aussi en Grande-Bretagne, en Italie et au Portugal. Certes, elles ont souvent permis de calmer le mal pendant un moment, mais dans bien des cas, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances ; elles ont, au contraire, entraîné un ralentissement de l'activité économique et se sont révélées elles-mêmes pathogènes.

(Suite page 24.)

(*) Diplômé H.E.C.

Coup d'envoi à Bruxelles

AVEC ses propositions de prix, la Commission vient de donner le coup d'envoi au vaste débat agro-budgétaire qui occupera le devant de la scène communautaire tout au long de l'année. Les organisations professionnelles ont déjà *protesté. Le relèvement* envisagé est effectivement en deçà de leurs propres revendications. Leurs dirigeants, notamment français, semblent néanmoins conscients des considérables contraintes auxquelles ont dû faire face les responsables bruxellois. L'objectif prioritaire de M. Dalsager (commissaire pour l'agriculture) — et qui serait suffisamment aveugle en France pour ne pas y souscrire ? — est de préserver l'unité du marché. Mais relever les prix de 8 % en moyenne n'est pas la même chose dans un pays où le taux d'inflation est inférieur *à 6 % et dans d'autres tels que* la France et l'Italie où elle dépasse le double de ce pourcentage.

Un autre objectif de la Commission, lié au souci d'atténuer les inévitables différences de traitement auxquelles il vient d'être fait allusion, est de chercher à obtenir une modification du régime particulier dont jouissent certains pays, la R.F.A. et la Grande-Bretagne en tête, en conséquence de la revalorisation ancienne ou récente de leurs monnaies respectives grâce au jeu des « montants compensatoires monétaires positifs », ces pays bénéficient de subventions à l'exportation et d'une taxation de leurs importations. Bruxelles leur demande de renoncer à une bonne partie de cet avantage superficiel.

Reste — *troisième volet des propositions* — l'extension de la « coresponsabilité » en vue de freiner la course aux excédents et à l'augmentation des dépenses de *soutien. Ce qui est proposé* pour les céréales, la viande bovine, le colza, l'huile d'olive semble raisonnable. Reste le lait, principale source de dépense. Le super-prélèvement au niveau proposé bloquerait la production, ce qui peut être gênant pour la France, où, du fait du retard accumulé, les réserves de productivité sont importantes. Mais les surplus chroniques de produits laitiers demeurent la cible favorite de ceux qui, sous prétexte de rajeunir la PAC rêvent de la détruire. La Commission ne pouvait l'ignorer. Elle a voulu parer au danger.

La hantise de la Commission, c'est une négociation qui traîne, provoquant l'énervement des paysans, l'affolement du pouvoir — surtout en France — et l'adoption irréfléchie de mesures nationales auxquelles, on en est convaincu à Bruxelles, la PAC et toute la Communauté ne résisteraient pas.

Passer harmonieusement cette première étape est nécessaire pour aborder dans de bonnes conditions la suivante, celle qu'attendent impatiemment les Britanniques et *qui concerne la « restructuration »* du budget. Dans leur esprit, il s'agit de transférer une partie des crédits aujourd'hui affectés à l'agriculture à d'autres politiques communes, ou supposées telles. L'exercice deviendra moins dangereux pour l'Europe verte si les Dix, anticipant le débat inévitablement confus sur la « restructuration », ont arrêté dès mars avec les prix une politique agricole raisonnable. Sauf à éliminer encore quelques gaspillages, à « renationaliser » peut-être quelques dépenses pour lesquelles un financement communautaire n'est pas absolument indispensable, on ne voit guère quelle réforme supplémentaire il faudrait alors entreprendre. La vanité de l'opération de restructu*ration engagée le 30 mai 1980 lors* de l'accord sur la réduction de la contribution britannique au budget européen apparaîtrait alors en pleine lumière.

PHILIPPE LEMAITRE.

Œuvres sociales des comités d'entreprise

Graves turbulences

par JEAN-JACQUES DEPEYROUX

Les comités d'entreprise ont, le plus souvent, géré leurs œuvres sociales dans un climat de bonne intelligence avec les employeurs, qui, dans l'ensemble, ont su respecter leur autonomie. Or voilà que brusquement de sérieux grincements se font entendre : simples péripéties ou signes annonciateurs de remises en question plus fondamentales ?

Cet îlot de démocratie sociale, jusqu'à maintenant préservé, sera-t-il menacé ?

AUX lendemains de la libération, le constituant et le législateur ont voulu promouvoir un principe général de démocratie sociale, c'est-à-dire, en somme, d'autogestion. Ainsi a-t-on décidé que la Sécurité sociale serait gérée par les représentants élus des assurés, et qu'au plan des entreprises les œuvres sociales instituées par les employeurs seraient désormais confiées aux nouveaux comités d'entreprise. *Pour que ces* derniers soient à même d'assurer un tel relais, les employeurs leur verseraient une dotation annuelle correspondant au coût de fonctionnement des œuvres ainsi transférées ; mais il a toujours été admis que sauf à l'affecter à des fins sociales, les comités disposeraient librement de cette dotation et pourraient toujours modifier à leur gré la liste de leurs œuvres.

Ces règles de base — sanctionnées il est vrai par le fameux « délit d'entrave » — ont été, en gros, correctement appliquées. Reste à savoir si deux données juridiques nouvelles, une lettre ministérielle et un arrêt de la Cour suprême, ne risquent pas d'avoir quelques effets gravement perturbants...

1. — Par une lettre adressée le 11 octobre dernier à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale, le ministre de la santé et de la sécurité sociale, désireux d'élargir au maximum l'assiette des cotisations, demande à la Sécurité sociale d'aligner son tir sur des solutions jurisprudentielles prêtant le caractère de salaire à toute une série d'avantages, dont l'exacte nature juridique était controversée... Il demande que soit ainsi intégré dans l'assiette des cotisations « *tout avantage en espèces consenti à des salariés par l'intermédiaire d'un comité d'entreprise et financé par l'employeur...* », ajoutant que « *demeurent toutefois exclus de l'assiette les secours, c'est-à-dire les cas d'attribution extraordinaire d'une somme d'argent ou d'un bien en nature en raison d'une situation sociale particulièrement digne d'intérêt pour un montant modulé en fonction même des besoins à satisfaire d'urgence...* ».

Une technocratie irresponsable

De telles formules — qui sont loin d'être claires si on les regarde de près — s'inspirent directement d'une jurisprudence de la Cour suprême fondée sur deux propositions simples et fortes. D'une part, d'un point de vue conceptuel, des versements non motivés par la situation de besoin ou de détresse particulière des bénéficiaires échappent à la notion d'œuvre ; d'autre part, d'un point de vue pratique, s'il suffisait de passer par l'intermédiaire du comité pour disqualifier des sommes ayant en réalité la nature *de salaire, la porte serait largement* ouverte à toutes les fraudes !

Et pourtant, la Sécurité sociale jugeait plus sage de ne pas tenir pour salaires imposables les primes *de mariage, de naissance*, de vacances, etc., fréquemment versées par les comités sans sélection particulière, et ce pour éviter justement les réactions exaspérées des milieux patronaux qui ont aussitôt vu dans ces directives ministérielles les errements d'une technocratie irresponsable.

Pourquoi ? Parce que, nous dit-on, c'est l'entreprise qui va être débitrice des cotisations afférentes aux sommes litigieuses si on les analyse comme des salaires et on voit assez mal à quel titre elle pourrait se retourner contre le comité pour lui en demander remboursement ! Mais alors, le volume des charges sociales de l'entreprise va *dépendre des décisions du comité* relatives aux modalités d'utilisation de ses fonds ? C'est une histoire de fous...

Les réactions patronales soulevées par la lettre ministérielle ont peut-être pris un tour excessif. Il n'en reste pas moins que ces directives risquent d'être à l'origine de difficultés épineuses.

Bien entendu, on suggérera aux chefs d'entreprise de rappeler à l'ordre leurs comités qui, par hypothèse, sortent de leurs compétences quand ils procèdent à des versements pouvant être qualifiés de salaires : ne convient-il pas, tout simplement, d'exiger d'eux qu'ils restent dans le cadre de l'œuvre sociale ?

Pas si facile... ! D'abord, un employeur ne saura pas toujours comment certains fonds sont distribués. Doit-il désormais, pour éviter de mauvaises surprises, procéder à des contrôles tatillons, vérifier lui-même l'état de besoin ou de détresse de tous les bénéficiaires, *exiger des bordereaux*, etc. ? Il est clair que si, dans l'ensemble, les *rapports qui se sont établis entre* les comités et les chefs d'entreprise sont bons, c'est justement parce que ces derniers ont su ne pas se montrer trop *regardants*... Et voilà qu'aujourd'hui on les incite à s'armer d'une loupe...

Mais admettons que les comités concernés s'inclinent et redistribuent leurs fonds d'une façon plus *conforme à la notion d'œuvre* sociale et à leur vocation propre : si cette nouvelle donne met fin à des usages bien établis, elle se *traduira, pour les perdants*, par la perte d'avantages qualifiés de salariaux, c'est-à-dire par une réduction de salaire. Ce qui ne manquera pas de susciter quelques petits problèmes...

Pour les éviter, l'employeur sera donc peut-être tenté par une démarche exactement inverse : « *Si les avantages dont la distribution faisait l'objet d'un usage ont le caractère de salaire, pourquoi passer par l'intermédiaire du comité ?* » Et de réduire d'autant la dotation patronale, ne remettant désormais au comité que les fonds correspondant à ses véritables œuvres sociales. Démarche tout à fait concevable dans certains cas, mais qui, dans d'autres, pourtant apparemment très proches, conduira directement l'auteur de ce brillant raisonnement devant le tribunal correctionnel pour délit d'entrave. Explosif...

Un joli rêve

Bref, la sérénité des rapports entre les comités et les chefs d'entreprise risque d'être sérieusement altérée par cette nouvelle pomme de discorde : l'enjeu financier, dérisoire, en valait-il la chandelle ?

2. — *Autre élément de perturbation*, un très important arrêt de la chambre sociale de la Cour de cassation en date du 14 janvier. Cet arrêt traite du statut de la cantine, dont la nature d'œuvre sociale n'a jamais fait aucun doute : l'article R 432-2 du code du travail est formel.

Des grèves secouent la SNIAS, et le personnel de la cantine cesse lui aussi le travail. Solidaire des mouvements de grève, le comité se refuse à rechercher une solution de remplacement dont bénéficieraient les non-grévistes. La SNIAS fait *alors servir elle-même des repas* à ces derniers et demande au comité de lui rembourser l'addition. Procès. La cour d'appel puis la chambre sociale de la Cour suprême donnent raison à la SNIAS.

La Cour de cassation fonde sa décision sur le fait que la cantine est « une œuvre sociale particulière », qui fonctionne « *non seulement dans l'intérêt des salariés mais aussi de l'entreprise dans la mesure où elle contribue à sa bonne marche et où le personnel de l'usine pouvait prétendre en bénéficier à l'occasion de son travail* » ; et la haute juridiction met en avant « *la faute de gestion commise par le comité en interrompant le fonctionnement de la cantine sans nécessité l'y contraignant et le dommage subi par l'employeur du fait des dépenses qu'il avait engagées pour pallier sa carence* ».

Bref, le comité aurait dû casser la grève de son propre personnel...

On voit bien les arguments qui ont pu emporter la conviction de la Cour de cassation. Une entreprise *de type de la SNIAS ne saurait* faire travailler ses salariés sans que soit réglé le problème de leur alimentation. Par conséquent, au cas d'arrêt du fonctionnement de *la cantine, il faut bien permettre* à l'employeur de résoudre lui-même ce problème. Mais, par ailleurs, comment ne pas l'autoriser à réclamer remboursement de ses débours au comité puisque justement sa dotation audit comité inclut le coût de fonctionnement de la cantine ?... Elémentaire, mon cher Watson.

(Suite page 25.)

DEUX ARRÊTS DE LA COUR DE CASSATION

Les agents des douanes pourront rechercher des documents au domicile des particuliers

Deux récents arrêts de la Cour de cassation — ils datent du 12 janvier — confirment le droit qu'auront désormais les agents des douanes de perquisitionner au domicile des particuliers non plus seulement pour saisir des marchandises du genre drogue, anéthol (1), tapis ou diamants introduits en fraude, mais aussi pour rechercher des documents révélateurs d'infraction. Maître Yves Famchon, avocat à la cour, explique dans l'article ci-dessous les dangers d'une telle évolution, résultat de ce qui apparait comme une dénaturation du « droit de communication » reconnu à « des agents d'un certain grade » sous certaines conditions.

par YVES FAMCHON (*)

DANS ses dispositions répressives, la législation des douanes a toujours visé, en priorité, à l'efficacité. L'interdiction faite aux juges de relaxer les prévenus pour « défaut d'intention » en constitue la meilleure illustration. Les deux décisions prises le 12 janier par la Cour de cassation ont une importance exceptionnelle en étendant à la recherche de documents révélateurs d'infractions de change des pouvoirs de perquisition que la loi limitait, jusqu'à présent, à la seule recherche de marchandises introduites en fraude.

Dans sa recherche des infractions de douane, l'administration dispose de deux armes. D'une part, le droit d'effectuer des visites domiciliaires chez les particuliers — prévu par l'article 64 du code des douanes — en vue de rechercher des marchandises passées en fraude (2). Pour ce faire, les agents des douanes doivent être accompagnés d'un officier municipal du lieu (le maire ou l'adjoint au maire, par exemple) ou d'un officier de police judiciaire. Il est interdit d'agir la nuit.

L'autre arme dont dispose l'administration est le droit de communication. Prévu par l'article 65 du code des douanes, celui-ci peut être exercé auprès de toute personne — physique ou morale — intéressée à des opérations — régulières ou irrégulières — relevant de la compétence du service des douanes. Il permet à des agents d'un certain grade de saisir des documents pouvant faciliter l'accomplissement de leur mission, mais à condition que ceux-ci leur aient été communiqués volontairement.

Le droit de communication fut étendu à la recherche des infractions de change par l'article 4 du décret-loi du 9 septembre 1939, mais c'est seulement l'ordonnance du 30 mai 1945 qui autorisa les visites à domicile. Les pouvoirs de perquisition de l'administration s'expriment maintenant dans l'article 454 du code des douanes, qui prévoit que *« les agents ayant qualité pour constater les infractions de change sont habilités à effectuer en tous lieux des visites domiciliaires dans les conditions prévues par l'article 64 du présent code »*.

Les documents saisissables

Le droit de communication, qui est du domaine du contrôle *a posteriori*, complète parfaitement le droit de visite domiciliaire, qui est du domaine de la flagrance. Il rend possible la poursuite d'infractions qui ont échappé à la vigilance des agents à l'occasion de l'importation, de l'exportation, de la circulation ou de la détention de marchandises. Mais chacun de ces pouvoirs a son champ d'application propre et il a été jugé (chambre criminelle de la Cour de cassation : 22 décembre 1958) que le droit de communication n'emporte pas celui de perquisition. Ce qui interdit de saisir des documents qui n'ont pas été présentés volontairement aux agents.

Pouvait-on considérer les moyens de paiement (devises, valeurs mobilières, traites et autres titres de créance) comme des marchandises saisissables et non comme des documents qui ne le seraient pas ? La Cour de cassation, dans plusieurs décisions, a estimé que les moyens de paiement devaient être considérés comme des marchandises. Ils apparaissent donc saisissables au sens de l'article 64 du code des douanes dès lors que leur détention était irrégulière.

L'administration, dans ses instructions, précisait que *« le droit de perquisition permet la recherche de documents dans le cas où la visite est motivée du chef de soupçon d'infraction de change, mais à condition que ces documents constituent le corps du délit au regard de la réglementation des changes »*.

L'administration prit rapidement conscience du parti qu'elle pouvait tirer d'une certaine interprétation de l'article 64 qui lui permettrait d'étendre son pouvoir d'appréhension de documents constituant le corps du délit à des documents ne répondant pas à cette définition mais qui seraient révélateurs d'infractions de change (correspondance, factures, relevés bancaires, etc.). Avantage évident car le pouvoir de perquisition comporte un effet de surprise et de coercition que l'on ne retrouve pas dans l'exercice du droit de communication.

Mais comment pouvait-on passer de la recherche de marchandises (incluant les moyens de paiement) à la recherche de simples documents ne constituant que des moyens de preuve ?

L'administration crut trouver la réponse à la question en faisant valoir que le renvoi à l'article 64 figurant dans l'article 454 du code des douanes ne constitue qu'« *une référence aux conditions de forme auxquelles sont soumises les visites domiciliaires* ». (Présence d'un officier de police judiciaire et interdiction d'opérer la nuit.)

Dans le ressort de la cour de Paris, plusieurs décisions, dont un arrêt du 5 décembre 1979, qui fait l'objet d'un des deux pourvois formés devant la Cour de cassation, adoptèrent la thèse de l'administration.

En revanche, la cour d'appel de Dijon, dans un arrêt du 7 décembre 1979, qui fait l'objet du deuxième pourvoi en cassation, adopta la thèse inverse.

(*) Avocat au barreau de Paris.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, par deux arrêts en date du 12 janvier 1981, a épousé la thèse de l'administration des douanes, et le problème sera à nouveau évoqué devant la juridiction de renvoi en ce qui concerne l'affaire faisant l'objet de l'arrêt du 7 décembre 1979 de la cour de Dijon, qui vient d'être cassé.

Ainsi, à la faveur d'une discussion où a été perdu de vue le fait que la possibilité d'effectuer des visites domiciliaires était indissociable de la détention frauduleuse de marchandises, les pouvoirs conférés à l'administration pour la recherche des infractions de change apparaissent comme une extension « musclée » du droit de communication, dont on ne voit plus très bien quel sera son rôle traditionnel dans ce domaine.

Lors des débats parlementaires concernant la loi du 29 décembre 1977, réputée accorder des garanties de procédure aux contribuables en matière fiscale et douanière, avait été mis en lumière le caractère sacré du domicile en droit français. Mais l'article 17 de la loi allait préciser que *« les visites domiciliaires effectuées en application du code des douanes demeurent soumises à la législation existante »*. Ce qui mettait une fois de plus en évidence le caractère hors du commun de la législation des douanes.

Le maintien des pouvoirs de perquisition en matière de douane et de change ne justifiait assurément pas que la Cour de cassation, pourtant suprême gardienne des libertés individuelles, ignore en l'occurrence la volonté déclarée du législateur. En reconnaissant à l'administration des pouvoirs que ce dernier ne lui a pas conférés, elle renforce le caractère de précarité de l'inviolabilité du domicile, concept fondamental du droit public français, dont on peut craindre qu'avant longtemps il ne finisse par mourir de ses blessures.

(1) Ether-oxyde méthylique qui forme la base de l'essence d'anis.

(2) Le droit de visite domiciliaire prévoit que, en cas d'absence ou de résistance des intéressés, les agents de l'administration peuvent se faire assister d'un serrurier pour ouvrir portes et coffres.

Quelle politique pour les pays du tiers-monde ?

(Suite de la page 23.)

En effet l'hypothèse sous-jacente à toutes ces mesures est que les déséquilibres résultent d'une question de prix et de quantité. Mais l'expérience montre que les politiques adoptées en conséquence n'atteignent pas les résultats escomptés. Ainsi, les échecs relatifs de cette thérapeutique procèdent d'un défaut d'appréciation des causes profondes du mal et d'un manque de souplesse dans les interventions.

Les effets de la dévaluation de la monnaie nationale sur les exportations sont très souvent négligeables pour deux raisons de fonds : la monnaie de facturation est toujours une devise étrangère (dollar ou livre sterling) ; les cours sont fixés dans les bourses de marchandises et les considérations entrant en jeu dans leur détermination dépendent très rarement de la situation économique des pays producteurs. Ainsi, une dévaluation du zaïre n'a aucune répercussion sur les ventes de cuivre du Zaïre. D'autre part, l'élasticité négative des importations par rapport aux prix peut être très faible dans les pays qui ont des besoins (et donc des importations) difficilement compressibles à cause des structures de leur économie et des faiblesses de leurs tissus industriels.

La réduction des dépenses publiques est une mesure qu'il faut manier avec beaucoup de prudence, car elle peut avoir des conséquences pires que le mal. Evidemment, nul ne peut nier qu'un allégement des dépenses publiques reste un impératif dans beaucoup de pays en voie de développement quand on sait le gouffre financier et le gâchis que représentent la plupart des entreprises publiques ; mais, l'Etat étant l'investisseur principal à cause du manque d'investisseurs privés, la question digne d'intérêt reste beaucoup plus la gestion efficace des entreprises publiques que leur reprivatisation. En revanche, l'efficacité de la suppression des subventions reste difficile à démontrer, car son coût social est particulièrement important dans les zones urbaines qui consomment la plupart des produits qui en bénéficient. Aussi, l'ancien ministre du plan égyptien a, en partie, raison lorsqu'il dit que cette mesure équivaut à affamer les plus démunis.

Agriculteurs et laissés-pour-compte

Toutefois, nul ne peut nier que, dans la plupart des pays en développement, la politique sociale se fait aux dépens du monde rural : en effet, les subventions accordées aux produits consommés en zones urbaines proviennent essentiellement du différentiel entre les cours mondiaux et les prix d'achat aux producteurs. On comprend très bien, alors, que les agriculteurs soient les laissés-pour-compte de la politique sociale quand on sait que les prix d'achat des produits agricoles sont souvent maintenus anormalement bas.

Ainsi, si la suppression des subventions aux produits de grande consommation est insupportable pour les masses urbaines, leur maintien peut être ruineux pour le monde rural ; aussi, cette mesure ne peut, en aucun cas, être un remède universel, au contraire, chaque cas d'espèce exige une approche spécifique et globale.

Quant à l'ouverture des frontières, nul n'ignore qu'elle peut favoriser la restructuration économique, mais les pays du tiers-monde ne peuvent l'envisager que très graduellement, car ils doivent protéger des industries naissantes qui ne sont pas en mesure de subir la concurrence de celles des pays développés ; sinon, celles-ci, comme une bourrasque, les balaieront. D'ailleurs, c'est le même souci de protection qui anime Européens et Américains face à la menace de l'industrie japonaise. En outre, les produits du tiers-monde doivent franchir un grand nombre de barrières non tarifaires avant d'entrer dans les marchés occidentaux. Toutefois, l'intensification des relations commerciales avec d'autres pays en développement doit être encouragée car, dans ce cas, les vertus correctives du commerce international peuvent jouer efficacement sans aucun risque dévastateur.

Une étiologie plus complète du mal

A notre sens, les avis compétents qui inspirent les politiques économiques dans les pays du tiers-monde doivent essayer, grâce à une approche pluridisciplinaire, de voir au-delà des causes apparentes du déséquilibre qui dictent les mesures citées ci-dessus ; en d'autres termes, il est nécessaire de passer de la sémiologie à l'étiologie du mal et insister sur les insuffisances relatives aux structures et aux hommes ; sinon, quelle que soit la cohérence théorique des mesures envisagées, le problème demeurera entier.

Même les pays qui ont fait preuve d'une volonté manifeste d'industrialisation ont des filières de production marquées par de multiples solutions de continuité qui coïncident, malheureusement, avec les secteurs à forte valeur ajoutée. Cela explique non seulement la forte propension à importer et la détérioration des termes de l'échange mais aussi l'engorgement inquiétant des secteurs peu productifs, ce qui coûte cher à la communauté et est une source formidable d'inflation. Pour pallier cet état de fait, un projet de modification structurale des économies des pays en développement est nécessaire car nul ne peut ignorer que les possibilités d'expansion des produits primaires restent très limitées. Aussi, que l'objectif soit de diversifier le secteur exportateur ou la production destinée au marché intérieur, une vaste action incitative de l'Etat pour promouvoir des projets complémentaires s'impose. Précisons que cette industrialisation ne signifie nullement une croissance exclusive du secteur industriel mais un développement équilibré de tous les secteurs reposant sur des entreprises moyennes.

La lutte contre les inégalités demeure l'autre impératif majeur. Elle s'impose aussi bien pour des raisons sociales que purement économiques. Il existe dans les pays du tiers-monde deux groupes sociaux avec des habitudes de consommation totalement différentes, les couches favorisées ayant un mode de vie très proche de celui des pays occidentaux, les autres conservant des habitudes beaucoup plus traditionnelles ; mais les couches favorisées ne constituent pas une demande suffisamment forte pour entraîner la constitution d'entreprises locales. Les importations demeurent, par conséquent, le seul recours. Aussi, la lutte contre le déséquilibre extérieur passe par la déduction des inégalités.

Comme nous venons de le voir, beaucoup plus que quelques mesures de circonstance, des transformations structurelles, s'imposent. L'effort doit notamment porteur sur les hommes, plus précisément sur la transformation des mentalités et sur la formation. La fonction symbolique des objets et comportements ayant dans ces pays une très grande importance, les gens, principalement les classes moyennes, ont tendance (consciemment ou non) à s'identifier au groupe le plus favorisé, à l'imiter et à aspirer à son style de vie ; évidemment, cela a des conséquences économiques néfastes. Aussi, il est urgent de démythifier certains comportements et certains signes. Toutefois, la question non moins importante demeure la formation des hommes qui sont chargés de conduire le changement. Pour mettre fin à la répétition des erreurs de gestion fatales, aux lenteurs bureaucratiques néfastes et au manque d'imagination des décideurs, l'accent doit être mis sur la formation théorique et pratique des hommes à tous les niveaux car la plupart des échecs économiques sont beaucoup plus dus à l'incompétence qu'on ne le croit. Ainsi, une transformation des mentalités et des structures sous-tendue par une formation satisfaisante des hommes permettra au tiers-monde d'accéder à l'intelligence de ces problèmes, condition nécessaire pour ne pas confondre les causes et les effets de ses maux.

MAMADOU SÈNE.

● *Le Groupe d'analyse macro-économique appliquée (GAMA)*, que dirige le professeur Raymond Courbis, organise à Paris, le mercredi 4 mars, une journée d'études sur le thème : « L'économie française de 1981 à 1985 : quelle politique ? ».

Renseignements auprès du GAMA, université de Paris-X, 2, rue de Rouen, 92001 Nanterre. Tél. : 725-92-34, poste 788.

La situation des œuvres sociales des comités d'entreprise

(Suite de la page 23.)

Défendable, mais sûrement pas élémentaire. Supposons d'abord qu'il s'agisse d'une entreprise beau*coup plus petite et dont les salariés* ont en fait toutes possibilités de prendre repas ou casse-croûte ailleurs qu'à la cantine : l'employeur se verrait-il reconnaître le droit de prendre le relais de celle-ci, aux frais du comité ? Allons plus loin : supposons que, renonçant à d'autres œuvres sociales, le comité ait lui-même créé une cantine : comment et pourquoi aurait-il l'obligation *d'en maintenir quoi qu'il arrive, le* fonctionnement sous peine d'engager sa responsabilité alors que rien ne pouvait le contraindre à utiliser ses fonds à l'institution d'une telle œuvre ? On arriverait même à une situation inouïe si d'un côté tous les salariés demandaient à leur comité de substituer une autre œuvre sociale à la cantine et si d'un autre côté l'employeur était autorisé à *continuer* de la faire fonctionner d'autorité... sur les fonds du comité !

Autre motif de perplexité : on sait, maintenant qu'il faut, parmi les œuvres sociales, faire un sort spécial, encore mal *défini* d'ailleurs, à celles dont le comité assure la gestion dans l'intérêt du personnel et dans celui de l'entreprise, *expressément* distingués *par* la *Cour* de cassation. Mais jusqu'où faut-il aller dans cette voie ? L'entreprise ayant un évident intérêt à disposer de travailleurs en bonne forme physique, la piscine et autres équipements sportifs seront-ils, à leur tour, considérés comme œuvres sociales « particulières » gérées par le comité pour le compte de l'entreprise ?

⁂

En réalité, la Cour suprême a ouvert, dans le droit des œuvres sociales, une brèche dont on mesure encore mal l'exacte portée. Mais une chose est certaine : l'idée même de démocratie sociale largement abandonnée en matière de Sécurité sociale, très menacée du côté de la mutualité, est en recul sur tous les fronts. *« C'était un rêve, un joli rêve »,* chantait-on avant la guerre dans le *Congrès s'amuse*...

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

Le tableau de bord de l'économie française

FRANCE	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION En un mois	EVOLUTION En douze mois
PRIX	Décembre	264	+ 0,9 %	+ 13,6 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE (*)	Décembre	143 (133)	+ 8,3 % (+ 5,6 %)	+ 1,4 % (— 2,2 %)
COMMERCE EXTERIEUR (*) :	Janvier			
— Importations		46 285 (46 743)	— 7,4 % (— 1,2 %)	+ 8,3 % (+ 9 %)
— Exportations		37 885 (40 838)	— 18,4 % (— 5,7 %)	+ 6,2 % (+ 6 %)
— Taux de couverture			81,9 % (87,4 %)	88,9 %
EMPLOI				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Janvier 1981	1 680 300	+ 3 %	+ 13,1 %
Données corrigées	Janvier 1981	1 561 700	+ 3,1 %	+ 13,3 %
— Allocataires Assedic :				
Données observées	Janvier 1981	1 176 109	+ 7 %	+ 28 %
— Offres d'emploi :				
Données observées	Janvier 1981	66 500	+ 0,5 %	— 22,9 %
Données corrigées	Janvier 1981	77 100	+ 0,3 %	— 22,8 %
— Licenciements économiques	Janvier 1981	51 200	+ 14,29 %	+ 40,27 %
— Effectifs en chômage partiel (1)	Novembre 1980	344 300	+ 30,97 %	+ 271,26 %
C.E.E.				
— Demandes d'emploi	Décembre 1980	7 914 100	+ 4,2 %	+ 27,3 %
DUREE DU TRAVAIL			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	1er octobre 1980	41	— 0,20 %	— 0,5 %
— Hebdomadaire employés	1er octobre 1980	40,4	— 0,25 %	— 0,25 %
EFFECTIFS OCCUPES :				
— Indice 100 en décembre 1979	30 septembre 1980	99,6	— 0,7 %	— 1,2 %
SALAIRES :				
— SMIC	Décembre 1980	14,79	+ 3,5 %	+ 14,23 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Octobre 1980	160,7	+ 3,4 %	+ 15,7 %
			en un semestre	
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Avril 1980	3 790	+ 8,9 %	+ 13,6 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Avril 1980	10 000	+ 6,7 %	+ 12,5 %
ASSURANCE - MALADIE (salariés) : Dépenses cumulées depuis janvier	Décembre 1980	124 713 millions de francs	+ 2,4 %	+ 16 %
MASSE MONETAIRE : — Données corrigées (en milliards de francs)	Octobre	1 353,1	+ 1,2 %	+ 10,9 %
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Février (du 1er au 18)	10,753 %	Taux janvier 1981 10,736 %	Taux janvier 1980 11,989 %

(1) La série statistique a été révisée depuis avril 1980 et ne permet pas de comparaison annuelle. Les effectifs touchés étaient de 110 495, en avril, et de 184 191 en mai.

(*) Données brutes. Entre parenthèses : chiffres corrigés des variations saisonnières.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Le plan Reagan n'a pas calmé l'inquiétude sur les taux

LE marché euro-obligataire n'a pas été totalement convaincu par l'ensemble des mesures annoncées par le président Reagan au milieu de la semaine dernière. Malgré la baisse simultanée du coût de l'argent au jour le jour aux Etats-Unis, les observateurs persistent à penser que cette détente n'est que temporaire et que les autorités américaines continueront à pratiquer une politique de taux d'intérêt à court terme élevé pendant encore un temps assez long. Cette perspective, qui va à l'encontre des euro-emprunts en dollars à taux fixe, est, en revanche, favorable aux euro-émissions procurant des rendements se rapprochant de ceux du marché monétaire, c'est-à-dire aux instruments tels que les « notes » à taux variable. Plusieurs emprunts de ce type sont attendus dans un proche avenir, dont, notamment, deux de la part d'emprunteurs publics mexicains. Le premier pourrait être lancé sous peu par la Nacional Financiera, la grande société financière du secteur public, qui, au Mexique, est un peu l'homologue du Crédit national en France. Le deuxième devrait être pour Petroleos Mexicanos, la société mexicaine des pétroles. L'un et l'autre de ces débiteurs sont très connus sur l'euromarché, et leur prochain emprunt à taux flottant devrait être bien accueilli. La Société de banque suisse devrait diriger celui de Nacional Financiera et le C.C.F. celui de Petroleos Mexicanos.

L'emprunt de la B.N.P. mentionné dans cette même rubrique la semaine dernière, qui est, maintenant, confirmé, relève aussi d'une approche similaire, mais sous une forme plus originale. La B.N.P. utilise, en effet, pour lever de 100 à 200 millions de dollars sur une durée de cinq ans, un instrument hybride où la technique de l'eurocrédit syndiqué s'allie à l'émission de papier négociable. A l'origine, un certain nombre d'eurobanques mettent sur pied un crédit qui se matérialisera sous forme de certificats de dépôts (C.D.) à six mois. Ces C.D. se présenteront sous forme de grosses coupures d'un minimum de 500 000 dollars. L'émission n'est donc pas destinée au grand public mais à la clientèle de certaines banques centrales, des grandes institutions et des directeurs de trésorerie de sociétés multinationales. Lors de leurs émissions, les C.D. porteront tout à la fois un taux d'intérêt variable annuel et une commission qui, cumulée, donnera un rendement annuel compris entre 0,30 et 0,40 %.

Nouvelles émissions en eurofrancs

Chaque six mois, l'emprunteur, en l'occurrence la B.N.P., aura la possibilité soit de renouveler les C.D. précédemment émis pour un semestre supplémentaire, soit de ne pas le faire s'il le désire. Dans le deuxième cas, le débiteur acquittera alors une commission d'engagement de 0,125 % l'an sur la totalité du montant non émis et donc non tiré. Cette formule originale a été mise au point par le Crédit Suisse First Boston, la banque d'affaires helvéto-américaine domiciliée à Londres, qui dirige l'emprunt.

L'activité s'accélère sur le marché des émissions nouvelles en eurofrancs français. L'emprunt de 200 millions d'eurofrancs à cinq ans de la société belge Solvay n'est pas encore clôturé que se profile déjà une émission de plusieurs centaines de millions d'eurofrancs pour la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.), qui devrait être lancé à la fin de cette semaine sous la direction de la Société générale. Les conditions finales de l'emprunt B.F.C.E., qui sera garanti par l'Etat français, ne sont pas encore définitivement arrêtées. Elles seront fixées de manière à être en accord avec les conditions du marché le jour de lancement de l'opération. Dans l'état actuel, un coupon annuel de 14,20 % pour une durée de cinq ans sont les termes qui semblent le plus appropriés pour le futur emprunt B.F.C.E.

Pour sa part, l'émission Solvay à cinq ans qui va se terminer mercredi 25 est d'ores et déjà un grand succès. Vendredi, l'emprunt était déjà deux fois couvert, la demande émanant de Belgique et du Luxembourg ayant été, ainsi qu'il fallait s'y attendre, extrêmement forte. Le coupon de 14,75 % dont sont dotées les obligations Solvay ainsi que la qualité de l'emprunteur ont été les deux éléments déterminants d'une performance des plus brillantes.

L'emprunteur le plus actif

C'est toutefois l'Italie qui est actuellement l'emprunteur le plus actif sur l'euromarché. En plus des 2 milliards de dollars que le gouvernement italien tente d'obtenir par le canal de la Cassa per il Mezzogiorno afin de financer la reconstruction des régions du Sud sinistrées par le tremblement de terre de novembre dernier, la société nationale des chemins de fer, les Ferrovie dello Stato, cherche 500 millions de dollars ; une filiale de l'entité publique EFIM draine 125 millions de dollars, tandis que Finmeccanicha, une filiale du puissant groupe étatique IRI, achève de recueillir 100 millions de dollars et que l'ENI, la compagnie pétrolière nationale, attend impatiemment dans l'ombre de venir lever le plus rapidement possible 250 millions de dollars.

Les raisons, derrière l'appétit insatiable des autorités italiennes pour les emprunts en eurodollars, sont de deux ordres. D'une part l'Italie recourt intensivement à l'euromarché pour financer le déficit de ses paiements extérieurs. C'est de cette manière qu'elle a en quasi-totalité comblé l'an dernier les 8 milliards de dollars de déficit de sa balance des paiements. D'autre part elle utilise très largement l'euromarché pour financer tout aussi bien les programmes de développement que les déficits budgétaires des entreprises du secteur public. C'est ainsi, par exemple, que les autorités de tutelle entendent financer par des euro-emprunts la majeure partie du plan quinquennal de modernisation des chemins de fer italiens dont le coût en valeur d'aujourd'hui est estimé à 12 milliards de dollars.

Ces appels massifs et continus à l'euromarché ont deux conséquences principales. Tout d'abord, ils ont pour effet d'annihiler la politique de restriction monétaire imposée à l'intérieur du pays. Le flot d'eurocapitaux se déversant dans l'économie italienne est certainement responsable de la vigueur d'une demande interne qui a augmenté de 6 % l'an dernier et de la progression pendant la même période de 4 % du P.N.B.

Les eurobanques estiment, maintenant, que la détérioration de la situation économique de l'Italie, combinée avec une politique d'euro-emprunts à outrance du pays, diminue sa crédibilité et affaiblit son image de marque sur la scène financière internationale. Le gouverneur de la Banque d'Italie, le docteur Carlo Ciampi, n'a pas été le dernier, la semaine passée, à souligner le danger que cela comporte pour l'Italie.

L'eurocrédit de 2 milliards de dollars à huit ans, pour la Cassa per il Mezzogiorno, qui souffre déjà de cet état de fait, s'avère difficile à mettre en place. Trente-quatre banques internationales étaient invitées, mardi dernier, à Londres, pour en entendre davantage sur cette opération et faire connaître leur opinion. La banque américaine Bankers Trust qui a été mandatée, par les autorités italiennes pour arranger cette très importante transaction, a, dans un geste de bonne volonté, accepté de partager avec les autres établissements chefs de file éventuels le million de dollars de *praecipium*, c'est-à-dire de commissions de réserve, qu'elle s'était vu allouer lors de l'attribution (voir notre article du 17 février).

Cela n'a apparemment pas suffi à convaincre la majorité de la communauté bancaire internationale qui voudrait voir le taux d'intérêt basé sur le Libor majoré par le truchement d'une marge plus haute que celle originellement proposée par les Italiens. Le problème pour ces derniers est de ne pas perdre la face. La marge venant s'ajouter au taux d'intérêt de base a en effet une signification politique importante. Si, à titre d'exemple, la Cassa per il Mezzogiorno se voyait contrainte de payer en addition au Libor une marge annuelle de 1/2 % sur huit ans, la stature de l'Italie tout entière paraîtrait amoindrie par rapport à l'Espagne, qui présentement n'acquitte qu'une marge de 3/8 % durant les six premières années d'un eurocrédit de 500 millions de dollars sur huit ans, tant est vrai l'adage selon lequel moins élevée est la marge, plus grand est le prestige de l'emprunteur.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les matières premières

Reprise des métaux - Baisse du sucre

LES places commerciales ont été influencées par le programme économique du président Reagan et la rechute du dollar.

Un regain d'intérêt s'est manifesté pour l'ensemble des métaux dont les prix se sont raffermis. L'accroissement prévu des dépenses de défense nationale dans plusieurs pays, une reprise de la consommation aux Etats-Unis, voilà qui pourrait relancer l'économie américaine, à condition toutefois que les taux d'intérêt ne se maintiennent pas à des niveaux aussi élevés dans ce pays.

METAUX. — La tendance s'est à nouveau inversée sur le marché des métaux. L'amélioration des cours est générale, sauf sur l'étain ; elle s'est même accentuée en fin de semaine.

Reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré la perspective d'un excédent mondial de production pour l'année en cours. Le Conseil international des pays exportateurs de cuivre prévoit un surplus des disponibilités de l'ordre de 200 000 tonnes. La production de métal raffiné augmentera de 3 % et l'extraction minière de 10 %, après deux années de quasi-stagnation. Les prix devraient évoluer aux alentours de leur niveau actuel, pratiquement tout au long de l'année, pensent les spécialistes du CIPEC. Toute hausse reste subordonnée à une amélioration de la conjoncture économique.

Le raffermissement des prix du plomb et du zinc semble dû à une grève qui paralyse plusieurs mines australiennes. Les stocks britanniques sont tombés à de bas niveaux. La production mondiale de zinc s'ajuste mieux aux besoins de la demande, mais certains utilisateurs de métal ne prévoient pas d'augmentation de leur production (sidérurgie, galvanisation).

L'argent a suivi l'or dans sa petite ascension sur les différents marchés. Mais ce mouvement de reprise, sauf résurgence d'achats spéculatifs, ne semble pas appelé à se poursuivre à un rythme rapide.

Les cours de l'étain se maintiennent légèrement au-dessus du prix d'intervention du directeur du stock régulateur. Le Conseil international prévoit, en 1981, un surplus de la production moins élevé, 8 000 tonnes au lieu de 11 000 tonnes au commencement de l'année.

TEXTILES. — *Nouvelle détente des cours du coton sur le marché de New-York. La récolte mondiale, évaluée à 65,2 millions de balles, est supérieure de près de 2 % à l'estimation faite il y a un mois. Autre facteur défavorable : la crise traversée par l'industrie cotonnière de nombreux pays risque d'entraîner un gonflement des stocks.*

CEREALES. — *L'embargo frappant les exportations de céréales des Etats-Unis vers l'U.R.S.S. sera maintenu. De plus, un nouvel accord céréalier entre les deux pays ne pourra pas être signé tant que cet embargo ne sera pas levé. Le marché n'a pas été affecté par cette décision qui était attendue.*

DENREES. — *La baisse se poursuit sur les cours du sucre, elle atteint près de 10 % en moyenne depuis le commencement de l'année. Les rumeurs d'ordres pour compte soviétique, les achats effectués par la Pologne portant sur environ 200 000 tonnes, la Tunisie, l'Egypte et le Portugal, ont laissé le marché complètement indifférent.*

Le marché du cacao est un peu moins déprimé, malgré la reprise des ventes de la part de deux producteurs. La récolte brésilienne est supérieure de 15 % à la précédente.

Les cours du 20 février 1981

Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente :

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 786 (775), à trois mois 808,50 (797,50) ; étain comptant 5 880 (5 930), à trois mois 6 025 (6 075) ; plomb 310 (295) ; zinc 332 (313) ; argent (en pence par once troy) 574 (556) ; aluminium 643 (632) ; nickel 2 805 (2 745). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 82,40 (80) ; argent 13,80 (12,57) ; platine (en dollars par once) 497,30 (482) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 98,50 (97,88) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (385-395). — Penang (en ringgit par kilo) 30,75 (30,59).

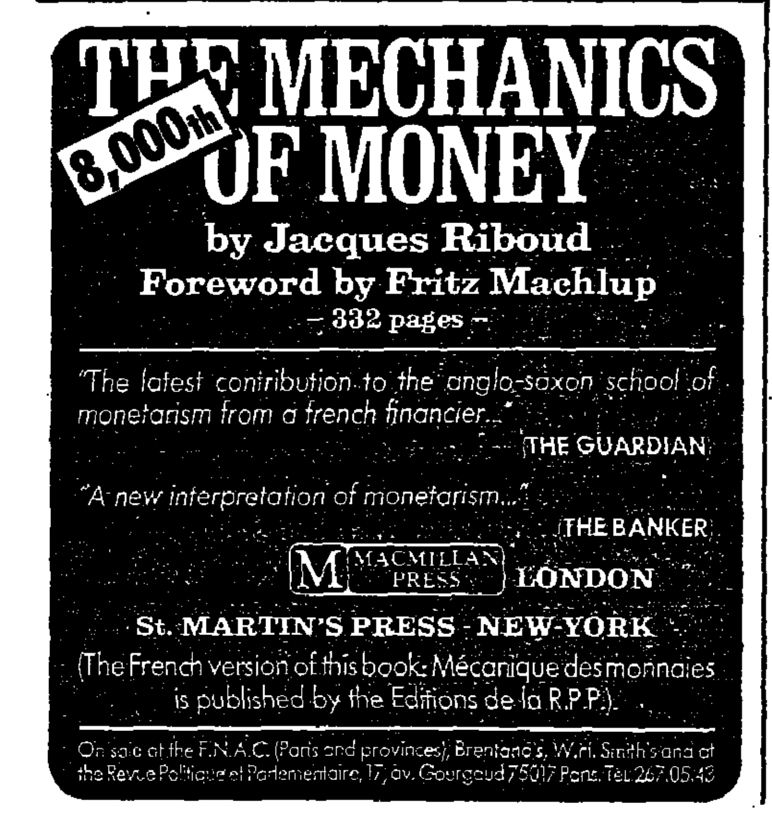
TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 89,95 (87,65) ; mai 91,65 (88,70). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars inch. (350) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C inch. (219). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 35 (35,50).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 56,50-58 (57,40-57,60). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 298,50-299 (302-302,50).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 461 1/2 (453), mai 474 1/2 (463) ; maïs mars 361 3/4 (359 3/4), mai 373 1/4 (370 3/4).

DENREES. — New-York (en cents par lb. sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao mars 18,60 (18,25), mai 1 948 (1 908) ; sucre mars 24,40 (28,10), mai 24,60 (28,55) ; café mars 121,50 (119,25), mai 126,75 (124,25). — Londres (en livres par tonne) : sucre mars 255,50 (272), mai 259,50 (278,50) ; café mars 1 025 (1 001), mai 1 032 (1 019) ; cacao mars 849 (836), mai 887 (869). — Paris (en francs par quintal) : cacao mars 958 (960), mai 990 (989) ; café mars inch. (1 158), mai inch. (1 170) ; sucre (en francs par tonne) mai 3 125 (3 491), juillet 3 150 (3 491) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne) mars 218 (214,90) ; Londres (en livres par tonne) : avril 123,70 (124,20).

INDICES : Moody's : 1 152,4 (1 149,20). — Reuter : 1 711 (1 695).



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4297-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

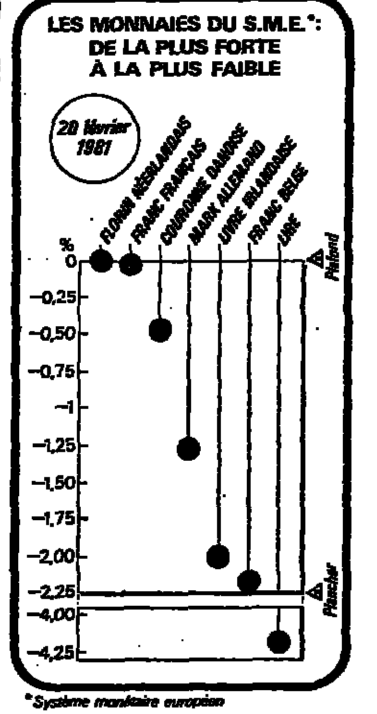
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Les devises et l'or

Vif recul du dollar

ON connaît la formule : « *Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel.* » La hausse du dollar avait été si forte et si rapide — près de 15 % à Francfort depuis le 6 janvier — qu'une réaction était inévitable. Elle s'est produite et a été violente puisque, en quatre séances, les cours de la devise américaine sont revenus de 5,207 francs français à 4,88250, de 2,246 DM à 2,086 et de 2,04 francs suisses à 1,86.



*Système monétaire européen

Que ce recul sensible se soit amorcé à la veille de la présentation du plan économique de M. Reagan, et poursuivi et même accéléré après, n'est pas surprenant. Le marché des changes avait largement anticipé l'événement et le phénomène du fait accompli a joué à plein. Que cette hausse ait traduit sinon une déception, du moins une certaine circonspection des marchés financiers, n'est guère douteux. Mais la baisse du dollar eût sans aucun doute été moins forte si ne s'étaient, dans le même temps, produits deux événements marquants.

Le premier a été la détente constatée sur les taux d'intérêt de l'eurodollar. Le second, l'action concertée des banques centrales, notamment allemande et suisse.

Celles-ci ont, dans un premier temps, « accompagné » la baisse de la devise américaine en vendant des dollars sur le marché. La Bundesbank et la Banque nationale suisse ont annoncé jeudi des mesures de nature à conforter la tenue de leurs monnaies respectives (voir la rubrique du marché monétaire).

Après plusieurs semaines d'hésitation les autorités monétaires allemandes se sont donc décidées à agir. Même si elles n'ont pas agi directement sur les taux, il est clair que les mesures annoncées devraient entraîner une augmentation du loyer de l'argent outre-Rhin au risque d'accentuer la récession. La situation était, il est vrai, fort préoccupante. Dans la semaine du 9 au 13 février la Bundesbank a consacré 1,2 milliard de deutschemarks à la défense de sa monnaie ; la semaine précédente, elle avait engagé 1,8 milliard ! Il était temps d'agir.

Pour l'heure, les décisions de la Bundesbank ont fait l'effet d'un ballon d'oxygène pour le S.M.E. soumis depuis plusieurs semaines à de fortes tensions. Le deutschemark a nettement amélioré sa position. Celle du franc, en revanche, s'est quelque peu dégradée, la devise française abandonnant la première place au florin hollandais. Les résultats du commerce extérieur de janvier sont passés par là...

Sur le marché de l'or de Londres le cours de l'once s'est nettement redressé, passant de 491,80 à 511,50 dollars.

Cours moyens de clôture comparés du 13 au 20 février

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York.	2,3150 2,2860	— —	20,4918 19,5886	53,1914 49,6277	47,6190 45,1467	2,9717 2,8129	43,7636 41,6319	0,0997 0,09606
Paris.....	11,2970 11,6780	4,8800 5,1050	— —	259,57 253,35	232,40 230,33	14,5022 14,3680	213,56 212,53	4,8654 4,9040
Zurich....	4,3522 4,6062	1,8800 2,0150	38,5252 39,4710	— —	89,5238 90,9706	5,5869 5,6680	82,2757 83,8884	1,8743 1,9356
Francfort.	4,8615 5,0635	2,1000 2,2150	43,0292 43,4159	111,7021 109,9255	— —	6,2407 6,2306	91,9037 92,2148	2,0937 2,1277
Bruxelles.	77,8997 81,2673	33,65 35,55	6,8955 6,9593	17,8989 17,6426	16,0238 16,0496	— —	14,7264 14,8801	3,3549 3,4149
Amsterdam	5,2897 5,4909	2,2850 2,4020	46,8252 47,0521	121,54 119,29	108,8095 108,4424	6,7905 6,7566	— —	2,2781 2,3073
Milan....	2321,94 2379,72	1003 1049	205,5329 203,9151	533,51 516,62	477,619 469,9774	29,8068 29,2827	4,3894 4,3338	— —
Tokyo....	475,03 473,85	205,20 * 207,20	42,0503 40,5877	109,1489 102,8287	97,7142 93,5440	6,0980 5,8284	89,8030 86,2614	0,2045 0,1990

(*) A Paris, le yen était coté, le vendredi 20 février, 2,366 francs contre 2,4040 francs le 13 février.

Le marché monétaire

Nouvelle politique à Francfort

LE marché monétaire parisien n'échappera probablement pas à un certain relèvement des taux au jour le jour restés stables entre 10 5/8 % et 10 3/4 % toute la semaine dernière. Vendredi, la Banque de France a porté de 10 3/4 % à 11 % le taux des pensions contre bons du trésor à une semaine, qui est son taux directeur qui était resté inchangé depuis le 7 novembre.

Le souci dominant de la Banque de France dans les circonstances actuelles s'est encore manifesté par une décision négative : celle de ne pas procéder à une adjudication qu'elle a l'habitude de faire en fin de chaque période (en principe le 21 du mois) de constitution par les banques des réserves obligatoires. Elle a jugé qu'étant donnée l'abondance des liquidités sur le marché, cela était inopportun.

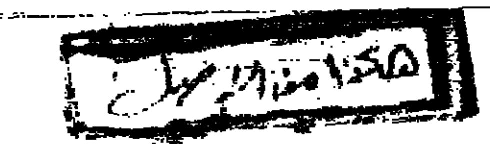
Sur toutes les échéances (un, trois, six et douze mois), les taux d'intérêt ont au contraire progressé la semaine dernière comme ils l'avaient déjà fait la semaine précédente. C'est ainsi qu'à un mois, le taux est passé d'un peu moins de 11 % à 11 1/4 %-11 3/8 %. En revanche, sur le marché secondaire (transactions en bourse) des titres obligataires, les taux ont eu tendance dans l'ensemble à légèrement refluer, tassement tout à fait normal après la forte hausse enregistrée précédemment. L'indice Paribas est revenu pour les emprunts d'Etat à plus de sept de 14,16 % à 14,13 % ; pour les emprunts publics de 14,96 % à 14,92 % et pour les principaux émetteurs d'emprunts privés de 15,23 % à 15,20 % (mais l'indice général pour les emprunts privés a très légèrement monté de 15,55 % à 15,59 %).

C'est avec une grande curiosité mêlée d'inquiétude que le marché allemand (et avec lui les marchés étrangers) attend de voir à l'œuvre la Bundesbank, qui a annoncé, le jeudi 19 février, d'importantes modifications dans sa politique d'interventions. Les banques pouvaient jusque-là recourir librement aux avances sur titres de la Bundesbank (accordée au taux de 9 %) à la seule condition de ne pas faire appel à ce genre de refinancement plus de sept jours de suite, cette dernière règle ayant du reste été assez souvent enfreinte au cours des dernières semaines.

Désormais, les crédits « Lombard » ne seront plus consentis que sur autorisation du directoire de l'Institut d'émission, qui fixera cas par cas taux et durée. On s'attend généralement que les autorités monétaires utilisent la nouvelle procédure pour renchérir le coût du crédit. Aux Etats-Unis, l'incertitude systématique sur les taux a eu des effets déstabilisants (alors qu'il s'agissait d'incliner les banques à la prudence). En sera-t-il de même en Allemagne, où la Bundesbank a laissé inchangé son taux d'escompte à 7,5 %, comme pour ne pas se désavouer sur toute la ligne.

Les investisseurs étrangers pourront désormais acheter des titres de la dette allemande à moins d'un an d'échéance. Ainsi est complètement démantelée la politique qui visait à empêcher l'internationalisation du mark. La Banque nationale suisse a porté son taux d'escompte de 3 % à 3,5 % et son taux Lombard de 4,5 % à 5,5 %.

Les taux américains ont baissé ; le taux de l'eurodollar à six mois est revenu, la semaine dernière, de 17 5/8 % à 16 3/8 %. Les opérateurs semblent d'accord pour penser qu'il s'agit d'un mouvement passager et que, en dépit du plan Reagan, les taux resteront élevés aux Etats-Unis.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour ses filiales en Afrique Occidentale francophone :

DIRECTEUR de FABRICATION HUILE et SAVON

(Réf.1)

Directement sous les ordres du Directeur de l'usine, il a la responsabilité des ateliers de production (800 pers. 15 cadres), contrôle les programmes et leur réalisation ainsi que la qualité des produits.

Se préoccupe de la formation du personnel.

Participe à l'établissement des budgets et veille à leur exécution.

Position : Cadre 3B.

CHEF de PRODUCTION POUDRES à LAVER

(Réf.2)

Responsable de la production et du conditionnement de poudres à laver atomisées.

CHEF de PRODUCTION SAVONNETTERIE

(Réf.3)

Organise la production, contrôle la qualité et les coûts, assure la maintenance et anime le personnel.

RESPONSABLE des ECONOMIES d'ENERGIE

(Réf.4)

Ingénieur ou technicien supérieur ayant une formation de thermicien.
Optimisation de la production, de la distribution et de l'utilisation des utilités.
Formation du personnel.

CHEF de SERVICE EXPORT

(Réf.5)

Connaissance de l'anglais, lu, parlé, écrit, indispensable.

Pour satisfaire aux exigences de ces postes, il convient d'avoir au moins 30 ans et plusieurs années d'expérience professionnelle identique.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo d'identité à no 87987 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Il est indispensable d'indiquer la référence en fonction du poste choisi.

GENIE CIVIL — COLAS — BATIMENT

TRAVAUX ROUTIERS

Jeunes ingénieurs: à vous de choisir

En 1980, notre Groupe, longtemps spécialisé dans la construction de routes et toujours leader sur ce marché, a choisi d'étendre ses activités au Bâtiment et au Génie Civil. L'absorption des Grands Travaux de l'Est et notre politique de diversification nous ont permis de développer ces nouveaux secteurs. Par ailleurs, de nouvelles implantations ont vu le jour en France et à l'étranger, notamment aux U.S.A., en Amérique Latine et en Indonésie.

Afin de poursuivre notre expansion, nous avons l'intention d'accentuer notre effort de recrutement en 1981.

Nous avons d'ores et déjà de nombreuses opportunités à offrir à de jeunes ingénieurs diplômés X, P. & C., Centrale, Mines, E.T.P., A & M... qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une première expérience.

Après formation sur le terrain, nous leur confierons la responsabilité complète (technique, commerciale et humaine) d'une unité d'exploitation dans l'une de nos 100 Agences en France ou de nos 35 implantations en Amérique, en Europe, au Moyen-Orient, en Océanie ou en Indonésie.

Selon leurs résultats et en fonction de leur disponibilité géographique, l'évolution de leur carrière pourra se faire en France ou à l'étranger pour ceux qui souhaitent s'expatrier quelques années. De grandes facultés d'adaptation et des aptitudes polyvalentes sont donc indispensables.

L'éventail des postes est large, leur localisation variée. A vous d'en profiter rapidement en écrivant au Service du Recrutement 39, rue du Colisée 75008 PARIS.
Cependant, si vous n'êtes pas disponible immédiatement, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature, nous aurons sans doute d'autres besoins en cours d'année.

AFNOR
Association française de Normalisation
recherche pour missions à l'ETRANGER

EXPERTS

- Normalisation
- Contrôle de qualité

Formation ingénieur ou équivalent et solide expérience industrielle dans le domaine, requises.
Connaissance de l'Anglais, l'Espagnol ou le Portugais.

Adresser lettre de candidature avec C.V., photo et rémunération actuelle s/réf. 6830 à AFNOR, direction du personnel, Tour Europe, Cedex 07. 92080 Paris la Défense.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT ET DE TP
à vocation internationale
recherche pour ses chantiers

d'IRAK
(3000 personnes dont 250 expatriés)

un chef du personnel

Le poste conviendrait à un homme de formation supérieure ayant exercé cette fonction à l'étranger.

La durée de cette première mission est de 3 ans environ (départ en famille possible).

Le titulaire pourra être amené par la suite à occuper de plus larges responsabilités au sein du groupe.

Poste basé à BAGDAD.
Pratique courante de l'anglais.
Rémunération 170.000 +.

Envoyer CV et prétentions sous No 88.749 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

INDUSTRIE PETROLIERE

SAGA PETROLEUM A.S., une société de pétrole norvégienne a été chargée par la République Populaire du Bénin en Afrique de l'Ouest de réaliser le développement et l'exploitation du champ pétrolifère de SÉMÉ sur la base d'un contrat de service. La société filiale, SAGA PETROLEUM BENIN A.S. recherche pour ses installations au Bénin

Responsable formation

Fonction : organiser et assurer, sous l'autorité du/et en collaboration avec le chef du département Formation/Sécurité, les actions de sélection et de formation du personnel béninois.

Tâches principales : • organisation des opérations de sélection, • tenue et mise à jour du planning formation, • suivi des formations, • préparation du plan de formation et du budget de celui-ci, • contrôle des opérations assurées par les contracteurs de formation.

Expérience : • expérience minimum de 3 à 5 ans de préférence dans le secteur pétrolier ou pétrochimique, • formation supérieure technique, • connaissance de l'anglais appréciée.

Les conditions d'expatriation sont celles qui conviennent à un cadre expatrié : logement de fonction, voiture de service, 2 mois de congés annuels, possibilités de scolarisation...

Les candidats sont priés d'envoyer leur demande, C.V. détaillé et prétentions avant le 1er avril 1981 à

SAGA PETROLEUM A.S.

B.P. 550 - 1301-Sandvika, Norvège
à l'attention de Monsieur Opheim.

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL
recherche dans le cadre de l'expansion de sa chaîne quincaillerie en
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

DEUX JEUNES CADRES

Nous demandons formation générale E.S.C., ainsi qu'une expérience professionnelle de la distribution (quincaillerie appréciée).

Nous leur proposons des champs d'action permettant non seulement de valoriser leur formation (gestion de magasins, 400 à 2.000 m² ; animation de réseaux vendeurs ; formation technique et commerciale du personnel local), mais également d'évoluer vers des responsabilités de premier plan.

Avantages liés à l'expatriation.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 88.266

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE
BATIMENT et T.P.
recherche pour *l'IRAK*

INGENIEUR électricien

ayant de bonnes compétences en électronique

Sera responsable *de l'installation et de la maintenance* des installations électriques d'usines de préfabrication et des chantiers.

Pratique courante de l'anglais indispensable

Envoyer C.V., photo et prétentions à no 88298

CONTESSE & Cie
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE BATIMENT ET T.P.
recherche pour
l'IRAK

DES AGENTS ADMINISTRATIFS

(niveau Bac +)

pour Services Achats, Paie, Comptabilité.

Les candidats devront **obligatoirement** parler et écrire l'ARABE.

Envoyer C.V., photo et prétent. à No 88721

CONTESSE & Cie
20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

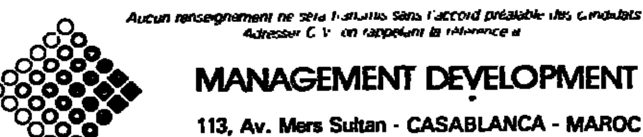
PHARMACIEN

INDUSTRIE — **MAROC**

- Notre client est un laboratoire pharmaceutique leader dans son domaine au MAROC (effectif de plus de 400 personnes - plus de 30 ans d'existence) *et spécialisé dans la fabrication et la distribution de produits pharmaceutiques* (injectables, comprimés, gélules, buvables...)
- L'évolution constante de son chiffre d'affaires et les bonnes perspectives d'avenir, l'incitent à rechercher un pharmacien de haut niveau pour seconder son pharmacien Directeur de l'usine.
- Ce pharmacien sera (au besoin après formation) chargé de la gestion et de l'organisation des services de fabrication et de conditionnement et de leur coordination avec les autres services. Il devra veiller à l'utilisation optimale des moyens disponibles.
- Si vous êtes PHARMACIEN diplômé,
- Si vous pouvez justifier de plusieurs années d'expérience réussie dans un poste similaire, (les candidatures de jeunes pharmaciens débutants seront cependant examinées avec attention, une période de formation et d'initiation étant prévue),
- Si vous êtes motivés par des avantages immédiats intéressants et par un plan de carrière très prometteur,
- Si vous possédez une personnalité d'ENVERGURE et les qualités indispensables pour vous imposer humainement et professionnellement,
- Votre candidature nous intéresse : envoyez-nous votre C.V. (+ photo) *en indiquant vos prétentions. Le poste est basé à CASABLANCA.*
- Priorité sera accordée aux candidats de nationalité marocaine.

Référence BF/970

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à



113, Av. Mers Sultan - CASABLANCA - MAROC

SERI RENAULT INGENIERIE

recherche
pour compléter l'équipe de réalisation d'un

GRAND PROJET HOSPITALIER
en IRAK

DEUX CONDUCTEURS DE TRAVAUX

- Ayant une expérience de plusieurs années de chantier de bâtiment à l'étranger.
- Parlant l'anglais couramment, l'arabe étant apprécié.
- Nos chantiers sont situés en zone urbaine.
- Départ en célibataire pour la durée du chantier.

Réf. M 15.02

Les postes sont à pourvoir immédiatement pour une durée approximative de 2 ans.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant bien la référence du poste à :

Séri — Renault Ingénierie

Direction du Personnel
SERI RENAULT INGENIERIE
BP 19 - 2, avenue du Vieil Etang
78390 BOIS D'ARCY

GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS
Nous recherchons pour l'une de nos filiales en
AFRIQUE NOIRE

CHEF DU DÉPARTEMENT TÉLÉPHONIE

SA MISSION :
- Promouvoir nos activités ;
- *Développer notre présence sur le marché et la qualité de notre image de marque* ;
- Coordonner l'activité des agences ;
- Assurer la gestion commerciale et administrative de l'ensemble.

SON PROFIL :
- Formation niveau ingénieur ;
- Parfaite connaissance matériels et installations téléphoniques (secteur privé) ;
- Excellente pratique des conduites d'exploitations.

Homme de décision, ayant le souci des relations humaines.
Le candidat doit posséder des qualités affirmées d'animateur.

Expérience Afrique noire souhaitée.
Avantages liés à l'expatriation

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous n° 88.264 à

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

aerospatiale TOULOUSE

Nos réalisations s'appellent AIRBUS, CONCORDE, ARIANE et font de notre société le premier constructeur européen de matériels aérospatiaux.
A TOULOUSE, le

Bureau d'Etudes

de la Division Avions souhaite renforcer son département

Etudes Générales

Il recherche, pour les intégrer à une équipe en pleine expansion :

• UN INGENIEUR SUP AERO option Propulsion

Débutant ou déjà confirmé, il est chargé de différents programmes de calculs de performance et travaille en relation étroite avec les Motoristes et les Essais en Vol.

• UN MATHEMATICIEN de haut niveau

Spécialiste de l'analyse numérique, il a à promouvoir des méthodes modernes d'analyse de structures. Il est appelé à utiliser des calculateurs de nouvelle génération.

Ces deux postes impliquent une bonne connaissance de l'Anglais.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec C.V. et photo à :
AEROSPATIALE - Service des Relations Sociales - 316, route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX.

responsable du marketing
Lyon

Laboratoire pharmaceutique en développement rapide, notre C.A. atteint aujourd'hui 120 MF/an.
Nous créons la fonction marketing et cherchons pour cela un responsable ayant déjà une solide expérience acquise de préférence dans une entreprise fabriquant des produits de grande consommation.
Après étude de notre marché, de nos produits, de notre image, vous bâtissez, en relation étroite avec la direction générale, notre politique de marketing et participez au développement de nouvelles lignes de produits.
Vous avez 30 ans minimum, une formation supérieure HEC, ESCP, ESSEC ou équivalent.

Notre consultant, R. BEROUD, vous remercie de lui écrire (réf. 665 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

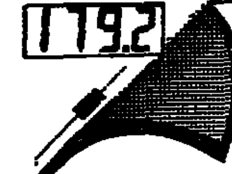


Ingénieur Maintenance

RHONE ALPES - Filiale d'un groupe métallurgique en développement régulier, une société (320 MF de C.A. - 680 personnes) produisant et transformant des aciers spéciaux (110.000 tonnes par an) recherche un Ingénieur Spécialiste de la Maintenance. Après une courte période d'intégration, il assurera de façon autonome, l'ensemble des opérations d'entretien (préventif, révisions, dépannage) de deux laminoirs et de leurs parachèvements. En liaison avec les responsables de fabrication il planifiera les actions et les disponibilités des installations. Prestataire de service intégré, il animera une quarantaine de professionnels, déterminera et suivra les différents postes de son compte d'exploitation (main d'œuvre, stocks, ...). Après avoir réussi dans cette fonction, il sera amené à prendre en charge l'ensemble de la maintenance de la société (aciérie électrique, coulée continue, ...). Dans cette perspective, le poste convient à un Ingénieur de formation électro-mécanique, possédant si possible des connaissances en électronique. Son expérience professionnelle d'une dizaine d'années lui aura permis de maîtriser les différents aspects de la fonction entretien (technique, gestion, organisation) dans le domaine du travail à chaud de préférence.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 858 M à Alain RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.



CENTOR RHONE ALPES
«Le Vikings» 17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE - Tél : 16 (7) 889.37.16



ITT Composants et Instruments

recherche pour sa Division ELECTROMECANIQUE, solidement implantée sur les marchés internationaux, 8 établissements dont 4 usines en France, 1500 personnes,

assistant comptroller

Le candidat sera diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, option Finances/Comptabilité, et âgé de 30 ans environ. Il bénéficiera d'une expérience dans le secteur de l'industrie et connaîtra obligatoirement la comptabilité anglo-saxonne. L'anglais est indispensable.

- Il dirigera le Service Budget/Reporting ; à ce titre, il participera à l'établissement des budgets et en contrôlera la réalisation.
- Il assurera les relations avec les filiales étrangères sur le plan comptable et financier.
- Il mettra en place les procédures et les méthodes de Gestion du Groupe.

Le lieu de travail est à DOLE mais le poste implique de fréquents déplacements à l'étranger.

plant comptroller

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, option Finances/Comptabilité, le candidat (26 - 28 ans) aura une première expérience acquise dans le secteur industriel. L'anglais est indispensable.

Il aura pour mission :
- de superviser les Services Comptabilités Générale et Analytique,
- d'assurer la Gestion de la trésorerie et le contrôle du Crédit,
- d'établir les budgets et d'en suivre la réalisation,
- d'améliorer les procédures et l'organisation.

Le lieu de travail est à MEAUX.

analyste débutant

Il sera titulaire d'un D.U.T. de Gestion, complété, si possible, par un D.E.C.S. L'anglais est indispensable.

Au sein d'une équipe, il participera au reporting des unités, à l'analyse des résultats, à la préparation du budget et à l'établissement des prévisions à court terme, à l'élaboration du tableau de bord.

Le lieu de travail est à DOLE.

ingénieurs

De formation Arts et Métiers ou équivalente, les candidats auront de préférence 2 à 3 ans d'expérience acquise dans une entreprise industrielle.

En tant que responsables techniques d'une ligne de composants électromécaniques, ils seront chargés de l'industrialisation des nouveaux produits, de la conception et de la mise en œuvre des programmes d'analyse de la valeur et de la réduction du coût.

Ces fonctions offrent des perspectives de développement de carrière au sein de la Société.

Anglais souhaitable.

Ces postes sont à pourvoir à DOLE, MEAUX et LE TOUQUET.

Pour tous ces postes, envoyer lettre manuscrite de candidature et curriculum vitae a ITT Composants et Instruments, M. Gérard DECAYE, Service du Personnel, BP 359, 39105 DOLE.

ingénieurs de ventes

De formation Ingénieur (ou équivalente), les candidats devront avoir quelques années d'expérience dans la vente de composants électroniques ou électromécaniques. Ils seront chargés de développer les ventes de composants électromécaniques (relais, commutateurs), de promouvoir les nouveaux produits et de rechercher de nouveaux marchés.

Des perspectives d'évolution de carrière sont possibles pour des candidats de valeur.

Ces postes sont situés l'un à BAGNEUX avec exercice de l'activité en région parisienne, l'autre à LYON avec exercice de l'activité en région lyonnaise.

Envoyer lettre manuscrite de candidature et curriculum vitae à ITT Composants et Instruments M. Michel DELERUE, Service du Personnel, B.P. 133, 77101 MEAUX.



Composants et Instruments



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél.(1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

MERLIN GERIN

Ingénieur chantier électronicien

Pour ses installations de radio protection équipant les centrales nucléaires, MERLIN GERIN Provence recherche un ingénieur électronicien chargé de la réception des matériels et de l'installation de ceux-ci sur les chantiers étrangers. Il devra sur place vérifier la qualité du montage et des installations puis effectuer les essais physiques globaux avec le client. Il sera confronté à des problèmes de physique nucléaire, d'électronique, de circulation des fluides et de mécanique. Le candidat, âgé d'au moins 26 ans et de formation ingénieur électronique + une spécialité de physique nucléaire appréciée, sera à même, après avoir reçu une formation spécifique à Salon de Provence, de prendre en charge la responsabilité des problèmes in situ. Anglais impératif. Avantages liés à l'expatriation. Ecrire à Pierre Rigollier - Réf. M 10238 (Lyon).

Discrétion totale assurée.

Bureau d'études forte expansion recherche

INGÉNIEUR
Haut niveau
Plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'eau, pour direct. départ. études d'impact.

INGÉNIEUR CONFIRMÉ
5 ans d'expérience dans traitement de l'eau et protection environ pour poste chargé d'études.
Env. C.V. + photo et prétent. :
SAUNIER
Eau et Environnement,
16, avenue du Gros-Malon,
35000 RENNES.

GROUPE DE SOCIÉTÉS
Production, négoce en gros
12000 RODEZ
recherche

Chef comptable et financier

Formation DECS, ESC ou équiv.
Expérience minimum cinq ans
Le candidat retenu devra faire preuve d'esprit d'initiative et d'organisation dans un environnement d'informatique répartie.
Env. C.V. manuscrit s/n° 7.957 à *le Monde* PUB., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

DECOBECO
Assistance technique
recrute pour CANNES

UN INGÉNIEUR THERMICIEN

calcul sur ordinateur.
Envoyer curriculum vitae
quartier des Cavaliers,
06270 VILLENEUVE-LOUBET
ou tél. (93) 20-29-59.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES GEOPHYSIQUES

offre
contrat 2 ans à personnes souhaitant
S'EXPATRIER, pour emplois de

CALCULATEURS SISMIQUES

Niveau Math. Supérieures - Math. S.P.E.
Niveau Bac. C, D, E.

Connaissance de la langue anglaise (niveau secondaire minimum).
Dégagés des obligations militaires.
Permis de conduire tourisme exigé.

Affectation :
soit sur missions
travail : 9 semaines en continu.
congés : 3 à 4 semaines en FRANCE.
soit en ville
vie de famille possible
(fréquents déplacements sur missions).
congés : 6 semaines par an en FRANCE.
Salaire de base + indemnités géographiques + avantages sociaux.

Adresser CV détaillé et photographie à n° 2371
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

AFRIQUE FRANCOPHONE
pour chantier T.P. Longue durée nous recherchons

1 NOMENCLATEUR
niveau ATP/AT3

1 NOMENCLATEUR
niveau AT3/AT2

ayant très bonnes connaissances élaboration nomenclature en mécanique ou électromécanique et normes N.F., DIN, ASTM, MILLS pour élaboration et mise en place nomenclature gestion utilisable par service matériel et service appro.

Les réponses devront indiquer le n° d'annonce, être accompagnées C.V. détaillé et photo identité non retournée. Elles seront adressées à n° 45.028 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy 75008 PARIS.

L'AFRIQUE DU SUD
Connaissant un développement sans précédent, offre d'excellentes perspectives d'emploi pour :

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS
dans les domaines
CHIMIQUE - MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ-MÉTALLURGIQUE - GÉNIE CIVIL
Pour détails écrire, à Attaché (Immigration), 974 Ambassade Afrique du Sud, 59, quai d'Orsay, 75007 Paris.



GROUPE DE DIMENSIONS INTERNATIONALES,
nous concevons et fabriquons des produits électroniques pour un marché Grand Public.
Nous recherchons :

LE RESPONSABLE DE L'HOMOLOGATION DES COMPOSANTS

Ingénieur électronicien, il dispose d'une expérience de 3 à 5 ans acquise au sein d'un laboratoire d'essai de composants, ou en participant aux travaux de conception de semi-conducteurs.
Une bonne connaissance des microprocesseurs constitue un atout supplémentaire.
Enfin, son niveau d'anglais permet au candidat de prétendre le parler couramment.

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

CHARGE DE L'ETUDE DE LA REALISATION ET DU SUIVI DU MATERIEL DE TEST.

Directement rattaché au responsable du service "testeurs", il est débutant ou justifie d'une ou deux années d'expérience dans une activité contrôle au sein d'un service qualité.
Il est souhaitable que le candidat ait un bon niveau d'anglais.
Il sera particulièrement apprécié s'il dispose de connaissances en construction mécanique appliquées à l'électronique et/ou, en matériel micro-informatique et langages évolués (Basic, Pascal).
Les postes sont à pourvoir immédiatement en région PAYS DE LOIRE.
Adresser C.V., photo et prétentions sous No 88108,
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

BRANCH MANAGER

LYON — **130 000 F +**

Kelly Services est l'une des toutes premières sociétés de travail temporaire au monde (C.A. de 400 millions de U.S. $). Notre succès, nous le devons à la qualité de nos services et à l'efficacité de notre organisation. Solidement implantés en région parisienne, où nous avons doublé notre C.A. en 3 ans, nous poursuivons cette expansion en 1981 par la création d'une agence à Lyon.

Nous recherchons notre Branch Manager, qui, directement rattaché au Vice-Président européen, aura l'entière responsabilité de l'implantation et du développement de l'agence. Sa mission portera avant tout sur l'activité commerciale : prospection d'une clientèle d'entreprises diversifiées, vente de services et suivi des affaires.

Il sera directement responsable du C.A. et s'appuiera sur toutes les ressources existantes au sein de notre Société.

Le poste conviendrait à un candidat ayant déjà acquis une solide expérience de 8 à 10 ans dans la vente de services ou de biens d'équipement. Disponible et fin négociateur, il serait déjà bien introduit dans la région Rhône-Alpes. La pratique de l'anglais est nécessaire.

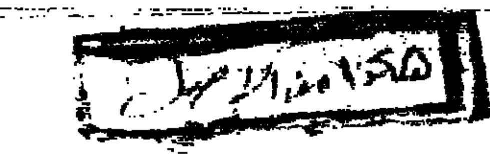
La rémunération comprendra un salaire fixe, une prime sur résultats et une voiture de fonction.

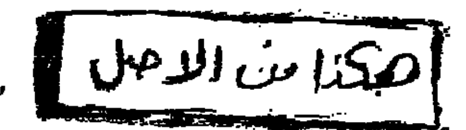
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions sous réf. M 155 à Rudolph von Raesfeldt, TEG. Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris cédex 15. Discrétion assurée.



The Executive Group
management consultants

media-system





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DÉMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DÉMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE INDUSTRIEL C.A. 10 MILLIARDS

cherche pour l'une de ses Sociétés, C.A. 1,5 milliard, spécialisée dans l'antipollution et la gestion de services publics, fortement bénéficiaire et en expansion.

Chefs des services administratifs et comptables

HEC, IEP ou équivalent **240 000 F**

La fonction, du type secrétariat général, englobe la responsabilité de l'ensemble des services administratifs, *comptables*, *personnel*, *juridique*, *achats*, *informatique*, gestion-clients, au niveau d'un centre de décision régional. Elle implique de fortes compétences de généraliste dans ces domaines, d'excellentes relations humaines internes et externes, des capacités de management au niveau d'un personnel nombreux et stable. Elle convient à des cadres diplômés d'une grande école de gestion, ayant plus de 10 ans d'expérience.

Deux régions : - Paris (banlieue Ouest) Réf. 23575/M
- Bordeaux Réf. 23576/M

HEC, IEP, ESSEC, ESCP finances-comptabilité

150 000 F

Après une formation au siège et en établissement régional, les fonctions de gestionnaire généraliste évolueront vers des responsabilités similaires aux précédentes. Ces postes, assortis d'un statut très privilégié, conviennent à des cadres administratifs et comptables ayant 5 ans d'expérience, partisans de la mobilité géographique et de la stabilité professionnelle, leur carrière étant liée à des affectations successives dans de grandes villes de province, éventuellement à des missions ou détachement à l'étranger. La pratique de la langue anglaise est demandée.

Réf. 23577/M

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et C.V. détaillé en indiquant la référence choisie à Marie-José Fourniat qui étudiera votre candidature en toute discrétion. Tour Chenonceaux - 204, rond-point du Pont de Sèvres - 92516 Boulogne.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC



Directeur Administratif et Financier

REGION VALENCE - Une Société (450 personnes - 200 MF de C.A.), filiale d'un holding financier, occupe une place de premier plan sur le marché de l'équipement destiné aux loisirs, et recherche son Directeur Administratif et Financier. Secondant le Directeur Général, sa mission essentielle sera de fournir à celui-ci en permanence les éléments nécessaires pour pilotage de l'entreprise. Il animera une équipe compétente d'une dizaine de personnes, contrôlera l'ensemble des comptabilités ainsi que l'administration générale de la société. Il assurera personnellement la gestion de la trésorerie, disposera d'un outil informatique et d'une comptabilité industrielle performants. Ce poste intéresse un professionnel de la gestion de l'entreprise diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 ans minimum, souhaitant exercer une fonction globale au sein d'une PMI dynamique. Ces compétences techniques couvriront l'ensemble de la fonction administrative et financière.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 859 M à Alain RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

CENTOR RHONE ALPES
«Le Vikings 17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE - Tél : 16 (7) 889.37.16

COMITÉ D'EXPANSION
recherche
ANIMATEUR
pour
interventions économiques en milieu rural.
Maîtrise sciences éco et expérience souhaitées.
Envoyer C.V. à CEDO,
11, rue des Petites-Poteries,
61000 ALENÇON.

Organisme
de formation permanente
recherche
ANIMATEUR
CONSEIL
responsable d'une antenne locale. Expérience gestion de la formation en entreprise ou organisme appréciée. Sens du contact (relations extérieures).
Ecrire I.S.F. Normandie-Maine,
61250 DAMIGNI.

directeur général adjoint

200 000 F à débattre

Une entreprise française Région Ouest, (CA 100 MF, 200 personnes), fabrication et vente de produits de grande consommation recherche Directeur Général Adjoint.

Dans un premier temps il sera responsable de la totalité des activités administratives, financières, juridiques, informatiques et sociales.

L'Homme : formation supérieure et anglais **indispensables**. Age minimum 30 ans avec plusieurs années d'expérience similaire. Niveau DECS apprécié. Grande capacité de travail.

Envoyer C.V., photo, salaire actuel sous réf. A 101-M à Raymond S. ELKIN 82, *rue de Bagnolet - 75020 Paris.*

Raymond S. ELKIN
Conseiller en Relations Humaines

Contrôleur de gestion

La filiale française (500 personnes, 74 millions C.A.) d'un groupe international d'origine européenne, spécialisée dans la fabrication de produits intéressant principalement l'industrie et la défense nationale recrute un Contrôleur de gestion confirmé.

Mission : Rattaché au Directeur Général, il mettra en place, en tenant compte de la politique du groupe, un système de contrôle de gestion permettant d'améliorer la rentabilité de l'entreprise. Il prendra également en charge la comptabilité, l'organisation administrative, l'informatique et la gestion du personnel.

Profil : De solides connaissances de la gestion d'une entreprise industrielle, de niveau HEC ou D.E.C.S., une expérience réussie de 5 années dans un poste opérationnel ou dans un cabinet d'audit, l'habitude du traitement informatique seront des atouts qui compteront dans la réussite.

Le poste est à pourvoir dans une ville du Nord de la France.

sélé CEGOS

Cette recherche confidentielle est menée par M.L. GUIOMAR qui étudiera en toute discrétion les dossiers de candidature. (Référence 22.035/M). Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis

Membre de SYNTEC

Société immobilière d'envergure nationale
développe son implantation à
Marseille
et recherche
collaborateur commercial
de haut niveau

- Ayant une première expérience, si possible immobilière, de 2 années au moins.
- De formation supérieure de type commercial.
- *Ayant le goût et le sens des contacts à haut niveau.*

Envoyer CV, photo N° 44990 P. A. SVP,
37, rue du Gén. Foy 75008 Paris. Discrétion assurée.

P. A. SVP

SNR Société de mecanique de precision
Filiale Renault
ANNECY

Recherche pour son département ACHAT

CHEF DU SERVICE INVESTISSEMENTS ET MATIERES D'EXPLOITATION

Il sera chargé de :
- *participer* à l'élaboration de la spécification des produits achetés,
- prospecter et homologuer les fournisseurs,
- organiser et animer une équipe de 12 personnes.

Age minimum, 35 ans.

Le profil du candidat serait celui d'un Cadre de 35 ans minimum, de formation technique (niveau Ingenieur), ayant plusieurs années d'experience industrielle, se sentant a l'aise dans les relations humaines et attire par la négociation, gestionnaire précis pouvant utiliser des moyens informatiques développes. Il devra aborder sa nouvelle fonction en homme d'experience et de progres.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions *sous* référence A à :
S.N.R. - Service Emploi
B.P. 17 - 74010 ANNECY Cédex

SECRÉTAIRES et COMPTABLES
très qualifiés, bonne présentation, dynamiques, responsabilités, sont demandés pour postes villes SAVOIE & HAUTE-SAVOIE. Adresser C.V. prétentions, photo à SUDEM 17, bd de la Colonne 73000 CHAMBERY n° 372.



Un jeune Manager pour Administrer nos Ventes

L'offre : prendre progressivement la responsabilité d'une équipe d'une trentaine de personnes, chargée d'administrer des commandes de plusieurs milliards NF. En fonction de votre réussite vous pourrez ensuite si vous le souhaitez, *évoluer* vers d'autres types de responsabilités. Votre rémunération sera fonction de votre âge et de votre expérience. Le poste est basé dans une ville du Nord.

Vous possédez : une formation supérieure de très bon niveau qui vous a donné une bonne connaissance du droit commercial. Vous êtes attiré par la gestion mais vous avez aussi le souci du service à la clientèle. Le goût du travail en équipe est indispensable car il s'agit d'une activité en étroite liaison avec les responsables de la vente et les responsables de la production. Une première expérience du monde industriel est vivement souhaitée.

Nous sommes : *un très grand groupe français multinational* dont les produits sont présents dans toutes les activités industrielles. Les jeunes qui nous rejoignent ont un avenir ouvert.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente, rémunération actuelle sous la référence 102109 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

TELESYSTEMES, Société de Télécommunications et d'Informatique
recherche pour son centre de
BORDEAUX - MERIGNAC

RESPONSABLE SYSTEME
EXPERIMENTE
et
INGENIEURS SYSTEME

2 IRIS 80 BI CII - HB - SIRIS 8 - C10 - 1200 t-m-x./Stratège - VCAM.
Adressez CV et prétentions à TELESYSTEMES /DSO/D 80,
115 rue du Bac 75007 PARIS.

Associez votre avenir au succès telesystemes

régie carrières

La filiale Menuiserie Aluminium
d'un des grands Groupes Français
des produits pour la Construction

recherche pour son agence
LILLE

SON CHEF D'AGENCE

La fonction :
- **VENDEUR** : il prospecte et négocie des marchés auprès d'une clientèle d'entreprises du bâtiment, d'architectes et d'administrations.
- **TECHNICIEN** : il fait établir les études des prix, il contrôle la réalisation des travaux.

L'homme que nous recherchons est un commercial qui a déjà fait la preuve de sa réussite dans le second œuvre du bâtiment *et de préférence dans la menuiserie métallique.*

La rémunération est liée aux profits de son agence : fixe important + commissions + primes de réalisation + remboursement de frais. Voiture de service fournie.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions
à J.M. DUFOUR - B.P. n° 8
21110 GENLIS

FAMICREDIT ✚

Ancienne raison sociale CREDIM
Établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation, filiale de CITIBANK, recherche

un directeur commercial de zone

Agé d'au moins 35 ans, avec une *formation supérieure et de bonnes* connaissances en anglais ; le candidat retenu aura une expérience commerciale et de commandement réussie.
Rapportant au directeur commercial de la société, il aura la *responsabilité directe* de la réalisation des *objectifs* commerciaux pour son réseau de 6 agences situées en Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine.
Lieu de résidence : DIJON.
Une connaissance approfondie de l'activité et de l'environnement des établissements financiers serait un plus.

Adresser candidature, photo et pretentions à M. Franck de Bucy,
FAMICREDIT, 17, rue Bossuet, 21000 DIJON.

Emplois et Carrières

CONSULTANT IMMOBILIER
LYON

Le département bureaux de la filiale *lyonnaise du plus important* groupe de consultants immobiliers commercialise des programmes de bureaux neufs ou anciens.

Le consultant développe un courant d'affaires auprès des entreprises, promoteurs, etc.
Après estimation des biens, il constitue *le dossier de commercialisation et négocie* les accords jusqu'à l'acte de vente ou le bail commercial.

Nous souhaitons rencontrer un cadre de 28 ans minimum, de formation supérieure HEC — ESSEC — DROIT ou équivalent et justifiant d'une expérience de la vente *acquise de préférence dans l'immobilier.*
La rémunération tient compte des résultats.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence 15429 B, à

groupe egor
Tour Crédit Lyonnais
129 rue Servient
69431 Lyon Cédex 3

média-system

JEUNE DIPLOME
I.E.P., E.S.C.
Enseignement supérieur

Notre client est l'un des premiers Groupes français de son secteur.
Ses activités sur le marché international de la réassurance sont en développement important, en particulier en Asie et Amérique.
Il recherche un

Responsable de marchés

Après formation aux techniques de réassurance, ce jeune diplômé deviendra à court terme opérationnel sur les marchés d'Amérique et d'Europe.
Il résidera en France et les déplacements seront de l'ordre de 35 % du temps.
Excelente facilidad de negociar en español.
Fluent english spoken and written required.
Le goût des voyages, une excellente adaptabilité aux rites sociaux ici et ailleurs, de l'empathie, sont des qualités tout autant nécessaires à la réussite.

Adresser sous réf. 470, un C.V. exposant vos motivations spécifiques. Notre consultant prendra avec vous un contact personnalisé.

CENTRE de PSYCHOLOGIE du TRAVAIL
3, boulevard René Levasseur 72000 LE MANS
ESOPE DEPARTEMENT MULTILINGUE



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TOULOUSE

Important Centre Informatique souhaite engager dans le cadre du développement de son plan informatique

INGENIEURS INFORMATICIENS
DEBUTANTS

Réf. 709/M

qui seront plus particulièrement chargés de projets à caractère technique : analyse et mise en place de nouveaux matériels et logiciels. Ces fonctions conviendraient à de jeunes diplômés de formation INSA, IDN, ENSEEIHT, ENSIMAG...

ANALYSTES PROGRAMMEURS
CONFIRMES OU DEBUTANTS

Réf. 711/M

qui participeront en étroite collaboration avec un Chef de Projet, à la mise en place d'applications de gestion. COBOL indispensable - IMS souhaitable.

Les informaticiens intéressés voudront bien adresser leur dossier sous référence indiquée à notre Conseil Jean PORRACCHIA, chargé des premiers entretiens à PARIS ou à TOULOUSE.



FRANCE-CONSTRUCTION

CONSTRUCTEUR de MAISONS INDIVIDUELLES
recherche pour
LYON

un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, SUP de CO. ou équivalent) pour lui confier un poste de

directeur de programmes

Ce poste de haut niveau a pour missions principales : • d'assurer la réussite commerciale des opérations • la responsabilité de la gestion financière et administrative.

La rémunération sera motivante en fonction de l'expérience du candidat et évoluera pour tenir compte de sa valeur.

Adressez votre candidature (avec C.V., photo et prétentions) à :
Mme DAMIEN - FRANCE CONSTRUCTION
Tour Amboise - 204, Rond Point du Pont de Sèvres
92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

OP

---

responsable du personnel

PME 600 personnes - CENTRE EST

Notre entreprise de taille humaine (600 personnes) recherche un Responsable du Personnel. De formation supérieure, il dépendra du Directeur du Personnel et se verra confier l'administration et la gestion du personnel ainsi que tous problèmes s'y rattachant, aidé dans sa tâche par les employés de son service.
Une expérience réussie ainsi qu'une connaissance du Droit du Travail et de la paie informatisée sont indispensables.
Ses capacités et son goût des relations humaines lui permettront d'accéder éventuellement à la responsabilité des relations sociales.
Le poste est à pourvoir dans une très agréable ville du Centre-Est.

Veuillez adresser votre candidature avec C.V. photo (si possible) et prétentions sous la référence 2581 à :



Important **GROUPE INDUSTRIEL** de taille internationale spécialisé dans la fabrication des gros **ÉQUIPEMENTS HYDRO-ÉLECTRIQUES** recherche pour **BELFORT :**

– UN JEUNE INGÉNIEUR SYSTÈME
(Réf. B 3014)

De formation IMAG-INSA (option informatique) DEA informatique ou équivalent, cet ingénieur devra prendre en charge l'élaboration et le suivi des méthodes d'exploitation d'un système en cours d'évolution vers MVS. Après une période d'adaptation, le candidat retenu (organisateur méthodique et ayant un contact humain facile) se verra confier la gestion complète de ce système.
Une expérience de 1 à 2 ans sur des systèmes de type OS/US 1 ou MVS serait souhaitable.

– UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ
(Réf. B 3013)

De formation E.S.E., ENSI (option mesures physiques) ou équivalent, cet ingénieur se verra confier la responsabilité dans le Département Qualité, des mesures de contrôle de bon fonctionnement des gros équipements (alternateurs, turbines...).
Une bonne connaissance des méthodes de traitement par calculateur, des signaux émis par les différents types de capteurs est indispensable. Outre l'aspect technique (interprétation mathématique et physique des signaux à analyser), le candidat devant posséder une bonne expérience des phénomènes vibratoires (causes et remèdes), se verra confier la gestion complète d'un service d'une dizaine de personnes.
Des déplacements fréquents de courte durée sont à prévoir en France et à l'étranger. (Anglais souhaité).

Candidatures (C.V. + photo + prétentions) traitées confidentiellement par



CRÉATION

RÉGION RHONES-ALPES

INGENIEUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Domaine électromécanique formation ingénieur mécanique et électrotechnique.
Expér. fabrication dans usines de production mécanique

150.000 F

Ecrire s/réf. 292 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

Administration Paris recrute pour son centre de CAEN

UN RESPONSABLE D'EQUIPE INFORMATIQUE

de formation universitaire ou grande école ayant une solide expérience de l'analyse informatique et de l'organisation.
Adresser lettre C.V. et prétentions s/réf. 1203 à P. LICHAU S.A. B.P. 220-75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.



Pays de Loire
Ingénieur grande école

L'ingénieur que nous recherchons possède déjà quelques années d'expérience industrielle et est intéressé par les larges possibilités d'évolution offertes dans une société en expansion (2300 personnes - plus de 700 MF de CA) exportant mondialement sa technologie.

Le poste conviendrait particulièrement à un candidat ayant de solides connaissances de base en métallurgie, lui permettant de prendre à court terme la responsabilité des méthodes traitement thermique : définitions des installations nouvelles, études de rentabilité, conception des outillages, qualité du produit.

Adresser lettre de candidature et CV. détaillé sous référence 471 M à A. AUPETIT.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Bd RENE LEVASSEUR - 72000 LE MANS

BANQUE

recherche pour poste à pourvoir en

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

CHEF DU SERVICE ETRANGER

Le candidat, niveau classe V - VI, devra :

- avoir une expérience effective d'au moins trois ans au sein d'un service étranger d'une banque de dimension moyenne ;
- être parfaitement au courant de la réglementation des opérations avec l'étranger et notamment celles concernant les investissements directs et les emprunts à l'étranger ;
- avoir une connaissance réelle et pratique de la langue anglaise.

Le poste à pourvoir, qui comporte des avantages particuliers appréciables, convient à des hommes ou femmes ayant le goût des contacts et le sens des affaires. Il doit permettre à un candidat de valeur de faire une carrière intéressante au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo d'identité récente et prétentions à HAVAS MONTE-CARLO, n° 442.

INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous avez une formation universitaire ou vous êtes ingénieur (option informatique).

Vous avez de bonnes connaissances en anglais.

Vous voulez travailler dans les domaines suivants : logiciel de base, théorie des langages, télétraitement, définition synthèse et développement d'applications (bancaires en particulier).

La société Burroughs vous offre la possibilité de participer au sein de la division logiciel du centre d'études de Villers Ecalles (près de Rouen) au développement d'équipements péri-informatiques.

Possibilité de logement.

Plusieurs postes d'ingénieurs débutants et d'ingénieurs expérimentés sont à pourvoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus à

Mme B. LAHON
S.A. BURROUGHS
B.P. 5
76360 BARENTIN.

Burroughs

Une Responsable Administration Vente-Export

Nantes 72 000 +

Société 200 Millions C.A., vins et spiritueux, offre à **SECRETAIRE BILINGUE** (et si possible allemand parlé) la responsabilité des statistiques, budgets, contacts transitaires, bancaires, fichiers et facturation clients, liaisons production, tarifications, voyages intermittants en Europe pour ajuster collaboration avec clients distributeurs.

Equipe très dynamique.

Discrétion absolue. Ecrire sous référence 142 à CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES Cedex.

CAPFOR

PARIS - NANTES - LYON - MARSEILLE

MEDIA PA



recherche

ingénieur responsable de projets

Il sera chargé de l'élaboration de projets concernant les études prospectives et les matériels nouveaux de la Société dans le domaine des radio-communications, principalement dans les gammes VHF/UHF.

Lieu de travail : MONTROUGE.

Ecrivez-nous avec C.V. détaillé à SINTRA ALCATEL sous référence MBP 8
1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL.

---

directeur industriel
300.000 F.

Nous sommes une [illegible]ltinationale spécialisée dans les biens d'équipements et tenan[illegible] première place de son marché (C.A. environ 1,5 milliard).

Le DIREC[illegible] INDUSTRIEL que nous recherchons, dans le cadre d[illegible]ation de nos structures, aura la responsabilité direc[illegible]e notre usine (près de 1000 personnes) impl[illegible]rie de la Région Parisienne et où sera situé son [illegible]. Il [illegible] également la charge de la Production et des [illegible]iques [illegible] y concourrent.

Ce [illegible]ndrait à un candidat ayant déjà mené une expérie[illegible] directeur d'usine, enrichie par une participation [illegible] Direction Production, accomplie, si possible, dans une [illegible] américaine pratiquant les méthodes de manufac[illegible]ng e[illegible]trôle de gestion. Anglais nécessaire.

[illegible]esser lettre, C.V. et photo à SODERHU
[illegible]épartement Recrutement - sous réf. 152
11, rue La Boétie 75008 PARIS.

Soderhu

---

commercial produits industriels

35 ans environ

Nous sommes l'un des grands de l'INDUSTRIE DES MATIERES PLASTIQUES. Nous recherchons notre

CHEF DE DIVISION AUTOMOBILE

Rattaché au Directeur Commercial du Groupe il commercialise auprès des constructeurs, des transporteurs, des sous-traitants, les produits d'habillage intérieur de l'habitacle automobile.
Il est à la tête d'un service de 6 collaborateurs + 2 agents en poste à l'étranger. C'est un vendeur mais aussi un gestionnaire.
L'expérience de la vente de produits industriels à transformer est indispensable.
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand.
Résidence région Lilloise.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 3411-M à I.C.A. qui transmettra. (Discrétion assurée).

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Villages vacances région Royan rech. du 31-5 au 20-9 personnel qualifié : animateurs soirées, sportif, économes, chef cuis., second, commis, buffetier, serveurs, barman. Ecr. ETRAVE réf. 104, 38, av. Daumesnil, 75012 PARIS qui transmettra.

Le Centre de Recherches Pharmaceutiques

SEARLE

(situé près d'Antibes à Sophia-Antipolis (A.-M.) rech. :

ANALYSTE CHIMISTE CONFIRMÉ

(Pharmacien-Ingénieur Chimiste ou équivalent).

– Il devra seconder le Responsable de l'unité d'Analyse (25 personnes) du Centre, dans le développement des méthodes et dans leur mise en application, pour le support analytique des unités de Toxicologie et de Galénique.
– Une connaissance approfondie des méthodes analytiques appliquées au contrôle des médicaments et à la bioanalyse est nécessaire.

Expérience mini dans un poste similaire : 5 ans.
Adresser lettre manuscr., photo, C.V. détaillé et souhaits à : SEARLE, réf. 64, B.P. 23, 06562 VALBONNE CEDEX.

Société recherche pour LA ROCHELLE

RESPONSABLE TRAVAUX

30 ans minimum, technicien supérieur, I.U.T. électricité B.T. machines C.V., C.A. + régulation annexe (électronique industrielle appréciée). Contacts clients, supervision travaux ateliers, chantiers, large autonomie, sens des responsabilités.

C.V., photo et prétentions à Régie-Presse n° T 025.606 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE
LEADER MONDIAL DE
LA MANUTENTION ET DU LEVAGE
GROUPE : 4000 Personnes
1.100.000 KF de C.A. CONSOLIDE

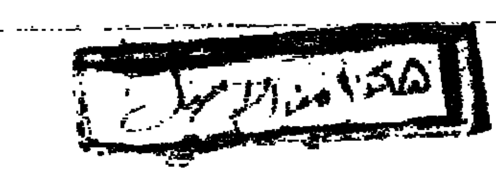
recherche

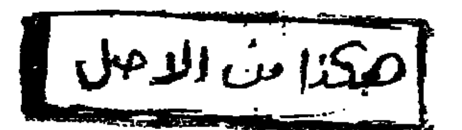
Ingénieur métallurgie et soudure

– Il sera chargé pour promouvoir la qualité des fabrications de :
- L'ANIMATION du laboratoire de contrôle des matériaux, de la formation des soudeurs,
- LA RECHERCHE et la mise au point des nouveaux procédés et installations de soudage,
- L'HOMOLOGATION de nos processus,
- L'ASSISTANCE des B.E. dans la recherche de nouveaux assemblages.

De formation ingénieur Grande Ecole, le candidat aura acquis une spécialité du type École Supérieure de Soudure. Il sera débutant ou aura une expérience trois à quatre ans.
Le poste est basé dans l'une de nos Usines du Centre-Est de la France.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 2676/M à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Béchevelin - 69363 LYON Cedex 2 qui transmettra.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL DU SECTEUR METALLURGIQUE

recherche

INGENIEUR DEBUTANT

Dans une première phase de formation et d'adaptation à l'entreprise, il s'intégrera à l'équipe informatique de notre société (lieu de travail : région lyonnaise).

Il y recevra une formation adaptée qui lui permettra de prendre en charge des projets.

Après 2 ou 3 ans d'activité dans ce secteur, son affectation sera définie dans l'une des filières commerciales, techniques, production etc... en fonction de ses aspirations et de nos possibilités.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 2775/M à CONTESSE PUBLICITE, 74, rue Béchevelin 69363 LYON Cedex 2.

Organisme régional situé à 120 km de Paris *recherche un*

chargé de mission

FONCTION : intégré dans le Service Economique, il suivra des dossiers à caractère économique et régional, et participera notamment *à des commissions de travail axées sur* le développement et le financement des entreprises.

PROFIL : ce poste s'adresse à un cadre âgé de 27 ans minimum, de formation SCIENCES ECO, pouvant justifier d'une expérience d'environ deux ans.

Réponse et discrétion assurées à toute candidature adressée avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 3010 au :



CABINET OPPERT

B.P. 4 - 69, bd du Maréchal Joffre
92340 BOURG-LA-REINE

---

attaché de direction technique

GRENOBLE - Une société française, leader mondial dans son domaine (biens d'équipement), réalisant un CA de 180 MF dont plus de 40% à l'export crée pour faire face à ses perspectives de développement, le poste d'ATTACHE DE DIRECTION.

Dépendant du Directeur Technique et en étroite collaboration avec lui, le titulaire sera amené à intervenir de façon spécifique dans chacun des différents secteurs de la Production (R et D, B.E., fabrication, ordonnancement, contrôle-qualité...).

Cette fonction large et variée s'adresse à un

INGENIEUR
(ECP, AM, ECL)

spécialisé en mécanique âgé d'au moins 28 ans et possédant une expérience de 4 ans minimum acquise dans une entreprise d'un secteur similaire. Une bonne pratique de la langue anglaise est nécessaire. La rémunération tiendra compte du niveau de compétence du candidat.

Adresser dossier détaillé (discrétion assurée) sous réf. 81 02 M à notre Conseil

CEP lyon
24 rue joannès masset
69006 lyon

annecy - grenoble

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

pour FILIALE

en développement
grande ville Ouest.

DIPLOMÉ (E) GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

POUR ASSURER :
- La conception de l'ensemble des produits et services offerts par la société.
- La définition et la réalisation des actions de promotion et marketing.
- La direction de l'équipe de vente.
- La mise au point et le suivi de toutes les actions permettant de gérer les produits : prévisions, budgets comptabilité et gestion analytique.

Ce poste à créer demande une expérience de quelques années et une formation complémentaire de gestion.

Adresser C.V. et prétentions sous/référ. T 025.572 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ DYNAMIQUE RECHERCHE
pour grande métropole du Sud

UN RESPONSABLE DE DÉLÉGATION RÉGIONALE

pour animer 5 commerciaux et 25 administratifs

Profil recherché :
- 30 ans minimum ;
- formation supérieure ;
- une expérience réussie dans la vente et l'animation commerciale.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo
Ecrire s/n° 7953 *le Monde* Pub.,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ A RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

cherche

INGÉNIEUR CHEF DE CHANTIER

Expérimenté et parlant anglais pour conduite et gestion d'importants chantiers peinture navale France et étranger.

Ecrire s/n° T 025.610 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

BANQUE PRIVÉE

Région SUD-OUEST

recherche

UN COLLABORATEUR CADRE

Pour un poste sous-direction agence :
- Expérience ou formation supérieure ;
- Profil commercial.

Adresser C.V., photo et prétentions à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, sous référence 4400M.

NORMANDIE

Groupement d'Entreprises recrute

FORMATEURS en AUTOMATISMES

Hydraulique, Electrique, Electronique

L'UN, de niveau Ingénieur, aura la responsabilité de l'ensemble des actions de formation.
LES AUTRES doivent être de niveau BTS ou DUT

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 88502 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
GRENOBLE

recherche

UN INGÉNIEUR

ENSI, A. et M. ou équivalent
Minimum 33 ans

Capable d'organiser et diriger des chantiers de montage en France ou à l'étranger. Montage de charpentes, structures mécano-soudées et machines tournantes.

Dynamisme et esprit d'initiative.
Savoir négocier.

Au moins cinq ans d'expérience de montages extérieurs.

Déplacements France et étranger fréquents pouvant atteindre plusieurs mois.

Anglais lu, écrit, parlé.

Adresser C.V. + prétentions sous n° 88.528 à CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

CENTRE D'ÉTUDES JURIDIQUES LYON

recherche pour son service Consultations

FISCALISTE

Connaissance Enregistrement souhaitée. Expérience d'ancien Inspecteur des Impôts ou Collaborateur Fiduciaire appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à
P. LICHAU S.A. sous référence 2831
41, rue Paul-Chenavard - LYON-1er
qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



TRANSAC Alcatel

LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANCAISE
recherche pour son
Service Systèmes et Applications, des

ingénieurs technico-commerciaux ingénieurs d'affaires

Ils se verront confier :
- la définition avant vente, en liaison avec le client et la direction commerciale, des spécifications des systèmes à réaliser,
- la réalisation complète des affaires (responsabilité technique et budgétaire) *en coordonnant les différents services opérationnels de* la société jusqu'au démarrage réussi des projets.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs ayant au minimum 3 ans d'expérience dans les domaines suivants :
- **mini ordinateurs**
- **terminaux**
- **bureautique**
- **systèmes bancaires.**

Lieu de travail : Paris quartier Etoile.

Merci d'adresser candidature complète,
C.V. *détaillé*, photo, prétentions à :
Melle DREANIC
TRANSAC ALCATEL
25, avenue de la Grande Armée 75016 Paris.

Pour son SERVICE ACHAT

2 COORDONNATEURS D'AFFAIRES

Premier constructeur français d'ensembles industriels clé en main et à vocation internationale, nous recherchons des **JEUNES INGÉNIEURS** ayant au minimum 3 ou 4 années **d'EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE** si possible en coordination d'affaires.

Ils auront pour mission de négocier et passer des commandes, d'en assurer le suivi entre plusieurs de nos unités (études, projets, chantier, qualité) et les **fournisseurs**, jusqu'à la livraison des matériels sur les chantiers (équipements lourds en matériels chaudronnés et mécaniques, pompes, générateurs de vapeur...).

L'un d'entre eux sera plus particulièrement chargé des commandes pour l'exportation. La connaissance de l'Anglais est alors très vivement souhaitée.

Nous leur proposons d'entrer dans une Société en développement continu offrant de nombreuses opportu*nités professionnelles.*

Les dossiers de candidature, accompagnée d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous référence 70 949 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Managers en développement et méthodes appareillage électronique pour l'industrie

Ingénieur mécanicien compétent en électronique, ou ingénieur électronicien compétent en mécanique, vous savez que maintenant vous pouvez prendre la responsabilité de manager une équipe d'ingénieurs et de techniciens. Vous avez décidé de quitter votre job actuel parce qu'il vous faut passer au cran au-dessus. La planification d'un projet en liaison avec le marketing international. La gestion des délais et des coûts, la réalisation et l'évaluation des protos, le passage en production vous intéressent comme prolongement normal de vos années de BE ou d'atelier.

Filiale d'un leader américain, implantée en province, notre société poursuit son développement en fournissant à l'industrie française et européenne des appareils de contrôle. D'où une fabrication en petite et moyenne série avec de nombreuses variantes...et ce besoin de deux ingénieurs confirmés avec lesquels nous étudierons leur orientation vers le développement des produits ou les méthodes.

Nous avons confié aux conseils en recrutement Sirca l'étude des dossiers que vous voudrez bien leur adresser sous réf. 814 539M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

---

consultants de haut niveau

Sema, une des premières sociétés de conseil en informatique et en organisation recherche pour sa **division conseil**

experts financiers réf. 10280/M

Leur première mission se situera en Afrique auprès d'importantes entreprises et *établissements publics. Les candidats devront justifier d'une expérience similaire* dans un pays en voie de développement.

experts en comptabilité réf. 10281/M

Les candidats d'environ 35 ans devront être titulaires du DECS et être disponibles pour une affectation à l'étranger.

expert télécommunications réf 10282/M

Le candidat, diplômé ENST ou équivalent devra avoir 2 à 3 ans d'expérience des matériels et des logiciels des télécommunications. Ce poste convient à un candidat souhaitant s'orienter vers des problèmes d'organisation et de gestion.

ingénieurs ou grandes écoles commerciales réf. 10283/M

Les candidats auront travaillé 2 à 3 ans en entreprise. Dans le cadre de leurs fonctions opérationnelles, ils auront développé des expériences d'organisation liées à l'informatique.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, en précisant la référence du poste choisi à A. Coffin, Sema-Sélection: **Centre Metra 16-18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection

Paris Lille Lyon
Marseille Toulouse

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



UNION DE TRANSPORTS AERIENS
(4 milliards de FF de CA,
7000 personnes)

recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION DE HAUT NIVEAU

Intégré dans l'équipe chargée du reporting pour la Direction Générale, il conçoit et met en œuvre des systèmes d'information adaptés à la fonction «contrôle de gestion centralisé».

Le candidat recherché devra avoir :
- une formation Grande Ecole d'Ingénieurs+MBA ou équivalent
- 5 ans d'expérience au minimum
- une bonne pratique du reporting
- de solides connaissances en comptabilité analytique et en informatique (APL, ...).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à



DASJ
Sélection recrutement
50, rue Arago - 92806 Puteaux

Message à un FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

Vous souhaitez faire carrière dans un groupe international, leader sur son marché

photo-cinéma-son

Nous prévoyons la prochaine retraite de notre Directeur Commercial et cherchons son sucesseur. Celui-ci est personnellement responsable des gros marchés. Il anime la force commerciale France et contrôle l'administration des ventes.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez 30 ans minimum, si vous êtes diplômé d'une école commerciale, et si votre première expérience vous a familiarisé de préférence avec le matériel photo. Vous parlez anglais et êtes prêt à voyager 50% de votre temps pour des déplacements fréquents mais de courte durée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et rémunération actuelle sous référence M/215/B2 à notre conseil

mcp CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris

La Société : notre domaine est celui de la communication et nos supports de nombreux média spécialisés. A la tête du groupe, un holding financier assure l'unité des 10 sociétés autonomes, le constituant.

L'informatique est confiée à une société de service interne qui conçoit, développe et gère les applications de gestion spécifiques à chacune de nos filiales. Une très nette évolution des moyens mis en œuvre, tant sur le plan technique qu'humain, nous situe dans une perspective de décentralisation et de télétraitement. Nous recherchons :

Ingénieur de Projet

Confirmé, et sensibilisé à la finalité de l'informatique dans l'entreprise. Ses responsabilités s'étendront de l'élaboration du cahier des charges avec les utilisateurs jusqu'à la réalisation et le suivi des chaînes dans le cadre d'un budget et d'un planning. Connaissant l'environnement IBM (systèmes DOS/VSE-CICS), il encadrera plusieurs analystes-programmeurs. **(Réf. HC 13)**

Analyste

ayant acquis une expérience d'environ 2 ans, au sein d'une équipe projet dans un environnement technique similaire. **(Réf. HC 14)**

Pour ces postes les conditions offertes seront fonction de l'expérience.



Ecrivez à notre conseil en précisant la référence du poste choisi. Chaque dossier sera étudié avec la meilleure attention.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, Bld Raspail - 75006 PARIS
— MEMBRE DE SYNTEC —

Jeunes Commerciaux

Financer des professionnels

formation supérieure — 65-75 000 F

Des produits **(crédits et leasing)** adaptés aux besoins d'une clientèle de **PME ET PMI,**
Une force de vente répartie dans 65 agences sur la France,
Deux facteurs qui assurent à notre société une position de leader sur le marché du financement des investissements des petites et moyennes entreprises.
Si vous êtes motivés par la vente et disponibles géographiquement pour des missions de renforcement de 3 à 6 mois, nous assurons votre formation technique et pratique (produits - méthodes - étude du risque).
Merci d'écrire avec CV et photo sous référence 150 à Michèle CHIRON



compagnie bancaire
Service Orientation - Recrutement
5, Avenue Kléber - 75116 PARIS

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
filiale du plus grand constructeur mondial d'ordinateurs interactifs

jeune cadre assistant du responsable crédit recouvrement

Chargé de l'analyse et du suivi des comptes clients, vous établirez les limites du crédit accordé et superviserez le recouvrement des créances. Vous aurez à maintenir des relations permanentes avec les clients.

A l'intérieur de la société, vous jouerez un rôle de conseil, analysant politiques et procédures du fonctionnement du service CRÉDIT-RECOUVREMENT afin de proposer des améliorations. Vous serez appelé à être en contact avec de nombreux services.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (option finances) vous bénéficiez d'un à deux ans d'expérience dans une fonction identique dans l'industrie ou le secteur bancaire. Anglais parlé et écrit.

Vous pourriez très rapidement assurer des responsabilités plus étendues, en fonction de vos compétences. Adressez votre candidature sous la référence M 014 à C. Millot, Direction du Personnel.

digital 18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS CEDEX

AMÉNAGEUR CONSTRUCTEUR IMMOBILIER RÉGION PARISIENNE

recherche

JEUNE INGENIEUR

28/30 ans, qui se verra confier progressivement la responsabilité de la mise en œuvre d'importants programmes immobiliers en région parisienne.

Ecrire sous le n° 7949, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

METO

N° 1 des systèmes de marquage met tout son poids dans
LES BALANCES ÉLECTRONIQUES
Dans le cadre de cette diversification, nous recrutons

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL
DÉPARTEMENTS 28, 77, 91, 94.

FONCTIONS :
- Vente de nos gammes marquage + pesage auprès des grandes surfaces L.S.A.
- Référencement de nos produits dans les centrales régionales.
- Sous l'autorité du chef des ventes régionales, assiste l'équipe de vente (3 personnes) pour des actions terrain.

PROFIL :
- Professionnel de la vente (3 ans minimum).
- Si possible expérience réussie et prouvée auprès de la clientèle L.S.A.
- Grande disponibilité.
- Esprit d'initiative.
- Sens de l'organisation.

NOUS OFFRONS :
- Rémunération motivante (fixe + primes).
- 5 semaines de congés payés.
- Possibilité véhicule société.
- Frais forfaitaires.
- Mutuelle.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à :
M. BERTAL, ESSELTE METO
112, avenue du Général-Leclerc, 78220 VIROFLAY.

---

aerospatiale
engins tactiques

aerospatiale

1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MATERIELS AEROSPATIAUX

La DIVISION des ENGINS TACTIQUES située à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise :
- en CHIFFRE D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe (plus de 100 pays sont équipés de nos matériels).

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études dans un esprit d'innovation, de réalisme et de rigueur.

Nous recherchons
pour notre DEPARTEMENT APRES-VENTE

ingénieurs électroniciens

INSA - ISEN - ISEP - ENSEEIHT - ENSEA
Débutants ou quelques années d'expérience

Les candidats retenus se verront confier :
- la mise en œuvre de la conduite et du contrôle des actions de formation adpatées aux besoins de la clientèle export.

Qualités requises :
- connaissances indispensables dans le domaine des techniques numériques
- connaissances appréciées au niveau des équipements radars et hyperfréquences
- grande disponibilité souhaitée (déplacements fréquents en France et à l'étranger)
- esprit d'initiative et de curiosité
- connaissance de la langue anglaise indispensable
- libéré des obligations militaires.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo à no 88615 CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.

Rejoignez une équipe qui fonce !

Parce que notre développement s'est toujours appuyé sur une recherche de haut niveau débouchant sur des produits fiables et performants.

Parce que le recrutement, l'intégration et l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs ont toujours fait partie de nos principales préoccupations.

Nous avons pu progresser rapidement et nous assurer une place prépondérante sur le marché des biens d'équipement.

Pour faire face à notre expansion, nous recrutons sur **PARIS** et **PROVINCE** de **JEUNES COMMERCIAUX** ayant 2 à 3 ans d'expérience dans la vente.

La rémunération proposée comprend un fixe important + variable + position cadre ou assimilée + participation + avantages sociaux + remboursement des frais.

Ces postes offrent à des candidats motivés de réelles possibilités d'avenir.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite et C.V. détaillé en indiquant sur l'enveloppe la référence 578 M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER
recherche

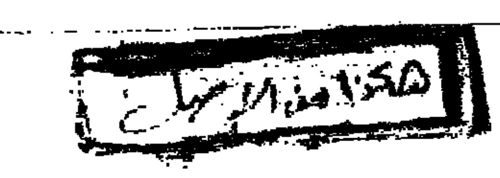
CONSEILLER GESTION PATRIMONIALE

Pour animer, développer ce service dans le réseau national.

Formation supérieure économique ou bancaire.

Expérience souhaitée de quelques années de la clientèle privée dans un établissement financier.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 88277 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LA FILIALE D'UN GRAND GROUPE
recherche

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Proche Banlieue Sud-Est

Dépendant du Directeur Général de cette filiale en expansion (1.000 personnes), il animera une équipe de 30 personnes. Responsable de la gestion comptable et financière, des achats, il aura également à développer la fonction informatique.

Il centralisera les opérations faites dans les deux établissements que comprend cette société et deviendra peu à peu le coordonnateur, le responsable administratif et financier de l'ensemble.

Le candidat retenu, 35 ans au moins, aura une bonne culture commerciale et comptable (si possible le DECS) ; il aura déjà exercé des fonctions semblables.

Écrire sous référence 184/M à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.



aerospatiale

1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MATERIELS AEROSPATIAUX

La DIVISION des ENGINS TACTIQUES
située à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise :
- en CHIFFRE D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe (plus de 100 pays sont équipés de nos matériels).

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'ingénieurs dans un esprit d'innovation, de réalisme et de rigueur.

Nous recherchons
pour notre DEPARTEMENT PRODUCTION

ingénieurs électroniciens

ENSEA - ISEN - ESEO - ENSEEIHT - INSA

Les candidats retenus se verront confier au sein d'une unité de fabrication électronique :
- la mise au point d'un système d'armes et des installations de contrôle périphérique.
- à partir des organigrammes de fonctionnement, le diagnostique des causes éventuelles de pannes et la recherche des solutions techniques.

Qualités requises :
- connaissances indispensables dans le domaine des techniques numériques
- capacité à assimiler la programmation des systèmes
- ces postes impliquent de nombreuses relations avec les coopérants les bureaux d'études et les clients.
- goût très prononcé pour les contacts humains.
- sens des responsabilités.
- aptitude à diriger une équipe.
- connaissance de la LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE.
- libéré des obligations militaires.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo à no 88616 CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Vous avez une bonne expérience d'au moins 5 ans d'études et de développement de produits d'électronique industrielle.

Vous êtes prêt :
à manager une équipe de 15 personnes (ingénieurs, A.T., dessinateurs...),
à établir un plan industriel,
à développer des produits (redresseurs, alimentations stabilisées, onduleurs),
en réduisant les coûts.

Nous sommes une importante société française
(6.000 personnes - 1 500 M.F. C.A.)
leader sur son marché nous vous offrons cette opportunité de carrière en vous proposant le poste de

CHEF DE SERVICE TECHNIQUE

au sein de notre division électronique — région parisienne

Adresser votre C.V. avec photo et appointements à

CONTESSE & Cie
20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra,
sous No 88367. Confidentialité strictement respectée.

GROUPE SOFIAM

Importante société de construction
et de promotion de logements recherche

UN RESPONSABLE DES PROGRAMMES

(Région parisienne)

De haut niveau, capable de seconder la direction des programmes. Il participe au montage des opérations, les gère et les administre.
Il bénéficie de l'appui de l'ensemble des services techniques de la société.

Les candidats sont diplômés de l'enseignement supérieur
(HEC-Sciences Po - ESSEC - Sup de Co)

Cinq années minimum d'expérience sont indispensables, de solides qualités de méthode et de coordination sont nécessaires pour ce poste qui ouvre de très larges perspectives d'évolution.

Les candidats intéressés devront adresser un dossier au groupe SOFIAM
9, AVENUE MATIGNON - 75008 PARIS.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche dans le cadre du développement de ses activités « Radar militaire »

2 ingénieurs électroniciens

GRANDES ECOLES
ESE - ENST - ENSERG - ENSEEIHT - ENSEM

Débutants ou quelques années d'expérience pour étude et réalisation de systèmes évolués de traitement de signal.
. Bon niveau mathématiques (Doctorat apprécié). Goût de l'analyse. Travail en équipe. La nationalité française est exigée.
Service de cars gratuit. Restaurant d'entreprise. 13e mois.

Ecrire avec C.V. sous réf. 29094 à LCT
B.P. 40 - 78141 VELIZY-
VILLACOUBLAY
Cedex

SOCIETE FILIALE
MULTINATIONALE
LEADER SUR SON MARCHÉ
recherche

directeur (trice) développement produit

Ce poste, situé en banlieue Nord, proche de Paris dépendra directement du Directeur Général.

Fonction :
■ Démarrage et développement d'une nouvelle activité en France au point de vue de la recherche et de la commercialisation de nouvelles lignes de produits en papeterie de luxe.
■ Coordination de la recherche et de la conception des nouvelles lignes de produits avec les sociétés soeurs en Europe.
■ Responsabilité à moyen terme de la gestion totale de cette nouvelle activité.
■ Déplacements fréquents en France et en Europe.

Profil :
■ École de Commerce ou équivalent.
■ 30 ans environ.
■ Plusieurs années d'expérience dans l'un ou plusieurs des domaines suivants: Achats, Ventes, Marketing produits de consommation.
■ Une excellente connaissance de l'Anglais est indispensable.

Rémunération motivante qui tiendra compte de l'expérience.
Adresser C.V., photo, salaire actuel et prétentions sous référence 7593 M à :

projets
publicité
12 rue des Pyramides
75001 Paris

SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE
recherche pour
1) NANTES ET ROUEN

RESPONSABLE DÉLÉGATION

RÉGIONALE
35 ans environ.
Expérience bancaire et crédits MT/LT exigée.

2) PARIS

RÉDACTION CRÉDITS

professionnels MT/LT
Envoyer C.V. + photo.
Ecrire s/nº 3.177 *le Monde* Pub.,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ESSO REP

recherche

pour sa Direction Exploitation

SUPERVISEUR MISSIONS SISMIQUES RÉFLEXION

- Formation grandes écoles ou Université.
- Quelques années d'expérience souhaitables dans le domaine de la supervision des équipes sismiques réflexion sur terrain.
- Fonctions essentielles :
  - Contrôle des opérations sismiques effectuées par des entrepreneurs ;
  - Optimisation des conditions d'exécution ;
  - Contrôle de la qualité des résultats et contrôle des coûts.
- Connaissances complémentaires appréciées :
  - Traitement de l'information ;
  - Electronique ;
  - Anglais.

Envoyer lettre avec curriculum vitae et prétentions à

ESSO REP, *Chef du personnel* B.P. 150
33321 BÈGLES Cedex.

Vous êtes: jeune ingénieur

Vous avez déjà programmé dans un langage scientifique (Fortran, PL/1, APL).
Vous aimez aborder des cas concrets avec les utilisateurs de l'informatique. Vous connaissez l'anglais.

Nous sommes une importante **Société d'Ingénierie** travaillant dans des domaines industriels variés et implantée à Paris Est.

Nous vous proposons de vous faire participer, dans le cadre de notre centre de calculs utilisant des matériels IBM et des logiciels parmi les plus modernes, à la conception et à la réalisation d'applications informatiques, scientifiques et techniques.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions s./réf. 5991 à SCS Jonction 9, rue des Halles 75001 PARIS qui transmettra.

Importante Société Aérospatiale,
située en région parisienne, recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Débutants ou confirmés

- MÉCANIQUE
- ÉLECTRONIQUE
- FLUIDES
- INFORMATIQUE
- THERMO-DYNAMIQUE
- RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX
- CALCUL DES STRUCTURES

Les candidatures sont à adresser sous
Nº 286/40037 (M), HAVAS CONTACT,
156, bd Haussmann - 75008 PARIS,
qui transmettra.

HAVAS CONTACT



pour assurer
l'assistance technique
de notre
EXPLOITATION INFORMATIQUE
nous recherchons un :

ANALYSTE D'EXPLOITATION INFORMATIQUE

- Afin de favoriser la nécessaire évolution technique des exploitations.

Il devra :
- Situer, analyser les besoins.
- Adapter les moyens disponibles.
- *Participer à la définition, à l'implantation des matériels et logiciels nouveaux.*
- Évaluer l'impact des nouvelles technologies retenues sur le fonctionnement des exploitations et formaliser les méthodes de travail qui en résultent.
- *Former les personnels concernés.*

- Environnement technique :
  - 3032 sous MVS - CICS - DL1 - TSØ - VTAM.
  - 433X sous DOS/VSE.

- *Profil recherché :*
  - Formation supérieure informatique (universitaire ou École d'Ingénieurs option informatique).
  - Une première expérience valoriserait la candidature.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre C.V. détaillé + photo (retournée) sous référence M à :
KODAK-PATHÉ - Service du Personnel
8-26, rue Villiot - 75594 PARIS CEDEX

bleu



L.E.R.S., Société de Recherche Pharmaceutique du Groupe SYNTHELABO, recrute pour son Département Chimie un

chimiste

spécialisé en
CHIMIE ORGANIQUE

ayant *une expérience de l'utilisation de l'informatique* pour traiter les problèmes chimiques.

Une expérience dans l'industrie pharmaceutique serait souhaitable.
Ce poste, nouvellement créé, exige la conception d'une base de données pour le nouveau système informatique ainsi que l'application de ce système aux besoins du Département Chimie.
Age minimum : 28 ans.
Formation : Doctorat d'Etat, Docteur Ingénieur ou Doctorat 3e cycle, avec expérience.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et devront être adressées à L.E.R.S. — Direction Technique et Administrative — 58 rue de la Glacière, 75013 Paris.

média-system

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DÉMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Directeur du Marketing

300 000 F

L'offre : nous souhaitons donner une nouvelle dimension à notre structure en créant le poste de Directeur du Marketing.

Nous vous proposons : de concevoir là politique Marketing et publicitaire pour nos deux lignes de produits, de définir les objectifs quantitatifs et qualitatifs, de stimuler les hommes de la structure. Vous assurerez les relations avec les Directeurs des centrales. Vous dirigerez un service de 20 personnes.

Vous êtes : diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et vous faites la preuve de votre talent dans le domaine du Marketing et de la communication au sein d'une société de biens de grande consommation. Vous possédez une bonne maîtrise de l'anglais.

Nous sommes : une entreprise française fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation et nous développons notre implantation internationale.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 102108 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Groupe Français
de grande notoriété,
large implantation internationale
recherche

Directeur de zone

* *Responsable des opérations en Allemagne ou le groupe dispose de plusieurs implantations industrielles et commerciales.*
* *Le candidat de formation supérieure parfaitement bilingue français-allemand devra avoir travaillé ou vécu en R.F.A.*
* *Rattaché à la Direction Générale du groupe, il participera à la définition des politiques et coordonnera leur mise en oeuvre.*
* *Basé à Paris avec séjours fréquents en R.F.A.*
* *Age minimum 35 ans.*

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 29100 à
projets *Publicité*
12 rue des Pyramides 75001 Paris
qui transmettra.

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE INTERNATIONALE

fabrique et distribue des produits d'équipements légers, dans un très grand nombre de pays, par un réseau d'agents et filiales.
Son chiffre d'affaires consolidé est de l'ordre de 500 millions de francs en France et à l'Etranger

Cette entreprise recherche un

ADJOINT AU SECRETARIAT GENERAL

SCIENCES ECO - ESSEC - HEC - SCIENCES PO

3 à 5 années dans un poste similaire sont souhaitables.

Il aura à démontrer sa capacité à maitriser les problèmes d'administration générale, et d'application du Droit des Sociétés en France et à l'Etranger.

Une part importante de son activité est consacrée à la gestion administrative et le suivi des contrats avec la clientèle française et les agents importateurs étrangers.

Il sera chargé d'apporter son assistance aux études économiques d'implantation à l'Etranger.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.
Le poste comprend des possibilités d'évolution.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence No 88530 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra.

---

responsable du service facturation

Une importante société prestataire de services employant plus de 500 personnes, souhaite intégrer un gestionnaire de haut niveau pour diriger son service facturation. Il assurera la bonne exécution et le contrôle d'une facturation complexe à partir de contrats élaborés, prévoyant des révisions de prix. Il animera et coordonnera une équipe de 5 personnes et bénéficiera d'une bonne assistance informatique. Ce poste intéresse un diplômé d'école supérieure de commerce ayant nécessairement l'expérience des problèmes de facturation dans une grande entreprise de services. Le candidat devra en outre maîtriser un outil informatique. Un développement de carrière peut être envisagé pour un candidat de valeur.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons de nous adresser votre candidature sous référence 185 M — 61, Bd Haussmann - 75008 PARIS. Les dossiers seront transmis directement à notre client.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

---

afnor

Association Française de Normalisation

recherche pour sa division

EDITION - VENTE

un cadre

30/35 ans

MISSION :
- gestion technique et financière de l'impression
- contrôle et suivi des maquettes en relation avec les services techniques et les imprimeurs
- animation de l'équipe d'Edition (5 personnes).

PROFIL :
de formation Estienne ou CFT Gobelins, avec une expérience de quelques années en matière de fabrication dans l'Edition, a l'aise dans les relations internes et extérieures.

Adresser lettre de candidature avec c.v, photo et rémunération actuelle s/réf. 6831 à AFNOR - Direction du Personnel
Tour Europe - Cedex 07 -
92080 Paris La Défense.

Panasonic/Technics/National

Un des leaders de l'électronique, nous sommes la filiale française du groupe Matsushita. Nous avons une rapide croissance commerciale et nous souhaitons actuellement développer notre structure.
Nous recherchons un jeune

Attaché de direction générale
Conseiller juridique

En relation directe avec notre président vous êtes son conseil permanent pour tous les aspects juridiques intervenant dans notre activité.
Vous aurez également des missions plus largement définies d'homme de communication, d'organisateur, et de conseil auprès des différents services.
Vous avez une trentaine d'années, une formation juridique, une expérience de conseil analogue acquise soit dans une entreprise à vocation commerciale internationale, soit dans un cabinet d'expert, le dynamisme et le goût des contacts nécessaires pour vous intégrer dans notre équipe. Vous possédez impérativement une pratique courante de l'anglais.
Jacqueline Sigolet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. 5228M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

BANQUE DE TOUT PREMIER PLAN

recherche pour son

SERVICE JURIDIQUE A PARIS

JURISTE CONFIRMÉ
Spécialisé en DROIT SOCIAL

HF

Il sera principalement chargé d'examiner des problèmes juridiques complexes et devra donc témoigner d'un goût marqué pour les travaux d'études et de recherches.

Ce poste convient à un candidat de formation supérieure (maîtrise en droit privé minimum), possédant une expérience d'une dizaine d'années du droit du travail, y compris dans ses aspects procéduraux, au sein d'une entreprise comportant une pluralité d'établissements.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 12053 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

Très Importante Société de Bâtiment
groupant 5.000 personnes
recherche

Son Responsable du Personnel et des Relations Sociales

L'intéressé devra :
- Être âgé de 35 ans au minimum.
- Posséder une bonne expérience d'au moins 5 ans au niveau Direction dans la gestion du personnel et d'excellentes références.

Poste à pourvoir en région parisienne.

Adresser C.V., photo à nº 88.413 - CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

Dans le cadre d'une nouvelle expansion en France
un important groupe multinational
recherche pour sa branche matières plastiques,

2 ingénieurs applications et développement

Mission: ☐ assistance technique auprès de la clientèle; ☐ recherche de nouveaux développements pour nos produits; ☐ relations avec la clientèle à travers notre réseau commercial; ☐ assurer le suivi technique et commercial du travail de développement en collaboration avec les services techniques européens de la société et les responsables de ventes et marketing des secteurs.

Profil: ☐ éducation universitaire ou équivalente; ☐ 5 ans d'expérience secteur résines techniques (thermoplastiques); ☐ capacité de comprendre et aider à la réalisation de moules d'injection ainsi qu'au dessin, à la conception et au calcul de pièces nouvelles; ☐ une expérience commerciale préalable serait un avantage apprécié; ☐ anglais courant est indispensable.

Qualités: nous recherchons des personnes dynamiques, aptes à voyager et ayant la capacité de négocier à tous les niveaux.
Résidence: région Lyonnaise. Salaires: FF 110.000 et +.
Voiture fournie.
Envoyez votre candidature et curriculum vitae à
Universal Media, chaussée de La Hulpe 122,
B-1050 Bruxelles, qui transmettra.
Veuillez mentionner la référence /953 sur l'enveloppe
qui pourra ainsi nous parvenir fermée.

LE SERVICE EDUCATION DE
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
1er constructeur d'ordinateurs interactifs recherche pour son Centre de Formation, à EVRY-Ville Nouvelle

INSTRUCTEURS

HARDWARE (Réf. M08)
Expérience souhaitée de la maintenance de systèmes et/ou périphériques.

SOFTWARE (Réf. M09)
Expérience souhaitée de systèmes d'exploitation interactifs.

Ces professionnels cadres conduiront des cours pour nos besoins internes et/ou nos clients.

Si vous avez une expérience professionnelle en informatique associée à des aptitudes pédagogiques, et si vous parlez l'anglais, venez vous joindre à notre équipe.

Envoyez lettre manuscrite et CV à : J. SPEYBROUCK,
Digital Equipment France — Service Education
Boulevard de France, FRANCE-EVRY - Tour Lorraine
91000 Evry / Tél. 077.90.00

digital

FACEM MARKETING et DÉVELOPPEMENT
Société de conseil et d'études recrute pour faire face à son développement national et international

a) UN CONSEIL EN MARKETING ET DÉVELOPPEMENT

Pour interventions au niveau de Directions générales
Il se verra confier, dès le début, la responsabilité de chantiers importants.

Conditions strictes :
- Vingt-huit ans minimum, libre rapidement.
- Sup. de Co., HEC, ESSEC ou équivalent.
- Expérience trois ans minimum en entreprise, de préférence en animation ou conseil.

Ce poste exige une forte motivation, du dynamisme, de l'initiative, une grande compétence, d'excellentes capacités d'expression écrite et orale, de la méthode, le sens des contacts, notamment commerciaux, l'acceptation de fréquents déplacements de courte durée (3 à 5 jours).

b) UNE SECRÉTAIRE

Trois ans d'expérience minimum, bac indispensable, pour dactylographie de textes difficiles mais intéressants, responsabilité complète d'un secrétariat, travail varié, initiative, excellentes qualités d'organisation et de méthode, libre immédiatement.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à
FACEM MARKETING ET DÉVELOPPEMENT
72, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Du Pont de Nemours souhaite renforcer son potentiel d'innovation et d'adaptation aux marchés internationaux en recrutant pour son laboratoire de recherche sur les produits photographiques industriels situé à NEU ISENBURG près de FRANCFORT un

Docteur-Ingénieur en physico-chimie

Attiré en même temps par la recherche fondamentale et par les applications industrielles sur lesquelles elle peut déboucher. Il travaillera en relation étroite avec les unités de recherche fondamentale aux U.S.A., les usines et les responsables commerciaux des différentes lignes de produits en Europe.

Ce poste conviendrait à un titulaire d'un diplôme de 3e cycle en physico-chimie. La connaissance de l'Anglais est nécessaire. La maîtrise de l'Allemand sera un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous réf. 406 M, à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.
- Service du Personnel - BP 85
91403 Orsay.

HAVAS CONTACT

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PARIS

Organisme professionnel secteur agro-alimentaire

RECHERCHE

pour les intégrer dans son équipe de conseil auprès des entreprises adhérentes

TROIS COLLABORATEURS

Chargés de missions diversifiées, dans des entreprises de toute taille, ils devront avoir fait la preuve de leurs qualités d'adaptation et de leur sens du concret dans une première expérience de l'entreprise ou du conseil.

TROIS PROFILS SONT RECHERCHÉS :

1) **FORMATION ÉCONOMIQUE ET (OU) AGRONOMIQUE** *Accompagnée de solides notions de comptabilité et de gestion.*

2) *Expérience de la* **RÉVISION COMPTABLE,** *de l'organisation administrative et aptitudes à traiter des problèmes de gestion de l'entreprise.*

3) *Expérience pratique en matière de* **TRANSPORT** *et solides notions de comptabilité et de gestion qui doivent permettre de réaliser des études techniques, de rentabilité et de productivité d'un parc de véhicules.*

DÉPLACEMENTS FRÉQUENTS EN PROVINCE

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération actuelle, à :
RÉGIE-PRESSE,
sous le numéro T 25.580 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS CEDEX.

SOPAD-NESTLÉ

recherche pour son Service Inspection à Courbevoie

UN INSPECTEUR DE GESTION

Jeune débutant, ce diplômé HEC, ESSEC ou SUP. de CO., effectuera d'abord un stage de formation puis se verra confier des missions de contrôle et de conseil auprès de ses nombreux établissements de Paris et de province.

Ce poste basé à Paris (Courbevoie), implique de fréquents déplacements dans les établissements ce qui permet d'acquérir la connaissance des activités et des structures et de préparer à d'autres fonctions.

Adresser curriculum vitae à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer, 92411 Courbevoie Cedex.

MARBEN INFORMATIQUE

Pour assurer le développement de nos prestations de conseil et services de haut niveau, diversifiées — systèmes temps réel, gestion, organisation, — nous recrutons :

3 ingénieurs expérimentés (Réf. 02)

3 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion (base de données, télétraitement,...) ou en systèmes temps réel (contrôle de processus, réseaux,...)

5 ingénieurs informaticiens débutants (Réf. 03)

(ECP, ESE, ENSEEIHT, ENSIMAG, INSA, IIE,...)

Ils acquerront une formation complémentaire et seront insérés à différents groupes projets. A terme, ils prendront la maîtrise complète de projets nouveaux.

Une structure souple, une expansion forte permettent d'offrir aux ingénieurs dynamiques une rémunération attractive, une évolution rapide de leurs compétences et niveaux de responsabilité.

Ecr. à **MARBEN INFORMATIQUE**, 123, av. de Villiers, 75017 PARIS.

GROUPE FRANCAIS, EN EXPANSION CONSTANTE, A FORTE VOCATION EXPORTATRICE

fabriquant des composants électromécaniques (3500 personnes - 10 filiales)

Nous recherchons

INGENIEUR

MECANICIEN OU ELECTROMECANICIEN

AM, ENSM, INSA, ou équivalent

Au cours d'une première expérience déjà solide, vous avez acquis (dans un B.E., un service méthodes ou en production) le goût des actions concrètes, le souci de la rentabilité.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe Productivité chargée auprès des différents secteurs de l'entreprise et en particulier de l'Industriel, de préparer et d'animer des actions de Productivité.

Ce poste implique autonomie, persuasion, sens technique. Il peut permettre à un candidat de valeur de préparer une évolution intéressante dans un groupe en développement.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 88262

CONTESSE & Cie
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

PUBLICITE RELATIONS EXTERIEURES

- Vous avez au minimum 3 ans d'expérience dans la publicité et les relations extérieures.
- L'Informatique, l'Electronique, l'Ingénierie, la Promotion Immobilière vous intéressent.

Notre Groupe, en expansion de 30% par an, est composé de sociétés dans ces domaines d'activité et souhaite vous confier la responsabilité de son image de marque:

- définir les actions promotionnelles,
- créer les documentations,
- assurer la présence des sociétés aux salons spécialisés,
- organiser les relations extérieures,
- développer la communication interne.

Pour réussir, il importe que vous soyez suffisamment indépendant pour organiser vos actions, que les idées ne vous manquent pas, que vous ayez le sens de la rédaction.

Envoyez C.V., photo et prétentions à :
Groupe BFM - Bernadette STERN
Tour d'Asnières - 92606 ASNIERES Cédex

Groupe BFM

LNE

LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS
recherche pour ses activités
ANALYSE DE L'AIR
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

- Cinq à dix ans d'expérience méthodes et instrumentation analyses des gaz ;
- Anglais écrit et parlé ;
- Son activité portera sur la mise au point et l'exécution d'essais en laboratoire et sur sites extérieurs ;
- Lieu de travail principal : Région parisienne + déplacements de courte durée.

Adr. C.V. détaillé, photo (sera retournée) et prétent. : 1, rue Gaston-Boissier, 75015 Paris, ss réf. 81/DREC/01.



SNFA

ROULEMENTS DE HAUTE PRECISION
Aéronautique - Industries de pointe
(600 personnes) recherche pour son usine
D'IVRY SUR SEINE

INGENIEUR de FABRICATION

Formation A.M. de préférence

Le poste sous l'autorité du Directeur Technique est en atelier :
- Il fait appel à des connaissances pratiques confirmées (5 à 10 ans) d'usinage sur machines de production (tournage, fraisage, rectification)
- Son action de recherche et d'essais est orientée sur l'étude et la mise en place de nouveaux procédés permettant d'assurer la qualité, d'accroître la productivité et de définir les nouveaux investissements.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à SNFA Service du Personnel - 23, Bd de Brandenbourg 94203 IVRY SUR SEINE CEDEX.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS

Diplômés ENSAM, IDN, ECL, ...

Débutants ou quelques années d'expérience pour son bureau d'études et de développement industriel de matériel de

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Anglais lu
Postes à pourvoir rapidement

Ecrire avec C.V., photo, prétentions (sous réf. AS) à THOMSON-CSF, Division Faisceaux Hertziens Liaisons spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 Levallois.

FRANCE RAIL PUBLICITE

Nous sommes une Société chargée de gérer et d'exploiter l'ensemble des espaces publicitaires de la SNCF. Nous souhaitons engager notre

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Sa mission sera de poursuivre la mise en œuvre des applications prévues sur IBM 34/Terminaux tout en assumant la qualité des traitements actuels.

Ce poste qui conviendrait à un informaticien diplômé études supérieures, pouvant apporter son expérience d'une fonction identique sur ce type de matériel, peut évoluer vers des fonctions plus importantes dans notre Société.

Faire acte de candidature sous référence 714 M à Jean PORRACCHIA



Un des premiers groupes en Europe, spécialisé dans les informations financières et études micro-économiques, recherche pour participer à sa forte et rapide expansion

UN CHEF DE PUBLICATION

(référence 620.)

- son rôle sera de prendre en charge la conception d'une nouvelle publication d'informations économiques, d'en assurer le développement et la commercialisation,
- il gérera son budget et ses investissements,
- il sera l'interlocuteur et le conseiller de la force de vente pour leur problème de marketing,
- ce poste évolutif conviendrait à un jeune cadre diplômé d'études supérieures commerciales ayant au minimum 3 ans d'expérience (comme chef de produit de préférence).

UN CADRE COMMERCIAL débutant

(référence 630.)

- désireux de promouvoir et développer la vente de nos services et produits au sein d'un marché industriel et analyser en permanence les besoins de ce marché,
- formation supérieure commerciale. Homme de terrain et d'étude excellent négociateur.

Pour ces 2 postes, des possibilités d'avenir sont offertes aux candidats de valeur. Les postes seront situés à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curric. vitae, prétentions à Agence COMBIN, (référence n° 1.150), 98, rue de la Victoire, Paris (9e), qui transmettra.

A private international organisation, working in developing countries on a wide range of assignments concerned with the creation and management of industrial enterprises, requires for its European office an

AGRO-BASED INDUSTRIES ENGINEER and a PROCESS ENGINEER

Applicants for these positions will work as members of teams to identify, study and plan new projects in their respective fields. The first post requires experience in agro-based industries for example food and animal feed processing industries, and a solid theoretical background of chemical or process engineering or food chemistry. Candidates for the second will have had process, chemical or mechanical engineering training and will have worked for either chemical, metal converting, minerals processing or pharmaceutical industries. Both will have had practical experience in preparing feasibility studies and in technical planning for their specialities.

Applicants may have been team leaders or project managers in an engineering or consulting company. They may now wish to have a position where they can both plan and follow a project through its implementation and monitor its subsequent operation. Their technical background will permit them to select and plan, in cooperation with consultants and suppliers, the technology, plant and machinery for a wide range of agro-based or processing industries.

*

All the applicants are likely to be 35 - 45 years old and have energetic, entrepreneurial personalities. They should have worked in developing countries and with people of widely different nationalities.

*

Fluency in English is mandatory and knowledge of French will be useful. Extensive travelling will be required but the position will be based near Paris.

*

A detailed curriculum vitae should be sent to FORMES et IDEES, 1 bis, rue de Paradis 75010 PARIS, FRANCE. Please write in English explaining how you shall meet our requirements.

Venez concevoir du logiciel avec nous!

NOUS *sommes un important Centre de recherches, installé en Banlieue Sud-Ouest de Paris, d'une société spécialisée en électronique de pointe ; Nous souhaitons accentuer nos efforts en conception et développement de* **LOGICIEL TEMPS REEL** *sur microprocesseurs pour des applications variées et suivant une méthodologie éprouvée.*

VOUS *êtes jeunes diplômés et passionnés :*
- *soit par la conception de logiciel Temps réel* Réf. L
- *soit par celle de compilateurs (connaissance approfondie dans ce domaine, et dans la conception de langages)* Réf. C
- *soit par l'analyse et la programmation pour réalisation de projets temps réel (connaissance de mise en œuvre d'automatismes programmés).* Réf. P

Vous désirez aussi trouver de réelles possibilités de carrière et une rémunération motivante.

ALORS, ECRIVEZ-NOUS !

Votre dossier de candidature précisant vos objectifs professionnels et la référence de l'activité choisie, *nous sera retransmis dans les meilleurs délais sous No 88701 par CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01*

A BIENTOT, CHEZ NOUS

Importante Société d'Ingénierie dans un domaine de pointe : l'électronucléaire, nous recherchons 2 ingénieurs diplômés (ECP, ESE, ENSI...) pour renforcer une équipe de spécialistes :

Spécialiste Informatique

Ayant 10 ans d'expérience, il sera le responsable d'un groupe systèmes d'acquisitions informatisées et traitement de signal (poste basé à la Défense)

Spécialiste Instrumentation

ayant également environ 10 ans d'expérience, il aura la responsabilité d'exécuter des actions de Recherche et Développement dans les domaines acoustiques, vibrations, essais mécaniques : il coordonnera des essais sur réacteurs (poste basé en banlieue Sud Paris).

Ces deux postes demandent une certaine disponibilité pour des déplacements fréquents.

Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 6155 M à rsog carrières, 64 rue La Boëtie 75008 PARIS, qui transmettra rapidement.

rsog carrières



Chimie Lourde

Diriger une production de 650 000 T./an

L'offre : devenir dans un délai rapide le n° 2 d'une de nos plus importantes unités d'exploitation (250 personnes) fonctionnant à feu continu et disposant des techniques les plus récentes d'automatisation et de contrôle. Vous prendrez en main, après une période de formation, l'ensemble production et expéditions à la fois sous l'aspect organisation et animation des hommes.

Vous avez : un diplôme d'ingénieur de grande école et une expérience réussie de la direction des hommes. Vous avez exercé pendant plusieurs années une responsabilité technique dans la chimie ou la para-chimie (cimenterie, métallurgie, industries chimiques...). Vous possédez en outre le goût des contacts et n'aimez pas agir en cavalier seul.

Nous sommes : *la filiale autonome d'un important groupe français réalisant* un C.A. de 5 milliards frs. Nous sommes installés dans la proche banlieue de Paris, et notre ensemble industriel pour lequel nous recherchons le futur responsable de production est, dans sa branche, le plus puissant et le plus moderne d'Europe.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 102104 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département « **Industrie** ». Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Diffusion Systèmes de Gestion

recherche des

jeunes informaticiens (nes) diplômés (ées) de l'enseignement supérieur

(INGENIEUR OU UNIVERSITE)

- ayant quelques années d'expérience, éventuellement débutants,
- pour l'étude et la réalisation de : **Logiciels système et de logiciels d'applications sur mini-ordinateurs.**
- bonnes connaissances de base souhaitées en :
  - technologies et matériels de mini-informatique,
  - et/ou bases de données,
  - et/ou systèmes d'exploitation,
  - et/ou techniques de gestion,
- capables de prendre rapidement leur autonomie sur les études et réalisations qui leur seront confiées,
- évolution rapide suivant capacités.

Envoyer C.V. + photo, lettre manuscrite et prétentions à ANSWARE, 135, rue de la Pompe - 75116 Paris sous référence DOP 07.



Dans le cadre du développement de l'information et de la communication, le responsable des publications d'un important groupe industriel recherche un

Journaliste d'entreprise

Diplômé ou autodidacte, il a environ 30 ans. Il est capable de dialoguer à tous les niveaux de l'entreprise.
Au sein d'une équipe, il collabore à la conception, la rédaction, la mise en page des différentes publications et assure le suivi technique de leur exécution.
Des qualités de photographe, pour illustration des publications constitueraient un atout supplémentaire. Ses fonctions l'amènent à de courts déplacements en France et à l'Etranger.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 2651 à :





l'une des toutes premières sociétés de conseil et de services en informatique par sa croissance et ses résultats, recherche un

Ingénieur Système confirmé

pour assurer le développement de son activité de services-système.

Les missions de conception et de conseil qu'il recevra dans un premier temps demandent une expérience d'au moins 5 ans des systèmes IBM-OS/VS et DOS ainsi que de CICS.

Le goût des contacts et le sens de l'organisation sont les qualités indispensables qu'impliquent les responsabilités d'encadrement et de formation qu'il se verra rapidement confier.

Lieu de travail : Paris.

Envoyer C.V. et photo, sous réf. XL/IS, à M.C. HOUNAU C.G.I. - 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

CGI

HAVAS CONTACT



SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

3000 personnes, 36 Agences en France, 16 Filiales à l'étranger.

L'un des premiers groupes européens de Services et de Conseils en informatique vous propose de participer à son expansion et recherche pour renforcer son

Département Banque
2 Ingénieurs Commerciaux

Profil : quelques années d'expérience de vente réussie chez un constructeur ou une SSCI.

Mission : Commercialiser auprès des banques et établissements financiers **l'ensemble des services** du groupe SG2.

La connaissance du domaine bancaire et la maîtrise d'une langue étrangère ne sont pas indispensables mais constitueraient un avantage.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à SG2 - Direction Commerciale (sous réf. CR) - 12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

JEAN THOUARD

l'un des premiers de l'immobilier en France, intègre deux

SPÉCIALISTES de la NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE

1 - immeubles industriels
2 - bureaux (immeubles administratifs et commerciaux).

Cette offre s'adresse à des personnalités de la profession ayant 30 ans minimum, connaissant à fond les aspects juridiques et commerciaux de notre métier, ayant déjà atteint un niveau de revenus supérieur à 150 000 F.
Nous leur offrons une réputation incontestée, un outil de travail de premier ordre, une implantation nationale, une large autonomie d'action, à la fois la sécurité d'une rémunération de base confortable et de la stimulation d'une participation aux affaires.
Secteur d'activité : région parisienne.
Entière discrétion assurée.
Écrire avec C.V. détaillé, sous réf. 70926 M, à Brigitte PRISSARD.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

Pour poursuivre son expansion
FRANCE LOISIRS
recherche

UN CADRE EXPERIMENTE

possédant une solide compétence dans la

gestion des comptes clients et le traitement de la correspondance

et ayant prouvé son efficacité dans l'animation d'un service administratif de plus de 50 personnes.

Ce poste s'adresse à un homme ou une femme ayant le souci du développement des ressources humaines, le désir de faire progresser le service, en prévision de l'utilisation des techniques évoluées de la bureautique, un bon esprit d'équipe pour la coordination des procédures au niveau de plusieurs services et le contrôle de leur application.

Faire acte de candidature avec C.V., photo et rémunération actuelle en écrivant à Danielle LECHARPENTIER
B.P. 6
75725 PARIS Cedex 15.



---

agro-alimentaire

votre rôle consiste à conseiller nos 350 adhérents

- **Environnement économique :** vous assurerez le suivi de la politique «matières premières» (céréales et protéines en général) et «élevage». Vous réaliserez les études économiques sur les problèmes généraux de la profession touchant aux matières premières et à l'élevage.
- **Environnement administratif :** vous représenterez l'association aux travaux préparatoires des commissions économiques (ministères, organismes européens) et vous serez chargé d'assurer les relations avec les organismes extérieurs et les adhérents.

Nous sommes une association regroupant 90% de l'industrie de l'alimentation animale privée.

Vous avez une formation supérieure, vous avez acquis l'expérience des administrations et organisations professionnelles agricoles ou vous avez mené à bien des missions de conseil dans le milieu agricole.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous référence 111.06 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

HAVAS CONTACT

- *Vous êtes titulaire du DECS*
- *Vous avez une première expérience acquise dans un cabinet d'audit international*
- *Vous parlez couramment l'anglais et l'espagnol ou l'allemand*
- *Vous êtes disposé (e) à effectuer de fréquents déplacements de courte ou moyenne durée sur toute l'Europe*
- *Vous souhaitez une activité autonome dans laquelle vous pourrez donner libre cours à votre créativité dans un secteur en plein développement.*

MONDIAL ASSISTANCE

vous propose une opportunité dans ses services financiers et comptables.
Vous serez, au sein d'une équipe, responsable du service international en charge du contrôle de nos filiales.

Adressez votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions au Service Recrutement 8, Place de la Concorde 75381 PARIS CEDEX 08.

E.C.L.
recherche

1°) Un INGÉNIEUR
ayant une excellente maîtrise des systèmes SOLAR 16/40 - 16/65

2°) INGÉNIEURS
2/3 ans d'expérience mini temps réel industriel

Tél. au 259-10-40 ou envoyer C.V. détaillé à E.C.L., 55, rue Hermel, 75018 Paris

---

Sté d'Expertise Comptable recherche

1 CHEF DE MISSION
EXPÉRIMENTÉ

2 RÉVISEURS
EXPÉRIMENTÉS

Adr. C.V. et photo à C.F.R., 4, rue Saint-Albin, 92120 MONTROUGE

NOUS AVONS BESOIN D'UN (E)

COMPTABLE 1er ÉCHELON

pour gérer les fournisseurs, nous souhaitons embaucher une personne ayant au moins 1 an d'expérience.
Une expérience de comptabilité sur ordinateur écran clavier serait appréciée.

Ecrire à COMELOG
9, rue Sainte-Anne
75001 PARIS s/réf. C1.

Société de travaux publics dimension nationale recherche

DÉBUTANTS

pour formation de responsable administratif diplômé : soit Ecole commerciale ou gestion niveau BTS, soit licencié Sciences Eco ou Gestion, attiré par les problèmes techniques, comptables et juridiques. Postes à pourvoir : EST ou banlieue parisienne.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions n° PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Administration PARIS recherche

CHEF DIVISION

Fonderie, équipement ménager, appareillages électriques d'installations. Formation supérieure, technique, économique ou commerciale exigée. Quelques années d'expérience industrielle, et la connaissance des entreprises du secteur concerné souhaitées.
Goût des relations publiques.
Envoyer lettre C.V. et prét. s/réf. 1208 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Importante société rech.

PROGRAMMEURS
COBOL

ANALYSTES
PROGRAMMEURS

2 ans expérience minimum
229-11-54 et 226-50-08.

PIPELINE SERVICE
recherche
pour son Centre de Formation

INGÉNIEUR CND

NIVEAU III (ASNT-COFREND ou équivalent) ayant expérience pédagogique (ou intérêt) pour cours à TRAPPES, en France et à l'étranger. Spécialisé en radiographie.

Adresser C.V., et prétentions + photo à G. PRUDENT, 30, avenue des Frères-Lumière, 78190 TRAPPES.

BURROUGHS
CERGY-PONTOISE
recherche

COMPTABLES

dégagé O.M., BAC G2 (4 ans d'expérience) ou DUT BTS (2 a. d'expér.). Ecrire avec C.V., et prétentions à l'attention de M. BELLOCQ. BURROUGHS Imm. ORDINAL rue des Chauffours, 95002 Cergy Cedex.

INGÉNIEURS CCIAUX
en SYST. INFORMATIQUES

Formation pratique et théorique (720 h) pour demandeurs d'emplois H.F. diplômés de l'enseignement supérieur (Sciences, gestion, etc.). Stage rémunéré - Rendez-vs pr entretien et inscript. imméd. au : 296-12-58 G.F.N., 14, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Cie ASSURANCES IARD
QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche

L'ANIMATEUR DE SON RÉSEAU COMMERCIAL

LE POSTE REQUIERT :
- Un tempérament de vendeur ;
- De bonnes connaissances de l'assurance IARD notamment automobile ;
- Une disponibilité pour des déplacements en province de courte durée.

Adresser C.V. détaillé + photo lettre manuscrite et prétentions s/n° 860 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

École d'ingénieurs
recherche
UN INGÉNIEUR débutant et UN TECHNICIEN supérieur
pour laboratoire d'électronique.
Tél. : M. DAUTIN - 337-78-43.

Important groupe promoteur recherche pour service comptable
UN ou UNE COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (E)
- Min. 5 ans d'expérience.
- Ayant pratiqué comptabilité immobilière, pour suivi comptabilité SCI sur terminal.
- Connaissances informatiques nécessaires.
- Libre de suite.

Tél. pour R.-V. : 387-43-69.

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNEL
recherche

JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Libérés service national
(ENST, ESE, ECP, AM, ENSI)

1) Pour ses services d'études et de production.
2) Pour étude et développement physique électronique hyperfréquence.

Formation assurée par l'entreprise. Orientation en fonction des aspirations personnelles.

Adr. C.V., photo (retournée) ss n° 88.042 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.



INDUSTRIE

Branche des Activités Médicales de THOMSON-CSF
recherche

UN INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Formation CNAM - IDN ou équivalent.
2 à 4 ans d'expérience pour l'étude de prototypes.
Utilisation de langages informatiques, calculs de structures.
13ème mois - Self-Service - Parking assuré.

Adresser C.V. et prétentions à CGR INDUSTRIE - Service du Personnel 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

TEKELEC TA AIRTRONIC
92 SEVRES
recherche

1 Ingénieur-Technico-Commercial

pour son département micro-systèmes

Il sera chargé : de la commercialisation de cartes micro-processeurs et systèmes de développement INTEL en région parisienne et s'intégrera à une équipe d'Ingénieurs Technico-Commerciaux et d'Ingénieurs d'Application.

Une formation niveau Ingénieurs et une connaissance des micro-processeurs et de leur environnement sont nécessaires pour ce poste.

13è mois - Avantages sociaux - Voiture de fonction fournie.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous référence 1709 à TEKELEC-AIRTRONIC Service du Personnel, 1, rue Carle-Vernet 92310 Sèvres

Publicités Réunies

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

PARIS — F 150.000 +

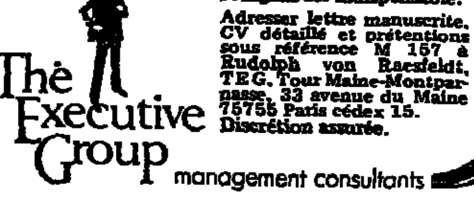
La filiale d'une société américaine, spécialisée dans la commercialisation de matériel électronique de haute technicité, recherche son Directeur Administratif et Financier.

Sous l'autorité du Directeur Général, il aura l'entière responsabilité de la gestion financière et administrative de la société : comptabilité, budgets, relations bancaires, reporting, fiscalité, assurances, etc. Également chargé de la gestion du personnel (40 personnes), il sera l'interlocuteur efficace des partenaires sociaux. Il assurera le secrétariat général de la société.

Ce poste complet conviendrait à un diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et/ou possédant le DECS, âgé de 30 ans minimum, ayant acquis une expérience solide et variée en PME. Polyvalent mais rigoureux, il sera capable de s'autogérer.

La pratique courante de l'Anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions sous référence M 157 à Rudolph von Raesfeldt, TEG, Tour Maine-Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris cédex 15. Discrétion assurée.



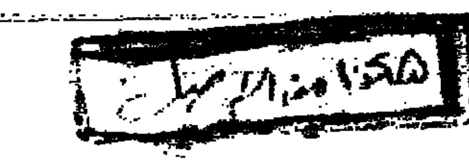
média-system

CHEF DE PROJET

Expérience requise :
Encadrement d'une dizaine de personnes.
Réalisation de logiciels sur mini.
Négociations à haut niveau.

C.V. à adresser sous référence :
Département Administration
à B.P. n° 215-16 - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

jeunes diplômés H.F. (HEC, ESSEC, SUP de CO)

CABINET CONSEIL

recherche de Jeunes diplômés H.F (HEC, ESSEC, Sup de Co) maitrisant techniques quantitatives et qualitatives d'analyse marketing.

Anglais et/ou allemand courants.

1 à 2 ans d'expérience professionnelle appréciés.

Pour assister consultants intervenant auprès d'entreprises industrielles dans des actions visant à améliorer le développement et la rentabilité de *RESEAUX COMMERCIAUX IMPORTANTS.*

Déplacements de courte durée fréquents.

Une présentation des activites de la Société vous sera donnée à réception de votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, adressée à I.C.A. sous réf. 3417-M qui *transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

3M Agent Relations Financières

De formation financière (BAC G, BTS, DUT ou Probatoire), le candidat sélectionné sera responsable de la gestion financière d'un secteur de clientèle (ouvertures de comptes, suivi des règlements, recouvrements amiables).

Il possède un bon esprit d'équipe, un sens inné des relations et un tempérament de négociateur.

Le poste est basé à CERGY-PONTOISE, mais après période de formation et de réussite prouvée dans la fonction (environ 2 ans) le candidat devra développer son activité dans un de nos Centres Régionaux (Lyon, Marseille, Bordeaux, Nancy...) et résider sur place. Statut agent de maîtrise.

Nombreux avantages sociaux (13ème mois, prime vacances, participation, etc...).

Patrick BONA vous remercie de lui adresser vos CV, photo et rémunération actuelle sous réf. 23/B2, à 3M France Boulevard de l'Oise 95006 CERGY-PONTOISE cedex.

MEDIA PA

Filiale informatique d'un très important groupe d'assurances recherche

analystes confirmés

pour participer, avec l'aide de petites équipes qu'ils auront à encadrer, au développement de projets informatiques utilisant les techniques de base de données et de télétraitement.

Formation supérieure (ingénieur, MIAGE ou équivalent) complétée par une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire indispensable.
Connaissance Assembleur, IMS, DL1 appréciée.
Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : La Défense.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 2775,

à GIE, Service du Personnel
Tour Franklin, cédex 11
92081 Paris La Défense.

média-system

Une entreprise leader dans son secteur d'activité, recherche

deux attachés relations publiques

Hommes ou femmes

- l'un bilingue Allemand ;
- l'autre formation IEP ou équivalent et un attrait marqué pour les problèmes juridiques.

Les candidats devront avoir une expérience de la négociation à haut niveau. Ils devront être : dynamiques, ambitieux, avoir une forte personnalité, un esprit de synthèse, une facilité de contact.
Prévoir déplacements courts mais fréquents.
Envoyer C.V. + prétentions + photo sous réf. COSE (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



régie presse

recrute

PROSPECTRICE TÉLÉPHONE

pour son service « annonces classées »

« LE MONDE »

Si le téléphone est pour vous un moyen de communication.
Si vous avez :
- le goût du contact ;
- un réel sens commercial ;
- de grandes facultés d'adaptation ;
- une excellente présentation.

Nous vous offrons :
- un travail d'équipe ;
- un fixe + intéressement.

Vous êtes disponible immédiatement ?
Alors téléphonez-nous pour un premier rendez-vous au 233-44-21, poste 314.

études et développement

HEC, ESSEC...

Un très important gr[illegible] de Presse et d'édition recherche [illegible] sa Direction Financière un charg[illegible] études ayant acquis une ex[illegible] au moins 2 ans, en entrepri[illegible].

Au se[illegible]ppement de cette [illegible] aison avec l'ense[illegible] u groupe, en pa[illegible] rticipera à l'é[illegible] systè[illegible] gestion utili[illegible]s les plus modernes.

La[illegible] venir dans un groupe [illegible]

[illegible] l'ordre de 120.000 F.

[illegible]V. et photo sous réf. 151 à SODE[illegible] partement Recrutement 11 [illegible]étie - 75008 PARIS.

Soderhu

AGF ASSURANCES GENERALES DE FRANCE
recherchent un inspecteur

ingénieur agronome

âgé de 35-40 ans et pouvant justifier d'une bonne connaissance du milieu agricole.

Après un stage de formation à Paris, il sera chargé d'animer et de conseiller les agents généraux dans sa spécialité.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions à notre Département Recrutement, 33 rue Lafayette 75009 Paris.

média-system

Henkel France
C.A. 1 milliard de francs

ACHETEUR DÉBUTANT
MATIERES PREMIERES

filiale d'un groupe chimique européen développe son Service Achats.

Le candidat engagé assurera après une formation l'achat des matières premières d'une gamme dans les meilleures conditions de coût, de délai, de sécurité et de qualité.

Ce poste conviendrait à une personne jeune ayant une formation commerciale (ESC - ESSEC etc.) ou d'ingénieur chimiste + IAE.

Le candidat aura, si possible, une première expérience de l'industrie.
La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Les personnes que ces responsabilités intéressent sont invitées à envoyer rapidement leur dossier, sous référ. M 074 à HENKEL FRANCE Direction des Relations Humaines. BP 111, 94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(470 personnes, C.A. 100 MF)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines *suivants :*

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à ERIA ECA AUTOMATION
Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

---

acma cribier

Filiale du Groupe RENAULT
branche machines outils spéciales et robotique industrielle

recherche

le responsable

DE SON SERVICE QUALITE CONTROLE

Formation :
supérieure - AM - ICAM - ENI ou similaire.

Expérience professionnelle :
2 à 3 ans en atelier : contrôle, usinage, montage ou méthodes.

Définition du poste :
Assurer la gestion de la qualité, la mise en œuvre des méthodes et des moyens nécessaires au contrôle des produits.

Rattaché au Directeur Industriel, ce poste amène de fréquents contacts avec les différents secteurs de l'entreprise.

Responsabilité d'une quinzaine de personnes.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à ACMA CRIBIER 3 à 15, rue Denis Papin 95250 BEAUCHAMP.

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
Banlieue Sud Paris
recrute

JEUNE CHERCHEUR UNIVERSITAIRE

en chimie organique de synthèse
Niveau docteur es-sciences, orientation chimie thérapeutique appréciée.

pour poste :

INGÉNIEUR DE RECHERCHE

Dans petite équipe d'un centre de recherche

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 12153 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

POUR BANQUE ÉTRANGÈRE
CLASSE VI-VII

1) CADRE HAUT NIVEAU
responsable comptable - Anglais exigé.

2) CLASSE IV-RESPONSABLE AUDIT
Service contrôle interne.

Sélection Edmée Bonnet, 65, rue d'Aboukir 75002 Paris - 236-23-45. Discrétion assurée.

PACO RABANNE PARFUMS
recherche

juriste

expérience 2 à 3 ans exigée dans les domaines:
- propriété industrielle, distribution,
- connaissance souhaitée contrats commerciaux et droit social.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions :
PACO RABANNE PARFUMS
87, Av. de la Gde Armée 75016 PARIS

deb's

T.R.T.

offre des postes dans les laboratoires de son Centre Technique du PLESSIS-ROBINSON, à des

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Débutants ou ayant quelques années d'expérience et intéressés par l'étude de matériels dans les domaines aéronautique, radiocommunications, transmissions par faisceaux hertziens, télématique, transmission et commutation de données, optronique, systèmes radar ou par la rédaction technique.

Ces études avancées en *télécommunications* offrent un choix d'orientations centrées sur le traitement signal, filtrage numérique, techniques numériques, microprocesseurs, logicel, mini micro-ordinateur, circuits analogiques.

En précisant les options recherchées, adr. C.V. à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES PARIS

recherche

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

Spécialiste en préventions, appelé à remplacer le titulaire actuel.

Pour assister et conseiller clientèle industrielle dans le domaine de la prévention et de la protection technique contre les risques Incendie et explosion des biens assurés.

Connaissances anglais et réglementation Incendie appréciées.

Adresser C.V. manuscrit avec prétentions au **Chef du Personnel**
C.E.C.A.R. 29, rue Joubert
75009 PARIS

bleu

Importante société de
CONSTRUCTION et de GESTION IMMOBILIÈRE

PUTEAUX

recherche un

JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé ICH-Droit immobilier et urbanisme

pour assister le Directeur des programmes dans ses missions techniques et de relations publiques.

Envoyer C.V. et prétentions sous référ. 2701 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ
1, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

---

directeur comptable et son adjoint

PLAISIR-GATINES
BANLIEUE OUEST PARIS

La filiale française (CA 100 MF) d'un important groupe d'engineering multinational américain recherche un

- **DIRECTEUR COMPTABLE**
ayant DECS et 5 ans minimum d'expérience de comptabilité générale, fiscale et anglo-saxonne acquise dans une société multinationale. (Réf. 3435-M)

- **CHEF DU SERVICE COMPTABILITE GENERALE ET REPORTING**
ayant DECS ou équivalent et une expérience confirmée des procédures anglo-saxonnes de reporting. (Réf. 3436-M)

Dans les 2 cas la pratique de l'anglais serait souhaitable.

Adresser C.V. détaillé avec salaire actuel sous réf. du poste à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

LE CENTRE D'EXPÉRIMENTATION DE PROGICIELS C.X.P.

recherche un (e) :

JEUNE DIPLOMÉ (E) ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

AYANT DES CONNAISSANCES INFORMATIQUES

Il (elle) se verra confier la réalisation d'un répertoire européen *de produits informatiques.*
La fonction est passionnante pour un (une) candidat (e) dynamique, attiré (e) par la connaissance du marché informatique (prospection de produits, contacts avec les fournisseurs, synthèses).

Qualités requises :
- Connaissance en micro-informatique.
- Goût des contacts.
- Sens des responsabilités.

Connaissance souhaitée de l'anglais.

Adresser C.V. + photo à Mme DESMAS, C.X.P., 5, rue Monceau, 75008 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37.00	43.52
DEMANDES D'EMPLOI	10.00	11.76
IMMOBILIER	28.00	32.93
AUTOMOBILES	28.00	32.93
AGENDA	28.00	32 93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Important Centre d'Études du Bâtiment et des Travaux Publics
recherche
UN JEUNE INGENIEUR
Diplômé d'une Grande Ecole, ayant une formation et une expérience de quelques années en informatique pour assurer à terme responsabilités de CHEF DE PROJETS SCIENTIFIQUES.
Ecrire en joignant CV à C.E.B.T.P. - 12, rue Brancion 75737 PARIS CEDEX 15

SOCIÉTÉ DE PROMOTION DE PRESSE
ambiance sympathique
recherche
JEUNE FEMME DIPLOMEE
ÉTUDES STATISTIQUES OU GESTION
pour assurer les relations avec le service informatique de traitement clients et l'exploitation des résultats des actions commerciales. Nous offrons un salaire élevé et, dans un premier temps, un contrat à durée déterminée de six mois.
Adresser lettre de candidature, curriculum vitae et photo sous référence 2.018 B à
PARIS INFORMATION DIRECTE
7, rue d'Argout, 75002 Paris.

Pour son service contrôle des matériels industriels le BUREAU VERITAS, recherche un
INGENIEUR ELECTRICIEN
expérimenté dans les domaines : instrumentation, automatisation, ayant participé en particulier à des projets d'automatismes à base de microprocesseurs.
Cet ingénieur, basé dans la région parisienne, sera en relation directe avec la clientèle et aura à effectuer des déplacements en France et à l'étranger.
Il devra s'intégrer dans une équipe dynamique.
De bonnes connaissances en anglais sont indispensables.
Adresser CV, photo et prét. sous réf. n° 8
BUREAU VERITAS Direction du Personnel
31, rue Henri Rochefort 75017 PARIS

HENGSTLER
COMPTAGE ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS
recherche pour son siège social d'AULNAY-SOUS-BOIS (93)
UN ANIMATEUR
DE PRODUIT ÉLECTRONIQUE
- pour prendre en charge la gestion et la commercialisation d'une ligne de produits,
- formation : niveau B.T.S. ou D.U.T. électronique,
- expérience industrielle appréciée,
- allemand souhaité.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à H.C.N., B.P. 71, 93602 Aulnay-sous-Bois cedex.

C.A.O.
Pour compléter son équipe de développement de CIRCAD (logiciel multi-postes de conception assistée par ordinateur en électronique)
CONSULTANTS ASSOCIÉS
recherche
INGÉNIEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Capable d'assurer seul le développement en Fortran de fonctionnalités complexes.
Situation évolutive suivant résultats obtenus vers chef de projet, voir chef de produit.
Env. C.V. et prét. à : CONSULTANTS ASSOCIÉS, 21, rue Rollin, 75005 PARIS.

Filiale d'un important Groupe Français
recherche
RESPONSABLE TRÉSORERIE
(H. - F.)
Il sera chargé :
- de la gestion et du contrôle de la trésorerie centrale ;
- du suivi et de l'assistance aux trésoreries locales ;
- des relations avec les organismes bancaires.

Il devra justifier impérativement d'une expérience de 3 à 5 ans en milieu industriel de préférence.
Adresser candidature, C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée n° 88.324 CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

C.E.C.I.
UNE SOCIETE DU GROUPE
BUHRMANN-TETTERODE
a décidé de développer son activité
ARTS GRAPHIQUES
par une action commerciale plus agressive
Pour ce faire, nous recherchons des
vendeurs
une expérience ou une connaissance des techniques d'ARTS GRAPHIQUES sera appréciée.
Ecrire à :
comelog
9, rue Sainte-Anne - 75001 PARIS
sous référence C 2

Importante Société recherche pour sa Direction des Relations Humaines (proche banlieue Paris)
JURISTE
spécialisé(e) en droit social
Le poste convient à un candidat ayant une expérience de 3 années au moins du droit du travail. Le candidat doit avoir le goût des travaux d'études. Il sera chargé d'examiner des problèmes complexes et de proposer des solutions concrètes. Il aura également à gérer le régime de retraite et de prévoyance d'un ensemble de Sociétés.
Ecrire avec C.V./ photo et prétentions sous référence 2595 à P. LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.



Filiale d'un important groupe suédois (banlieue nord), recherche son
ADJOINT au DIRECTEUR ADMINISTRATIF
- *Il aura pour mission d'assurer la comptabilité générale analytique, les rapports avec la maison mère en Suède, le suivi des recouvrements, crédits, assurances.*
- *Bilingue anglais, il aura une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne, de sérieuses connaissances juridiques et fiscales et une bonne maîtrise de l'informatique (titulaire DECS, DUT, etc ...).*
- *Situation d'avenir pour un candidat motivé par une large prise de responsabilités.*

Adresser CV. détaillé sous référence CT 02 à notre conseil SOFFOP
37, av. Anatole-France 94220 CHARENTON
SOFFOP

Fabricant Produits de Beauté de luxe
recherche
DIRECTEUR DES VENTES EXPORT
Homme énergique, organisateur et de terrain connaissant le marché des cosmétiques, parlant couramment allemand-anglais, désirant s'intégrer à société sérieuse et dynamique où il peut faire carrière.
Envoyer C.V. et prétentions à ADEP - BP 469 - 75830 PARIS CEDEX 17 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
recherche
TECHNICO COMMERCIAL
pour suivi et développement d'une clientèle constructeurs "TÉLÉCOM".
Formation en électronique et en technique de vente.
Envoyer c.v., photo, lettre manusc. et prétent.
PERENA
16, bd de Charonne, 75020 PARIS.
P.R.B.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER SPÉCIALISÉ
recherche pour son
Service Contentieux
RÉDACTEUR - TRICE
Expérience exigée dans le recouvrement Crédit Automobile.
Lieu de travail : Paris (Concorde).
Adresser C.V., photo et prétentions à n° 88.623, CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ASSURANCES
en expansion constante
recherche un
ACTUAIRE
Homme 28/35 ans
Une expérience dans les assurances de groupe et dans l'informatique serait appréciée.
Il apportera conseils à la clientèle et au Service concerné de la Société.
Nombreux contacts humains, tâche très variée.
Écrire sous référence 396 à M.A. DANNENBERGER
2, rue Joseph-Sansbœuf
75008 PARIS,
qui vous garantit la discrétion.

SOCIÉTÉ BANLIEUE SUD
recherche
INGÉNIEUR et TECHNICIEN D'ÉTUDES
Débutants ou confirmés.
Connaissance en logique microprogrammée pour réalisation de systèmes d'automatisme.
Écrire avec curriculum vitae s/référence 2648 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS ced. 09.

ADMINISTRATEUR DE BIENS
recherche dans le cadre du pacte pour l'emploi
COLLABORATEUR
Bac économie ou licence droit.
Téléphone : 084-35-42.

Société d'études géo-techniques
recherche
JEUNE INGÉNIEUR
GÉNIE CIVIL ou A.M.
pour animer équipe laboratoire essais et mesures. Bonne formation en mécanique des sols exigée. Envoyer C.V. manuscrit et photo s/référence 7559 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui tr.

PUBLIC RELATION, stand.
Écrire M. DONJIN - 149, rue Saint-Honoré (1er) qui transm.

Laborat. universit. à Paris rech. ing. électronicien pour étude et mainten. d'équipements scientifiques. T. (1) 633-32-13.

ERIN
recherche pour
TRAVAUX INFORMATIQUES :
- développement logiciel de base.
- contrôle de processus industriels.

● **DES INGÉNIEURS**
(option : Electronique/Automatique/Informatique)
débutants à 3 ans d'expérience.

● **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS**
Minimum DUT.

Format. complémentaire assurée.
Écrire avec C.V. sous référ. 6689 à Axial Publicité
27, rue Taitbout 75009 Paris
qui transmettra.

COLLABORATEUR haut niveau.
Ecr. M. LAMARQUE, 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui transm.

GROUPE DE PRESSE
en pleine expansion
recherche
JOURNALISTE
spécialisé
Economie, finance, connaissance bourse et placements appréciée.
- Une expérience d'au moins 4 ans dans un poste similaire est nécessaire.
- Situation, rémunération et perspective très motivantes.

Adr. C.V., photo et prétentions à M. FRANCHET,
1, avenue Rodin, 75016 PARIS.

Centre de recherche appliquée
recherche
INGENIEUR GRANDE ECOLE
AUTOMATIQUE
TRAITEMENT DE SIGNAL
Ecr. avec C.V. à ADERSA,
2, av. du 1er-Mai, 91120 Palaiseau.

Recherche
Interprètes simultanés en anglais pour congrès.
Téléphone : 747-85-05.

PRESIDENT ASSOCIATION
recherche
COLLABORATRICE
pour accueil et gestion
- minimum 30 ans, dynamique ;
- bonne présentation ;
- bonne culture générale ;
- dactylo indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence 879.160 M.
Régie-Presse,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ FORMATION ARTISTIQUE recherche MANNEQUINS MODÈLES COMÉDIENS AINSI QUE FIGURANTS
Pour TOURNAGE DÉBUT MARS.
Tél. : 261-19-14 - 296-67-44.

S.E.T.R.A.
recrute
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
en horticulture
Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions ss n° 40067 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS-8e.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
recherche
INGÉNIEUR
Ayant expérience dans la profession, destiné à prendre la responsabilité d'établissements régionaux (RHONE-ALPES/SUD-EST) après stage au siège (PARIS)
Ecr. s/n° 88.754 Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris Cedex 01, qui transmettra.

CENTRE D'ETUDES BANLIEUE OUEST
recherche
1 AGENT
Pour gestion bibliothèque géologique. Connaissances de base exigées en géologie (DEUG - Licence).
Anglais lu indispensable.
Envoyer C.V. et prétentions sous n° 88.733 Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Le Centre d'Information Financière recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX H. ou F.
- Dynamique et ambitieux.
- Goût contacts haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Rémunération importante.
Pr R.-V. : 553-20-00 (P. 201).

GROUPE de PRESSE et de COMMUNICATION
recherche
JOURNALISTE
confirmé(e)
Presse quotidienne ou hebdomadaire.
Expérience : Economiste, connaissant les entreprises.
Tél. : 720-91-95 pour rend.-vs.

ÉTABLISSEMENTS HENNEQUIN
15, avenue Maréchal-Joffre,
92000 NANTERRE.
Téléph. 724-22-83.
recherche
AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
chargé d'affaires.
Se présenter mercredi 25 ou téléph. pour rendez-vous.

SOCIÉTÉ TRANSPORTS
Filiale d'un groupe important
recherche
pour son agence Parisienne en pleine expansion
CHEF D'EXPLOITATION
Minimum 35 ans
Expérience professionnelle en messagerie, groupage, affrètement, distribution exigée.
Il lui sera confié la direction et la gestion des services exploitation (traités en informatique).
Ce poste nécessite :
- Un bon niveau de formation générale.
- Personnalité, dynamisme et sens du commandement.

Adresser C.V., photo et prét. à n° 12.369, M. BLEU
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

secrétaires secrétaires secrétaires

PRÉSIDENT D'UN GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS,
je cherche une
secrétaire de direction
Elle est, dans l'équipe de mes proches collaborateurs, responsable du suivi des affaires pharmaceutiques. Elle est en relation avec les organismes de notre profession. Elle participe aux réunions que je dirige et rédige des rapports en bon français. Bref, c'est pour moi une assistante de bon niveau.
30 ans minimum, elle a déjà la maîtrise d'un secrétariat de direction et se passe facilement d'une sténodactylo pour frapper son courrier.
La connaissance de l'anglais serait un atout, mais n'est pas indispensable.
La rémunération annuelle n'est pas inférieure à 78 000 F.
Lieu de travail : RUEIL-MALMAISON.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 178 LM.
jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris

membre de syntec

F.N.M.F.A.E. recherche
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
CONFIRMÉE.
Libre de suite.
Sal. mensuel : 3.848 F X 13,55.
Prendre rendez-vs : 584-12-55 poste 2150.

automobiles

achats

PAIE CHER et COMPTANT
R-5 GOLF 104 BMW
BAYARD AUTO 341.44.44
21, rue de Toul, Paris-12e.

divers

CENTRE ALPINE
A 310 neuves.
- A 310 81
- A 310 80
- A 310 79
- A 310 78

620.12.13

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT
EXCEPTIONNEL !
En février, encore quelques PEUGEOT ou TALBOT
AU TARIF DE SEPTEMBRE 80
M. GÉRARD Tél. : 821-60-21.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amérique, Asie) demandez la revue spéc. MIGRATIONS (LM).
3, rue Montyon,
75428 PARIS cedex 09.

JOURNALISTE Free-Lance ch. coll. av. écriv., photographes, gens de presse. T. 251-69-17.

A VENDRE
matériel de décolletage, état neuf. Prix intéressants.
TORNOS - MANUTHIN
INDEX - BECHLER
RECTIFIEUSE.
Le tout
avec beaucoup d'outillage.
Etabl. D.G. machines-outils
Vougy, 74130 Bonneville.
Tél. : 16 (50) 98-77-80.

C.V.?
LE GUIDE DU CURRICULUM VITAE
320 pages 73 de modèles
En LIBRAIRIE

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- les bnes réponses aux tests.
- La graphologie et ses pièges.
- Les trois types de curriculum vitae, etc.

Pour informations, écrire CIDEM, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

représentation offres

ÉTABLISSEMENT PUBLIC AÉROPORTUAIRE
NORD DE PARIS
recherche **V.R.P.**
chargé de prospecter la clientèle particulière et collectivités des régions Picardie-Nord, parisienne et rouennaise
Fixe et commissionnement important en fonction des résultats.
Ecrire s/n° 7.954 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS qui transmettra.



Nous demandons des
REPRÉSENTANTS LOCAUX
pour ensembles suédois d'éléments de construction préfabriqués.
Quelques données techniques:
K.W. 0,25 - Triple vitrage - Isolation acoustique 5dB - Epaisseur du mur 15 cm.
Disposition au choix. Différentes possibilités d'exécution.
Prenez contact avec M. Zimbran, ingénieur,
Paris du 2/3/81 au 4/3/81 Tél: 874 99 30
Lyon du 5/3/81 au 7/3/81 Tél: 842 56 51
Marseille le 9 et 10/3/81 Tél: 76 20 00
Les demandes peuvent se faire éventuellement par télex: 13 30 59 a

capitaux propositions commerciales

AGENCE DE PUBLICITE
Activité Conseil et Régie
Atelier maquette, photogravure N & B. Studio photo entièrement équipé électronique avec matériel de prises de vue. Atelier routage. Ordinateur pour tenue fichiers. Secrétariat machines électroniques, traitement de textes. Superficie 250 m2. Important carnet de commandes et plusieurs contrats de régie. Bonnes références sur le marché. Recherche petit appui financier à court terme ou association. Tél. : 280.30.80.

INDUSTRIELS HOMMES D'AFFAIRES ARTISANS COMMERÇANTS
Pour 600 F H.T. par mois, vous pouvez avoir une adresse postale, une secrétaire (heures de bureau) pour noter tous vos appels, un répondeur automatique en dehors des heures de bureau.
Cette formule vous permet d'accroître vos affaires économiquement.
Pour tous renseignements, tél.
Pour PARIS : 834-39-21.
Pour la province :
(16-1) 834-39-21 ou écrire sous référence 8682 à PROJETS, 12, r. des Pyramides, 75001 Paris, qui transmettra.

Laboratoire pharmaceutique en forte expansion recherche capitaux en vue augmentation capital. Faire offre sous référ. 8235, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
17 %. Accords immédiats.
F.P., 51, r. Vivienne - 508-04-19.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination ts corps d'état. Devis grat. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

---

les annonces classées du
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65.00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17.00	20.00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43.52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11.76
IMMOBILIER	28,00	32.93
AUTOMOBILES	28.00	32.93
AGENDA	28.00	32,93

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR
ARTS ET MÉTIERS + ICG
48 ANS

- Expérience polyvalente technique, technico-administrative et de gestion (production, entretien et travaux neufs, informatique, gestion de production, organisation, comptabilité analytique) acquise surtout en construction mécanique petite et moyenne série.
- Bon niveau anglais et allemand.

recherche poste de responsabilité technique et/ou de gestion :
(Direction de production, direction industrielle, direction d'usine)

- Préférence : Moitié sud de la France.
- Disponible rapidement.

Ecrire sous réf. GP à BLEU Publicité 41, Av. du Château, 94300 VINCENNES

bleu

VOUS OUVREZ UNE REPRÉSENTATION, VOUS CRÉEZ UNE FILIALE

en EXTRÊME-ORIENT

ET VOUS RECHERCHEZ UN CADRE POUR SECONDER VOTRE RESPONSABLE EXPATRIÉ

Français, trente-cinq ans, formation supérieure

- Une solide expérience acquise à l'étranger sur projets industriels « clés en main » (négociations, rédaction et suivi de contrats, gestion du personnel local et coordination de chantiers, dédouanement, etc.) ;
- Une communication aisée et directe avec les administrations locales et la clientèle grâce à mes connaissances linguistiques (japonais, anglais et chinois courants) :
- Des notions dans divers domaines techniques et la capacité d'en acquérir d'autres ;

je suis libre rapidement.

Ecrire sous n° 3.182 à *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MANAGER

Trente-cinq ans, formation technique et commerciale (Business School U.S.A.)

- Expérience de **direction** et de gestion d'une agence d'un des grands de la construction électrique.
- *Création et démarrage de la filiale U.S.A.* d'une société française de biens d'équipements lourds.

Parfaitement **trilingue** anglais, allemand.
Actuellement en poste aux U.S.A.
Excellents résultats prouvés.

Etudierait toute proposition de haut niveau :
- Soit **Etats-Unis, Japon** ou tout pays anglophone ;
- Soit en **France** en direction de filiale ou de succursale.

Le fort potentiel est en rapport avec les prétentions.
Ecrire sous n° 7.915 à *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

Française, célib., 33 ans, rés. à Paris, ayant vécu Pays-Bas (13 ans) et Etats-Unis, tril. néer., anglais, connaiss. espagnol et notions allemand. Grande expérience relations publiques intern. et radio-diffusion.
RECHERCHE : Poste analyste de presse pour étude tout marché auprès compagnie néerl. implantée en France ou Cie française ou étrangère cherchant débouchés aux Pays-Bas. Disponible voyages. *Etudie toutes propositions.* (Section BCO/JCB 13.)

F. DIRECTEUR FINANCIER - 40 ans - B.T.S. comptable et gestion d'entreprise DECS, certificat supérieur juridique et fiscal. Fin de préparation expertise comptable + certificats organisation et informatique. 15 ans d'expérience : administratif, comptable, financier, informatique et contrôle interne.
RECHERCHE : Poste de direction financière et comptable, Paris, R.P., province. (Section BCO/DK 14.)

SPÉCIALISTE international des ventes, exportation et marketing des produits et équipements industriels (nationalité américaine, résidant depuis 16 ans à Paris), français, allemand, italien courants, 30 ans expérience professionnelle Amérique du Nord et Europe Ouest-Est.
RECHERCHE : Poste de direction ou toute autre forme de collaboration (représentant, agent à commission) dans P.M.E.-P.M.I. souhaitant pénétrer marchés étrangers. (Section BCO/JCB 14.)

DIRECTEUR GÉNÉRAL - 44 ans - Ingénieur polytechnique de Zurich, anglais courant, allemand, 14 ans expérience groupes multinationaux, « spécialisés en mécanique de précision, électronique... » de filiale. Habitude négociation marchés : Europe, Asie, Afrique, grande disponibilité.
RECHERCHE : Situation similaire dans société à vocation exportatrice désirant se développer France et étranger. (Section BCO/JCB 15.)

ECRIRE OU TELEPHONER.

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

ATTACHÉ DE PRESSE
RELATIONS PUBLIQUES

15 ans d'expérience - Formation marketing
EXCELLENTES RÉFÉRENCES
Bonne connaissance des secteurs agricole, agro-alimentaire et viandes.
Capable de diriger un service ; de créer ou de développer l'image de marque de l'entreprise ; de sensibiliser l'opinion sur un produit ou un service
cherche poste à plein temps ou en free lance.
Ecrire N° 1143 M - RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

SPÉCIALISTE DISTRIBUTION
INTERNATIONALE

Cadre haut niveau, 42 ans,
15 ans d'expérience en direction de P.M.E. et filiales de groupes leaders internationaux, excellent négociateur.
Langues : italien (maternelle), anglais, allemand.
Désirant s'installer dans le Sud-Est français.
Etudierait toutes propositions.
Ecr. s/n° 3.185 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 24 ans, études gestion U.S.A., américain, espagnol, portugais, 2 ans expérience étranger, étudie toutes propositions. Ecrire M. BECHU, 14, boulevard Jean-Mermoz, 92200 Neuilly.

Rédactrice-Secrétaire de rédact. 29 ans, licence de lettres, maîtrise d'ét. théâtrale, diplôme documentaliste, 6 ans exp. presse, théâtre/art plastique, cherche poste à responsabilités secteurs presse ou édition. Ecr. s/n° T025561 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Efficient, 100 % bilingual english-french, personal assistant (executive), 29, working experience England & France. Serious references. Available immediately, seeks challenging position. Write ref. T 025534 M, to R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., allemande, 17 ans et demi, cherche place J.F. au pair, région Méditerranée jusqu'à 50 km du littoral à partir de août 1981 pendant un an. Tél. (88) 34-56-13, après 19 h.

SECRETAIRE direction confirmée, expérience secteur presse et informatique cherche poste collaboratrice. Ecr. s/n° T025568 M, R.-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

H.E.C., J.F., 40 ans, 7 ans expérience collaboratrice de direction, anglais courant, allemand, étudie toutes propositions situation, temps partiel. Ecrire n° 65.334 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

J.H., 25 ans, licence de droit, *terminant maîtrise fiscalité,* libéré O.M. cherche emploi stable Paris-banlieue. Etudie toutes propositions. M. PORRAZ, 39, rue Bouret, 75019 Paris. Tél. : 245-42-77.

J.F., 25 ans, 2 ans d'expérience SECRETAIRE BILINGUE Téléxiste audiotypiste cherche emploi sur Paris. Libre de suite. Ecrire s/n° 6.086 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 25 ans, diplômée EDHEC, expér. export anglais, allem. poste en rapport, basé Paris. Ecrire s/n° 1.139 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A la recherche d'une SECRÉTAIRE BILINGUE G.K. int'l, 225-12-94.

A la recherche d'une INTÉRIMAIRE BILINGUE ? G.R. Intérim : 225-59-25.

Rédige tous textes, correspond., rapports, etc. Tél. : 597-83-79. Visite sur demande 8 à 20 h.

J.F., 27 ans. Compt. 2, 10 ans exp. Cherche place stable. Ecr. : ADONIS, A.M. BP 24, 94190, Villeneuve-Saint-Georges.

HOMME, 35 ans,
CHEF DE VENTE
Expér. prof. 12 a., (matériel bur. et fourniture, esthétique professionel, T.V., auto-radio). Rech. place équivalente sr Paris ou rég. paris. Libre sous 3 mois. Ecr. n° 3179, *le Monde* Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS ced. 09.

« Si vous avez besoin de main d'œuvre disponible à tout moment, adressez-vous à l'Association Protestante, Interuniversitaire : 326-77-51 »

Dipl. B.T.S. photo, exp. ét. ttes propos., pdv techn., dépl. matériel, possib. temps partiel. Ecr. s/n° 7.931 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 27 a., comptable 2e échelon, 3 ans expér. entrep., niveau DECS, conn. anglais, ch. place stable s/rég. paris., 1 mois de préavis. Ecrire à Pierre KOUEDY, 5, pl. St-Vaast 59270 BAILLEUL.

Journaliste 29 ans, HEC, 7 ans reportage quotidiens et magazines, cherche emploi. Ecrire s/n° 3.175 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Jeune anglais, 20 ans, cherche situation en France pour se familiariser avec la vie française.
S'occuperait d'enfants, maison, etc.
Personnalité très ouverte. Honnête.
Préfère engagement à long terme.
Demandes sérieuses de renseignements à :
Rod Roadright, Inglenook, Worster Road, Cockham Rise, Berkshire, Angleterre.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez débutants ou confirmés
HEC-ESCP
IEP, SC. ÉCO, IAE, DECS rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC : 281-13-44.

Ingénieur autodidacte 59 ans, grande expérience, install. usines de mécanique, ch. poste responsabilité Paris, proche banlieue. Ecrire s/n° 3.181 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

FEMME CADRE - 32 ans
– Resp. recouvrement et contentieux Export.
– Exp. crédits export.
– Ecole de commerce.
– Licence anglais.
Connaissant espagnol.
Libre voyager.
Etudie toutes propositions.
Ecrire s/n° 3.112 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MÉDECIN H., 27 ans, débutant, libre O.M. ch. emploi industrie pharmaceut., étudie ttes propos. Ecr. s/n° 1.080 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANC. OFFICIER SUPÉRIEUR ch. à Paris poste de responsab. *Organisation ou gestion.* Ecrire s/n° 3.178 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 PARIS.

GÉOMÈTRE EXPERT FONCIER D.P.L.G., 34 a. spécialisé expertise foncière et estimation immobilière, urbanisme, expropriation. Etudie toutes proposisitions. Ecrire s/n° 7.948 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J. H. 31 ans, 6 ans d'expér. *Cabinet titulaire,* cert. sup. juridique et fiscal cert. sup. révision comptable en cours. Recherche situation d'avenir région Sud-Sud-Est Alpes. Étudie toutes propositions. Ecrire s/n° 6.087 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

PUPITREUR, PROGRAMMEUR GAP/ED, TRM 5280. Libre de suite. Tél. : 731-78-98.

Rédactrice licenciée en lettres actuellement salariée cherche poste région Paris. 707-24-79.

J.F. maîtrise génie biologique DUT physico-chimie cherche emploi. Téléphone 880-97-95.

H., 30 ans, physico-chimiste, *docteur 3e cycle,* traduct. diplômé russe-français, *notions d'anglais.* Etudie toutes propositions. Ecrire s/n° 6.084 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 30 ans, secrétaire sténodactylo, 10 ans expérience cherche remplacement ou mi-tps 9-13 h. environs EVRY. Ecr. s/n° 1.213 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 28 ans, libre de suite cherche poste à responsabilité dans animation RP CAPASE DEFA opt. gestion admin. 10 ans exp. CE MJC munic. Vac. famill. colonie, Audio, plein air. Tél. 10 h-12 h. 830-70-50.

INFIRMIÈRE D.E. ch. poste entreprise Pontault-Combault. Marne-la-Vallée. Ecr. n° T 25551 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. cadre 30 ans, bac G1 chbre comm. britannique, PROFICIENCY, BTS traducteur, commercial, anglais, 7 ans secrétariat direction, 2 ans gérance petite société industrielle. cherche emploi stable ASSISTANTE DIRECTION 6.500 F × 13 Ecrire Josiane GODEGRAND 7, rue de la Fidélité 75010 Paris.

Expert en efficacité industrielle 20 ans de métier. Téléphone 229-56-97.

Cadre féminin 59 ans chef-comptable cherche poste dans PME Paris ou banlieue Nord. Tél. 960-55-08.

J. Fme études sup. scient. angl., all., russe, 33 ans, 1 an enseignement, 5 ans animation ass. loi 1901 cherche 20 à 30 heures-semaine. Téléphoner au 969-84-00.

Jeune homme, 21 ans, Bac D, étudierait toutes propositions. Ecr. s/n° T025526 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMMERCIAL INTERNATIONAL
A 30 ans, j'ai acquis une solide expérience de la négociation dans des domaines et des pays variés.
JE CHERCHE MISSION A L'ÉTRANGER OU EXPATRIATION
Mon anglais parlé et écrit couramment, mon savoir-faire serviront votre organisation en AFRIQUE DU SUD AUSTRALIE ETATS-UNIS *and evrywhere else.*
Ecr. P. Ramos, 56, avenue Condorcet, 69100 Villeurbanne, tél. (7) 894-06-12.

GESTION COMPTABLE
Femme, 40 ans, I.F.G. 80, 20 ans d'expérience dont 10 ans société multinationale allemande articles grande consommation rech. emploi stable comportant initiatives et responsabilités. Ecr. s/n° T025602 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration petit immeuble, asc, appart. 2, 3, 4 p. DUPLEX, aménagés, charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
studios 2 et 3 p. aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, asc. Tél. 261-27-46.

3e arrdt

MARAIS 3 p., cuisine, salle d'eau, w.-c. 3e ét., 430.000 F - 341-20-07.

4e arrdt

MARAIS Authentique imm. XVIIe. diverses surf. à amén. Haut plaf. Greniers, jardin privatif. Tél. 272-40-19.

EXCEPTIONNEL
IMM. fin XVIIIe inscrit inventaire des monuments historiques. De 40 à 280 m². Restauration en cours ou Appartement 185 m², DUPLEX 6 mètres hauteur sous plafond. Parfait état - 274-23-23.

5e arrdt

IMM. XVIIIe original Studio formant **2 PIÈCES** **337.500** Renseignements : 572-49-48

7e arrdt

38, RUE VANEAU RESTE A VENDRE
64 m² + mezzanine poutres caractère. S/place ts les jours 14-18 h.
NEVEU 550-48-83 743-96-98

DUROC INVALIDES Superbe 5 pièces, 170 m² 3e étage, PLAN PARFAIT. Serv., garage poss. Tél. 704-43-43.

9e arrdt

PARIS (9e). Urgent. Particulier à particulier, 8e étage, ascenseur, *deux lots à réunir. 38 m²* logement, 30 m² terrasses. Visible ts les jours. SAUVAGET, 20, rue de Rochechouart (9e).

LIÈGE, dans bel immeuble entièrement refait. Très bel appartement, double réception, 3 chbres, 2 bains, cabinet toilette. 172 m². Haut plafond - Tél. : 522-95-20.

Près square Berlioz, bel imm. Pptaire vend 6 p., entrée, cuis., 2 bs, 2 w.-c. + 2 ch. serv. 150 m². Soleil, cal. 975.000 F. 4e ét. sans ascens. Tél. 520-13-57.

RUE D'AUMALE IMM. DIRECTOIRE ELEGANT 4 p., 125 m² + serv., 828-80-47

11e arrdt

AVENUE PHILIPPE-AUGUSTE vaste 3 pièces, entrée, cuis., w.-c., s. de bs. Loggia. Box. asc. Chauff. 710.000 F. 344-71-97.

Me St-Ambroise - Vase 4 P. bourg., imm. P. de taille, asc. 580.000 F. Lerma, 355-58-88.

14e arrdt

Porte Châtillon sur Montrouge, 8, rue Radiguey, dans bel imm. pptaire vend appt 2 p., ent., cuis. bns, w.-c., cave. 265.000 F. Plusieurs studios aménagés à partir de 90.000 F. Samedi, dimanche, lundi 16 h/18 h ou 224-18-42.

15e arrdt

XVe PETITE CO-PROPRIÉTÉ 4 étages, MAGNIFIQUE **108 m²** Balcon « clos » 4 p. cuisine terre cuite et teck, 2 sanitaires, chff central individuel, placards. Px 980.000 F. Tél. 577-96-85.

BD DE GRENELLE RARE - 735.000 F 4 PIÈCES - CALME JEAN FEUILLADE. 566-00-75.

4 P. Tout confort, calme, plein soleil, sur jardin Prix : 850.000 F - 579-75-80.

Me BOUCICAUT - LOURMEL 30, RUE LACORDAIRE Livraison juin 1981 Petit imm. très bon standing
STUDIOS, 2 P. 34 m² 44 m²
VRAI 3 P. 78 m² + balcon
3/5 P. EN DUPLEX 86/144 m² + 2 terrasses. S/pl. mardi de 13 h. à 17 h. 30 ou BEGI - 267-42-06.

16e arrdt

à 300 mètres **ÉTOILE** près av. V.-HUGO sur de calmes jard. intérieurs, restauration luxueuse de 16 APPTS du studio au 5 p. DUPLEX et TRIPLEX Téléphone : 261-27-46.

129, rue RANELAGH Agréable 5 P. 125 m² sur rue et cour plantée, bel imm. P. de taille, ascens., ch. serv. 1.200.000 F. mardi, 12-16 h.

17e arrdt

52, rue Guy-Môquet. bon imm. Studio, cuis., bains, w.-c., cave 20 m². Refait neuf. 115.000 F. R.-de-ch. Pptaire - 224-18-42.

Ternes, 3 p., entrée, cuis., w.-c., salle de bains. Imm. Stand. Libre en 84. 560.000 F. 280-67-82.

TERNES (voie privée), splendide rez-de-chaussée, 340 m² avec terrasse. GAREL 567-22-88.

18e arrdt

GD 2 PIÈCES, cuis., bains, w.-c., sans vis-à-vis. Soleil. A rénover. Crédit. - Pptaire - 260-26-93.

ATEL.-STUDIO ARTISTE 30 m² tt cft, r.-de-ch. cour, calme, goût. Propriétaire le matin 366-09-19.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont, 28, rue Ourcq dans bon imm. Pptaire vend 2 appts libres. 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 43 et 60 m² à partir de 195.000 F, Refait neuf, 13 h-15 h. Samedi, dimanche, lundi ou tél. au 224-18-42.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY MAISON avec jardin pouvant convenir 2 familles. Prix intéressant vu départ. Voir rubrique Hôtel particulier, annonce « Claude ACHARD ».

94 Val-de-Marne

VINCENNES 91 et 93, RUE DEFRANCE Bel imm. standing pierre de taille. Soleil appt rez-de-ch. surélevé, face jardinet. Salon, s. à manger, 3 chambres, cuisine, salle de bains, w.-c., chauffage central imm. radiateurs, cave box fermé. 690.000 F. Visite ce jour s/place 10 h à 17 h. ou tél. 603-27-51.

Province

URGENT. Porte Annecy vends F4 + garage. Bon placement. Dernier, BP 98 73200 Albertville.

LA BAULE. Appt ancien bord mer 142 m² + garage et park. Tél. 367-72-41 après-midi.

Etranger

SUISSE - Les Paccots station d'hiver-été près de Montreux (Lac Léman) APPARTEM. DE VACANCES Studios ..... dès 90.000 F. 3 pces + cuis. dès 120.000 F. 5 pces + cuis. 115 m² dès 225.000 F. R. Bussard, agent immob. dipl. CH-1630 Bulle. 4129/2 42 33.

appartements achats

RECHERCHE appts 1 à 3 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans trav. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

URGENT Paie comptant chez notaire ACHÈTE 2 à 4 PIÈCES PARIS. Mme LEULIER, tél. 261-68-81, ou le soir : 900-84-25.

Jean Feuillade, 54, av. Motte-Picquet-15e. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, Paris (8e) recherche Paris pour diplomates et client. étrangère, APPARTS. VILLAS et HOTELS PARTIC. ACHAT OU LOCATION **562-78-99**

URGENT - RECHERCHONS CHAMBRES, STUD., 2, 3, 4 p., pour notre clientèle. 206-00-47.

URGENT Rech. appt stand. 17e, 7e ou 8e. Pptaire direct. 380-26-08.

locations non meublées offres

Paris

AV. FOCH Plein Sud. - De part. à part. Immeuble neuf à louer avec pas-de-porte, 8e étage. Très grand standing, entièrement décoré grand luxe avec ou sans meuble, double living, salon musique, 2 chambres, cuisine équipée. Téléphone : 500-09-62, Mme DRUET.

R. BLANCS-MANTEAUX, bel imm. entièrement rénové, cft. asc., 1re mise en location 2 p., cuis. 2.500 F. Tél. 544-58-38.

locations non meublées demandes

Paris

Part. cherche à louer appart. 3 p., loyer maximum 1.800 F. Tél. le soir au 526-87-87.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. toutes banl., loyer garanti 5.000 F max. 283-57-02

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus. Tél. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 6 P. pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78.

domaines

INDRE - 115 ha TERRES CEREALIERES Bâtiment d'habitation et d'exploitation, bail expirant en 1983.

BRENNE - 130 ha TERRES CEREALIERES Drainées, maison de maîtres, parc boisé, étang, ferme. Libre à la vente. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. : (54) 76-02-92.

Vds 71 dne élevage 134 hect. pour plac. Sté DIF, 13, av. du Général-De-Gaulle 71400 Autun. Tél. (85) 52-30-47.

bureaux

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS G.E.I.C.A. - 296-41-12 + 58 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

CONSTITUTION DE S.A.R.L. **TÉLEX** Secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50**

Votre SIÈGE SOCIAL avec secrétariat, tél., télex CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS ACTE S.A. - Tél. 261-80-88.

CRÉATION DE SOCIÉTÉS 3.500 F « clés en main » DOMICILIATION RC - RM 8e SECRÉTARIAT - TÉLEX, etc. AGECO - 294-95-28.

A 12 KMS DE L'ÉTOILE **UNE ADRESSE DE PRESTIGE** Dans un Parc de : 16.000 m² A VENDRE **2.000 m² DE BUREAUX** comprenant RÉCEPTIONS de grande CLASSE, + annexes. **E.R.I.M.O. - 749-37-81.**

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services **ASPAC** PARIS 8e 293.60.50 + votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

NANTERRE 200 m. RER CENTRE VILLE A vendre ou à louer : IMMEUBLE A USAGE DE BUREAUX entièrement équipés. Très bon état sur 2 niveaux surface utile 870 m², parkings. **E.R.I.M.O. - 749-37-81.**

Me LA MOTTE-PICQUET part. de préf. à part. loue bureau avec façade sur rue sans pas de porte 32 m² + cave 2.800 F mensuel Tél. 579-75-89.

fonds de commerce

A vendre BOUTIQUE (SARL). Tr. bon C.A. Prod. naturels Diététique - Beauté Prod. frais bio. Téléph. : 822-68-46 (9 h à 12 h - 16 h à 19 h 30).

(93) SAINT-DENIS Face au marché Vends café, bonne affaire Prix à débattre Vis. : mardi, vendredi, dimanche, café du marché *Au Soleil de Provence,* 7, rue Blanqui - 820-30-27.

A VENDRE **PAS-DE-PORTE** à 77400 LAGNY Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet. **Tél. : 430-19-00** Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

TOULOUSE banlieue, vend Salon *Coiffure dame avec appt, quartier* populaire. Mme LACROIX, 48, rue Schubert. Tél. 16-61-82-11-46.

Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) Murs et fonds café, bar (poss. tous comm.) - magasin 23 m², vitrine 7 m - avec lavabo, w.c., tél., cave, grange, jard. 250 m², *cour 50 m², et appt, 110 m² :* s. à m., 4 chbres, cuis., bns, 2 greniers. 350.000 F. FAGNOU 041-40-76 (sauf mercredi).

GUERS - VAR - Vd parfumerie, maroquinerie, cadeaux. Avec appartement F 2. Affaire saine, bon chiffre affaires. Prix 170.000 + stock. Agences s'abstenir. Écrire : LLACH, 5, av. Joffre GUERS 83390.

92 - SAINT-DENIS FACE AU MARCHÉ Vend café, bonne affaire. Prix à débattre. Visite mardi, vendredi, dimanche. Café du marché « AU SOLEIL DE PROVENCE » 7, rue Blanqui. 820-30-27.

COTE ROUSSILLONNAISE Crêperie, affaire saisonnière, décor rustique, agencement neuf, très *grosse clientèle,* 2 salles restaurant, terrasse sur plage. C.A. 3.000.000 F. Société BARBARO, 4, rue Paul-Courty, 66000 PERPIGNAN, tél. (68) 34-43-77.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Plein centre à vendre boutique prêt-à-porter féminin. Chiffre affaires important. Tél. 050-03-36.

A vendre à Saint-Maur (94) Pont de Créteil AUTO-ECOLE ou DROIT AU BAIL + APPARTEMENT. Prix demandé : 280.000 F fonds de commerce. 230.000 F droit au bail sans matériel. Tél. 883-03-66.

boutiques

SARTROUVILLE Près gare, murs de bout. (B.P.). Loyer : 16.500 F. Propriétaire - Tél. : 292-28-51.

terrains

PARC-SAINT-MAUR Tout à proximité. PLEIN SUD 840 m² - Façade 20 mètres. PRIX : 800.000 F. *DEJUST* - Tél. : 883-15-50.

LYS-CHANTILLY Particulier vend terrain 4.450 m². Tél. après 20 h. au 553-24-72.

viagers

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

17e Près AVENUE DES TERNES ET DE LA PORTE MAILLOT dans un imm. pierre de taille au 6e étage avec ascenseur. APPARTEMENT 4 PCES TT CFT. 315.000 + 2.800 F. Occupé Fme 78 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

Cadre supérieur (part. à part.) achète appartement en viager de préfér. Paris. Côte d'Azur terrasse souhaitée. Tél. 246-08-08 B - 374-03-91 soir ou écr. n° 025349 N, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

hôtels particuliers

ST-GERMAIN-EN-LAYE prox. forêt, hôtel part. Gd stand. 350 m² habitables, sur env. 700 m². 10 p. + greniers en partie aménagés + garage 2 voit. + sous-sol. Prix : 3.200.000 F. Tél. pour rens. au 522-95-32.

NEUILLY URGENT VU DEPART PRIX INTERESSANT Dans jardin sud 270 m² MAISON, état impeccable Cuisine et sanitaires luxueux. Habitation 300 m², grand confort + 100 m² rez-de-jardin. Eventuell. pour 2 familles. **C. ACHARD, 624-76-97.**

MUETTE, verdure. 354-96-10 **470 m²** 3 réceptions 10 chambres

maisons individuelles

Particulier à particulier entre Nîmes et Alès, 1 km du Gardon dans vieux village MAISON caractère, 10 pièces, petite cour intérieure, habitable de suite. Prix : 250.000 F. Ecr. s/n° 025.371 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Côte Vendéenne, Charentaise, îles Ré, Oléron... à 10 km max. de l'Océan, maison 2, 3, 4, 5 p. sur terr. au choix pr vac. 1981, retraite... Apport mini. 50.000 F. MAISONS COSMOS, 218, route d'Olonne, 85340 OLONNE-s/Mer. Téléphone : (51) 95-42-67.

VAR. Maison de village, pierre restaurée, située bord rivière, urgent. Prix 160.000 F. Téléphone : 380-71-36.

fermettes

MONTARGIS 110 KM AUTOR. SUD sortie bourg tous commerces belle fermette équerre sur terrain 9.200 m², prix total 339.000 F traite avec 34.000 F comptant. Tél. 16 (38) 85-22-92. et après 19 heures 16 (38) 96-22-29.

maisons de campagne

Maison de campagne, bon état sur 1.269 m² de terrain, 3 pièces, salle d'eau, chauffage central au fuel + nombreuses dépendances *attenantes. 100 kms de Paris,* proche forêt d'Orléans. S'adresser au notaire : Maître FALCOZ, 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE. Téléphone : 16 (38) 33-22-33.

villas

DAMPIERRE (78) Dans un site classé, à vendre 4 luxueuses villas personnalisées de 200 à 225 m² sur terrains de 3.400 à 4.567 m² clos, privatifs et viabilisés. Prix à partir de 1.120.000 F. Téléphoner pour R.V., visite sur place au 901-23-02 ou 558-54-86.

A LOUER : TR. BELLE VILLA à PALM-BEACH, 4 pers. Gd cft, *pisc., près plage splendide. Pers. mais.* Prix int. TEL. M. HOCA, 266-08-99, PARIS, heures burx.

10 KM VERSAILLES Villa récente, 200 m² habitables. séj. 54 m², cheminée, 5 chbres. 3 bains. Jard. 900 m². 875.000 F. Tél. : 954-68-00.

LA VARENNE 8' R.E.R Belle Propriété, Grande réception + 6 chambres, 3 sanitaires. 300 m² habitables. JARDIN. PAYSAGE 670 m². PRIX 1.750.000 F. BAILLY 885-29-84.

2 KM St-NOM LA BRETECHE dans résidence Tennis, piscine. Villa 179 m². Séj. 43 m², gde cuis. 5 chbres, 3 bns. Garage, terrain clos 900 m². 1.210.000 F - 056-53-19.

pavillons

LES LILAS vd pavillon occupé comprenant s/sol 1 log. 2 pièces + cuisine R-de-Ch 1 log. 2 pièces + cuis. 1er ét. 1 log. 2 pièces + cuis. avec terrasse. Eau, gaz, électricité, W.-C. commun pour les 3 logements. Prix intéressant. Ecrire s/n° 6082 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BRY-SUR-MARNE Prox. MARNE résident. maison ancienne rénovée, séjour double, 3 ch., cuis., bns, jard., 520 m². Px : 670.000 F. REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette (94) LE PERREUX. Tél. 324-17-63.

CELLE-SAINT-CLOUD Pavillon meulière, 3 pièces, cuis., W.C., bains, garage, terrasse, jardin 400 m². Prix 680.000 F. Visites samedi de 10 h. à 12 h. 28, ALLEE LA FONTAINE.

INFORMATIONS « SERVICES »

ASSURANCES

LA RÉSILIATION DES CONTRATS

Beaucoup de Français s'étonnent de recevoir, après deux ou trois sinistres (dont ils ne sont pas toujours responsables), une lettre de leur société d'assurances mettant fin à leur contrat... Pourtant, souligne le Centre de documentation et d'information de l'assurance, les assureurs ont légalement le droit de résilier un contrat après la déclaration d'un seul sinistre, notamment en matière d'assurance - automobile. Voici dans quelles conditions.

En général, un assureur a le droit de résilier un contrat sans attendre l'échéance annuelle lorsque l'assuré déclare un sinistre. Toutefois, cette possibilité n'est pas utilisée automatiquement, à moins que : l'intéressé ne déclare plusieurs sinistres au cours de la même année, les circonstances de l'accident ne laissent prévoir qu'un second accident suivra bientôt, l'assuré n'adopte pas les mesures de prévention exigées (par exemple en matière de vol).

L'assureur ne peut procéder à cette résiliation que si le contrat le prévoit (vérifier le chapitre « résiliation » dans les conditions générales). Si l'assureur accepte le paiement d'une prime échue après un sinistre, il n'a plus le droit de résilier (sauf lorsque ce paiement est effectué dans le mois qui suit la date à laquelle il a eu connaissance du sinistre).

L'assureur adresse en général une lettre recommandée à son client pour faire connaître sa décision. La résiliation intervient un mois après réception de cet avis. Certes, une telle procédure constitue souvent une source d'ennuis pour un assuré, surtout si elle concerne une assurance obligatoire, par exemple l'assurance auto. Mais l'automobiliste qui ne trouve aucune société pour l'assurer peut faire appel au bureau central de tarification (37, avenue de l'Opéra, 75002 Paris). Cet organisme fixera le montant de la prime en échange de laquelle un assureur choisi sera tenu d'accorder sa garantie.

En outre, le titulaire d'un contrat résilié bénéficie de certains droits. C'est ainsi qu'il peut réclamer à son ancien assureur la partie de la prime équivalant à la période pendant laquelle il n'est plus garanti (c'est-à-dire entre la date de la résiliation et la date d'échéance du contrat). Il peut aussi mettre fin à son tour aux différents contrats souscrits auprès de sa société d'assurances.

Le cinquième programme de simplification administrative

Le cinquième programme de simplification administrative, adopté le 18 février par le conseil des ministres, comporte cent quarante mesures qui viennent s'ajouter aux deux cent cinquante-six dispositions du même genre précédemment arrêtées par le gouvernement. Nous résumons, à partir de ce jour, les nouvelles mesures « qui sont le fruit d'une sélection faite à partir des propositions de chaque ministère, mais aussi de mille suggestions fournies par les préfets », précise-t-on au ministère chargé des réformes administratives.

I. — Secteur social

1) Personnes âgées.

● Les assurés sociaux qui le demanderont recevront les relevés de leur compte individuel d'assurance-vieillesse.

[Il s'agit notamment de fournir aux personnes âgées qui le souhaitent le montant des cotisations enregistrées pour leur compte et des droits à la retraite qui en résultent.]

● Alignement du mode de calcul de l'allocation simple à domicile des personnes âgées et de l'allocation aux vieux travailleurs salariés.

[Actuellement un texte réglementaire est à chaque fois nécessaire, pour revaloriser sur le montant de l'allocation aux vieux travailleurs salariés celui de l'allocation simple à domicile. Cette revalorisation sera automatique, ce qui évitera tout retard.]

● Inscription de la mention F.N.S. (Fonds national de solidarité) sur les mandats délivrés aux bénéficiaires de cette allocation.

[Il s'agit de permettre aux titulaires du Fonds national de solidarité de justifier du bénéfice de cette allocation qui emporte de nombreux avantages annexes (exonération de redevance T.V. et de taxe d'habitation notamment).]

● Aide sociale : suppression de l'entente préalable pour les actes paramédicaux courants et simplification des procédures de prise en charge des frais de repas dans les foyers restaurants.

2) Aide à l'enfance.

● Possibilité d'obtenir le règlement en espèces des allocations mensuelles d'aide sociale à l'enfance.

[Il s'agit de généraliser le mode de paiement en espèces.]

● Possibilité pour les assistantes maternelles de percevoir par procuration les remboursement d'assurance - maladie des enfants qu'elles gardent.

3) Familles.

● Les prestations versées ne seront plus affectées par les changements de situation des familles.

[En cas de déménagement, il n'y aura plus d'interruption dans le versement des allocations familiales grâce au traitement informatique des certificats de mutation entre les caisses.]

● Si le chef de famille est admis dans un établissement d'hébergement ou appelé au service national, il ne sera plus constitué qu'un seul dossier au titre de l'aide médicale.

● Personnalisation des relations entre les caisses d'allocations familiales et les usagers.

[Chaque agent sera responsable du dossier d'un certain nombre de familles dont il sera connu. Il sera leur interlocuteur pour toute question les concernant.]

● Instauration d'un service d'accueil le samedi matin dans les caisses d'allocations familiales.

● Uniformisation des « bons-vacances » délivrés par les caisses d'allocation familiales.

● Suppression du comité technique de coordination en matière d'allocations de logement.

4) Femmes isolées.

● Suppression de l'assiette des ressources pour l'attribution de l'allocation de parent isolé instituée pour les femmes seules ayant un enfant à charge.

5) Handicapés.

● Le taux de l'allocation compensatrice versée aux handicapés qui ont besoin de l'assistance d'une tierce personne dépendra désormais de la seule situation financière du handicapé et ne prendra plus en compte le manque à gagner éventuel de la personne qui l'assiste.

● Assouplissement des conditions d'attribution de l'allocation d'éducation spéciale pour les enfants handicapés.

● Suppression de l'avis du comité départemental de la formation professionnelle, de l'emploi et de la promotion sociale pour l'attribution de l'aide aux aménagements des postes de travail pour les handicapés.

(A suivre.)

PARIS EN VISITES

MARDI 24 FEVRIER

« Quartier de Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, devant l'église, Mme Allaz.

« La crypte de Notre-Dame », 14 h. 30, entrée, Mme Zujovic.

« Hôtel Lauzun », 15 h. 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch.

« Le café Procope », 16 h., 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Derain et Gargallo », 15 h., 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels du Marais. Place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Saint - Germain - des - Prés », 14 h. 30, 1, rue Mabillon (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

MARDI 24 FEVRIER

13 h., salle du Musée de l'hôpital Saint-Louis, M. P. Grasse : « Les racines prétendues scientifiques du racisme et la naissance des idéologies nazies et biosociologiques ».

14 h., 195, rue Saint-Jacques, Mme J. Valette-Silver : « Hydrothermalisme profond et sédiments métallifères ».

15 h., 62, rue Madame : « Shiva le destructeur » (Arcus).

18 h., Mairie annexe du VIII[e] arrondissement, Mme R. Pernoud : « Héloïse, Aliénor, Blanche de Castille » (entrée libre).

15 h., 46, rue Barrault, professeur Jan Szymusiak : « Les origines du peuple de France » (Université populaire de Paris).

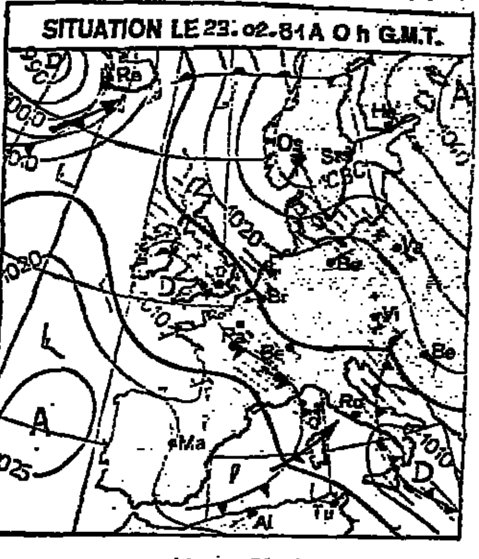
18 h. 30, Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna, M. Marc Orange : « Le code pénal sous la dynastie Yi ».

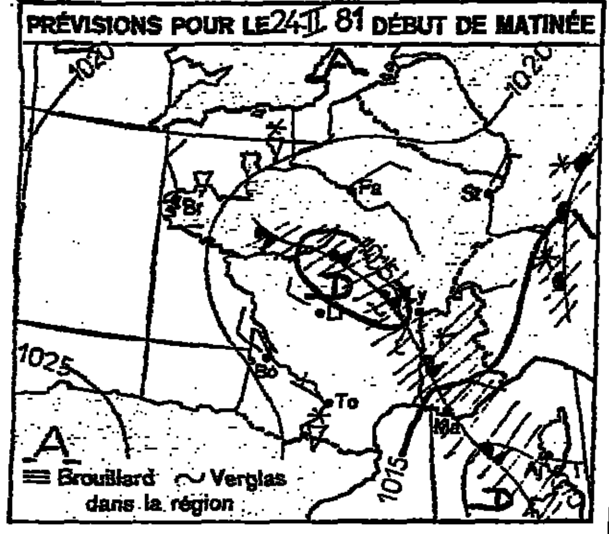
20 h., 26, rue Bergère, Mme A. Petibon : « Rencontres ésotériques » (l'Homme et la connaissance).

20 h., 5, rue Largillière, Mme L. Winckler : « Astrologie et psychologie » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « En Angleterre : la restauration de Charles II à la reine Anne ».

MÉTÉOROLOGIE





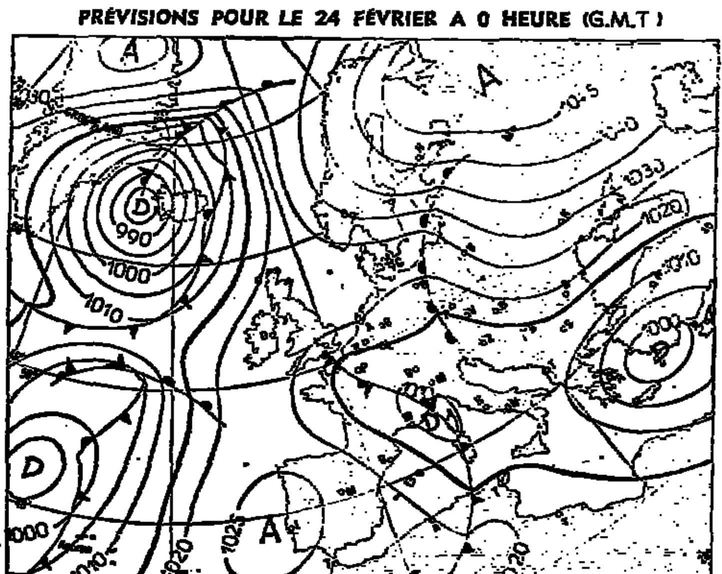
Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 février à 0 heure et le mardi 24 février à 24 heures :

Une crête anticyclonique se développant sur les îles Britanniques reliera les hautes pressions continentales à celles du proche océan, tandis que la zone dépressionnaire qui les sépare tendra à se localiser sur l'Italie et la Méditerranée occidentale.

Mardi 24 février, sur les régions s'étendant de la Normandie aux Alpes et à la Corse, des nuages abondants donneront encore des chutes de neige dans l'intérieur et des pluies dans le Midi. Ces précipitations seront assez durables du sud des Alpes à la Corse, mais elles s'atténueront assez rapidement sur le Bassin parisien. Sur le reste du pays, des éclaircies prédomineront. Des gelées matinales atteindront —4 à —8 degrés de la Flandre à l'Alsace ; elles seront moins fortes sur nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, mais des brouillards givrants sont à craindre au lever du jour. On notera quelques averses de pluie ou de neige sur les régions côtières ainsi que sur les Pyrénées.

Le lundi 23 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,6 millibars, soit 760,2 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 février ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 11 et 4 degrés ; Biarritz, 11 et 4 ; Bordeaux, 10 et 2 ; Bourges, 4 et 0 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 3 et 1 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 1 et 1 ; Dijon, 3 et 0 ; Grenoble, 4 et —2 ; Lille, 0 et —2 ; Lyon, 2 et —1 ; Marseille, 6 et —1 ; Nancy, 3 et —7 ; Nantes, 10 et —1 ; Nice, 7 et 3 ; Paris-Le Bourget, 1 et —4 ; Pau, 8 et 3 ; Perpignan, 8 et 3 ; Rennes, 6 et 0 ; Strasbourg, 2 et —5 ; Tours, 2 et 1 ; Toulouse, 9 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 5 degrés ; Amsterdam, 2 et —5 ; Athènes, 16 et 11 ; Berlin, 0 et —3 ; Bonn, 1 et —10 ; Bruxelles, 2 et —3 ; Le Caire, 25 et 13 ; îles Canaries, 18 et 14 ; Copenhague, 0 et —2 ; Genève, 1 et —3 ; Jérusalem, 15 et 9 ; Lisbonne, 15 et 5 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid 13 et —3 ; Moscou, —7 et —9 ; Nairobi, 30 et 12 ; New-York, 9 et 1 ; Palma-de-Majorque, 14 et 5 ; Rome, 10 et 1 ; Stockholm, —3 et —14.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 février 1981 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'échange de lettres entre la France et les Etats-Unis du 20 août 1980 relatif à l'exécution des décisions judiciaires concernant la garde des enfants, du droit de visite et des obligations alimentaires ;

● Modifiant le décret du 25 août 1971 relatif à l'admission des élèves à l'Ecole polytechnique, la sanction des études et la discipline à l'école ;

● Modifiant le décret du 20 novembre 1970 relatif aux conditions de sortie de l'Ecole polytechnique ;

● Relatif a la détermination de la caisse compétente en matière de liquidation des prestations de vieillesse ;

● Relatif aux prêts à moyen terme et aux prêts spéciaux consentis par le Crédit agricole mutuel ;

● Relatif à la fixation des tarifs dans les musées, monuments et collections appartenant à l'Etat.

DES ARRETES

● Relatif à l'attribution d'une fraction du prêt accordé pour la réalisation d'habitations à loyer modéré à usage locatif, en vue de l'acquisition de terrains et de droits de construire ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux opérations d'accession à la propriété dans le cadre de la législation sur les habitations à loyer modéré ;

● Relatif aux aides de l'Etat à la construction de logements à vocation très sociale et à l'amélioration des logements dans les départements d'outre-mer ;

● Relatif à l'affiliation au régime de sécurité sociale étudiante des étudiants étrangers des établissements d'enseignement privés visés à l'article L. 566 du code de la sécurité sociale ;

● Prolongeant dans tous les départements la période d'interdiction spécifique de la pêche du saumon bécart ou saumon de descente et interdisant la pêche du saumon, de certains autres salmonidés ou de tous poissons sur divers cours d'eau ou sections de cours d'eau pendant l'année 1981.

BREF

DOCUMENTATION

PICARDIE : UN ANNUAIRE RÉGIONAL. — L'édition 1981 du « Guide des services publics de Picardie » vient de paraître. Il est édité par le Centre de documentation de la chambre régionale de commerce et d'industrie.

★ Centre de documentation de la chambre régionale de commerce et d'industrie, 36, rue des Otages, 80037 Amiens Cedex. Tél. : (22) 92-12-14, poste 33. Prix : 82,32 F.

P.T.T.

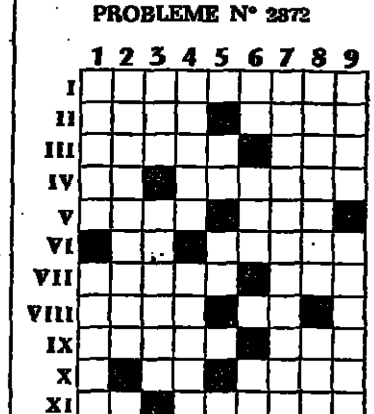
PAS DE « 15 » A PARIS. — Le maire de Paris, M. Chirac, a indiqué, le 20 février, qu'à la suite des conclusions d'une étude qui a été entreprise à sa demande il n'y aurait pas de numéro d'appel téléphonique « 15 » à Paris. Le coût d'une telle centralisation des appels — pour les urgences médicales — serait en effet de l'ordre de 10 millions de francs par an.

VIE QUOTIDIENNE

LA SUISSE A L'HEURE D'ÉTÉ. — La Suisse adoptera, cette année, l'heure d'été comme ses voisins européens. Le Conseil fédéral (gouvernement) a décidé que toutes les horloges seraient avancées de soixante minutes le 29 mars à 2 heures du matin, et retardées d'autant le 27 septembre à 3 heures du matin. — (A.F.P.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2872



HORIZONTALEMENT

I. Copies plus ou moins conformes. — II. Ne saurait rester grande pour une femme si elle se fait petite pour le mari ; Celle de France remonte plus loin dans l'histoire que celle d'Autriche. — III. Opulente Flamande ; Contient une « foule » par trop débordante. — IV. Note ; Armes vengeresses d'une reine détrônée. — V. Enveloppe ; Marque l'ampleur d'une ceinture. — VI. En satin ; Chef-lieu au pays d'Ayr ou capitale au pays de l'Eyre. — VII. Refuges de montagne ; Lance un éclat de bois. — VIII. Dernier rempart de la défense d'un camp ; Cri d'insurrection des mineurs. — IX. Supportées par d'humbles serviteurs ; Vedette d'un programme de culture où les grosses têtes sont sympathiques. — X. Un cinquième de millimètre ou quelque chose de bien plus long ; Fermeture... éclair. — XI. Copulative ; On l'apprécie mieux sur les quais de Copenhague que sur les toits de Paris.

VERTICALEMENT

1. Forme du devoir pouvant s'exécuter à main levée ; Ses commensaux consommaient dans la communion. — 2. Toc authentique. — 3. Le Pactole du fellah ; Etat que certains souhaiteraient provisoire. — 4. Endurcie par la rigueur du temps ; Pied noir. — 5. Attribut d'un académicien (épelé) ; Donne plus d'ampleur à un pli. — 6. Disque d'or ; Bâille dans des eaux dormantes ; Symbole. — 7. Qu'on ne saurait traduire. — 8. On la dit cordiale entre Smith et Dupont ; Ses fils ont fait autrefois de nombreux béguins. — 9. Sans eau ou tout en os ; Beauté à ravir, dans tous les sens du terme.

Solution du problème n° 2871

Horizontalement

I. Feldwebel ; Réels. — II. Ume : Apologiste. — III. Négatif ; Tente. — IV. Ere ; Rengaine. — V. Râ ; Arriéré ; Snob. — VI. Auriculaire ; Ter. — VII. Ide ; Eléates. — VIII. Letton ; Lac. — IX. Aïs ; Eté ; Loess. — X. Eumée : Restant. — XI. Stentor ; Cagoule. — XII. Rus ; Saar ; Emden. — XIII. Ver ; Na ; Dossier. — XIV. Cr ; Grimace ; Nu. — XV. Lave ; Sem ; Tester.

Verticalement

1. Funérailles ; Vol. — 2. Emeraude ; Utrera. — 3. Lège ; Rétameur. — 4. Aï ; Tiens ; Gê. — 5. Water-closet ; Nr. — 6. Epi ; Ru ; Osais. — 7. Bof ; Ile ; Ezra ; Me. — 8. El ; Réalité ; Adam. — 9. Loterie ; Escroc. — 10. Généra ; Ta ; Set. — 11. Ring ; Etalages. — 12. Estas ; Economies. — 13. Eteints ; Etude. — 14. Le ; Noé ; Os ; Lerne. — 15. Zèbre ; Sien ; Ur.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

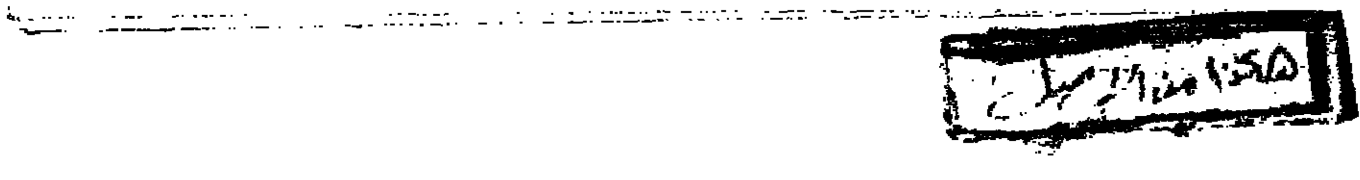
Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.

Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

régions

Ile-de-France — La banlieue dans ses pierres

Un constructeur de l'Essonne va fabriquer des abris anti-atomiques

Boom sur les maisons de la peur

LES affaires les plus florissantes commencent généralement par une bonne idée. Celle de Daniel Fronteau, directeur général des Villas Eve, petite entreprise de Yerres, dans l'Essonne, spécialisée depuis une vingtaine d'années dans la consturction de maisons individuelles, est originale. L'alarmisme grandissant de ses compatriotes est le garant de sa réussite. Daniel Fronteau leur propose en effet, avec un succès certain, de leur installer à domicile des « abris anti-atomiques » de sa fabrication.

« *C'est un client*, raconte-t-il, *qui m'a fait remarquer un jour qu'en Suisse on ne construisait jamais une maison sans son abri anti-atomique.* » Fleurant un débouché qui allait lui permettre de relancer sa société, Daniel Fronteau est alors parti à la chasse aux renseignements. « *A la protection civile*, affirme-t-il, *ils ne sont au courant de rien. Ils n'ont même pas eu l'air de prendre cette question au sérieux. Nous avons continué nos recherches pendant huit à dix mois. C'est en Suisse que nous avons obtenu les renseignements les plus précis, comme nous aurions d'ailleurs pu le faire en Suède ou au Etats-Unis. Il n'y a vraiment qu'en France où l'on ne sache rien...* »

Parallèlement, une étude de marché a révélé à Daniel Fronteau qu'en Israël la protection de la population en cas de danger nucléaire est assurée à peu près à 50 %, qu'en Suisse elle l'est à 81 % et que la France, avec un taux de l'ordre de 0,3 %, reste à cet égard « *la plus mal lotie des grandes nations ayant délibérément privilégié sa force de dissuasion* ».

Avec l'aide d'un architecte, Daniel Fronteau a alors mis au point son produit. Pour faire son apparition sur un marché encore fantomatique — à peine occupé par quatre ou cinq entreprises plus ou moins artisanales, — il s'est contenté de quelques annonces publicitaires discrètes dans la presse locale, complétées par un placard plus volumineux dans un hebdomadaire national. Apparemment les résultats furent inespérés. « *Avec une cinquantaine de ventes dans l'année, nous aurions été très satisfaits*, confie-t-il. *C'est ce que nous avons signé la première semaine...* »

Pourtant, reconnaît-il, « *nous n'avons rien inventé* ». Ce que les Villas Eve proposent, c'est tout simplement un local « *totalement étanche aux agressions chimiques et biologiques et aux retombées radioactives grâce à une surpression entretenue par un renouvellement d'air filtré naturel ou électrique* ». Un local capable aussi de « *résister au feu atomique* » et à une surpression de 15 tonnes au mètre carré, grâce à « *un minimum de cent tonnes de béton armé (...) doublé d'un quadrillage métallique* ».

Nouvelles chambres fortes

Chaque personne doit pouvoir disposer de deux mètres carrés dans ce bunker moderne et sommairement aménagé, alimenté par un groupe électrogène. L'entrée est prévue par un « *sas de décontamination* », les réserves d'eau y sont évaluées à trois litres par personne et par jour. On peut même y placer un chenil spécial, cloisonné, pour les animaux domestiques, ainsi qu'un emplacement pour isoler un corps si un décès survenait durant la cohabitation forcée.

Tout cela n'est évidemment pas « donné ». Aux Villas Eve, on parle de 150 000 F pour un abri de six personnes à installer dans un terrain parfaitement accessible.

En tout cas la société s'engage à ne pas faire appel à la sous-traitance pour des raisons aussi bien techniques que psychologiques. Les acheteurs, « *des gens plutôt riches, qui ont des propriétés importantes, un passé, une famille* », tiennent à la discrétion la plus absolue. « *Aucun de mes clients ne vous laissera visiter son abri* », lance Daniel Fronteau. A cela deux raisons plus ou moins avouées : la première est que l'état-major des armées a tout loisir, en cas de conflit, de réquisitionner les abris qu'il connaît ; la seconde, et non la moindre, est que ces abris, dont la fiabilité anti-atomique n'a somme toute jamais été testée, ont en revanche déjà fait leur preuve, au profit d'un léger aménagement, comme chambres fortes. C'est donc surtout pour y mettre ses dossiers que tel notaire, tel laboratoire, tel médecin, les ont adoptés.

Les Villas Eve ont installé leurs premiers chantiers-abris il y a environ quatre mois. Aujourd'hui toute leur activité y est pratiquement consacrée. Quant aux acquéreurs, ils n'ont plus qu'à espérer qu'ils seront à proximité de leur base miraculeuse lors de la grande explosion...

STÉPHANE BUGAT.

Dans les pyramides d'Evry

Les ratés du tout-électrique

DEPUIS cinq ans qu'ils sont installés dans leurs pyramides multicolores, les habitants d'Evry I, dans l'Essonne, sont chauffés de la manière la plus regrettablement fantaisiste qui soit. L'équipement en tout-électrique de mille cent trente-deux logements sur les mille cinq cents que compte le quartier avait un caractère délibérément expérimental en raison même de ses dimensions. « *Malheureusement*, dira M. Albert Raimond, un des responsables de l'association des résidents, *en matière de chauffage nous sommes soumis au régime du suspense permanent. Pour que tout marche bien il fallait d'abord que l'installation soit fiable ; ce n'est visiblement pas le cas, de surcroît nous en sommes encore au conflit d'experts et aucune mesure sérieuse d'amélioration n'a pu être obtenue.* »

En principe le chauffage de base doit être assuré dans chaque appartement, et à raison de 14 degrés, par des trames électriques noyées dans le plafond et le plancher. S'y ajoutent 3 ou 4 degrés grâce à l'isolation et à la chaleur dégagée naturellement par les personnes présentes. Si nécessaire, des « convecteurs », c'est-à-dire des résistances électriques disposant d'un thermostat, peuvent être mis en service au risque d'augmenter sensiblement les charges.

Cependant à Evry I le recours à une sous-traitance plus ou moins déficiente — une des principales sociétés parmi celles qui furent chargées de l'installation électrique a même fait faillite — et le souci de l'économie ont eu rapidement de fâcheuses conséquences. Nombre de câbles étaient sous-dimensionnés, des armoires électriques se sont mises à brûler sans que l'on sache trop pourquoi. Quant aux « jonctions froides », c'est-à-dire les branchements qui se trouvent à l'intérieur du béton, on ne compte plus celles qui ont claqué. Ainsi chaque fois il faut déceler l'origine et la nature de la panne, fût-ce à l'aide d'un marteau pneumatique, puis effectuer les réparations en interrompant tout fonctionnement. Ce n'est ni simple ni rapide. « *Nous vivons constamment en nous préparant pour la prochaine panne* », se lamente un locataire.

Au mois de novembre dernier on a encore vu une centaine de logements partiellement privés de chauffage. Mais cette fois parce que la société de maintenance et le syndic avaient refusé de le remettre en marche : le rapport d'un expert, rédigé après une panne ayant, semble-t-il, souligné le manque de sécurité de l'installation.

L'Association des habitants d'Evry I insiste particulièrement sur les responsabilités d'E.D.F. qui, dès l'origine, a vivement préconisé le retour au tout-électrique. E.D.F. se défend en affirmant qu'elle n'était pas responsable « ès qualités » de la mise en place du chauffage tout électrique. Le chef de son service commercial à Versailles reconnaît bien : « *On a peut-être fait trop tôt trop grand, surtout à une époque où les normes n'étaient pas exactement fixées, mais maintenant cela ne marche pas si mal, surtout il n'y a pas de réel problème de sécurité.* »

« *On nous avait affirmé : au bout de deux ans tout sera arrangé*, souligne M. Albert Raimond. *En fin de compte, c'est une histoire qui met tellement d'argent et de gens en cause que les solutions sont perpétuellement repoussées. Des procédures sont en cours. Nous avons eu quatre rapports d'experts qui concluent à peu près la même chose. Or nous ne voulons que l'application des normes. Nous avons alerté ciel et terre. J'espérais que la situation allait évoluer. J'étais naïf !* »

S. B.

Polémique à Quincy-sous-Sénart

Les H.L.M. n'ont pas été construites mais il faut les payer...

Les sept mille habitants de Quincy-sous-Sénart, dans l'Essonne, ne savent plus à quel élu se vouer. Le conflit qui oppose, depuis quelques mois, leur maire, M. Pierre Courtois (div. maj.) à la plupart des conseillers municipaux a probablement atteint un point de non-retour. Les contestataires ont constitué un « comité de gestion des intérêts communaux ». Ils ont organisé en outre, à la fin janvier, une « séance sauvage » du conseil...) à laquelle le maire n'a pas été convié. Celui-ci a aussitôt réagi en cadenassant à l'intérieur de l'hôtel de ville ceux qui l'accusent de « bafouer la démocratie ».

Cette controverse paralyse la vie municipale. Elle a surtout un arrière-plan financier qui risque d'avoir des conséquences fâcheuses.

La commune de Quincy avait accordé, en 1968, une garantie d'emprunt à une société de H.L.M. qui s'apprêtait à construire chez elle quatre-vingt-dix-neuf logements locatifs. Cependant, en 1971, la municipalité à la tête de laquelle M. Courtois entamait alors son premier mandat de maire, avait, à force d'hésitations, rendu caduc le permis de construire (*le Monde* du 24 octobre).

Saisi par le promoteur, le Conseil d'Etat a finalement estimé que « la commune a méconnu ses obligations contractuelles ». Quincy attend donc de savoir combien de dommages et intérêts le tribunal administratif lui demandera de verser. Le plaignant réclame 15 millions de francs. Même sensiblement réduite, la somme risque de dépasser les capacités du budget communal qui est de l'ordre de 8 millions de francs par an.

« *Cette affaire a été un catalyseur* », explique M. Jean-Claude Dabrowski (R.P.R.), premier adjoint et chef de file des contestataires. « *Le climat de défiance vis-à-vis du maire s'est renforcé dans la mesure où il avait refusé toute négociation préalable avec le promoteur* », insiste-t-il.

C'est ainsi que quinze conseillers municipaux sur vingt-trois ont signé un texte qui les décharge de toute parcelle de responsabilité à l'égard des mésaventures de la commune et réclame qu'« *une enquête administrative approfondie soit effectuée sur les responsabilités personnelles du maire dans cette affaire* ».

Les interventions successives du préfet de l'Essonne n'ont toujours pas suffi pour rétablir un semblant d'harmonie entre les élus de Quincy. Quant aux partis de gauche, ils restent relativement discrets, sachant qu'ils pourraient profiter d'une éventuelle élection complémentaire. Pour sa part, M. Pierre Courtois n'entend nullement renoncer à son mandat. Il annonce même son intention d'engager des poursuites « *contre quelques-uns de ceux qui me mettent en cause* », dit-il.

A Quincy, on ne se pose plus aujourd'hui que deux questions : qui va démissionner le premier et comment évitera-t-on le naufrage ?

S. B.

Il y a un an la digue lâchait

Bataille d'experts à Avernes

Le 10 février 1980, la rupture de la digue d'un étang privé libérait quelque 100 000 mètres cubes d'eau dans les rues d'Avernes, petit village du Val-d'Oise, situé, en contrebas, à 2 kilomètres de là. Tout devait, en quelques secondes, subir la violence de ce déluge et l'on ne comptait plus, le lendemain, le nombre de voitures et de maisons endommagées. Aujourd'hui, un an après, ni le préjudice ni les responsabilités n'ont été établis et les résultats des expertises commandées après le sinistre restent encore inconnus.

SAISI par les victimes de l'inondation (cent six familles), le tribunal civil de Pontoise nommait, le 27 février 1980, un collège de huit experts afin d'évaluer le préjudice et condamnait le groupement forestier Favrot-Bigarny, propriétaire de l'étang, à 2 500 F d'indemnisation par personne sinistrée. Le 14 mai 1980, la cour d'appel annulait ce jugement, les délais d'assignation n'ayant pas été respectés. Le 23 mai, un arrangement à l'amiable intervenait toutefois entre les deux parties. Le groupement forestier cherchait en effet à prouver que seule l'administration est responsable de cet accident puisque la direction départementale de l'agriculture avait refusé de vérifier, quelques jours plus tôt, le système de vidange défectueux de l'étang. En outre, certaines fissures avaient été remarquées sur la digue. Sur les huit experts, deux seulement ont remis leur rapport à Mᵉ Monge, avocat des sinistrés. Quant à l'expert administratif, s'il a bien déposé ses conclusions sur le bureau du président du tribunal administratif de Versailles, c'est en lui laissant toute liberté d'appréciation, compte tenu d'autres conclusions, non encore déposées celles-ci, et attendues de l'expert civil nommé par le tribunal de Pontoise après avoir été saisi par une compagnie d'assurances au nom des victimes. La procédure est plus lente que l'eau en furie.

JACQUELINE MEILLON.

PRESSE

Le personnel de « Libération » va être licencié

M. Serge July envisage de faire reparaître le journal avec une équipe réduite

L'équipe du journal « Libération », l'un des derniers avatars de l'esprit de mai 1968, a décidé, samedi 21 février, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, l'arrêt temporaire de sa parution. A la majorité (voir encadré), les membres du journal ont confié la gestion du titre à M. Serge July, trente-neuf ans, directeur de la rédaction, démissionnaire, le chargeant d'engager une équipe pour lancer une nouvelle formule. Selon M. July, la crise rédactionnelle de « Libération » a culminé au début du mois de février et l'arrêt de la publication était indispensable. « Une direction qui doit chaque jour chercher un consensus, a-t-il déclaré, n'a pas le pouvoir de diriger. » (« Le Monde » des 15-16, 17, 18 et 22-23 février.)

Le quotidien « Libération » en vente lundi 23 février dans les kiosques sera donc le dernier de la formule actuelle. Sa « une », à demi cernée de noir, est barrée par le titre : « Je t'aime, moi non plus... » Les rédacteurs doivent, en principe, publier, en fin de semaine, un numéro spécial, « Mémorial » des années 70. Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire prendront alors véritablement effet. Les quelque cent cinquante salariés du quotidien de la rue de Lorraine seront licenciés.

Selon M. July, un journal de transition, sous le titre de « Libération » devrait paraître « dans un délai d'un mois », réalisé avec une équipe réduite (environ cent dix personnes). L'ancien directeur de la rédaction, qui semble sûr de son pari, prévoit le lancement d'une formule définitive au mois de septembre. L'ambition serait d'en faire un « grand journal du matin ».

Un hara-kiri en trompe-l'œil

Libé est mort ! L'infanticide est consommé. L'enfant rejeté, étouffé au terme d'une longue assemblée générale extraordinaire, avait huit ans. Huit années d'un quotidien gauchiste en rupture de ban, d'un « canard » des marges en rupture de marginalité. Huit années peu banales, faites de drames, de révisions déchirantes, d'amputations et de renaissances. *Libé*, enfant terrible des années 70, a vécu...

Libé serait donc mort. Vrai ou faux ? Faux, archifaux ! Il faut le croire puisque l'assassin lui-même, à peine commis son forfait, parle d'un « grand bond en avant ». Les regrets ne sont pas de mise, ni les condoléances. On avait cru *Libé* liquidé, c'est une erreur. *Libé* vivra ! Un autre *Libé* plus grand, plus fort, plus beau. M. Serge July, l'homme clé de la rue de Lorraine, l'a dit : « *Libé est mort ! Vive Libé !* »

Pour s'en assurer, ne suffit-il pas de fouiller le passé ? Le quotidien *Libération* en a vu, et de belles. Qui aurait misé sur sa survie, le 22 mai 1973, à la sortie de son numéro un ? *Libération* était alors petit, misérable, galeux. C'était l'enfant de la comète gauchiste, le petit des « maos ». L'idée en avait germé, en 1972, parmi des militants purs et durs tentés par le journalisme. Une équipe, avec quelques professionnels, s'était mise à enquêter sur une grève de femmes à Thionville, sur les mal-logés dans le nord de la France et sur l'affaire de Bruay-en-Artois. Le virus les avait gagnés ; progressivement, la volonté de créer un journal s'était imposée.

A l'origine, donc, étaient les « maos ». Leur projet semble fou et ambitieux. Il s'agit, au pied de la lettre, de mettre en pratique un slogan simple : « *Peuple, prends la parole et garde-la !* » D'entrée de jeu, l'équipe de *Libération* entend faire un journal à part, un journal qui tourne le dos, dans sa pratique, à la grande presse. Jean-Paul Sartre, qui dira de ce quotidien qu'il fait partie de son œuvre, et Maurice Clavel, à l'origine de l'agence de presse Libération, créée en 1971, parrainent amoureusement le projet.

Gommer la hiérarchie

Libération, on l'a compris, sera politique ou ne sera pas. La publicité, si jamais il s'en présente, sera snobée. Au-delà du désir sans faille de faire un autre journalisme, les membres du quotidien, quelle que soit leur fonction, toucheront le même salaire. Il est tacite que les rapports hiérarchiques sont gommés, et il est entendu, enfin, que la « rotation des tâches » doit être réelle parmi les membres du journal. Déjà, le mélange est subtil entre l'intransigeance marxiste-léniniste et des bouffées de socialisme anti-autoritaire.

La direction des groupes « maos » est particulièrement consciente, en 1973, qu'elle ne doit pas s'enfermer dans un discours exclusivement... « mao ». M. Philippe Gavi, quarante ans, rédacteur au service « société », se rappelle précisément avoir été accepté dans l'équipe pour jouer les contradicteurs. Il n'empêche qu'au sein même du journal s'est formée une cellule « mao » qui acceptera, finalement, de se dissoudre au cours de la première année. *Libération* en est à ses tout débuts. Le débat est parfois, et même souvent, rude. Mme Béatrice Vallaeys se souvient encore que des rédacteurs en étaient venus aux mains à propos d'une photographie de « une ». Certains entendaient faire passer un document montrant ce qu'est la méthode d'avortement Karman. Emotion dans l'atelier de fabrication... Une opposition tranche vigoureusement : « *Pas question ! Les ouvriers de chez Renault et les paysans du Larzac vont être choqués.* » Le document photographique paraîtra...

Liquider le gauchisme

1973-1974 : en dépit de nombreux heurts, *Libération* vit. C'est le *Libération* première manière, populiste en diable. La figure du peuple, de l'ouvrier est omniprésente. M. July déclare alors : *Nous ne publierons rien dans* Libération *sans le contrôle des grévistes dans une usine ou des fonctionnaires engagés dans la révélation d'un scandale. Ceux qui luttent contrôleront la matière rédactionnelle.* » Mais c'est précisément sur ce thème qu'éclate la première grave crise idéologique. Les « maos » s'opposent aux anarchos-désirants. Des membres fondateurs du journal quittent la place. *Libération* suspend sa parution durant l'été 1974 et a bien des difficultés pour reparaître.

Cette parole du peuple d'abord prônée, puis détrônée, subsistera finalement — solidement cantonnée dans les petites annonces qui ont contribué pour partie à l'image de marque de *Libération* — et dans le courrier des lecteurs. Au fait, de quel peuple s'agit-il ? Difficile à dire. Mais, à coup sûr, les lecteurs ne se recrutent pas prioritairement dans les banlieues ouvrières. Une certaine jeunesse contestataire, dite marginale, baptise *Libération* « *Libé* » et se l'approprie. L'esprit *Libé*, progressivement, va émerger. C'est ce qu'on nomme la « *liquidation positive du gauchisme* ».

Un maître-mot commence à s'imposer au sein du journal : la compétence. Plus qu'un mot, le terme devient un concept. Et l'autogestion à tout crin des débuts vient à en souffrir. Les fabricants techniques se plaignent d'être rivés aux tâches ingrates, d'être les « soutiers », les « manœuvres », le « petit peuple ». Le principe de l'égalité des salaires est parfois critiqué. Cette crise, aussi, est liquidée. L'équipe de fabrication est renouvelée. Chacun a sa place : la chose est dite définitivement en 1975.

Une seconde période *s'ouvre* alors vraiment. La rédaction enfante ses reporters. Il s'agit de décrire la réalité au plus près : priorité au reportage. Peu à peu, un esprit d'équipe se forme sans trop de dirigisme. En 1976, *Libération* est un quotidien modeste, avec ses vingt-huit mille exemplaires, mais qui compte. On le lit, on le commente, et son image de marque — cocktail d'impertinence, d'audace et de douce folie — est bonne.

Le débat sur le nécessaire professionnalisme des membres de l'équipe prend dès lors de plus en plus d'ampleur. *Libération* veut devenir un « *vrai journal* ». Par mini-crises successives, les rédacteurs s'engagent dans un « *non-militantisme volontaire* », du reste relatif. Un centralisateur, figure de proue de la rédaction, M. July toujours, coordonne et anime le journal, qui passe à vingt pages en 1978. Cette mutation permanente ne va pas sans auto-amputation. Chaque « bond en avant » se traduit par des départs volontaires.

Imposer la rigueur

Dans le détail, les choses ne sont pourtant pas si simples. L'esprit *Libé* lui-même est répandu dans l'équipe. Le courant anti-autoritaire est bien ancré. Le « rapport au travail marqué par l'absentéisme » n'est pas rare et la résistance à une esquisse de hiérarchie bien réelle. Cette situation va conduire à l'élection, au mois de mars 1980, d'une direction composée de Mmes Zina Rouabah, Blandine Jeanson et MM. July et Jean-Louis Peninou. Leur mission est tout à la fois simple et ardue : créer des services à l'intérieur de la rédaction, nommer des chefs de service, imposer une nouvelle présentation et appeler à plus de *rigueur*.

Le journal atteint les quarante mille exemplaires. La direction échoue cependant dans sa tâche. Selon elle, une partie du journal traîne les pieds, le « *désir de perfection* » n'est pas unanimement partagé. En résumé, les « mauvais » gêneraient les « bons ». Il est presque possible de reprendre mot pour mot les extraits d'un débat de 1974 :

— Serge July : « *Il y a des trous dans la compétence de l'équipe.* » (...)

— Marc Kravetz : « *Il ne reste qu'une solution raisonnable devant nos désaccords politiques : le texte de Serge, une démission collective de l'équipe. La nomination d'un groupe provisoire pour définir les échéances précises et les critères de réembauche.* » (1).

Etonnante actualité... Aujourd'hui, *Libération* veut à nouveau sauter le pas et progresser pour préserver l'acquis. La direction jette un regard en arrière et analyse le passé : « Libération *s'est développé parce qu'il s'est libéré du gauchisme politique, qu'il s'est doté d'une équipe effectivement indépendante, qu'il a fait du journalisme d'information, qu'il a défendu la spécificité et la nécessité du média écrit, qu'il est resté culturellement ancré dans une fraction de la population estimée* « contestataire » *dans son comportement vis-à-vis des valeurs dominantes* ». L'analyse est lucide. Comme un miroir, *Libération* s'est efforcé de réfléchir les années 70 de plus en plus librement.

Huit ans ont fait d'une gazette mao un journal insolent et libertaire. M. July, maoïste de choc en 1973, s'est transformé en ce qu'on appelle une « *bête de presse* », un super-professionnel qui rejoint ses pairs au cours des clubs de la presse d'Europe n° 1. Ces années ont été riches en crises idéologiques : *Libé* a tout épongé. Sorti de la gangue gauchiste, il aspire à présent à la reconnaissance. La relative notoriété ne lui suffit plus, il lui faut le respect. Il veut la rigueur et le confort. Le talent et la compétence. Son hara-kiri en trompe-l'œil, qui demeure un pari, n'a pas d'autre sens.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Document cité in *Il était une fois Libé...* », de M. François-Marie Samuelson, Ed. Seuil.

L'ASSEMBLÉE DU 21 FÉVRIER

« Nous avons choisi l'aventure »

Samedi 21 février, minuit. Les membres de l'équipe *Libé* sortent de leur conclave. La « ligne » de M. Serge July, directeur de la rédaction démissionnaire, vient de l'emporter. Onze heures de débats s'achèvent tout juste dans une salle tranquille de la Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon, à Paris (8e). Les visages sont fatigués. « *Pour libérer* Libération, explique M. July, *nous arrêtons la parution provisoirement. Notre équipe était bloquée et n'avait plus la possibilité d'être créative.* » Un journaliste résume : « *Nous avons choisi l'aventure, le risque d'arrêter pour faire ultérieurement un autre journal. Nous n'avions pas le choix, les alternatives proposées ne tenaient pas la route.* »

Au cours de cette assemblée générale extraordinaire, M. Jean-Paul Cruse, correspondant à Nantes, s'est élevé contre cette « ligne » et les licenciements qu'elle prévoit. Mais les dés sont jetés. « *C'est un vote de la honte*, dit-il, *une opération classique de dégraissage et de règlements de comptes politiques. Nous avons voté nominalement sur une liste de licenciements qui n'est pas nominale.* » Son combat a été solitaire. M. Cruse s'est rallié à M. Philippe Gavi, l'un des vétérans de l'équipe *Libération*, qui n'a cessé d'expliquer qu'il fallait « *recomposer le journal sans cesser la parution* ». M. Marc Kravetz, responsable du service étranger, a d'abord proposé l'arrêt définitif de la formule *Libé* actuelle, mais a finalement rejoint ceux qui ont accordé leur confiance à M. July.

Ces débats sont désormais caducs. La proposition d'un arrêt définitif a recueilli six voix, celle d'une continuation neuf, et celle de M. July soixante-dix. Le vote a fait apparaître quarante-deux abstentions, dont une majorité proviennent des membres de l'équipe chargée de la fabrication technique du journal (1). Bref, l'assemblée générale extraordinaire, souveraine, s'est sabordée, confiant le titre du quotidien à M. July et le chargeant d'engager une nouvelle équipe. « Libération, *de fait, appartient à l'assemblée générale* », explique Mme Zina Rouabah, ancienne directrice de publication et gérante. Et *Libération* — temporairement — a cessé d'exister.

Le statut juridique

Le titre *Libération* appartient, depuis 1977, au journal, à qui Maurice Clavel, Jean-Paul Sartre et Jean-Claude Vernier — fondateurs de l'Agence de presse Libération — l'avaient cédé pour 1 F symbolique. Il avait été auparavant « prêté » par Mme Emmanuel d'Astier de la Vigerie — dont le mari avait fondé, en 1941, dans la clandestinité, un journal portant déjà ce titre — aux créateurs de l'A.P.L.

Sur le plan juridique, la Société nouvelle de presse et de communiction (S.N.P.C.), S.A.R.L. de presse fondée au mois de novembre 1974 avec un capital de 2 100 F, va être mise en sommeil. Héritière des éditions Libération, elle est composée de quatorze actionnaires membres, à trois exceptions près, de l'équipe : Mmes Monique Blandin, Frédérique Goursolas, Zina Rouabah, Anne Vallaeys et MM. Jean-Marcel Bouguereau, Pierre Bouveresse, Philippe Gavi, Alain Dugrand, Gilles Millet, Jean-Louis Peninou, Michel Chemin (pigiste), Frédéric Joignot (journaliste à *Actuel*), Jérôme Beth (qui a quitté *Libération*) et Frédéric Laurent.

(1) Tout membre de l'équipe *Libération*, du standardiste au journaliste, a pu voter à condition d'avoir été engagé depuis plus de trois mois à plein temps. Sur les 149 personnes remplissant cette condition, 127 ont participé au vote.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : un fait de presse.

Libération *était devenu au fil des ans, après sa création en 1973, un fait de presse, original mais établi, avec ses 45 000 exemplaires vendus quotidiennement. Il avait hérité aussi bien des aspects positifs que négatifs de ce que, d'une manière générique, on a appelé après mai 1968, « le gauchisme ».*

LE MATIN DE PARIS : donner la parole aux oubliés.

« *Serge July et les journalistes de* Libé *tireront la nouvelle image du journal, bourré de reportages et d'enquêtes sur les petits et les grands événements de la vie quotidienne. Des « unes » que l'on remarque, des idées que l'on ne trouve qu'ici, des lecteurs que la grande presse appelle « marginaux », mais dont le cercle ne cesse de s'agrandir.*

» Libé *balaie les murs de l'hypocrisie, des mœurs et de la bienséance politicienne, donne la parole aux « oubliés » de l'expression : les taulards, les drogués, les prostitués, les homosexuels, les flagrants délits, les petites annonces gratuites, le courrier.* »

(JEAN DARRIULAT.)

L'HUMANITE : vers un groupe de presse.

« *La rédaction sera dégraissée et le journal passerait très prochainement à la composition et à la mise en pages électronique (télématique), ce qui entraînera des départs chez les « clavistes ». Parallèlement, Serge July a annoncé une hiérarchisation de l'organisation du journal. Les salaires seraient augmentés.*

» *Un groupe de presse pourrait se constituer, par exemple dans une régie publicitaire commune avec* Actuel, *de Jean-François Bizot, comme* Libération *issu de l'exploitation d'une frange de mai 68, devenu un vrai filon idéologique et financier.* Actuel, *reparu après suspension, a aujourd'hui un tirage de quelque 355 000 exemplaires et est cofinancé par Havas.*

» *Dans ce groupe interviendrait Jean-Charles Lignel.*

» *Bref, il est clair que Serge July a trouvé des commanditaires puissants. C'est ce qui a fait la décision.* »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une « poétique » plus forte.

« *On peut penser ce qu'on veut de* Libération, *on ne peut pas contester qu'il y avait dans ce journal une « poétique » plus forte que dans n'importe quel autre de résister au pouvoir des normes, et une perception de la réalité souvent plus courageuse et plus authentique que n'importe où ailleurs dans la presse française. (...)*

» *Paradoxe :* Libération *suspend sa publication parce que cette anormalité qui faisait sa supériorité devenait partiellement mal vécue au sein du journal. Du moins, Serge July et ses amis supportaient-ils de plus en plus mal les structures de type autogestionnaire dont, à tort ou à raison, la légende voulait que grâce à elle ce journal était ce qu'il était.* »

(PHILIPPE TESSON.)

A partir du 25 mars

MM. FILIPACCHI ET MOUGEOTTE PRENDRONT LA DIRECTION DU « JOURNAL DU DIMANCHE »

A partir du 25 mars, au « Journal du Dimanche », M. Daniel Filipacchi, « patron » de « Paris-Match », deviendra directeur de la publication, tandis que M. Etienne Mougeotte, directeur de l'information à Europe 1, prendra la direction de la rédaction.

A cette date, la rédaction du « Journal du Dimanche » (tirage : 480 000 exemplaires) s'installera rue François-Ier, en face du siège de la station radiophonique, comme nous le laissions prévoir (« le Monde » daté 15-16 février).

Jusqu'au 25 mars, M. Jean Farran garde ses fonctions à la tête du « Journal du Dimanche ».

ENVIRONNEMENT

UN BILAN ET UNE RELANCE

Trente-cinq millions de francs pour financer le « plan vert » du Nord-Pas-de-Calais

Lille. — M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, présidera, le 24 février à Lille, un comité directeur du Fonds d'aménagement urbain (F.A.U.) qui est annoncé comme le point de départ du « plan vert » promis par M. Valéry Giscard d'Estaing lors de sa visite, en octobre dernier, dans le Nord-Pas-de-Calais.

Au cours de cette première réunion « sur le terrain », et à laquelle visiblement on veut donner un certain retentissement, quelque cinquante dossiers seront traités et des crédits de l'ordre de 35 millions de francs (15 millions pour le Pas-de-Calais, 20 millions pour le Nord) seront affectés.

De notre correspondant

On s'est beaucoup interrogé dans la région sur le « plan vert de dix années » promis par le président de la République. La formule employée lors de sa visite à Lille et à Arras était assez vague puisqu'il s'agissait de préparer des actions en concertation avec les assemblées régionales et locales pour aménager le cadre de vie. Ces mesures concernaient l'habitat, l'environnement, la reconquête des sites et devaient, disait-on, s'intégrer dans le programme d'actions prioritaires du VIIIe Plan. Pourquoi alors parler de dix années ?

La réunion prévue à Lille et à laquelle la DATAR est associée précise beaucoup mieux la démarche des pouvoirs publics. En fait, ce plan est surtout, et même seulement, un coup d'accélérateur aux opérations en cours ou envisagées par les procédures les plus classiques, comme celles du F.A.U. Il n'empêche que les quelque 35 millions de crédits octroyés maintenant représentent, *grosso modo*, la somme attribuée chaque année aux communes de la région. Comme on annonce d'autres mesures de ce genre au cours de l'année — encore que ce premier train apparaisse à beaucoup d'élus comme marqué d'un électoralisme évident, — non seulement on donnera des crédits plus vite, mais on les majorera sensiblement. Ce n'est pas à dédaigner dans une région qui se plaint amèrement de ses retards en bien des domaines et souhaite changer de physionomie.

Le « plan vert » récupère donc inévitablement des opérations en cours, mais en suscite d'autres. Les projets soumis au F.A.U. ont souvent été limités par l'importance de la participation financière imposée aux communes. En moyenne (car il est des taux variables selon des grilles complexes), la subvention de l'Etat n'était que de 35 %. Or, à Lille, M. d'Ornano annoncera des taux dérogatoires qui pourront assurer le financement de certains dossiers par l'Etat à 60 %. Les élus locaux apprécieront sans doute cette décision et chercheront à en tirer parti.

La question des « friches industrielles »

Parmi les dossiers complets étudiés par le comité directeur, ceux de Roubaix viennent en vedette. Non seulement des grands chantiers de rénovation en ville pourront être bouclés, mais d'autres s'ouvriront. De plus, le F.A.U. prend en compte une revendication souvent formulée par le maire de Roubaix, M. Pierre Prouvost (P.S.), concernant les « friches industrielles ». La difficulté vient de ce que, pour garder en ville une activité industrielle sur les terrains abandonnés par des sociétés en déconfiture, la municipalité doit acheter ces terrains, les nettoyer, les remodeler pour les rendre à nouveau utilisables. Cela entraîne des frais qui font grimper le prix du mètre carré, au point de rendre quasiment impossible toute revente. Alors, comment les collectivités peuvent-elles intervenir sans encourir le reproche de faire un cadeau à certaines entreprises privées ? Le F.A.U. prendra en charge une grande partie du surcoût des terrains, mais à certaines conditions. Par exemple, la subvention ne sera acquise qu'au moment de la vente du terrain à l'« utilisateur final ».

Pour ce qui est du bassin minier, les crédits spécifiques dégagés par l'Etat au titre de la restructuration seront portés en 1981 à 93 millions de francs au lieu de 76 millions de francs en 1980. L'augmentation est apparemment très sensible. Le président de la République avait, en effet annoncé, en octobre dernier, une dotation complémentaire de 16,5 millions de francs pour l'assainissement et les V.R.D., qui conditionnent la réhabilitation de trois mille logements par an. Mais les élus font remarquer que cette dotation complémentaire n'est pas en réalité de 16 millions de francs parce que, si l'on avait seulement tenu compte du taux de l'inflation, les crédits spécifiques auraient dû être, en 1981, d'environ 87 millions de francs. On semble reprendre d'une main ce que l'on avait généreusement octroyé de l'autre...

Dans le « plan vert » figurent aussi le parc de Saint-Amand et le marais audomarois, pour lesquels des crédits d'études sont prévus, le littoral, avec ses dunes à sauvegarder ou à acquérir... Mais ce sera l'affaire du Conservatoire du littoral. Ces procédures classiques joueront alors, avec, on l'espère, un autre coup d'accélérateur.

GEORGES SUEUR.

● *Les 2000 ans d'Alençon.* — Pendant deux ans et demi, l'hebdomadaire *l'Orne combattante* a publié l'histoire des « 2000 ans d'Alençon », sous la forme de bandes illustrées. Ce « feuilleton » réalisé par Robert Gring, dessinateur, et Philippe Leroux, journaliste, vient d'être réuni en volume.

★ 240 pages. Environ 150 F. 5, cours Clemenceau, 61000 Alençon. Tél. (33) 26-76-75 - C.C.P. Rouen 670-61.

économie

AGRICULTURE

Les aides décidées par le gouvernement ne satisfont pas les lavandiculteurs

Valence. — Les mesures prises en faveur des lavandiculteurs ne semblent pas de nature à apaiser la Haute-Provence. Les 50 millions de francs débloqués en faveur des montagnes sèches seront utilisés pour des aides conjoncturelles, d'une part (800 F par hectare de lavande fine pour les producteurs organisés, et 400 F pour ceux qui ne le sont pas), et, d'autre part, pour une aide allouée à la Sicalav (Société d'intérêt collectif agricole de la lavande), dont le montant n'est pas défini. Selon une lettre de M. Méhaignerie, il s'agit d'un appui moyennant « une structuration technique et financière » de la coopérative. Le ministre évoque encore « la poursuite des actions en faveur de l'identification et de la protection de la lavande fine », avec notamment la parution prochaine d'un décret d'appellation.

Ces crédits serviront enfin à financer des travaux de petite hydraulique et d'amélioration foncière.

M. Henri Michel, député (P.S.) de la Drôme et président du groupe interparlementaire pour la défense des producteurs des essences de lavande et de lavandin, qualifiant ces décisions de « saupoudrage électoral », a déclaré : « La déception est très grande, et ces mesures ne faciliteront pas le maintien de la population agricole dans ces régions déshéritées et encore moins l'installation des jeunes. »

Après les actes de violence qui se sont produits dans la Drôme à la fin de l'année dernière, les lavandiculteurs avaient menacé, si les solutions apportées à leurs difficultés n'étaient pas satisfaisantes selon eux, de rendre publique leur documentation sur les arômes utilisés en parfumerie et en alimentation...

Une longue patience

De notre correspondant

A la lisière sud de la Drôme et dans le Vaucluse, dans les Alpes-de-Haute-Provence comme dans les Hautes-Alpes, vit toute une population qui tire ses revenus de la lavande et du lavandin ; destinées à l'exportation, les essences sont vendues soit directement à l'étranger, soit en France, où elles sont utilisées dans la fabrication de produits qui quitteront, au bout du compte, le territoire. Ainsi, les fabricants de lessive, de savon et de produits d'entretien (Colgate, Unilever...) achètent-ils à eux seuls 70 % de la production de lavandin. Le reste entre notamment dans la composition des parfums ou des cosmétiques. Ce qu'on aime à définir sur place comme *« un brin de prestige de la France »* fane irrémédiablement depuis plusieurs années. Et toute une région meurt à petit feu.

L'évolution des prix mieux que tout commentaire illustre les difficultés des lavandiculteurs : 200 francs environ le kilo de lavande fine en 1972, 110 francs aujourd'hui. Le lavandin, hybride de la lavande et de l'aspic, et qui présente l'avantage de pousser en plaine comme en montagne, n'est pas mieux loti. Des familles, dit-on, vivent à ce jour sur leurs allocations familiales. Les femmes cherchent à « faire des ménages ». Certains producteurs envisageaient, ces derniers temps, de quitter le pays : laisser derrière eux ces fichues montagnes sèches qui n'ont, à partir de 600 mètres environ, de cultures mécanisables que la lavande.

Pour les lavandiculteurs, la vie n'a jamais été très simple. Il y a quelque années déjà, la commercialisation était difficile. Les courtiers prenaient alors à la gorge les petits producteurs en stockant des quantités d'essence, qu'ils pouvaient ensuite revendre au bon moment et au prix fort. Des coopératives étaient nées pour empêcher cette spéculation. En 1968, six d'entre elles formaient la Société d'intérêt collectif agricole de la lavande (SICALAV), installée à Montguers (Drôme). L'établissement regroupe deux mille coopérateurs, détient treize distilleries et emploie une centaine de personnes (deux cents en période de distillation). Sa politique consiste à vendre les essences de ses producteurs en s'adressant, si possible, directement à l'utilisateur. Aujourd'hui, elle est à fond de cale, avec un déficit d'exploitation de 3 millions de francs, qu'il l'a obligée à réduire son train de vie en licenciant vingt-deux personnes. *« Nous étions devenus les banquiers des producteurs »*, souligne M. Guy Batet, le directeur. Depuis septembre, ces derniers ont accepté d'être payés en février, à la commercialisation, et non plus à la récolte. Pour eux, les choses sont claires : si la Sicalav venait à disparaître, les lavandiculteurs tomberaient avec elle. Tous ? Non, car il reste les « privés », qui font *« une bonne affaire pour vingt-cinq mauvaises »*. « *Nous*, dit M. Paul Chauvet, vice-président de la Fédération des producteurs de lavande et de lavandin de la Drôme, *nous défendons tout le monde.* »

Importations et chimie sont à la source du mal. Les premières ne touchent que la lavande fine et ne sont pas contingentées (1). La Bulgarie et l'U.R.S.S. abreuvent le pays de produits de moindre qualité en assoiffant les montagnes sèches. La plupart des essences n'effectuent qu'un aller-retour, le temps d'être « naturalisées » françaises. Plus de 60 tonnes ont été ainsi importées cette année. Les substituts, produits de synthèse dérivés de la pétrochimie, sont le second germe du cancer. Depuis quelque temps, leur utilisation va croissant. « *On en trouve*, dit Francis Vidal, président de la Fédération des lavandiculteurs, *à 30 ou 32 francs, alors...* » Alors, la nature disparait des flacons. Le mot « lavande », par contre, reste inscrit sur l'étiquette.

Les lavandiculteurs n'ont pas attendu pour dénoncer cette situation. Ils ont notamment édité un Livre blanc sur le sujet, tandis que trois parlementaires (P.C., P.S., maj.) ont chacun élaboré une proposition de loi. Trois revendications essentielles s'y recoupent. Il faut, d'une part, contingenter et taxer les importations de lavande fine, réglementer ensuite l'utilisation des substituts ; il est nécessaire enfin d'aider les coopérateurs et notamment, en urgence, la Sicalav, pour lui permettre de repartir sur des bases saines.

Chose étrange, jusqu'à ces derniers mois, le dossier lavande était resté clos et l'on déplorait que les propositions de loi *« aient été bloquées par le gouvernement »*. La situation a brusquement évolué après quelques actions brutales aux objectifs plus ou moins clairs. Ainsi, un dépôt de solvants d'une société de produits aromatiques régionale a-t-il été victime le 22 novembre dernier à Montbrun-les-Bains, d'un sabotage, alors que son activité n'avait rien de commun avec la fabrication de lavande synthétique. Auparavant, 100 litres d'essence de lavande avaient jailli des vannes d'une coopérative.

Le derniers espoir était né, pour des populations à bout de patience, des décisions de la conférence annuelle agricole, le 5 décembre dernier. Les mesures prises paraissent aujourd'hui très insuffisantes, ce d'autant que rien n'est prévu pour les producteurs de lavandin. Sera-t-il mis fin à la trêve qui s'était installée depuis trois mois ?

PIERRE VAVASSEUR.

(1) Considérée comme un produit industriel, la lavande ne bénéficie pas du régime de protection communautaire des produits agricoles.

● *Les exportations de vin d'Alsace ont progressé de 20 % en 1980.* — Elles ont atteint le chiffre de 24 millions de bouteilles contre 20 millions en 1979. Le chiffre d'affaires des vins d'Alsace progresse de 14 %, passant de 169 millions de francs à 192 millions de francs.

L'Allemagne fédérale, avec 68 % des exportations et 58 % du chiffre d'affaires, arrive en tête de la liste des clients, suivie de la Suisse, de la Belgique et des Pays-Bas. — *(A.F.P.)*

Une gigantesque « escroquerie à la tomate » est découverte dans la région de Naples

De notre correspondant

Rome. — Productions artificiellement « gonflées », fausses factures, entreprises fantômes, tels sont les mécanismes essentiels d'une importante « escroquerie à la tomate » — estimée à plus de 170 milliards de lires (850 millions de francs), — aux dépens des fonds de soutien versés par la C.E.E. depuis 1978. La fraude a été découverte par un « petit juge », M. Vincenzo Scolastico, magistrat à Santa-Maria-Capua-Vetere, dans l'arrière-pays napolitain. Le parquet de Naples a émis (cent vingt-cinq mandats d'arrêt — pour escroquerie, faux en écritures et association de malfaiteurs. Quatre-vingt-cinq personnes — petits industriels, camionneurs, revendeurs, intermédiaires en tous genres — sont d'ores et déjà sous les verrous. Les autres sont encore recherchées. Parmi elles, le maire adjoint démocrate-chrétien d'Angri (un centre de la province napolitaine), mais aussi un homme de main de M. Raffaele Cutolo, le principal « boss » de la Camorra (la maffia napolitaine).

Il semble que les principaux bénéficiaires, sinon les organisateurs de toute l'escroquerie, soient des personnes liées à la Camorra dont cette région — une riche plaine volcanique entre Naples et Salerne, où se produisent plus de 50 % des tomates en conserve italiennes, est le fief. Les petits *industriels multipliaient* par cinq ou dix la quantité de tomates effectivement traitées afin de recevoir les fonds de soutien correspondants de la C.E.E. En revanche, les paysans voyaient leur production payée bien en dessous des barèmes européens et étaient obligés de consigner des factures en blanc où les intermédiaires et les industriels pouvaient inscrire ce qu'ils voulaient.

Cette mise en coupe réglée n'est possible que grâce à la main de la Camorra, qui, outre les menaces et la destruction des récoltes de ceux qui refusent de se plier à ses conditions, contrôle l'embauche des ouvriers agricoles dans toute la région. Près de trois cent mille personnes travaillent, régulièrement ou de façon saisonnière, aussi bien à la récolte qu'à la mise en conserve. Les confédérations syndicales italiennes provinciales constatent *« qu'entre le paysan et les industriels de la conserve il y a tellement d'intermédiaires qu'il ne reste au premier même plus de quoi survivre »*. Les associations nationales d'exploitants agricoles — la Coldiretti (démocratie chrétienne) et la Confcoltivatori (liée aux partis de gauche) — estiment toutes deux que seul le renforcement de l'organisation des producteurs peut éviter ce genre de trafics illicites et déplorent qu'aucune loi nationale ne règle les contrats entre producteurs et industries de transformation.

MARC SÉMO.

Prix agricoles

PREMIER TOUR DE TABLE A BRUXELLES

Les dix ministres de l'agriculture de la C.E.E. entament, ce lundi 23 et demain mardi 24 février, le premier tour de table sur la négociation des prix agricoles pour la campagne 1981-1982. En principe, ils doivent se prononcer sur l'ensemble des mesures présentées par la Commission européenne avant le 1er avril. Alors que celle-ci propose une hausse moyenne de 7,8 %, Paris, Rome et Dublin souhaitent une augmentation supérieure à 10 %, Bonn de l'ordre de 9 %, Londres et Athènes d'environ 6 %. La France et l'Allemagne fédérale sont opposées au principe de supertaxe laitière, l'Italie à l'application du principe de la coresponsabilité aux produits méditerranéens, la Grande-Bretagne et la R.F.A., à la réduction des montants compensatoires monétaires.

Les ministres reprendront aussi l'examen des dossiers sur lesquels ils ne parviennent pas à se prononcer depuis plusieurs mois : actions structurelles en faveur des zones défavorisées, règlement communautaire sur le sucre pour les cinq prochaines années, régime des importations de beurre néo-zélandais.

Le problème des prix agricoles et l'examen de la réforme de la politique agricole commune, que certaines propositions de la Commission laisse présager, seront au centre du 35e congrès de la F.N.S.E.A., qui se tiendra du 24 au 26 février à Versailles.

Immobilier d'entreprise
Bureaux, locaux commerciaux

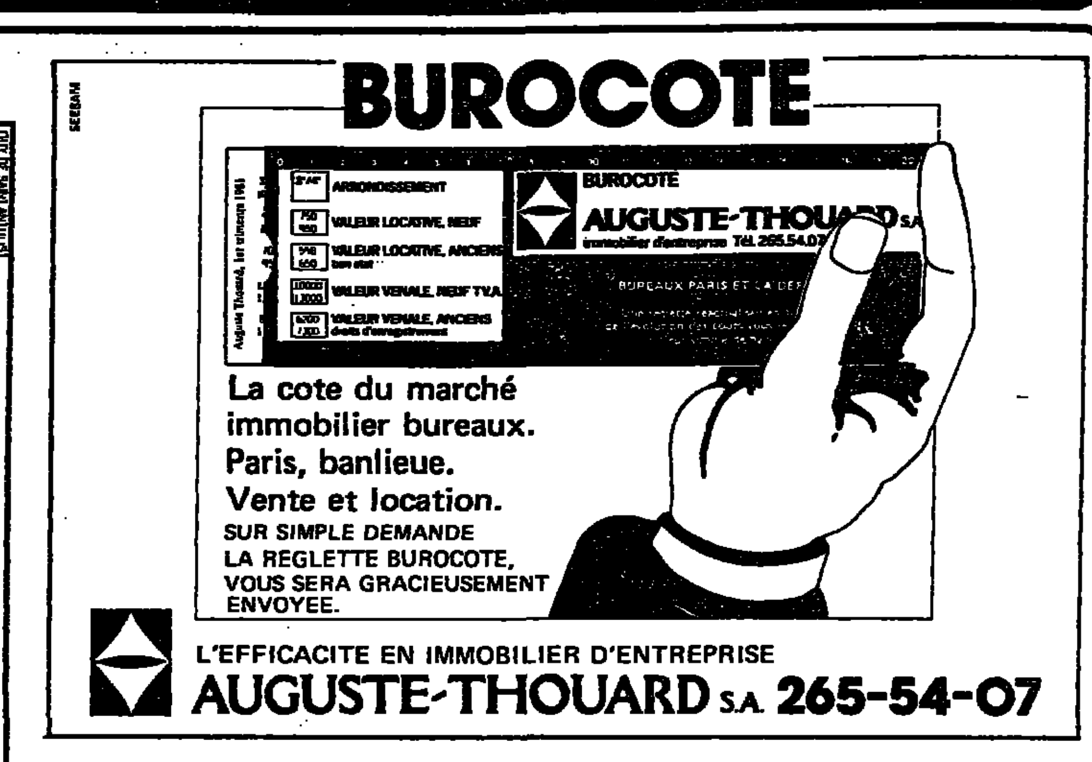
1979/1980

Atochimie, le Crédit Mutuel et S.K.F. nous ont confié l'implantation de leurs nouveaux sièges sociaux. Rhône-Poulenc nous a chargé de construire et d'aménager son nouvel immeuble de bureaux. Saint-Gobain-Pont à Mousson et la Banque Française du Commerce Extérieur font appel à nous pour trouver et installer leurs nouveaux locaux.
6000 personnes ont été installées par nous dans de nouveaux bureaux.
20 grandes sociétés nous ont confié l'étude et la réalisation de leur implantation, clefs en main.

Ce n'est sûrement pas un hasard.



Le Conseil des Entreprises en Immobilier, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris - Téléphone : 720.14.15
Groupe Seeri, filiale des compagnies d'assurances du Groupe Drouot et du Groupe Worms.

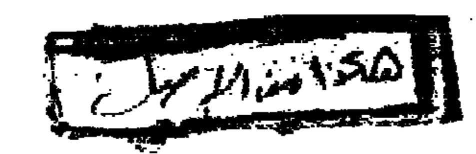


L'EFFICACITE EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE
AUGUSTE-THOUARD S.A. **265-54-07**



Cette rubrique de publicité ouverte à tous les Constructeurs Promoteurs est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix de bureaux et de locaux Commerciaux.

Prochaine parution : Lundi 23 Mars 1981



Un nouveau rapport sur le « travail noir »

• Accentuer la lutte contre les ateliers clandestins

• Créer un statut du « travailleur occasionnel »

Après la remise au secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, M. Lionel Stoléru, d'un rapport sur le « travail illégal » par un groupe de réflexion présidé par M. Jean Fau, conseiller à la Cour de cassation, le gouvernement envisage de saisir le Conseil économique et social. Le rapport a été envoyé aux syndicats et au patronat, et le secrétaire d'Etat, qui attend leurs observations, pourrait proposer des modifications à la loi de 1972 sanctionnant le travail clandestin, comme déjà il l'envisageait... pour l'automne 1980, lorsqu'il avait constitué, en mai 1980, ce groupe de travail.

« *La lutte contre le travail illégal*, ou travail noir, *doit être un objectif constant des pouvoirs publics* », conclut M. Jean Fau. Mais le rapporteur ne prêche pas l'illusion.

« *Phénomène complexe, disparate, multiforme, le travail illégal, comme toutes les fraudes, s'adapte constamment au terrain sur lequel il se situe.*

» *Quelle que soit la vigilance des services de contrôle, quel que soit le souci d'adaptation des textes législatifs à la réalité des phénomènes, une part de fraude existera toujours.* »

L'évaluation du travail noir est d'ailleurs tout aussi complexe et aléatoire. Combien de personnes pratiquent un travail illégal ?

« *D'une manière générale, l'appréciation quantitative de ce phénomène est, actuellement, impossible. Tous les chiffres avancés dans ce domaine reposent sur des extrapolations sans signification scientifique. Le meilleur exemple, à cet égard, est le chiffre de huit cent mille travailleurs « au noir » souvent avancé pour la France. L'origine de cette évaluation est une étude globale du B.I.T. sur l'ensemble des pays membres de l'O.C.D.E., étude évaluant de 3 % à 5 % de la population active l'emploi « informel ». Il est parfaitement abusif d'utiliser cette évaluation très globale (et reconnue comme telle par ses auteurs) pour l'emploi clandestin (qui ne représente, d'ailleurs, qu'une partie de l'emploi « informel » dans un pays déterminé.* »

Afin de réduire l'importance et l'influence du travail illégal, M. Fau propose plusieurs mesures : il s'agit de renforcer le contrôle et d'accroître la répression, notamment des ateliers clandestins. L'une des idées-forces de ce rapport est, en effet, d'accentuer la lutte contre ces ateliers qui ne « *méritent ni mansuétude ni pusillanimité* », et le rapporteur propose de rendre « *le donneur d'ouvrage solidaire du paiement des salaires, cotisations sociales, impôts et taxes dus par le fabricant clandestin* ».

Autres propositions : un contrôle des délégations de signatures dans les banques ; une vigilance accrue au moment de la constitution des S.A.R.L. (société anonyme à responsabilité limitée) ; l'obligation de l'employeur à déclarer un travailleur à la Sécurité sociale, simultanément ou préalablement à l'embauche, alors qu'actuellement les chefs d'entreprise disposent de un à trois mois pour faire leur déclaration, selon la taille de l'établissement.

Pour assurer une plus grande efficacité des contrôles effectués, le rapport préconise une transformation des contraventions en délits, ce qui permettrait notamment de faire des inculpations au titre du recel de marchandises. M. Fau suggère également la mise en place de structures interministérielles au niveau départemental et la coordination des diverses instances susceptibles d'intervenir dans ce domaine. Enfin, M. Fau propose la mise au point d'un statut du « travailleur occasionnel ». Comme le prévoyait déjà un précédent rapport, présenté au printemps dernier par M. Delorozoy à l'Elysée (*le Monde* du 4 avril 1980), ce statut permettrait en toute légalité de travailler en plus de son activité salariée à deux conditions : d'une part, l'employé ne devra pas travailler plus de huit heures si son emploi régulier est de quarante heures ; d'autre part, il devra s'acquitter de ses charges sociales et fiscales par l'achat d'un timbre.

POINT DE VUE

La distribution exceptionnelle d'actions aux salariés

Les dangers qui subsistent et les moyens de les éviter

par ÉTIENNE DAILLY (*)

QUE l'on n'attende pas d'un membre du Parlement de prendre l'initiative de conseiller aux dirigeants des sociétés de ne pas proposer aux actionnaires cette distribution exceptionnelle d'actions, dont la possibilité *leur* est offerte par la loi du 24 octobre 1980. Encore faut-il qu'ils mesurent bien les dangers que comporte l'état actuel des textes, et qu'ils se prémunissent contre leurs redoutables conséquences.

Ces dangers sont au nombre de trois :

— la loi de 1966 *sur les sociétés* commerciales dispose que, lors de toute augmentation de capital par voie d'apport en nature et, partant, lors de toute augmentation de capital *résultant* d'une fusion-absorption, le nombre maximum de voix dont dispose chaque actionnaire est de dix : autant dire que, si cette disposition n'était pas modifiée, les sociétés se trouveraient « piégées », puisque les salariés, devenus actionnaires *gratuitement* du fait de la loi du 24 octobre 1980, pourraient à tout moment — et pourquoi pas à l'appel des syndicats — « bloquer » toute opération de concentration industrielle ou commerciale ;

— la loi du 24 octobre 1980 s'applique aux salariés français de *toute filiale, directe ou indirecte*, dont le siège est situé *hors du territoire français* : autant dire que, si cette disposition n'était pas modifiée, les salariés ressortissant des Etats membres de la Communauté économique européenne seraient en droit, en vertu des principes généraux du traité de Rome, de demander à bénéficier des mêmes avantages que les salariés français de ces filiales, et que l'on risque ainsi, dans certains cas, d'être submergé par une avalanche d'actionnaires salariés étrangers ;

— la loi du 24 octobre 1980 ne s'applique pas au personnel des groupements d'intérêt économique, puisque ces groupements ne sont pas des *sociétés*, et n'entrent donc pas dans son champ d'application : autant dire que, si une disposition spéciale n'était pas adoptée à cet égard, une société qui aurait placé la grande majorité de ses salariés dans un groupement d'intérêt économique serait conduite à commettre, à leur égard, une grande injustice, puisqu'elle ne pourrait attribuer des actions qu'à ses salariés directs, même si elle détenait plus de la moitié des droits sociaux du G.I.E.

Ces dangers — le premier en particulier parce qu'il vise toutes les sociétés — pourraient être de nature à inciter les dirigeants sociaux à renoncer à *présenter* à l'assemblée générale un projet de résolution favorable à la distribution d'actions aux salariés.

C'est pourquoi l'Assemblée nationale, avec l'accord du gouvernement, a introduit dans le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier — le D.D.O.E.F. — deux articles nouveaux :

— l'article 50, qui, pour les assemblées générales extraordinaires chargées de statuer sur l'approbation d'un apport en nature y compris à l'occasion d'une fusion-absorption, substitue, pour la limitation des voix dont pourra disposer chaque actionnaire, au nombre de dix, un pourcentage de 5 % des droits de vote attachés au capital social ;

— l'article 23 *quinquies*, qui continue à assimiler aux salariés de la société mère ceux des seules filiales directes ou indirectes, mais à condition que ces dernières aient leur siège social sur le territoire français.

Quant à l'injustice dont risqueraient d'être victimes les salariés des G.I.E., j'ai proposé au Sénat d'insérer dans ce projet de loi un article 23 *sexies* A assimilant aux salariés de la société distributrice ceux d'un G.I.E., dès lors qu'elle détiendrait plus de la moitié des droits sociaux de ce groupement.

Ces trois dangers seront donc conjurés dans la mesure où le D.D.O.E.F. en question aura été définitivement adopté par le Parlement et contiendra bien les trois dispositions législatives que je viens d'évoquer.

Malheureusement le Sénat, surpris par la clôture de la dernière session ordinaire du Parlement, n'est parvenu qu'à l'article 24 de ce D.D.O.E.F. et ce n'en est pas moins avant le 25 février que les conseils d'administration ou les directoires des sociétés cotées doivent avoir élaboré le texte de la résolution à soumettre à l'assemblée générale et qui, aux termes de la loi, devient à l'instant même intangible.

Bien sûr, le moyen *le plus simple*, le plus efficace, et sans doute le plus opportun, eût été que le gouvernement décide la réunion du Parlement en session extraordinaire. Trois ou quatre jours auraient suffi pour que ce D.D.O.E.F. soit définitivement voté par les deux Assemblées du Parlement, comme d'ailleurs le projet de loi sur la participation des époux à une même société, en instance celui-là à l'Assemblée nationale et qui est pourtant tant attendu de l'artisanat et du commerce. Cette suggestion, malgré mon insistance, n'a malheureusement pas été retenue et il ne faut donc attendre aucune modification du droit actuel avant le 2 avril prochain.

Malgré toutes les assurances que l'on se plaît à donner ici et là, ce ne sont pas, en effet, des circulaires, des consultations ou autres brochures d'information du ministère du travail et de la participation, sans parler d'un échange de lettres qui serait intervenu entre ce ministère et le ministère du budget concernant les G.I.E., qui peuvent donner force de loi à des dispositions encore en navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Nul ne saurait donc anticiper sur le vote du législateur d'autant plus que certains groupes politiques de l'Assemblée nationale, désireux de participer activement à la campagne présidentielle, se refuseraient à siéger comme le gouvernement le prévoit du 2 au 5 avril, tandis que d'autres songeraient au dépôt d'une motion de censure, qui ne saurait certes être adoptée, mais dont l'effet serait d'interrompre les travaux du Sénat tant que l'Assemblée nationale n'aurait pas statué à son endroit.

Face à ces incertitudes et à l'hypothèse dans laquelle les articles 23 *quinquies*, 23 *sexies* A ou 50 du projet de loi du D.D.O.E.F. ne seraient pas entrés en vigueur à la date de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire, faut-il que les dirigeants renoncent à soumettre à cette dernière un projet de résolution positive ?

Pour *éviter* ce dilemme, j'avais d'abord songé à élaborer un projet de résolution optionnelle ou comportant une condition suspensive, celle de l'entrée en vigueur des dispositions législatives dont il s'agit. Mais cette voie est sans issue, car contraire tout à la fois à la loi du 24 octobre 1980, à celle du 24 juillet 1966 et aux principes généraux du droit des sociétés.

Aussi le plus simple serait, si le D.D.O.E.F. n'avait pas été adopté par le Parlement au jour de l'assemblée générale ou ne contenait pas les dispositions attendues, que le conseil d'administration ou le directoire propose alors aux actionnaires de repousser le projet de résolution, puisqu'il n'avait décidé de le proposer que dans la perspective de l'adoption définitive et préalable du D.D.O.E.F. dans les termes prévus.

Là est la seule solution, à condition toutefois que les dirigeants sociaux ne se trouvent pas dans l'obligation — ce qui serait un comble — de faire voter les pouvoirs qu'ils auraient reçus en blanc en faveur d'un projet de résolution dont ils seraient alors ainsi amenés à *préconiser* le rejet. C'est bien pourtant la situation dans laquelle, faute de précautions, ils se trouveraient, puisque l'article 134 du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales ne leur permettrait pas d'agir autrement.

En résumé, un conseil d'administration ou un directoire qui entend s'engager dans la voie de la distribution d'actions aux salariés sans courir les risques que comporte l'état actuel des textes et que j'ai dénoncés ci-dessus doit se réserver la possibilité de faire rejeter le projet de résolution qu'il a élaboré et, à cet effet, doit veiller à ce que les pouvoirs ne soient pas retournés en blanc, à la *société*, mais établis au nom d'un actionnaire et, pourquoi pas, au nom de l'un des membres du conseil d'administration ou du directoire.

Est-il vraiment si difficile de prendre, en temps utile, les dispositions appropriées à cet égard et d'adresser, le moment venu, aux actionnaires toutes les recommandations nécessaires à cet effet ?

(*) Vice-président du Sénat. Rapporteur de la loi du 24 juillet 1966 et de la loi du 24 octobre 1980.

● *Le coût du chômage, selon M. Bergeron.* — L'indemnisation du chômage aura coûté « *environ 35 milliards de francs en 1980, soit 5 % de l'ensemble des salaires payés dans l'industrie, le commerce et l'agriculture* », affirme M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, dans une interview publiée par *la Vie française* du lundi 23 février. A propos de la réduction de la durée du travail, F.O. « *va désormais se tourner vers les pouvoirs publics, car le C.N.P.F. n'a rien voulu entendre* ».

L'emploi dans la C.E.E.

CINQ CENT MILLE CHOMEURS DE PLUS EN JANVIER

Bruxelles (A.F.P.). — Le chômage dans la C.E.E. s'est accru, en janvier, du chiffre record de un demi-million de personnes pour atteindre 8,4 millions soit 7,7 % de la population active, indiquent les statistiques de la Commission.

Le mois de janvier connaît traditionnellement une pointe saisonnière, mais les services de la Commission constatent une augmentation régulière des chiffres désaisonnalisés, pour les hommes comme pour les femmes.

L'année 1980 avait déjà été une très mauvaise année pour l'emploi, puisque 1,8 million de chômeurs supplémentaires avaient été recensés à la fin décembre, portant le nombre total des demandeurs d'emploi à 7,9 millions.

En désaccord avec M. Pastre

LA MINORITÉ COMMUNISTE DU SYNDICAT DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES DONNE SA DÉMISSION

Des militants de la Fédération nationale des personnels pénitentiaires - justice C.G.T. se sont désolidarisés avec éclat des positions prises par le président de leur organisation, M. Aimé Pastre. Celui-ci avait demandé à être déchargé de ses responsabilités durant la campagne présidentielle, pendant laquelle il militera dans le Comité national de liaison des adhérents de l'U.D.F., dont il est membre (*le Monde* du 21 février 1981).

Sur les trente et une personnes qui composent la commission exécutive de la Fédération, six d'entre elles, appartenant à la tendance communiste ou apparentée, ont donné leur démission.

● *A Avignon, une douzaine de chauffeurs routiers* au chômage viennent de créer la Coopérative des transporteurs orangeois avec leur prime de licenciement. Ce pari économique a été pris par les chauffeurs orangeois licenciés fin 1980, à la suite de la cessation partielle d'activité de l'entreprise de transport Borel S.A., qui les employait. Les primes de licenciement ont donc servi à constituer le capital départ de cette coopérative comportant des structures particulièrement légères : un gérant, un comptable et une secrétaire. — *(Corr.)*

● *M. Giraud dans le Golfe.* — M. André Giraud, ministre français de l'industrie, a passé vingt-quatre heures à Abou-Dhabi, le 22 février, avant de se rendre à Qatar. Le ministre français a passé en revue, dans les domaines industriels et énergétiques, la coopération de ces deux émirats du Golfe avec la France. — *(A.F.P.)*



OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS

Une double augmentation du capital va permettre aux salariés et aux agents généraux des A.G.P. de devenir actionnaires de l'entreprise

Le conseil d'administration des A.G.P. RD a décidé, lors de sa séance du 18 février 1981, de faire bénéficier les salariés de l'entreprise qui remplissent les conditions requises, d'une distribution d'actions effectuée dans le cadre des dispositions de la loi du 24 octobre 1980. Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée en même temps que l'assemblée ordinaire fin juin 1981, pour statuer sur la résolution adoptée par le conseil d'administration.

Cette même assemblée sera également appelée à décider une deuxième augmentation de capital, celle-là effectuée en espèces dans les conditions de droit commun, mais à laquelle seuls pourront participer les agents généraux des sociétés d'assurances du groupe. Le conseil d'administration des A.G.P. RD a, en effet, tenu à ce qu'au moment où était réalisée l'ouverture du capital de la société à ses salariés soit également offerte aux agents généraux la possibilité d'acquérir des actions de l'entreprise dans des conditions privilégiées. C'est ainsi que les actionnaires actuels renonceront en faveur des agents généraux à leur droit préférentiel de souscription. Les actions nouvelles seront émises à la même valeur que celle retenue pour l'attribution des actions aux salariés.

A la suite de ces deux opérations, près de deux mille salariés et environ un millier d'agents généraux devraient détenir ensemble des actions A.G.P. RD représentant, sur la base des cours actuels, un patrimoine d'environ 15 millions de francs.

legrand

Un acompte sur dividende

Lors de la réunion tenue à Limoges, le 11 février 1981, le conseil d'administration a décidé de convoquer, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire.

En application de la loi du 24 octobre 1980, instituant une distribution facultative d'actions aux salariés, une résolution sera soumise à l'approbation de cette assemblée pour procéder à une augmentation de capital dans la limite de 3 %.

Ce projet d'attribution a pour objet d'associer davantage encore les salariés du Groupe Legrand au développement et aux résultats de leur entreprise, au même titre que les avantages qui leur avaient été consentis en 1973, 1978 et 1979 sous la forme de plans d'épargne leur ouvrant droit à un actionnariat de près de 4 % du capital social.

Si cette opération est approuvée, 26 000 actions nouvelles environ seront attribuées à 8 800 salariés sur les 9 000 que comptent Legrand et ses filiales françaises, soit une valeur de négociation globale de plus de 44 millions de francs dont 35 % à la charge des actionnaires et 65 % remboursés par l'Etat sur dix ans. La répartition s'effectuera conformément aux règles prévues par l'accord de participation en vigueur.

Par ailleurs, utilisant pour la première fois la faculté offerte par la loi du 5 janvier 1969, le conseil a décidé, pour favoriser un certain étalement de la distribution, de verser un acompte à valoir sur dividende.

Au titre de 1980, cet acompte sera de 16 francs auquel s'ajoute un avoir fiscal de 8 francs. Il sera mis en paiement dès le 10 mars prochain sur présentation des titres nominatifs ou, pour les actions au porteur, contre remise du coupon nº 17.

THYSSEN AKTIENGESELLSCHAFT VORM AUGUST THYSSEN HUTTE

La société convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire, le vendredi 27 mars 1981, à 10 heures, à la Mercathorhalle, König-Heinrich-Platz, Duisburg, afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1) Présentation du bilan et des comptes consolidés au 30 septembre 1980, ainsi que du rapport du conseil de surveillance sur l'exercice 1979/1980 ; Répartition du bénéfice de l'exercice 1979/1980 ;

2) Quitus en faveur du directoire et du conseil de surveillance ;

3) Nomination du commissaire aux comptes ;

4) Renouvellement du conseil de surveillance ;

5) Augmentation du capital autorisé de 79 260 750 DM.

Tous les actionnaires sont habilités à participer à l'assemblée générale ou à s'y faire représenter.

En France, les actionnaires désireux d'assister à cette assemblée ou s'y faire représenter devront faire immobiliser leurs actions avant le 30 mars 1981 chez la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, 75009 Paris, ou faire notifier à celle-ci, avant la même date, l'immobilisation de leurs titres par leur banque ou leur agent de change.

La Banque Rothschild délivrera des cartes d'admission à l'assemblée aux actionnaires qui en feront la demande.

GROUPE PALUEL-MARMONT

SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS INTERNATIONAUX

L'assemblée générale ordinaire de la S.P.I. s'est réunie ce jour, sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1980.

Le bénéfice net après impôt de l'exercice s'est élevé à 2.076 M.F., contre 3.229 M.F. l'exercice précédent, qui comprenait 2,369 M.F. de plus-values, contre 0,841 M.F. pour l'exercice clos le 30 septembre 1980.

Ces résultats permettront la distribution d'un dividende de 3,50 F, assorti d'un avoir fiscal de 1,75 F, contre 3 F et 1,50 F d'avoir fiscal l'exercice précédent. Le coupon sera mis en paiement le mardi 17 mars 1981.

société nationale elf aquitaine (s.n.e.a)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le conseil d'administration, réuni le 18 février 1981, a arrêté les termes d'une résolution prévoyant la distribution d'actions en faveur des salariés prévue par la loi du 24 octobre 1980. Cette résolution sera soumise à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 21 mai prochain à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

L'effectif concerné, tant au niveau de la société-mère qu'à celui de ses filiales, comporte environ vingt mille agents bénéficiaires. Il y correspondra une augmentation de capital d'environ 0,5 %, le nombre d'actions créées étant déterminé par le plafond légal de 5 000 francs en moyenne par salarié bénéficiaire. La répartition tiendra compte de l'ancienneté et de la rémunération avec un écart ne dépassant pas le rapport de 1 à 3. Les actions distribuées, jouissance 1ᵉʳ janvier 1981, resteront indisponibles jusqu'au second semestre de 1984.

STEMI

Le conseil d'administration de la STEMI, qui s'est réuni le 18 février 1981, a été informé des résultats provisoires de l'exercice 1980. Ceux-ci laissent entrevoir une progression du bénéfice net qui autorisera vraisemblablement une majoration du dividende de l'exercice.

Le conseil a, d'autre part, coopté Mᵉ Jean Loyrette comme administrateur en remplacement de M. Lucien Devies, président d'honneur décédé.

ÉTRANGER

Les Pays-Bas remettent en cause un système de protection sociale devenu trop coûteux

Les Pays-Bas ne peuvent plus maintenir un système de protection sociale qui compte parmi les meilleurs du monde. Tel est le message qu'a fait passer le gouvernement, une coalition de chrétiens démocrates et de libéraux, lors de la présentation d'un vaste programme de réduction des dépenses publiques qui, dans les cinq années à venir, devront être diminuées de 20 milliards de florins (42,4 milliards de francs).

Les dépenses sociales sont une des premières cibles visées. Des commissions de fonctionnaires se sont d'ores et déjà attelées à la tâche de diminuer de 6 milliards de florins (12,7 millions de francs) les fonds destinés aux allocations de chômage, de vieillesse, d'inaptitude au travail, etc.

De notre correspondant

Amsterdam. — Ce projet est présenté quelques mois avant les élections législatives qui auront lieu en mai. Dans d'autres pays, cela passerait pour de la maladresse politique. Aux Pays-Bas cependant, même le plus grand parti d'opposition, le P.V.D.A. socialiste, est convaincu que le coût du « paradis social » néerlandais est maintenant par trop élevé. Seul le parti communiste prône encore le *« welfare state »*. Quelle qu'elle soit, la coalition gouvernementale formée après les élections de mai aura la tâche ingrate de porter atteinte à un système qui a fini par donner à chaque Néerlandais le sentiment d'un droit à la sécurité, du berceau jusqu'à la tombe.

Sur chaque florin gagné, près d'un tiers est absorbé par la protection sociale. Depuis les années 50, on constate une hausse vertigineuse de ces dépenses. En 1950, 1 milliard de florins, soit 5,5 % du produit national brut ; en 1960, 4 milliards (10,5 % du P.N.B.) ; en 1970, 20 milliards (20,1 %) ; en 1980, 86 milliards, soit 183 milliards de francs (29,9 9 %). Pour l'année en cours, 93 milliards sont prévus (197 milliards de francs), soit 30,5 % du P.N.B...

Le chômage est une des raisons principales du gonflement des dépenses de protection sociale. Depuis le début de 1980, le nombre de chômeurs a augmenté d'environ cent mille pour atteindre plus de trois cent mille. La population active potentielle se trouve sans emploi pour environ 8 %.

En moyenne, 12 % des personnes sans emploi touchent des allocations de maladie et 10 % touchent des allocations d'inaptitude au travail.

De plus, près d'un million et demi de Néerlandais touchent la pension d'Etat accordée aux personnes âgées.

Dans son projet d'assainissement des dépenses sociales, le gouvernement voudrait porter atteinte au sacro-saint principe de l'indexation des allocations sur le salaire. Aux Pays-Bas, les principales allocations sociales atteignent au moins le niveau du salaire minimum légal. Les allocations « de base » augmentent automatiquement avec chaque hausse du SMIC. Selon le gouvernement, ce « couplage » a pu être réalisé pendant les années de forte croissance économique. Mais, dans la période actuelle, où une croissance de 1 % devient problématique, une révision s'impose.

Le parti socialiste et les syndicats, s'ils sont d'accord sur la nécessité d'un retour à l'austérité, ne veulent pas mettre en question le principe de l'indexation des allocations sur le salaire minimum, qui constitue pour eux le noyau de la prestation sociale aux Pays-Bas. La suppression de l'indexation aurait pour résultat de créer deux salaires minimums, l'un pour les « actifs », l'autre moins élevé pour les chômeurs ou ceux qui bénéficient d'une allocation.

L'opposition et les syndicats estiment que les efforts gouvernementaux pour réduire les dépenses publiques ne devraient en aucun cas porter atteinte au niveau de vie de ceux qui se trouvent déjà au bas de l'échelle salariale et sociale. Les syndicats avec plus d'un million et demi de membres et le P.V.D.A. préconisent la création d'emplois, notamment dans le bâtiment. Si cela n'était pas fait, plus de quatre cent mille personnes feraient bientôt appel aux allocations de chômage.

RENÉ TER STEEGE.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Contrat pour Tréfimétaux au Proche-Orient.* — La société Tréfimétaux, filiale du groupe P.U.K., vient de conclure un contrat d'une valeur de 65 millions de francs pour la fourniture de tubes et plaques en alliages cuivreux spéciaux destinés à la nouvelle usine de dessalement d'eau de mer d'Umm Al Nar (Abou-Dhabi).

● *Modification dans l'état-major de Roussel-Uclaf.* — Dans une lettre adressée au personnel de Roussel-Uclaf, M. Jacques Machizaud, président du directoire de Roussel-Uclaf, annonce sa décision de *« devancer la fin de son mandat prévue pour juin 1982 »*. Il est pressenti pour rejoindre le conseil de surveillance comme vice-président aux côtés de M. Kurt Lanz, président. M. Machizaud sera remplacé par M. Edouard Sakis, actuellement vice-président du directoire.

● *Cinquante-trois millions de paires de chaussures asiatiques* ont été vendues en 1980 en France, soit une paire par habitant, indique la Fédération française de l'industrie de la chaussure. Elle demande des mesures immédiates pour limiter la pénétration étrangère, avec notamment l'extension à leur secteur de l'accord multifibres en cours de renégociation et précise que les importations ont fait un bond de 31,6 % en 1980 couvrant 41 % de la consommation française de chaussures à dessus tissu pour le sport, 37 % du marché de la pantoufle et près de 20 % de celui des espadrilles. — *(A.F.P.)*

Etranger

ITALIE

● *L'Italie compte 20 674 000 travailleurs en activité,* dont 2 924 000 dans le secteur primaire (14 %), 7 772 000 dans l'industrie (38 %) et 9 978 000 dans le tertiaire (43 %), selon des données publiées par l'Institut national de la statistique. Entre décembre 1979 et décembre 1980, le nombre des actifs a augmenté de 297 000 (+ 14,6 %), mais le taux de chômage s'est accru dans des proportions encore plus importantes : 1 698 000 Italiens sont à la recherche d'un emploi, dont 716 000 hommes (42 %) et 982 000 femmes (58 %). 6 491 000 femmes (soit 31 % des actifs) bénéficient d'un travail rémunéré. Elles sont presque deux fois plus nombreuses dans l'agriculture et dans les services que dans l'industrie. Le taux d'activité (par rapport à la population totale) s'élève à 54 % pour les hommes et 26 % pour les femmes, soit une moyenne de 40 %. Le chômage atteint, quant à lui, 4,8 % de la population masculine et 13,1 % pour les femmes, soit une moyenne de 7,6 %. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,9150	4,9200	— 190	— 615	— 390	— 340	— 790	— 680
$ can. ...	4,0650	4,0750	— 190	— 145	— 330	— 270	— 650	— 520
Yen (100).	2,3460	2,3525	+ 30	+ 65	+ 125	+ 135	+ 520	+ 570
DM	2,3245	2,3315	— 10	+ 10	— 5	+ 25	+ 210	+ 280
Florin ...	2,1290	2,1365	+ 20	+ 40	+ 60	+ 80	+ 305	+ 340
F.B. (100).	14,3760	14,4275	— 180	— 20	— 390	— 110	— 290	— 190
F.S.	2,5880	2,5975	+ 70	+ 85	+ 185	+ 225	+ 745	+ 790
L. (1 000).	4,8770	4,8845	— 290	— 210	— 600	— 500	—1430	—1200
£	11,1430	14,1560	— 250	— 180	— 340	— 260	— 330	— 410

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 3/4	11	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2	10 7/8	11 1/4
$ E.-U. ..	14 5/8	14 7/8	15 1/2	15 7/8	15 13/16	16 3/16	16	16 3/8
Florin ...	8 3/4	9 1/4	9 5/16	9 11/16	9 5/8	10	9 7/8	10 1/4
F.B. (100).	10 3/4	12 1/4	12	12 1/2	12 9/16	13 1/16	12 3/4	13 1/2
F.S.	1 7/8	2 3/8	7 3/16	7 5/8	7 1/8	7 9/16	7 1/8	7 9/16
L. (1 000).	15	17	17	18 1/2	17 3/4	19	18 1/2	19 1/2
£	14	14 1/2	13 7/8	14 1/4	13 1/4	13 11/16	12 5/8	13
Fr. franc.	10	11	10 3/4	11 1/4	11 5/8	12 1/8	12 1/4	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 FÉVRIER

Calme plat

La première séance de la semaine, et la deuxième du mois boursier, s'est tenue dans un calme plat : l'indice instantané a progressé de 0,03 %...

Les liquidités sont toujours importantes, mais les achats sont peu nombreux, de même que les ventes, d'ailleurs, de sorte que l'immobilisme a prévalu, avec peu de transactions.

Les remous qui agitent les marchés des changes, notamment, en ce lundi, la remontée du dollar après sa chute à la veille du week-end, n'ont guère exercé d'influence sur la cote. Bref, c'est à nouveau l'attente.

Quelques variations non négligeables ont toutefois été enregistrées dans les compartiments.

Au chapitre des hausses, on a noté Cételem (+ 7 %), SCOA (+ 6,6 %), Olida et Caby (+ 4,7 %), Sacilor (+ 4,7 %), Radiotechnique (+ 4 %), Sommer-Allibert (+ 2,2 %), Moët-Hennessy (après détachement du droit d'attribution vendredi dernier : + 2 %).

Au chapitre des baisses figurent la Ruche Picarde (− 4 %), Legrand (− 3,3 %), Veuve Clicquot (− 2,6 %), P.U.K. (− 2,4 %), Galeries Lafayette (− 2 %).

Aux valeurs étrangères, Zambia Copper a gagné 4 %, tandis qu'aux américaines, mieux disposées en raison de la reprise du dollar et de la meilleure tenue de Wall Street, Schlumberger progressait de 3,7 % et A.T.T. de 3 %.

Sur le marché de l'or, où l'once de 31,19 est revenue, à Londres, de 514,75 dollars vendredi en fin de matinée à 506,50 dollars lundi 23 février, le cour du lingot a perdu 50 – à 87 950 F et celui du napoléon 6 F à 886 F. Dans ces conditions, les emprunts indexés sur le métal ont peu varié.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CREDIT FONCIER ET IMMOBILIER. — Le capital de la société va être augmenté par l'émission à 180 F de 1 041 562 actions, à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes, créées jouissance de 1er janvier 1981. La souscription sera ouverte du 2 mars au 2 avril 1981. Le conseil d'administration a décidé de ne pas procéder à la distribution d'actions au personnel, rendue possible par la loi du 24 octobre 1980.

CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE (CIAL). — « L'année 1980 a été exceptionnellement heureuse pour le CIAL », a indiqué son P.-D.G., M. Florent Wenger, au cours d'une réunion d'information. Le bénéfice net a progressé de 42 % à 46 millions de francs contre 32,4 millions de francs, le dividende global passant de 15,75 F à 18,45 F (+ 17,14 %). En 1981, selon M. Wenger, le résultat de la banque devait connaître une nouvelle progression. Il n'exclut pas une augmentation du capital en numéraire à la fin de cette année, afin de dégager des possibilités supplémentaires d'octroi de crédits hors encadrement.

LABORATOIRES ROGER BELLON. — Le chiffre d'affaires global a augmenté de 16,4 % en 1980 à 589,93 millions de francs, les résultats devant marquer une progression plus nette que celle des chiffres d'affaires.

LE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (C.I.C.), qui prend une part de 370 millions de francs dans un emprunt de 600 millions de francs émis par son groupe à 15,20 %, devrait dégager pour l'exercice 1980 un résultat après amortissements et avant impôts en augmentation de 40 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	19 févr.	20 févr.
Valeurs françaises	97,4	97,5
Valeurs étrangères	103,4	101,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,7	108,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 fév. ...... 11 1/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/2	23/2
1 dollar (en yens)	205 30	206,70

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	13 févr.	20 févr.
Valeurs franç. à revenu variable	889,8	902,3
Valeurs étrangères	1328	1314,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	128,4	130,2
Assurances	221,3	220,1
Banques et soc. fin.	93,2	93,6
Sociétés foncières	146,9	148,3
Soc. investissem. portef.	114	114,5
Agriculture	154	158,8
Alimentat., brasser., distil.	156,1	156,8
Automob., cycles et leurs équipem.	46,3	49,7
Bâtim., mat. constr., trav. publics	179,5	185,4
Caoutchouc (industr. et comm.)	49,9	48,6
Carrièr., salin., charb.	121,7	123,5
Construct. mécan. et naval.	128,9	132,5
Hôtels, casinos, thermal.	166,4	166
Imprimeries, papiers, cartons	128,7	127,6
Magasins, comptoirs d'exportation	100,6	101,4
Matériel électrique	133,5	137,5
Métallurgie com. des prod. métal.	34,2	34,6
Mines métalliques	118	120,9
Pétroles et carburants	154,5	156,3
Produits chim. et électro-métall.	141,6	149,9
Services publics et transp.	120,5	122,1
Textiles	102	105
Divers	154,2	156,1
Valeurs étrangères	177	177,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	87,3	87,5
Sociétés	94,9	94,5
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	98,3	98,3
Emprunts d'Etat	98,5	98,7
Emprunts garantis et assimilés	98	98,2
Sociétés	98,4	98
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	106,9	108,6
Produits de base	91,1	92,7
Construction	161,9	165,7
Biens d'équipement	108	111,3
Biens de consomm. durables	61,7	63,3
Biens de consomm. non durables	85	85,5
Biens de consomm. alimentaires	121,7	122,2
Services	178,5	179,8
Sociétés financières	113,1	114,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	218,9	219,9
Valeurs industrielles	95,3	97,2
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	133,4	133,3

BOURSE DE PARIS 23 FEVRIER COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 20	1 200
5 %	43	0 315
3 % amort. 45-54	71	1 701
4 1/4 % 1963	95 10	1 900
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	2 400
Emp. N. Eq. 6 % 67	99 10	4 405
Emp. 7 % 1973	7990	..
Emp. 8,80 % 77	98 70	6 678
Emp. 9,80 % 78	82	6 095
E.D.F. 7,8 % 61	115 20	0 641
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	9 689
Ch. France 3 %	198	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	772	770
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	344	344
Epargne de France	380	375
Financ. Victoire	290	286
France I.A.R.D.	147	146
GAN (Sté Centr.)	*743*	*741*

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	180	176
U.A.P.	561	560
Actibail	137 50	140 50
— (oblig. conv.)	163 80	....
Alsacienne Banque	374	374
Banque Hervet	200	201 80
Bque. Hypoth. Eur.	328	327
Bque. Nat. Paris	280	280
B.O.I.C.	28 10	27 50
(Li) B. Scalb Dup.	138	139
Banque Worms	208 50	208
C.G.I.B.	30	31
Cie Crédit Univ.	365	380
C.A.M.E.	93	96
Crédibail	106	106
Créd. Gén. Ind.	250	240
Crédit Lyonnais	281	281 50
Electro-Banque	167 10	168 10
Eurobail	143	145
Financière Sofal	355 50	356
Fr. Cr. et B. (Cie)	146	145 50
France Bail	295	290
Hydro-Energie	18 70	19
Immobail B.I.P.	221	221
Immobanque	293	293
Immofice	269 10	270
Interbail	242	240 10
— (obl. conv.)	240	....
Laffitte-Bail	185 20	185 10
Locabail Immob.	326	330
Loca-Expansion	135 50	134
Locafinancière	165	165
Marseille Créd.	280	280
Paris-Réescompte	470	470
Séquanaise Banq.	258	258
Sicotel	142	143
Siminco	300	300
Sté Cent. Banq.	78 50	78 50
Société Générale	263	262
Soficomi	247	246
Sovabail	310	....
Unibail	301	310
Un. Ind. Crédit	289	289
Cie Foncière	165 10	....
C.G.V.	210	210
Fonc. Ch.-d'Eau	840	900 d
(M) S.O.F.I.P.	90 20	90 20
Fonc. Lyonnaise	1315	1315
Immob. Marseille	1809	....
Louvre	267	270
Silvim	135	134 90
Cogifi	202	202 50
Foncina	158	158
Gr. Fin. Constr.	200	195 10
Immindo	170	170
Iminvest	147 50	148
Cie Lyon. Imm.	137 50	137 50
Ufimeg	97 10	97
Ugimo	164 30	161
Union Habit.	270	268
Un. Imm. France	250	251
Sofragi	282	282
Applic. Hydraul.	220 10	229
Artois	310	310
Cambon. Blanzy	405	409 50
(NY) Centrest	109 50	....
(NY) Champex	125	130 d
Comindus	437	420
Cie Industrielle	301	301

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	116 50	116
Sperry Rand	259 20	261
Steel Cy of Can.	140	140 20
Stilfontein	100	99
Suéd. Allumettes	123 90	116
Tenneco	234	230
Thorn EMI	29	....
Thyssen c. 1 000	140 50	143
Val Reefs	397 50	398 50
Vieille Montagne	137	....
Wagons-Lits	129 10	130
West Rand	21 50	20 55

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	164 50	164 50
Interotechnique	1180	1190
Sicomer	179	179
Sofibus	232	....
Rodamco	242 90	243 70

Autres valeurs hors cote

Alser	131 50	....
Cellulose du Pin	33	33 30
Coparex	607	601
Ilma Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	142	138 20
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	439	420
Promotion	278	279
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	221	....
Voyer S.A.	1 45	....
Rorento NV	286 80	266

SICAV

20/2	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9681 48	9252 01
Actions France	160 18	152 92
Actions-Investiss.	166 26	158 72
Actions sélectives	204 91	195 62
Aedificandi	245 45	234 32
A.G.F. 5000	196 93	188
Agfimo	306 11	292 23
Altafi	153 14	146 20
A.L.T.O.	180 54	172 35
Amérique Gestion	273 67	261 26
Bourse-Investiss.	198 01	189 03
C.I.P.	583 17	556 73
Conversimo	176 73	168 72
Cortexa	614 58	586 71
Credinter	224 17	214
Croiss. Immobil.	238 76	227 93
Drouot-France	188 31	179 77
Drouot-Investiss.	416 91	398
Energie	200 32	191 24
Epargne-Croiss.	779 69	744 33
Epargne-Industr.	327 56	312 71
Epargne-Inter	403 97	385 65
Epargne-Oblig.	145 19	138 61
Epargne-Unie	503 86	481 01
Epargne-Valeur	262 30	250 41
Euro-Croissance	241 62	230 66
Financière Privée	508 89	485 80
Foncier Investiss.	470 80	449 45
France-Épargne	264 42	252 43
France-Garantie	254 59	249 60
France-Investiss.	240 74	229 82
Fr.-Obl. (nouv.)	340 87	325 41
Francic	193 45	184 68
Fructidor	172 94	165 10
Fructifrance	326 98	312 13
Gestion Mobilière	317 29	302 90
Gest. Rendement	392 50	374 70
Gest. Sél. France	281 75	268 97
I.M.S.I.	258 85	247 11
Indo-Suez Valeurs	382 04	364 72
Intercroissance	180 16	171 99
Interoblig.	5963 48	5693 06
Intersélect France	197	188 07
Intervaleurs Indust.	292 72	279 45
Invest. St-Honoré	388 99	371 35
Laffitte-France	154 74	147 71
Laffitte-Oblig.	135 63	129 48
Laffitte-Rend.	154 54	147 53
Laffitte-Tokyo	428 08	408 68
Livret portefeuille	289 04	275 93
Multi-Obligations	315 04	300 75
Multirendement	122 51	116 96
Mondial Investiss.	232 87	222 31
Natio.-Inter.	525 42	501 59
Natio.-Valeurs	389 06	371 42
Oblisem	124 11	118 48
Paribas Gestion	292 93	279 65
Pierre Investiss.	302 87	289 14
Rothschild Expans.	459 08	438 26
Sécur. Mobilière	340 05	324 63
Sélec. Mobil. Div.	227 09	216 79
S.P.I. Privinter	152 39	145 48
Sélection-Rendem.	143 12	136 63
Sélect. Val. Franç.	160 14	152 88
S.F.I. fr. et étr.	264 19	252 21
Sicavimmo	379 41	362 21
Sicav 5000	152 01	145 12
S.I. Est	621 22	593 05
Silvafrance	247 59	236 36
Silvam	178 04	169 97
Silvarente	165 89	158 37
Silvinter	183 78	175 45
S.I.G.	438 83	418 26
S.N.I.	680 47	649 61
Sogepargne	269 53	257 31
Sogevar	525 64	501 80
Sogintar	593 47	566 58
Soleil Investiss.	209 41	199 91
U.A.P. Investiss.	200 91	191 80
Unifrance	183 51	173 34
Unifoncier	459 14	438 32
Unigestion	356 86	340 38
Uni-Japon	494 42	472
Unirente	1256 14	1213 87
Valorem	240	229 12
Worms Investiss.	404 34	386

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
138	Cie Pétr. Imp.	130	129 40	128 40	128 10
41	De Beers	40 20	40 45	40 30	40 35
645	Deutsche Bank	645	641	642	647
395	Dome Mines	390	387	387	391
230	Du Pont-Nem.	218 50	217 50	217 50	215
365	Eastman Kodak	353	355 50	356	355 20
93	East Rand	95	95 90	95	94
147	Ericsson	147	151	151	148
375	Exxon Corp.	355 50	357	355	351 10
105	Ford Motor	98 50	99	99	97 50
230	Free State	234 30	228	228	228
88	Gencor	87 90	88 50	88 20	86 75
320	Gen. Electr.	308 30	310	310	310
194	St Helena Co	200 50	203	201	204 50
530	Schlumberger	509	532	526	526
45	Shell transp.	45	44 20	44 20	43 40
575	Siemens A.G.	582	580	580	570
76	Sony	75 20	76 20	76 20	75 05
270	Unilever	279	280	280	....
97	Un. Min. 1/10	96 20	95	96 60	93 10
270	Unit. Techn.	260	267 50	268	267 90
360	West Drief.	367 90	368	368	371 30
260	West Deep	263	261 50	260 50	258 80
355	West Hold.	357	353 20	352 50	353 20
285	Xerox Corp.	275 20	279 80	278 10	280 50
2 70	Zambia Corp.	2 82	2 85	2 95	2 80

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 882	4 912	4 770	5 020
Allemagne (100 DM)	232 950	233 210	227	239
Belgique (100 F)	14 384	14 420	13 750	14 450
Pays Bas (100 fl.)	213 400	213 650	206	217
Danemark (100 krd)	75 650	75 580	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 950	92 160	88	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 321	11 134	10 850	11 450
Grèce (100 drachmes)	9 700	9 690	....	....
Italie (1 000 lires)	4 855	4 871	4 560	4 950
Suisse (100 fr.)	258 400	259 200	252	265
Suède (100 krs)	108 100	107 830	104 500	110
Autriche (100 sch)	32 980	32 940	32	33 600
Espagne (100 pes.)	5 751	5 747	5 350	5 750
Portugal (100 esc.)	8 700	8 750	8 100	9
Canada ($ can 1)	4 069	4 101	3 970	4 200
Japon (100 yens)	2 373	2 360	2 270	2 400

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/2
Or fin (kilo en barre)	87700	87600
Or fin (en lingot)	88000	87950
Pièce française (20 fr)	890	884
Pièce française (10 fr)	503	491
Pièce suisse (20 fr)	600 10	605 20
Pièce latine (20 fr)	569	582
Souverain	765	772
Pièce de 20 dollars	3298	3300 40
Pièce de 10 dollars	1688 80	1650
Pièce de 5 dollars	832 50	.....
Pièce de 50 pesos	3500	3470
Pièce de 10 florins	610	612

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Réuni au château de Rambouillet

Le conseil des ministres extraordinaire fait le bilan des « plans régionaux »

Au cours du conseil des ministres extraordinaire qui est réuni ce lundi 23 février à Rambouillet, un bilan sera fait des mesures adoptées au cours des dernières années en faveur de l'Alsace, de la Corse, du Sud-Ouest, de la Lorraine et du Massif Central. Il s'agit là d'un bilan qui rassemble l'ensemble des dispositions prises au cours des dernières années mais qui contient, au moins pour ces deux dernières régions, quelques nouveautés.

ALSACE. — Il s'agit essentiellement de rappeler ici les mesures prises pour établir une liaison routière rapide entre le nord et le sud de la région. Liaison qui devait être inaugurée à l'origine par le président de la République durant ce mois de février ; 1068 millions de francs auront été dépensés pour cela. L'autoroute A 35 Mulhouse-Colmar sera continuée durant les prochaines années, avec, non prévu dans le programme initial, un contournement par l'est de Colmar.

CORSE. — Confirmation : l'Etat consacrera en 1981 407 millions de francs pour compenser les charges supplémentaires imposées aux compagnies maritimes et aériennes qui desservent l'île. Nouveauté : une unité de fabrication de pièces en matériaux composites sera installée en Corse au milieu de 1982 et emploiera une centaine de personnes.

SUD-OUEST. — Le plan de dix ans décidé pour le Grand Sud-Ouest en est à sa deuxième année d'exécution. Les crédits de l'Etat engagés dans la région s'élèveront à 3 milliards 100 millions en 1981. Cinq projets industriels importants (France Alfa, Dypy, Renault, Thomson-C.S.F., Matra) représentant la création de mille cent soixante-dix emplois ont été décidés au cours des dernières semaines.

LORRAINE. — Des mesures ont été décidées à plusieurs reprises en faveur de la région et dans plusieurs domaines. Retenons, à titre d'exemple, deux des points sur lesquels elles ont porté.

Les opérations d'implantation de l'industrie automobile dans le bassin sidérurgique. Voici le bilan qu'établissent les services officiels. Quatre des cinq grandes opérations décidées se déroulent convenablement : RVI à Batilly a déjà créé 890 emplois (3 000 prévus) ; l'usine a commencé la production de série des nouveaux petits véhicules utilitaires ; Renault à Thionville (Société mosellane de mécanique - fabrication de pistons) a créé 325 emplois (500 prévus) ; PSA (société mécanique automobile de l'Est) a créé 1 050 emplois dans les usines de Metz (boîtes de vitesses) et Ennery-Tremery (moteurs). Ces usines, qui constituent le futur centre de production de moteurs du groupe emploient aujourd'hui 4 100 personnes. Elles devraient employer 8 400 personnes en 1985 ; le projet commun Renault-Peugeot d'une fonderie d'aluminium à Villers-la-Montagne (Société de Fonderie et Mécanique de l'Est) démarre normalement. Le bâtiment est en cours de construction.

En revanche, Peugeot a suspendu son projet de création d'une usine de mécanique (2 000 personnes) à Beuvillers.

Au chapitre des décentralisations tertiaires, voici les principaux projets recensés pour la Lorraine. Le Crédit Lyonnais installera en 1981 une direction régionale à Nancy. L'implantation d'un centre informatique sur la zone de Nancy-Brabois par la Mutuelle générale de l'éducation nationale devrait être achevée à la fin de 1982. L'Agence pour la qualité de l'air (ministère de l'environnement et du cadre de vie) sera implantée en 1981 à Metz. Une école de l'administration pénitentiaire (ministère de la justice) sera installée à Metz (350 élèves). L'opération débutera au cours de 1981.

MASSIF CENTRAL. — 2 261 millions de francs ont été affectés au financement du programme spécial pluriannuel de la région entre 1976 et 1980. Un nouveau plan a été décidé pour la période 1980-1985 qui a pour objectif, notamment, de continuer les opérations de désenclavement. A cet effet, 400 millions de francs seront affectés en 1981 au titre du plan routier, répartis comme suit : 195 millions de francs sur la R.N. 9 (déviation d'Issoire et aménagement entre Issoire et Lempdes et la déviation de Lempdes), déviation de Lodève et aménagement au sud de Lodève ; 70 millions de francs sur la R.N. 20 (avec notamment un nouveau franchissement de la Vienne à Limoges) ; 135 millions de francs pour les autres routes.

DES MESURES SONT DÉCIDÉES EN FAVEUR DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

Le conseil des ministres extraordinaire réuni ce lundi 23 février à Rambouillet devait donner son aval aux diverses mesures du « *Pacte national pour l'emploi du personnel d'encadrement* », élaboré en liaison avec la C.G.C. (*le Monde* des 12 et 13 février).

Les objectifs de ce dispositif avaient été définis le 10 février par M. Mattéoli, ministre du travail et de la participation. Il s'agit notamment de « *prévenir le chômage* » par la réalisation d'expériences de bilan professionnel en cours de carrière, l'organisation de rencontres tripartites (administration, chefs d'entreprise, C.G.C.) sur l'emploi des cadres, l'amélioration du contrôle des priorités de réembauche dans l'entreprise, le maintien à temps partiel dans certains cas. Pour « faciliter l'embauche », le pacte, soumis au conseil, prévoit l'exonération pendant un an de 50 % des cotisations patronales pour l'embauche de cadres expérimentés de plus de quarante-cinq ans (environ 13 600 F pour un salaire annuel de 96 000 F), mesure applicable pendant deux ans ; la création de trois cents stages par an de formation professionnelle en entreprise ; l'incitation à l'embauche de chercheurs dans les P.M.E. ; le recrutement de mille informaticiens en liaison avec l'agence de l'informatique ; la création, par les cadres demandeurs d'emplois, d'organismes de prestation de services.

Ces mesures ont été critiquées par les autres syndicats de cadres : la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. Une délégation des cadres F.O., conduite par M. Cottave, secrétaire général, a été reçue, vendredi dernier par le ministre du travail, et les syndicalistes lui ont fait connaître à la fois « *leur refus des conditions dans lesquelles a été préparé ce pacte* » avec la seule C.G.C. et l'insuffisance des mesures envisagées. Selon M. Cottave, les conversations pourraient se poursuivre afin d'améliorer le contenu d'un pacte qui a, en partie, été conçu pour calmer les menaces ou les ambitions de la C.G.C., qui envisage de présenter un candidat à l'élection présidentielle.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a commenté, samedi 21 février, dans une déclaration à l'A.F.P., les propos de M. Mitterrand, selon lesquels « *nous vivons sous le règne de la diplomatie classique, bâtie selon des schémas qui datent d'un autre siècle* » (*le Monde* du 21 février). M. Stirn a indiqué : « *M. Mitterrand veut masquer par des arguments primaires son incapacité à définir une politique étrangère cohérente.* » Il a également affirmé que les déclarations du candidat socialiste font douter « *de ses capacités à diriger la politique étrangère de la France* ».

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

La Commission de Bruxelles veut contrôler plus strictement les aides des États

A quatre mois de l'expiration des mesures de sauvegarde (réduction sensible des livraisons) décrétées en octobre au titre de l'article 58 du traité de Rome par la Commission de Bruxelles, cette dernière raidit son attitude sur les aides qu'apportent les Etats membres à leurs sidérurgies nationales, en difficulté croissante.

La Commission européenne vient d'adresser une recommandation aux Etats membres de la C.E.E. dans laquelle elle marque son intention d'appliquer un contrôle strict sur les aides nationales aux entreprises sidérurgiques. Elle rappelle ainsi sa position de février 1980, c'est-à-dire avant la crise, qui a conduit au contingentement autoritaire de la production d'acier chez les Neuf et à l'encadrement des crédits accordés par les gouvernements membres à leur sidérurgie.

Soucieuse de revenir à une politique de concurrence à la fin de l'« *état de crise manifeste* » en juin prochain, comme ne cessent de l'appeler de leurs vœux les maîtres de forges allemands, les autorités de Bruxelles entendent que les aides des capitales européennes soient compatibles avec les règles de marché contenues dans le traité de Rome. Le retour à la discipline communautaire doit se faire, poursuivent-elles, par l'établissement d'un lien systématique entre les objectifs de restructuration et les politiques d'investissement. La Commission demande aussi aux Etats membres de prendre en considération « *sans retard* » la nécessité de procéder à des opérations de « *désinvestissement* » dans les branches les moins rentables.

Les difficultés d'Italsider

Cette recommandation prend tout son sel au moment où la moitié de la sidérurgie italienne, croulant sous les pertes et l'endettement, appelle l'État au secours. Il s'agit du groupe nationalisé Finsider, dont la principale filiale est Italsider (41 % de l'acier italien et 100 % de la production de bobines à chaud pour tôles plates).

Cette société qui emploie cinquante-trois mille personnes et a construit à Tarente la plus grosse aciérie intégrée d'Europe, avec une production de près de 11 millions de tonnes en 1980, a perdu 253 milliards de lires (1,25 milliard de francs) en 1979 et 500 milliards de lires (2,5 milliards de francs) en 1980, avec une dette dépassant 4 000 milliards de lires (20 milliards de francs) dont le service annuel dévore 17 % du chiffre d'affaires total. Depuis des mois, ses dirigeants réclament à l'Etat une reconstitution du capital de sa filiale ou, à défaut, une consolidation de sa dette assortie de nouveaux prêts : 2 500 milliards de lires (12,5 milliards de francs), dont 1 500 milliards de lires (7,5 milliards de francs) avec un différé de remboursement de cinq ans.

A Rome, le gouvernement subordonne toute nouvelle aide à une « *amélioration de la gestion* » et à un engagement des syndicats de mettre fin à leurs grèves fréquentes. En attendant, la situation d'Italsider continue de se dégrader et son président, M. Puri, en poste depuis trois ans, a démissionné pour protester contre la « carence » des pouvoirs publics et leur « *jugements sévères inacceptables* ».

Le nouveau directeur général, M. Magliola, tirant le « constat » de cette « carence », devant le refus des banques d'accroître leur concours, a annoncé que son entreprise ne pourrait payer que 70 % des salaires à la fin du mois de février prochain. Immédiatement, les travailleurs d'Italsider se sont mis en grève à l'appel des syndicats, qui, en l'occurrence, se trouvent être des alliés objectifs des dirigeants de la société pour arracher à l'Etat une aide pour la sauver de la faillite. C'est, exactement, la situation où se trouvaient Sacilor et Usinor, les deux géants français, en septembre 1978, avant leur sauvetage, aux frais du contribuable.

LE PRÉSIDENT DE LA JUNTE SALVADORIENNE POURRAIT RENCONTRER EN R.F.A. LE CHEF DE LA GAUCHE RÉVOLUTIONNAIRE.

Bonn (*Reuter.*). — Le président Jose Napoleon Duarte, chef de la junte salvadorienne, pourrait se rendre le mois prochain en R.F.A. et y rencontrer l'un de ses adversaires politiques en exil dans l'espoir de mettre fin à la guerre civile qui déchire le pays, indique-t-on de source informée à Bonn ce lundi 23 février.

Des démarches auraient lieu au plan diplomatique en vue de réunir début mars à Bonn le président Duarte et M. Guillermo Ungo, chef du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) salvadorien, précise-t-on de même source.

On indique de bonne source que les dirigeants du parti social-démocrate (S.P.D.) au pouvoir et du parti chrétien-démocrate (C.D.U., opposition) envisagent des entretiens en territoire ouest-allemand. MM. Hans-Jurgen Wischnewski, vice-président du S.P.D., et Heiner Geissler, secrétaire général du C.D.U., tous deux récemment rentrés du Salvador, prendraient part à ces efforts.

● *M. François-Poncet* se rendra au Venezuela, le 6 mars, pour une visite officielle de quatre jours, a-t-on annoncé dimanche 22 février, à Caracas et à Paris.

REMONTÉE DU DOLLAR BAISSE DE LA LIVRE

Après son vif repli de la fin de la semaine dernière, le dollar s'est raffermi progressivement tout au long de la matinée du lundi 23 février 1981. A Paris, son cours, qui avait chuté, vendredi 20 février, de 5,02 F à 4,98 F, est repassé au-dessus de 4,90 F, atteignant près de 4,92 F, tandis qu'à Francfort, après être tombé, à la veille du week-end, de 2,16 DM à 2,08 DM, il s'élevait à 2,10 DM et plus.

Selon les milieux financiers internationaux, le recul de la fin de la semaine dernière, dû, en grande partie, au renchérissement des taux d'intérêt en R.F.A. et en Suisse, avait été trop rapide. De plus, la montée de la tension internationale commence à impressionner les opérateurs. A noter, toutefois, que l'or a tendance à fléchir, le cours de l'once revenant de 214,75 dollars vendredi matin à 206 dollars environ.

La livre sterling a sensiblement baissé (2,27 dollars contre 2,31 dollars à Londres, et 11,15 F environ contre 11,32 F) sur la rumeur d'une forte réduction du taux d'escompte britannique d'ici à la présentation du budget le 3 mars prochain.

Le numéro du « Monde » daté 22-23 février 1981 a été tiré à 533 969 exemplaires.

LES PAYSANS DU LARZAC REFUSENT LA CONCILIATION

Estimant que les propositions de l'Etat sont inacceptables, les paysans du Larzac ont décidé, dimanche 22 février, par un vote à bulletin secret de ne pas participer à une réunion de « conciliation » prévue pour le mardi 24 février au ministère de la défense.

L'administration décide, en effet, de maintenir le projet de camp militaire sur 17 000 hectares amputé seulement de 115 hectares, de supprimer douze fermes et le hameau de la Blaquière et de maintenir soixante et onze exploitations à la périphérie du camp.

« *Nous constatons*, ont indiqué les paysans, *que l'Etat ne cède rien et que les garanties proposées ne permettent pas d'assurer la survie des soixante et onze fermes situées à la périphérie du futur camp. Nous n'irons donc pas à Paris cautionner un accord à l'élaboration duquel nous n'avons pas participé.* »

● Après les quatre communes du cap Sizun, l'Union régionale C.F.D.T. de Bretagne a déposé un recours au Conseil d'Etat contre la centrale de Plogoff. Le syndicat justifie sa demande d'« inutilité pubmlique » par des arguments économiques. Il observe que l'objectif de 450 milliards de kWh pour 1990 fixé par le gouvernement est « aberrant » et contradictoire avec des rapports officiels comme celui de M. François Bloch-Lainé pour le VIIIe Plan.

La C.F.D.T. table plutôt sur un objectif de 350 milliards de kWh et propose d'en réaliser seulement 50 % en électricité nucléaires, et non 75 % comme le programme le gouvernement. Dans ces coditions, les nouvelles centrales, notamment celle de Plogoff et de Golfech, sont « inutiles ».

IMPORTANTE SAISIE D'HÉROÏNE A VITRY (VAL-DE-MARNE)

M. Ali Rachid, vingt-cinq ans, de nationalité algérienne, a été placé sous mandat de dépôt, samedi 21 février, par M. Christian Roussel, juge d'instruction du tribunal de Créteil (Val-de-Marne). Les enquêteurs de la brigade des stupéfiants de la préfecture de police de Paris, qui surveillaient un toxicomane, petit « dealer », ont appréhendé, dans un appartement de Montreuil, M. Rachid, qui détenait 40 grammes d'héroïne pure. Une perquisition à son domicile à Vitry a permis de découvrir 1,8 kilo d'héroïne en provenance de Thaïlande.

Les passeports de M. Rachid et de son frère Abdelkhader indiquaient aux policiers que les deux jeunes gens avaient fait au mois de décembre 1980 le voyage de Bangkok.

A B C D E F G

